



**BURKINA FASO**  
Unité - Progrès - Justice

**MINISTRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

**SECRETARIAT GENERAL**

**PROGRAMME-PAYS URBAIN DU BURKINA FASO**



Mars 2017

Avec le soutien technique et financier de :

**Cities Alliance**  
Cities Without Slums

**ONU HABITAT**  
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

## **Auteurs**

Urbaniste, chef de mission

Architecte-Urbaniste

Architecte-Urbaniste

Géographe-Cartographe

Socio-Economiste

Environnementaliste

Sociologue

Liliane PIERRE LOUIS

Léandre GUIGMA

Pierre Claver DAKISSAGA

Hugues HANGNON

Séni SANOGO

Martin AWEH

Wahida Oum SAMATE

# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
1. Rappel de la commande .....	9
2. Contexte de l'étude.....	10
3. Objectifs et résultats attendus de l'étude .....	11
4. Approche méthodologique .....	11
5. Difficultés rencontrées .....	13
6. Structuration du rapport.....	13
<b>PARTIE 1 : LECTURE CROISÉE DES DOUZE NOYAUX URBAINS ETUDIÉS</b> .....	<b>14</b>
<b>CHAPITRE 1 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET CADRE INSTITUTIONNEL</b> .....	<b>15</b>
1. Organisation administrative .....	15
2. Cadre institutionnel et réglementaire.....	17
3. Gouvernance locale.....	20
4. Typologie des villes au Burkina.....	21
<b>CHAPITRE 2 : ANALYSE DEMOGRAPHIQUE</b> .....	<b>23</b>
1. L'évolution démographique de 1996 à 2015 .....	23
2. Evolution du poids démographique des noyaux urbains par rapport à la population urbaine nationale en 1996 et 2006.....	26
3. Evolution de la densité de la population de 1996 à 2015 .....	27
<b>CHAPITRE 3 : CROISSANCE SPATIALE</b> .....	<b>29</b>
1. La croissance spatiale durant la période 1992 - 2002 .....	29
2. La croissance spatiale durant la période 2002 - 2012 .....	30
3. Proportion et évolution spatiale des zones non loties .....	32
<b>CHAPITRE 4 : LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS URBAINS</b> .....	<b>34</b>
1. Estimation du besoin en logement au sein des 12 noyaux urbains étudiés.....	34
2. Niveau d'équipement des 12 noyaux urbains étudiés .....	35
3. Interconnexion des 12 noyaux urbains étudiés au réseau urbain national .....	38
<b>CHAPITRE 5 : ECONOMIE URBAINE ET FINANCES LOCALES</b> .....	<b>39</b>
1. Caractérisation des économies urbaines .....	39
1.1 Caractéristiques et dynamiques économiques des deux métropoles .....	39
1.2 Caractéristiques et dynamique économique des villes moyennes.....	43
1.3 Caractéristiques et dynamique économique des petites villes .....	50
2. Les ressources et dépenses financières des villes (communes) .....	52
2.1 Les ressources et dépenses financières des grandes villes .....	52
2.2 Les ressources et des dépenses financières dans les villes moyennes.....	57
2.3 Les ressources et dépenses financières dans les petites villes .....	64
<b>Conclusion</b> .....	<b>69</b>
<b>CHAPITRE 6 : EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>70</b>
1. Vulnérabilité aux risques urbains liés aux changements climatiques : inondations, réchauffement.....	70
2. Vulnérabilité aux risques urbains liés à l'action de l'homme : pollutions des eaux et de l'air ou par des déchets industriels, biomédicaux, etc. ....	76
3. Taux d'accès aux ouvrages d'assainissement eaux usées et excréta .....	77
4. Les émissions des gaz à effet de serre et qualité de l'air .....	78
5. Dégradation de l'environnement .....	81

<b>CHAPITRE 7 : OUTILS DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES DOUZE VILLES...</b>	<b>82</b>
1. Les outils de planification territoriale et de développement urbain prévu par le cadre juridique.....	82
2. Les outils de planification territoriale et de développement urbain existants.....	83
<b>PARTIE 2 : FICHES SIGNALETIQUES DES DOUZE VILLES.....</b>	<b>87</b>
<b>CHAPITRE 1 : LES VILLES METROPOLES.....</b>	<b>90</b>
OUAGADOUGOU.....	90
BOBO-DIOULASSO.....	99
<b>CHAPITRE 2 : LES VILLES MOYENNES.....</b>	<b>107</b>
BANFORA.....	107
DEDOUGOU.....	115
DORI.....	122
KOUDOUGOU.....	130
TENKODOGO.....	138
<b>CHAPITRE 3 : LES PETITES VILLES.....</b>	<b>145</b>
BITOU.....	145
PÔ.....	152
POUYTENGA.....	159
REO.....	167
YAKO.....	174
<b>PARTIE 3 : PROPOSITIONS POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE.....</b>	<b>182</b>
<b>CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES VILLES.....</b>	<b>183</b>
1. Problématiques et stratégies des grandes villes.....	183
2. Problématiques et stratégies des villes moyennes.....	184
3. Problématiques et stratégies des petites villes.....	185
<b>CHAPITRE 2 : PERSPECTIVE DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENTAL.....</b>	<b>186</b>
1. Elaboration concomitante des outils de planification territoriale et de développement urbain.....	186
2. Démarche pour des actions d'amélioration du cadre de vie urbain.....	187
<b>CHAPITRE 3 : ORIENTATIONS PAR VILLE ET RÉVISION DU CLASSEMENT.....</b>	<b>189</b>
<b>Orientations pour leur plan d'actions stratégiques selon la synthèse des données et la qualification des villes dans l'Armature urbaine nationale.....</b>	<b>189</b>
<b>1. LES DEUX METROPOLES.....</b>	<b>193</b>
Le groupe des métropoles.....	194
<b>2. LES VILLES MOYENNES CHEFS-LIEUX DE RÉGIONS.....</b>	<b>195</b>
Le groupe des villes moyennes.....	197
<b>3. LES PETITES VILLES.....</b>	<b>198</b>
Le groupe de petites villes.....	200
<b>4. RÉVISION DU CLASSEMENT.....</b>	<b>201</b>
Le classement initial.....	201
Les orientations pour l'accélération de la croissance.....	202
Un classement renouvelé : deux métropoles, cinq villes et agglomérations moteurs de développement, quatre centres d'essor urbain.....	203
<b>CONCLUSION : UN OUTIL D'APPUI À LA DÉCISION AU SERVICE DES DOUZE VILLES.....</b>	<b>207</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>208</b>

**ANNEXES.....212**

Annexe 1 : Tableaux d'analyse économiques et financières ..... 212  
Annexe 2 : Grille des équipements et aire d'influence des noyaux urbains..... 222  
Annexe 3 : Inventaire des inondations au sein des 12 noyaux urbains étudiés entre 1986 et 2015..... 227  
Annexe 4 : Spécimen de fiche signalétique..... 230

**LISTE DES CARTES**

Carte 1 : Situation des noyaux urbains étudiés ..... 9  
Carte 2 : Zones climatiques du Burkina Faso ..... 71  
Carte 3 : Zones à risques d'inondations ..... 74  
Carte 4 : Spatialisation des zones inondables de la ville de Ouagadougou ..... 75

**LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : L'enchâssement administratif ..... 15  
Figure 2 : Typologie des communes du Burkina Faso ..... 16  
Figure 3 : Autorités administratives et services déconcentrés..... 17  
Figure 4: Evolution du nombre de ménages de 2006 à 2015..... 26  
Figure 5: Densité (nombre habitants/hectare) de 1996 à 2015 ..... 27  
Figure 6 : Evolution des taches urbaines des 12 noyaux urbains étudiés entre 1992 et 2002 ..... 29  
Figure 7: Evolution des taches urbaines des 12 noyaux urbains étudiés entre 2002 et 2012 ..... 30  
Figure 8: Evolution comparée de la démographie et des taches urbaines des 12 noyaux urbains étudiés entre 1992 et 2012..... 31  
Figure 9: Evolution comparée des zones non loties par rapport aux zones non loties entre 1992 et 2012..... 33  
Figure 10: Evolution des recettes budgétaires des communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ..... 53  
Figure 11: Structure des recettes de fonctionnement des communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ..... 53  
Figure 12 : Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso..... 54  
Figure 13 : Structures des dépenses de fonctionnement des communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ..... 55  
Figure 14: Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (en FCFA) ..... 55  
Figure 15: Evolution de la capacité d'autofinancement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ..... 57  
Figure 16 : Evolutions comparées des recettes dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo en 2007 et 2010..... 58  
Figure 17 : Structures des recettes de fonctionnement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo en 2007 (en %) ..... 59  
Figure 18 : Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo de 2007 à 2010 ..... 60  
Figure 19: Structure des dépenses cumulées de fonctionnement dans les communes de Dori et de Koudougou..... 60

Figure 20: Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo .....	61
Figure 21: Evolution de la CAF des communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo (en FCFA) .....	63
Figure 22: Comparaison des prévisions et réalisations budgétaires dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako .....	64
Figure 23: Comparaison des recettes de fonctionnement des communes de Pouytenga et de Bitou .....	65
Figure 24 : Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako en FCFA .....	66
Figure 25 : Comparaison des dépenses de fonctionnement des communes de Pouytenga et de Réo.....	66
Figure 26: Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako .....	67
Figure 27 : Evolution de la CAF dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako .....	68
Figure 28: Evolution de la hauteur de pluie annuelle dans les principales stations (en mm).....	72
Figure 29 : Evolution du nombre annuel de jour de pluie dans les principales stations .....	72
Figure 30 : Evolution des températures dans les principales stations (en °C).....	73
Figure 31: Contribution des secteurs aux émissions totales de GES de 1999 à 2007 .....	79
Figure 32 : Les composantes et outils de planification des territoires urbains en liens avec les territoires communaux, provinciaux, régionaux et national .....	82
Figure 33: L'élaboration concomitante des outils de planification territoriale et urbaine au niveau communal.....	186

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Typologie administrative des villes étudiées.....	9
Tableau 2: Organisation administrative des 12 villes étudiées. ....	17
Tableau 3 : Typologie des 12 noyaux urbains étudiés selon la définition de la PNHDU.....	21
Tableau 4: Evolution de la population dans les 12 villes de 1996-2015.....	23
Tableau 5 : Courbes d'évolution de la population de 1996 à 2015 .....	25
Tableau 6 : Poids démographique des 12 noyaux urbains par rapport à la population urbaine nationale en 1996, 2006 et 2015.....	27
Tableau 7 : Situation du ratio des zones non loties par rapport aux zones loties en 1992, 2002 et 2012 .....	32
Tableau 8 : Estimation de la demande et de l'offre en logement .....	34
Tableau 9 : Rang des douze noyaux urbains étudiés selon le niveau d'équipements présents dans le noyau urbain obtenu par scorage.....	35
Tableau 10 : Renseignement des 12 noyaux étudiés selon les ratios nationaux d'aménagement et d'équipement urbain par habitants .....	36
Tableau 11 : Classement par ordre décroissant des 12 noyaux étudiés selon les ratios nationaux d'aménagement et d'équipement urbain par habitants .....	37
Tableau 12 : Classement des noyaux selon l'indice composite d'urbanité .....	38
Tableau 13 : Catégorisation des 12 noyaux urbains étudiés selon leur niveau d'interconnexion au réseau interurbain .....	38
Tableau 14 : Part contributive des régions du Centre et des Hauts Bassins dans le PIB courant national.....	40

Tableau 15 : Poids des secteurs économiques dans le PIB des régions du Centre et des Hauts Bassins en 2005 .....	40
Tableau 16 : Poids des secteurs économiques dans le PIB en 2005 et 2012 des régions de la Boucle du Mouhoun des Cascades du Sahel, du Centre Est et du Centre Ouest .....	49
Tableau 17 : Evolution du niveau de service rendu dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso en FCFA .....	56
Tableau 18 : Evolution des taux d'autofinancement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso .....	57
Tableau 19 : Evolution du niveau de service rendu par habitant dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo.....	62
Tableau 20 : Evolution du taux d'autofinancement de l'investissement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo .....	63
Tableau 21 : Evolution du niveau de service rendu par habitant dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako .....	68
Tableau 22 : Evolution du taux d'autofinancement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako.....	69
Tableau 23 : Répartition des ménages urbains selon le mode d'évacuation des ordures ménages (en %) .....	77
Tableau 24 : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain .....	78
Tableau 25 : Pollution de l'air ambiant à Ouagadougou avec et sans plan d'actions .....	80
Tableau 26 : Outils de planification existants par niveau territorial.....	83
Tableau 27 : Orientations des plans d'actions stratégiques par position des villes dans l'AUN .	190
Tableau 28 : Classement des douze villes selon leur dispositions pour le développement urbain .....	205

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>AAC</b>	: Assistance à l'Auto Construction ;
<b>ADEPAC</b>	: Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne ;
<b>AEP</b>	: Approvisionnement en Eau Potable ;
<b>AEPS</b>	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée ;
<b>AUN</b>	: Armature Urbaine Nationale ;
<b>BDOT</b>	: Base de Données d'Occupation des Terres ;
<b>BDU</b>	: Base de Données Urbaines ;
<b>BNDT</b>	: Base Nationale de Données Topographiques ;
<b>CAF</b>	: Capacité d'Auto Financement ;
<b>CCIB</b>	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
<b>CCUC</b>	: Commission communale d'urbanisme et de la construction ;
<b>CEB</b>	: Circonscription d'Éducation de Base ;
<b>CEEP</b>	: Centre d'Éveil et d'Éducation Préscolaire ;
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Général ;
<b>CGCT</b>	: Code Général des Collectivités Territoriales ;
<b>CHR</b>	: Centre Hospitalier Régional ;
<b>CHUN</b>	: Centre Hospitalier Universitaire National ;
<b>CHUSS</b>	: Centre Hospitalier Universitaire Souro Sanou ;
<b>CM</b>	: Centre Médical ;
<b>CMA</b>	: Centre Médical avec Antenne Chirurgicale ;
<b>CNRS</b>	: Centre National de Recherche Scientifique ;
<b>CNRST</b>	: Centre National de Recherche Scientifique et Technologique ;
<b>CSPS</b>	: Centre de Santé et de Promotion Sociale ;
<b>CTOM</b>	: Centre de Transfert des Ordures Ménagères ;
<b>CUC</b>	: Code de l'Urbanisme et de la Construction ;
<b>CVD</b>	: Conseil Villageois de Développement ;
<b>DAT</b>	: Direction de l'Aménagement du Territoire ;
<b>DGACV</b>	: Direction Générale de l'Amélioration du Cadre de Vie ;
<b>DGAT</b>	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire ;
<b>DGAT – AD</b>	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire – Appui à la Décentralisation ;
<b>DGATDL</b>	: Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local ;
<b>DGESS</b>	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles ;
<b>DGPCC</b>	: Direction Générale des Pôles de Croissance et de Compétitivité ;
<b>DGPCE-AD</b>	: Direction Générale de Pôles de Croissance Economique– Appui à la Décentralisation ;
<b>DGRE</b>	: Direction Générale des Ressources en Eau ;
<b>DGUAH</b>	: Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Habitat ;
<b>DGUVT</b>	: Direction Générale de l'Urbanisme de la Viabilisation et de la Topographie ;
<b>DI</b>	: Dépenses d'Investissement ;
<b>DPDL</b>	: Direction de la Promotion du Développement Local ;
<b>DREDD</b>	: Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable ;
<b>DRENA</b>	: Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation ;
<b>DREP</b>	: Direction Régionale de l'Économie et de la Planification ;
<b>DRI</b>	: Direction Régionale des Impôts ;
<b>DTF</b>	: Dépenses Totales de Fonctionnement ;
<b>EMC</b>	: Enquête Multisectorielle Continue ;
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique ;
<b>IGB</b>	: Institut Géographique du Burkina ;
<b>INSD</b>	: Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
<b>INSS</b>	: Institut National des Sciences Sociales ;
<b>IRD</b>	: Institut de Recherche pour le Développement ;

<b>MCA</b>	: Millenium Challenge Account ;
<b>MCT</b>	: Ministère de Culture et du Tourisme ;
<b>MED</b>	: Ministère de l'Économie et du Développement ;
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Économie et des Finances ;
<b>MESS</b>	: Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur ;
<b>MUH</b>	: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
<b>MIDT</b>	: Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports ;
<b>ODD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
<b>ONATEL</b>	: Office National des Télécommunications ;
<b>ONEA</b>	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement ;
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale ;
<b>PCD</b>	: Plan Communal de Développement ;
<b>PDVM</b>	: Politique de Développement des Villes Moyennes ;
<b>PEM</b>	: Points d'Eau Moderne ;
<b>PMI</b>	: Protection Maternelle et Infantile ;
<b>PNDES</b>	: Plan National pour le Développement Economique et Social ;
<b>PNH DU</b>	: Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain ;
<b>PNGT</b>	: Programme National de Gestion des Terroirs ;
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement ;
<b>POS</b>	: Plan d'Occupation des Sols ;
<b>PPUB</b>	: Programme Pays Urbain du Burkina Faso ;
<b>PRD</b>	: Plan Régional de Développement ;
<b>PRGLA</b>	: Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale et Administrative ;
<b>RD</b>	: Route Départementale ;
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation ;
<b>RN</b>	: Route Nationale ;
<b>RR</b>	: Route Régionale ;
<b>RTF</b>	: Recettes Totales de Fonctionnement ;
<b>SAGEDECOM</b>	: Service d'Appui à la Gestion et au Développement des Communes ;
<b>AGEDECOL</b>	: Agence d'Appui à la Gestion et au Développement des Collectivités Locales ;
<b>SCADD</b>	: Stratégies de Croissance Accélérée et de Développement Durable ;
<b>SDAU</b>	: Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ;
<b>SDGD</b>	: Schéma Directeur de Gestion des Déchets ;
<b>SDMM</b>	: Système Distribution Micro-onde Multipoint ;
<b>SDADDT</b>	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;
<b>SNADDT</b>	: Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;
<b>SNAT</b>	: Schéma National d'Aménagement du Territoire ;
<b>SPADDT</b>	: Schéma Provincial d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;
<b>SRADDT</b>	: Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;
<b>SONABEL</b>	: Société Nationale Burkinabè d'Electricité ;
<b>TAN</b>	: Taux d'Accroissement National ;
<b>TCAM</b>	: Taux d'Accroissement Annuel Moyen ;
<b>TBS</b>	: Taux Brut de Scolarisation ;
<b>TBSE</b>	: Tableau de Bord Socio-Économique ;
<b>URL</b>	: Uniform Resource Locator ;
<b>ZL</b>	: Zone Lotie ;
<b>ZNL</b>	: Zone Non Lotie ;

# INTRODUCTION

## 1. Rappel de la commande

La présente étude est commanditée par le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH) dans le cadre du Programme Pays Urbain du Burkina Faso (PPUB). Elle vise l'élaboration d'un rapport sur l'état des villes à travers l'étude d'un échantillon de douze (12) villes, constituées de :

- deux (02) villes métropoles : Ouagadougou et Bobo Dioulasso ;
- cinq (05) villes moyennes : Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo ;
- cinq (05) petites villes : Bitou, Pô, Pouytenga, Réo et Yako.

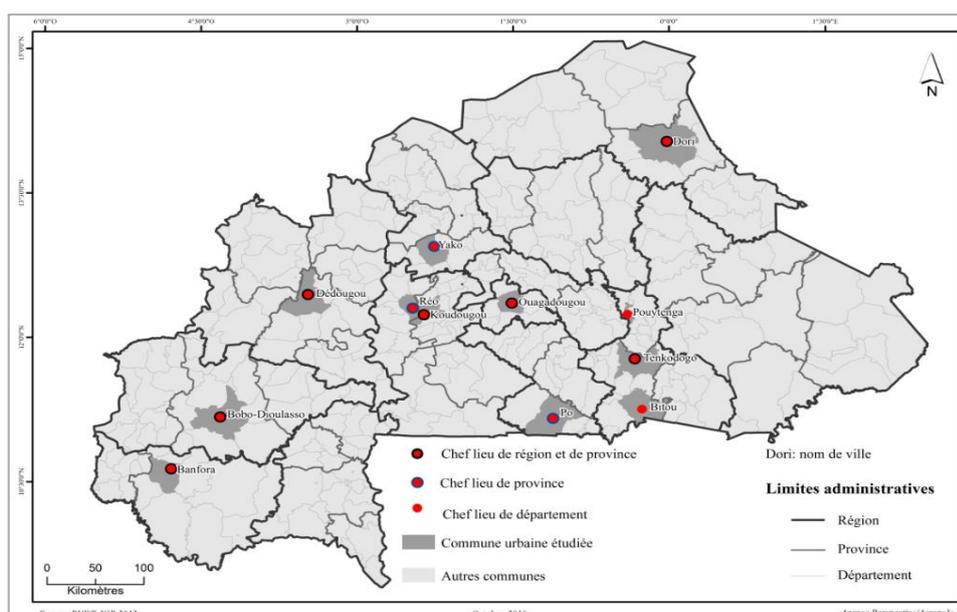
Ce rapport devra permettre de faire le point de l'impact des différents projets et programmes sur le développement de ces villes de 1990 à 2013 et aboutir ainsi à la proposition d'une stratégie d'accélération de la croissance urbaine.

Tableau 1: Typologie administrative des villes étudiées.

Ville	Statut administratif	Catégorie de la ville <sup>1</sup>
Ouagadougou	Chef-lieu de Région	Métropole
Bobo-Dioulasso	Chef-lieu de Région	Métropole
Banfora	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Dédougou	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Dori	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Koudougou	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Tenkodogo	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Bitou	Chef-lieu de département	Petite ville
Pô	Chef-lieu de province	Petite ville
Pouytenga	Chef-lieu de département	Petite ville
Réo	Chef-lieu de province	Petite ville
Yako	Chef-lieu de province	Petite ville

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

Carte 1 : Situation des noyaux urbains étudiés



Réalisation : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

<sup>1</sup> Catégorisation du rapport thématique n°9 du Recensement Général de population et habitation (2006)

## 2. Contexte de l'étude

Cette étude sur l'état des villes initiée par le Programme pays urbain de Burkina Faso, cible douze (12) villes dont deux (02) grandes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), cinq (05) moyennes (Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou, Tenkodogo,) et cinq (05) petites (Bitou, Po, Réo, Pouytenga, Yako). Elle permettra d'aboutir à un plan d'actions qui pourra connaître un début d'expérimentation avec cet échantillon de villes. Cette classification des villes du Burkina Faso sur la base des critères énoncés par la politique nationale de l'habitat et du développement urbain (2008) sera mise en discussion par les analyses urbaines économiques et environnementales réalisées dans le cadre de la présente étude.

Rappelons que l'urbanisation au Burkina Faso a été timide pendant la période coloniale, où l'administration coloniale s'était basée sur un réseau de capitales d'empires, de centres commerciaux et de centres de décision pour contrôler le territoire. Deux (02) entités faisaient office de villes en 1960 : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. En 1975, le nombre des villes est passé à cinq villes suite au premier recensement, avec pour critère la démographie (plus de 10 000 habitants) et les infrastructures (services administratifs, eau, électricité). Au recensement de 1985, le nombre des villes fut porté à 18. Pendant la période révolutionnaire (1983-1987), les villes connurent un début de planification avec le premier Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) à Ouagadougou, mais également de nombreux projets et programmes qui ont contribué au développement des villes surtout en termes spatial et démographique et en nombre. Avec la mise en œuvre de la décentralisation en 1995, le recensement général de la population de 1996 fit ressortir 26 villes. Suite à la communalisation intégrale en 2004, 49 communes ont été érigées en communes urbaines. La politique nationale de l'habitat et du développement urbain (PNH DU) de 2008 a conforté le nombre de villes à 49, correspondant aux chefs-lieux des 49 communes urbaines.

La croissance numérique des villes s'est accompagnée d'une croissance démographique. Ainsi, la population urbaine s'est accrue<sup>2</sup> depuis 1960 à nos jours en passant de 110 000 âmes en 1960, à 362 610 en 1975, 1 011 074 en 1985, 1 601 168 en 1996 pour atteindre 3 181 967 en 2006. Les urbains représentent ainsi respectivement 2,5%, 6,4%, 12,7%, 15,5%, 22,7% et plus de 31% de la population totale résidente en 1960, 1975, 1985, 1996, 2006 et 2016.

L'amélioration des conditions sanitaires, l'exode rural et le développement d'une société tournée vers le commerce, la production industrielle et les services ont fait des centres urbains la source principale d'emploi salarié, ce qui attire beaucoup de nouveaux arrivants.

La croissance démographique engendre également une croissance spatiale accrue. A titre d'exemple, la tache urbaine de Ouagadougou, après avoir occupé 6 860 ha en 1980, est passée de 17 355 ha à 19 284 et à 42 249 877 respectivement en 1992, 2002 et 2012, soit une emprise surfacique multipliée par 6 en trente ans pour Ouagadougou. Par contre, Bobo-Dioulasso comptait 7 904 ha en 1992, 9 006 ha en 2002 et 13 680 ha en 2012, ce qui démontre que la croissance spatiale de Bobo-Dioulasso n'a pas doublé au cours des vingt dernières années (1992 - 2012).

Le taux de croissance soutenu, combiné avec une succession de politiques volontaristes mais parfois mal pensées (création de quartiers urbains ex nihilo, sans se préoccuper de la réalité du terrain), ont malheureusement créé des tares dont les villes ont du mal à se débarrasser :

---

<sup>2</sup> INSD/RGPH 2006, Rapport d'analyse des données n°9 *La croissance urbaine au Burkina Faso*, p.55

- croissance spatiale urbaine peu maîtrisée et sans aménagement adéquat, d'où un taux d'accès aux services urbains de base très bas ;
- villes sous équipées ;
- développement d'habitat précaire à la périphérie des villes ;
- dégradation de l'environnement et du cadre de vie ;
- paupérisation des populations.

L'Etat burkinabè, s'est engagé au niveau national et international, à relever les défis du développement durable à travers :

- les Objectifs de Développement Durable(ODD) ;
- les différents programmes de développement dont la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD) ;
- le Plan National pour le Développement Economique et Social (PNDES) qui dans son axe 2 : *développer le capital humain*, a comme objectif stratégique : « améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité ».

Le PNDES a notamment pour objectifs : *l'amélioration de la qualité des infrastructures et services de l'urbanisme, à travers, entre autres, une réduction de la proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie de 17,2% en 2014 à 10% en 2020 ; la réduction de l'indice synthétique de fécondité de 5,4 enfants par femme en 2015 à 4,7 en 2020 et la réduction du taux de mortalité infanto-juvénile de 82 pour 1 000 en 2014 à 54,6 pour 1 000 en 2020.*

Il est alors indispensable pour avancer, de faire l'état des lieux et le point sur l'impact de ces différentes initiatives et projets en faveur des villes, afin de définir les nouvelles conditions devant, soit réorienter, soit confirmer et accélérer l'évolution des villes vers l'atteinte des objectifs d'un développement durable.

### **3. Objectifs et résultats attendus de l'étude**

Conformément aux termes de référence, la présente étude a donc pour objectif de faire le point sur la situation des villes du Burkina à travers un état des lieux et un diagnostic de douze (12) villes représentatives de la typologie des villes du pays sur la période 1995 – 2015 afin de proposer des stratégies d'accélération de leur croissance.

Les résultats attendus de l'étude sur l'Etat des villes sont de deux ordres :

- l'état des lieux des villes du Burkina Faso est établi ;
- la stratégie d'accélération de la croissance est proposée.

### **4. Approche méthodologique**

La méthodologie a consisté à faire le point sur les conditions de vie des populations urbaines et de développement des villes du Burkina à travers l'étude d'un échantillon de villes. Pour ce faire, l'étude sur l'Etat des villes a concerné les deux (02) métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, des villes moyennes qui sont des chefs-lieux régionaux : Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo et des villes dites petites qui sont Bitou, Pô, Pouytenga, Réo et Yako dont le rôle administratif est centré sur le niveau départemental.

Ce choix a été effectué par le commanditaire de manière à assurer dans le contexte actuel, une bonne représentativité des villes du Burkina.

Pour assurer une bonne analyse comparée dans le temps et l'espace, le commanditaire a circonscrit la période concernée de 1990 à 2013. Toutefois, pour une meilleure efficacité de l'étude, le consultant a proposé lors de la réunion de cadrage de faire glisser la période de

l'analyse de 1995 à 2015. L'avantage est qu'on peut alors dégager les tranches d'années suivantes : 1995-2005 et 2005-2015. Ces années charnières correspondent aux années de diffusion des résultats du recensement général de population effectué par l'INSD (RGPH 1996 et RGPH 2006) et donc permettent d'avoir des données sur toutes les villes pour assurer une comparaison.

Il faut noter effectivement qu'en 1990, peu de données urbaines étaient disponibles et ne concernaient pas l'ensemble des noyaux urbains étudiés, certains n'étant d'ailleurs pas encore officiellement qualifiés comme des villes. Pour ce qui est de 2015, même s'il n'y a pas de résultats de recensement disponibles, on trouve des données provenant de l'annuaire statistique de l'INSD, d'études récentes (AUN, SDAU, POS, etc.), d'études sectorielles et de projections.

L'analyse concerne les villes prises individuellement, mais également collectivement sur la base des catégories préétablies. Elle a abordé un certain nombre de thématiques permettant d'appréhender l'évolution des villes et leur réalité actuelles : état physique, occupation spatiale, démographie, équipements et services urbains, économie, environnement, gouvernance.

Les informations ont été obtenues à travers une collecte de données sur la base :

- des documents de planification régionaux et communaux (SNADDT, SDAU, POS, PCD) ;
- des données de recensement et statistiques sectorielles ;
- d'études récentes, comme l'Armature Urbaine Nationale.

L'étude s'est par ailleurs inspirée de deux (02) documents qui ont adopté une démarche similaire :

- le Profil Urbain National 2004-2005 qui a traité de la gouvernance, des conditions de vie dans les bidonvilles, de l'équité entre les sexes, des services urbains de base et de l'environnement ;
- et le Rapport Habitat III (2016) qui a évalué la mise en œuvre des recommandations de Habitat II, les défis actuels et futurs des villes et les actions à inclure dans un nouvel agenda urbain horizon 2036.

D'autres études de référence telles que la Politique nationale de l'habitat et du développement urbain (2008), l'Armature urbaine nationale (2016), les documents de planification urbaine (SDAU et POS) et stratégique (PCD) concernant les douze (12) noyaux urbains étudiés ont été exploités.

L'étude a fait l'objet de restitutions à différentes phases qui sont :

- la réunion de cadrage le 17 août 2016 qui a eu pour but d'harmoniser les points de vue sur la compréhension des termes de références, notamment les objectifs et résultats attendus, les documents à fournir et les échéances. Un rapport préliminaire a été la base des échanges ;
- une restitution à mi-parcours le 28 novembre 2016 avec la production d'un rapport provisoire qui fait le point de la collecte des données et du diagnostic établi à partir des thématiques analysées ;
- l'atelier national le 13 janvier 2017 avec à la production d'un rapport définitif qui intègre les observations sur le rapport provisoire et qui traite du plan d'action de mise à niveau des villes.

## 5. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans le processus de l'étude sur l'Etat des Villes sont liées essentiellement à la collecte des données. Deux (02) aspects sont à relever : le problème de définition de la ville et le manque de données pour certaines villes sur la période considérée.

Les critères de définition de la ville utilisés par l'INSD pour le recensement en 1996 ne sont pas les mêmes qu'en 2005 et 2015. En effet, en 1996, on dénombrait vingt-six (26) villes qui correspondaient à des noyaux urbains. En 2004, avec l'adoption de la loi 055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT), les critères ont changé et le nombre de communes urbaines dites aussi villes est passé à 49 ; ce qui complexifie la comparaison des données, avec l'apparition de nouvelles villes. En ce qui concerne nos villes étudiées, Bitou n'est devenu une ville qu'en 2004. Par ailleurs, la dénomination *ville* prend en compte outre le noyau urbain, le reste du territoire communal avec un mélange d'urbain et de rural d'où des taches urbaines qui subissent une évolution exponentielle.

La deuxième difficulté est le manque de données pour certaines villes. En effet, si les métropoles et capitales régionales possèdent des documents de planification et des documents communaux à jour, il n'en est pas de même pour les petites villes. En effet, Bitou, Pô, Pouytenga, Réo et Yako n'ont pas de SDAU adoptés à ce jour. Le consultant a dû avoir recours à une reconstitution du périmètre urbain sur la base des différents plans de lotissement et d'images satellitaires.

## 6. Structuration du rapport

Ce rapport est composé de trois (03) parties :

- **la première partie** est une lecture croisée des douze noyaux urbains étudiés sur la base du cadre institutionnel, de l'évolution spatiale, de l'habitat, de l'économie urbaine et de l'environnement ;
- **la deuxième partie** est centrée sur les fiches signalétiques de chacun des 12 noyaux urbains ;
- **la troisième partie** portera sur les orientations d'actions.

# **PARTIE 1 : LECTURE CROISÉE DES DOUZE NOYAUX URBAINS ETUDIÉS**

Cette première partie abordera le cadre institutionnel et administratif, l'analyse démographique, l'évolution spatiale, l'habitat, l'économie urbaine et les préoccupations environnementales des douze noyaux urbains, selon leur catégorisation en « villes métropoles », « villes moyennes » et « petites villes ».

# CHAPITRE 1 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET CADRE INSTITUTIONNEL

Ce chapitre abordera l'organisation administrative du pays, le cadre institutionnel et réglementaire, la gouvernance locale et la typologie des villes du Burkina Faso.

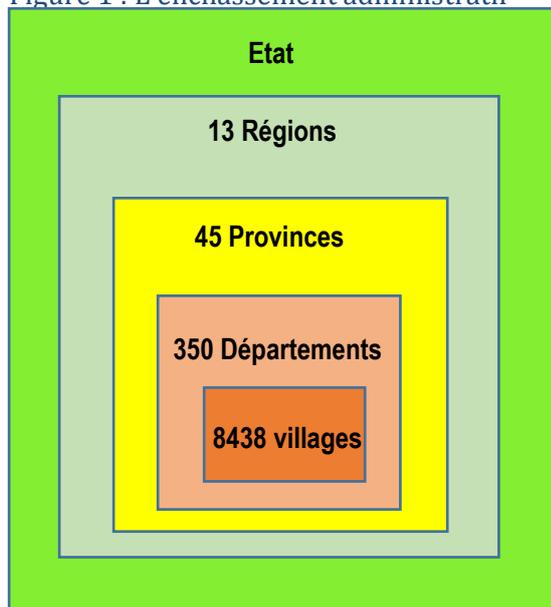
## 1. Organisation administrative

Le Burkina a connu plusieurs modifications de son découpage administratif depuis 1960. Deux (02) types d'entité composent ces différents découpages : d'une part les circonscriptions administratives issues du processus de déconcentration du pouvoir central et d'autre part, les collectivités territoriales issues du processus de décentralisation. Les dénominations et les délimitations aussi bien des circonscriptions administratives que des collectivités territoriales ont varié avec le temps.

Au niveau des circonscriptions administratives, on est ainsi passé de l'ensemble **cercle - arrondissements - cantons - villages** à l'ensemble **préfecture - sous-préfectures - arrondissements s- cantons - villages** puis à l'ensemble **région - provinces - départements - villages**.

Les circonscriptions administratives découlent du découpage du pays en entités territoriales. L'enchâssement des circonscriptions administratives actuelles est le suivant.

Figure 1 : L'enchâssement administratif



Réalisation : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Au niveau des collectivités territoriales, on est passé des **provinces et communes** prévues en 1998 par la loi portant Orientation de la décentralisation aux **régions et communes**<sup>3</sup> après passage à la loi portant Code général des collectivités territoriales (2004).

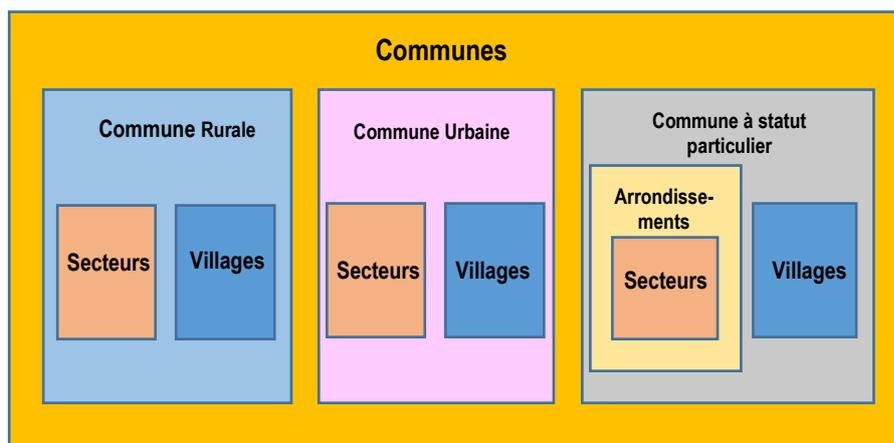
<sup>3</sup> En août 1998, la loi n°040/98/AN, portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso, en son article 6 a mis en place les collectivités locales : la province et la commune. Cette même loi en son article 10 créait les circonscriptions administratives : la province, le département et le village. L'adoption du code général des

A l'issue des élections municipales du 23 avril 2006, qui ont assuré la communalisation intégrale du pays, le Burkina Faso comprend actuellement 13 régions qui sont à la fois collectivités territoriales et circonscriptions administratives, 02 communes à statut particulier qui sont également chefs- lieux de région, 47 communes urbaines dont 11 sont chefs-lieux de région et 302 communes rurales. Une spécificité du Burkina Faso est à souligner : le périmètre des communes a été défini en coïncidence avec le périmètre des départements. A l'exception de celui de Ouagadougou, tous les territoires des circonscriptions administratives que sont les départements comprenant des zones rurales et des zones urbaines sont aussi les territoires de collectivités territoriales que sont les communes. (Code général des collectivités territoriales, article 4 *Le territoire d'une collectivité territoriale et celui d'une circonscription administrative peuvent coïncider.* CGCT 21/12/2004 non modifié par la loi du 21/12/2009).

Toutes les communes comprennent donc une partie urbaine divisée en secteurs et une partie rurale, composée de villages. Au sein des 02 communes à statut particulier ; les secteurs sont regroupés au sein d'arrondissements. Dans la pratique, les limites morphologiques entre l'urbain et le rural au sein des communes ne sont pas tranchées car elles appartiennent à deux milieux géographiques qui s'interpénètrent.

Le graphique suivant présente l'enchâssement administratif au sein des différentes catégories de communes.

Figure 2 : Typologie des communes du Burkina Faso



Réalisation : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Les 12 noyaux urbains étudiés sont localisés au sein des deux communes à statut particulier et de communes urbaines, comme spécifié par le tableau suivant.

---

collectivités territoriales (CGCT) objet de la loi 055-2004/AN du 21 décembre 2004 donne la configuration actuelle du découpage du territoire. Au terme des dispositions de cette loi, Le Burkina Faso comporte deux niveaux de collectivités territoriales qui sont la région et la commune.

Tableau 2: Organisation administrative des 12 villes étudiées.

Ville	Statut administratif	Nombre d'arrondissements	Nombre de secteurs	Nombre de villages rattachés
Ouagadougou	Commune à statut particulier	12	55	00
Bobo-Dioulasso	Commune à statut particulier	07	33	36
Banfora	Commune urbaine	-	15	22
Dédougou	Commune urbaine	-	07	37
Dori	Commune urbaine	-	08	78
Koudougou	Commune urbaine	-	10	22
Tenkodogo	Commune urbaine	-	06	92
Bitou	Commune urbaine	-	05	26
Pô	Commune urbaine	-	06	25
Pouytenga	Commune urbaine	-	05	17
Réo	Commune urbaine	-	09	12
Yako	Commune urbaine	-	07	40

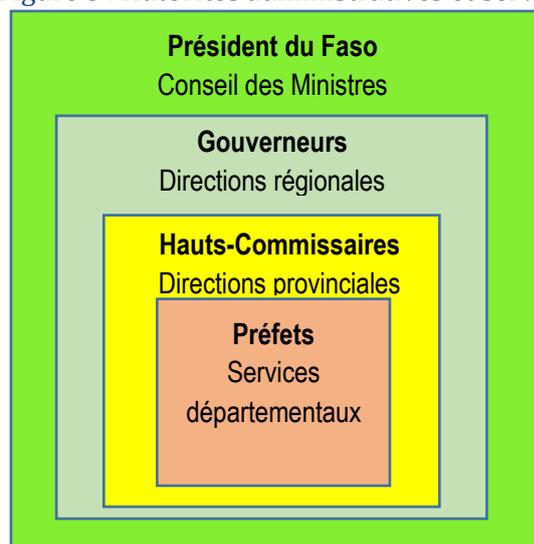
Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se distinguent par leur grand nombre de secteurs, traduisant leur taille et leur caractère métropolitain. L'analyse du tableau fait également ressortir un nombre variable de villages rattachés aux communes. Cela s'explique par la coïncidence du territoire départemental avec le territoire communal.

## 2. Cadre institutionnel et réglementaire

Les circonscriptions administratives sont dirigées par des autorités administratives nommées par le gouvernement. Elles regroupent les structures déconcentrées de l'état au niveau régional, provincial et départemental. Ainsi, la Région est dirigée par un gouverneur, la Province est administrée par un Haut-Commissaire et le département par le Préfet. Ces différentes entités sont sous l'autorité de l'État par l'ensemble des départements ministériels, tandis qu'en tant que collectivités territoriales la région et la commune sont sous tutelle administrative et financière du ministère en charge des collectivités territoriales (actuellement MATDSI) et du ministère chargé des finances (CGCT article 54). Le schéma suivant représente la hiérarchie des autorités administratives et des services déconcentrés de l'Etat.

Figure 3 : Autorités administratives et services déconcentrés



Réalisation : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Pour ce qui concerne les collectivités territoriales, la Région et la Commune sont administrées par des élus locaux, que sont respectivement le Président du Conseil Régional et le Maire. Leurs organes délibérants respectifs sont le Conseil régional et Conseil municipal.

Les maires, assistés de leurs adjoints, administrent (CGCT, article 17) les communes rurales, urbaines et les arrondissements. Des Conseils Villageois de Développement (CVD) sont installés au niveau de chaque village, ils ont un rôle consultatif auprès des conseils municipaux. Les collectivités territoriales sont sous le contrôle de l'Etat à travers la tutelle, le contrôle administratif et le contrôle juridictionnel (article 53). Elles sont également appuyées par des ministères spécifiques notamment par le Ministère en charge de l'urbanisme et de l'habitat qui appuie les collectivités en matière de planification et d'aménagement territorial.

Des lois, textes et programmes définissent le cadre institutionnel et règlementaire dans lequel les villes au Burkina Faso doivent se gérer et se développer. Sans être exhaustifs, voici quelques documents juridiques de référence :

- la loi **055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT) au Burkina Faso** (modifiée par la loi 016/2015) et l'adoption de textes juridiques complémentaires, afin de permettre aux collectivités territoriales d'exercer les compétences qui leur ont été transférées notamment :
  - la loi n°027-2006/AN du 5 décembre 2006 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents des collectivités territoriales;
  - la loi n°014-2006/AN du 9 mai 2006 portant détermination des ressources et des charges des collectivités territoriales au Burkina Faso ;
  - le décret n°2006-204/PRES/PM/MFB/MATD du 15 mai 2006 portant régime financier et comptable des collectivités territoriales ;
  - le décret n° 2006-209/PRES/PM/MATD/MFB /MEBA/MS/MASSN/MJE/MCAT/MSL portant transfert de compétences et des ressources aux communes urbaines, dans les domaines du préscolaire, de l'enseignement primaire, de la santé, de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
  - l'arrêté conjoint n°2006-57/MFB/MATD du 27 septembre 2006 portant modalités de répartition de la dotation globale de fonctionnement entre les communes et les régions et de la dotation globale pour les charges récurrentes au profit des communes urbaines;
  - le décret n°2009-105/PRES/PM/ MATD/ MCTC/MJE/MSL/MEF/MFPRE du 18 février 2009 portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans les domaines de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
  - le décret n°2009-106/PRES/PM/MATD/MEBA/MASSN/MEF/MFPRE du 18 février 2009 portant transfert des compétences et des ressources de l'état aux communes, dans les domaines du préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation ;
  - le décret n°2009-107/PRES/PM/MATD/MAHRH/MEF/MFPRE du 18 février 2009 portant transfert des compétences et des ressources de l'état aux communes, dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement ;
  - le décret n°2009-108/PRES/PM/MATD/MS/MEF/MFPRE du 18 février 2009 portant transfert des compétences et des ressources de l'état aux communes, dans le domaine de la santé;
  - le décret n°2014-929/PRES/PM/MATD/MEDD/MEAHA/MEF/MRAH/MFPTSS du 10 octobre 2014 2009 portant transfert des compétences et des ressources de l'état aux

communes, dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles ;

- le décret n°2014-931/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant transfert des compétences et des ressources de l'état aux communes, dans le domaine du préscolaire, de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, du post-primaire et du secondaire, et de la formation professionnelle ;
- le décret n°2014-932/PRES/PM/MAEAHA/MME/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'eau et de l'électricité ;
- le décret n°2014-933/PRES/PM/MATD/MEDD/MASA/MHU/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine foncier ;
- le décret n° 2014-934/PRES/PM/MATD/MS/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014, définissant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de la santé et de l'hygiène ;
- le décret n°2014-935/PRES/PM/MATD/MICA/MRAH/MS/MEDD/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine des marchés, abattoirs et foires ;
- le décret n°2014-936/PRES/MATD/MATS/MASSN/MFPTSS/MDHPC du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de la protection civile, de l'assistance et des secours ;
- le décret n°2014-938/PRES/PM/MATD/MATS/MAECR/MEF/MFPTSS du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine du développement économique et de la planification ;
- le décret n°2014-939/PRES/PM/MATD/MACT/MJFPE/MEF/MFPTSS/MICA du 10 octobre 2014 portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de la culture, des sports et des loisirs.

Ce processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales se poursuit avec l'adoption de deux nouvelles lois en 2017. Il s'agit de la loi portant création de fonction publique territoriale et celle portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la fonction territoriale.<sup>4</sup> Par ailleurs en mars 2016 et janvier 2017, des conventions de signature d'arrêtés interministériels pour le transfert des compétences et des ressources ont été signées entre plusieurs ministères.

- **la loi n°17-2006/AN du 18 mai 2006 portant code de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso**, qui a pour objet d'organiser et de réglementer les domaines de l'urbanisme et de la construction (article 1).

Le CUC prescrit que *les aménagements urbains se font à l'aide des documents d'urbanisme ci-après: le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, le Plan d'occupation des sols* (article 17). Les zones d'aménagement urbain prévues par les SDAU et les POS font l'objet des

---

<sup>4</sup> Source: « Fonction publique territoriale : L'Assemblée nationale régularise la situation des agents des collectivités territoriales », <http://lefaso.net>.

opérations d'urbanisme qui sont : le lotissement, la restructuration, la rénovation urbaine, la restauration immobilière, le remembrement urbain (article 20).

- **la Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain (PNH DU)** adoptée en 2008 et dont l'objectif général est de créer les conditions pour l'amélioration du cadre de vie des populations en renforçant la contribution des villes à la lutte contre la pauvreté.
- **la loi n°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant Réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso (RAF)** qui distingue les terres urbaines des terres rurales et définit des outils d'aménagement du territoire correspondant aux niveaux territoriaux (nation, région, province, commune). Le premier texte portant Réorganisation Agraire et Foncière est une ordonnance de 1984, relue sous forme de lois en 1991 puis 1996 avec, pour chaque version un décret d'application postérieur d'une année.

### 3. Gouvernance locale

L'adoption du CGCT en 2004 a ouvert l'ère de la communalisation intégrale du territoire national avec, d'une part, une régionalisation intégrale du territoire par la création de treize (13) collectivités territoriales qui sont aussi pôles de déconcentration administrative et pôles de développement économique, social, politique, culturel etc. et, d'autre part, une communalisation intégrale du territoire avec la création de 302 communes rurales en sus des 49 communes urbaines déjà existantes.

Le CGCT consacre deux (02) niveaux de répartition des compétences : d'une part la répartition entre l'Etat et les collectivités territoriales, d'autre part entre les régions et leurs communes. C'est le principe de subsidiarité qui gouverne cette répartition des compétences.

A l'administration de la région, se trouve le Président du Conseil Régional (assisté de 2 vice-présidents) qui s'appuie sur l'organe délibérant de la région : le Conseil Régional. Au niveau de la commune, l'organe délibérant est un Conseil Municipal, elle est administrée par le maire assisté de 2 adjoints. Les conseillers sont des élus provenant des divers partis politiques.

En 2007, ce dispositif a été complété par la mise en place d'environ 8 000 Conseils Villageois de Développement (CVD), organes consultatifs dont la mission est de contribuer à la promotion du développement à la base en jouant l'interface entre les communautés de base et la commune.

Les autres acteurs importants qui animent la gouvernance locale sont les structures administratives déconcentrées de l'Etat qui assurent l'appui -conseil, la tutelle et les contrôles administratif et juridictionnel (article 53) des communes, les partis politiques, et les organisations de la société civile.

La décentralisation consacre *le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale* (CGCT Article 2).

L'engouement constaté pour les politiques de décentralisation ne doit pas occulter la fragilité des collectivités territoriales et le fait qu'elles sont souvent mal préparées à assurer toutes les charges qui leur sont aujourd'hui dévolues. Pour qu'elles deviennent le cadre de l'invention d'une nouvelle citoyenneté, il faut que les collectivités territoriales soient le lieu où l'Etat de droit et la rigueur dans la gestion des affaires publiques, s'exercent au quotidien.

#### 4. Typologie des villes au Burkina

Les critères de définitions de la ville sont variables selon les institutions qui la définissent. Ainsi deux (02) définitions coexistent, rendant aléatoires les comparaisons entre les résultats des recensements démographiques en milieu urbain, qui se sont succédé jusqu'à présent.

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) évoque la notion d'agglomération urbaine en définissant ainsi la commune urbaine : *une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25.000 habitants dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 millions de francs CFA* (art. 19, CGCT). Quatre critères administratif, géographique, démographique et économique sont ici mis en exergue, sur un territoire qui n'est pas strictement urbain.

Dans le cadre de la Politique nationale de l'habitat et du développement urbain (PNH DU), *la ville, au Burkina Faso, est définie comme le noyau urbain dans la commune urbaine, formé par un tissu urbain continu d'habitat, doté d'un réseau fonctionnel d'adduction d'eau, d'électricité, d'éclairage public, de téléphone et d'équipements structurants. Il y a donc la ville et la campagne dans la commune urbaine telle que définie au Burkina Faso.* Cette définition ne précise pas les critères d'appréciation de la continuité de l'habitat.

Selon cette définition, la PNH DU distingue trois (3) niveaux de ville au Burkina Faso où se répartissent les 49 agglomérations des communes urbaines définies par le CGCT :

- 1) les villes métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- 2) les villes moyennes constituées par les 11 autres centres régionaux ;
- 3) les petites villes au nombre de 36.

Sur la base de la typologie des villes de la PNH DU, les 12 noyaux urbains étudiés sont ainsi catégorisés comme suit.

Tableau 3 : Typologie des 12 noyaux urbains étudiés selon la définition de la PNH DU.

Ville	Statut administratif	Catégorie de la ville
Ouagadougou	Chef-lieu de Région	Métropole
Bobo-Dioulasso	Chef-lieu de Région	Métropole
Banfora	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Dédougou	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Dori	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Koudougou	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Tenkodogo	Chef-lieu de Région	Ville moyenne
Bitou	Chef-lieu de département	Petite ville
Pô	Chef-lieu de province	Petite ville
Pouytenga	Chef-lieu de département	Petite ville
Réo	Chef-lieu de province	Petite ville
Yako	Chef-lieu de province	Petite ville

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

On peut constater que, sur le plan administratif, les trois (03) catégories de villes correspondent à une hiérarchisation (chefs-lieux de région et de province) à l'exception de Pouytenga et de Bitou dont les responsabilités administratives ne dépassent pas le cadre départemental.

Outre les deux (02) métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui sont les plus anciennes et les plus importantes de l'armature urbaine, les cinq (05) villes moyennes sont par définition des chefs-lieux de région. Cette situation, reflète la volonté politique de création de

pôles de développement urbain moteurs du développement des régions à travers, des programmes comme « le Programme de Développement des dix (10) villes Moyennes » initiés depuis 1992.

Les cinq (05) petites villes sont des chefs-lieux de province à l'exception de Bitou et Pouytenga. A travers la taille de ces deux villes, on peut observer que la hiérarchisation est fondée sur des critères politiques. Pouytenga, centre commercial et Bitou, anciennement poste frontalier, sont dans la catégorie des petites villes alors que par le dynamisme de leur économie, elles auraient pu être villes moyennes.

## CHAPITRE 2 : ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

Dans ce chapitre, l'analyse de l'évolution démographique des 12 noyaux urbains étudiés sera présentée à partir des taux d'accroissements naturels entre 1996 et 2015, des poids démographiques des noyaux urbains étudiés comparés à la population urbaine nationale en 1996, 2006 et 2015 et à partir de l'analyse de l'évolution des densités en 1996, 2006 et 2015.

### 1. L'évolution démographique de 1996 à 2015

L'évolution démographique des 12 noyaux urbains étudiés a été analysée sur la période de 1996 à 2015 à partir des résultats des recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH) de 1996 et de 2006.

La population de 2015 des 12 noyaux urbains a été estimée par projections, en combinant trois taux de croissance :

- le taux d'accroissement naturel spécifique du noyau urbain entre 1996 et 2006 ;
- le taux d'accroissement annuel moyen en milieu urbain qui est de 7,1% entre 1996 et 2006, selon l'INSD ;
- le taux d'accroissement annuel moyen national qui est de 3,1% entre 1996 et 2006, selon l'INSD.

La population de 2015 a été estimée<sup>5</sup> par projection sur la base d'un taux de 7,5% pour Ouagadougou, 5% pour Bobo-Dioulasso et les villes moyennes. Ce taux a été également appliqué pour Bitou et Pouytenga, deux petites villes ayant une croissance similaire à celle de villes moyennes. Le taux de 3,5% a été appliqué pour les villes de Po, Réo et Yako. L'estimation de la population des 12 noyaux urbains est spécifiée dans le tableau suivant.

Tableau 4: Evolution de la population dans les 12 villes de 1996-2015

Ville	Population selon RGPH 1996	Taux d'accroissement annuel moyen 1996-2006 (%)	Population selon RGPH 2006	Taux de projection (%)	Population 2015 par projection
<b>Ouagadougou</b>	<b>709736</b>	<b>7,59</b>	<b>1 475 223</b>	<b>7,5</b>	<b>2 828 354</b>
Bobo-Dioulasso	309771	4,69	489 967	5	760 100
Banfora	49724	4,32	75 917	5	117772
Dédougou	33815	1,40	38 862	5	60 288
Dori	21078	1,21	23 768	5	36872
Koudougou	72490	1,98	88 184	5	136 802
Tenkodogo	31466	3,52	44 491	5	69 020
<b>Bitou</b>	<b>10 834</b>	<b>6,38</b>	<b>20 118</b>	<b>5</b>	<b>31 210</b>
Po	17416	3,40	24 320	3,5	33 146
<b>Pouytenga</b>	<b>35720</b>	<b>5,43</b>	<b>60 618</b>	<b>5,4</b>	<b>97 312</b>
Réo	22 534	2,45	28 694	3,5	39 107
Yako	18472	2,08	22 685	3,5	30 917

Source : RGPH 1996 et 2006, INSD ; projections de PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Les taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la population en milieu urbain sont très disparates. Pour des 12 noyaux urbains étudiés au cours de la période 1996-2006, la valeur la plus élevée du taux

<sup>5</sup> Nous faisons l'hypothèse que le rythme de croissance démographique des 12 noyaux urbains étudiés durant la période 1996-2006 n'a pas été ralenti après 2006, à l'exception de Bitou, qui a perdu sa fonction de poste principal de douane.

de croissance est enregistrée à Ouagadougou (7,59%) et la plus petite à Dori (1,21%). La moyenne du TCAM des villes moyennes est de 2,49% tandis qu'elle est de 3,95 % pour les petites villes ; il se déduit que la croissance démographique est plus importante dans les secondes que les premières.

Ainsi, des villes classifiées petites, en l'occurrence Bitou (6,38%) et Pouytenga (5,43%) ont des taux d'accroissement annuel moyen plus élevés que celui de Bobo-Dioulasso (4,69%) qui est une grande ville et que celui des villes moyennes. Dédougou et Dori connaissent un taux inférieur à 2%, soit respectivement 1,40% et 1,21% (cf. tableau 4).

Des courbes d'évolution de la population ont été générées à partir des données du RGPH 1996, 2006 et projection 2015 (cf. tableau 5).

### 1.1 Sur la succession des deux laps de temps 1996-2006 puis 2006-2015

Au premier regard on distingue deux types de courbes :

- des droites presque rectilignes, la **croissance est régulière sur la période** de 20 années : Po et Bitou appartiennent à cette catégorie ;
- des courbes où la pente est plus forte dans le second laps de temps que dans le premier, l'inflexion montre alors une **augmentation du taux de croissance** démographique : Dédougou, Dori, Koudougou pour les chefs-lieux de Régions et Yako, chef-lieu de province présentent ce cas de figure. Dans une moindre mesure Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Tenkodogo, Pouytenga et Réo pourraient sensiblement appartenir à cette catégorie.

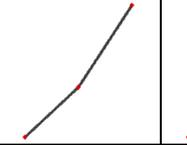
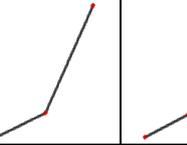
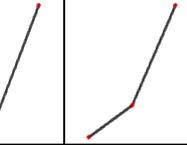
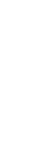
### 1.2 Sur la période de deux décennies : 1996-2015

La tendance générale est que toutes les villes connaissent une croissance positive qui peut être catégorisée en trois :

- la catégorie des villes ayant 100% et plus de croissance, catégorie qui ne renferme que Ouagadougou. Capitale administrative du pays, le taux de variation global de 107,86% de sa population fait passer l'effectif du simple à plus du double pour la période de 1996 à 2006 ;
- les villes qui ont enregistré une hausse de plus de 50% en l'occurrence Bobo-Dioulasso, Banfora, Bitou et Pouytenga forment la seconde catégorie avec respectivement 58,17%, 52,68%, 85,69% et 69,70% ;
- la 3<sup>e</sup> catégorie compte les villes qui ont moins de 50% de hausse à savoir Dédougou, Dori, Koudougou, Tenkodogo, Pô, Réo et Yako.

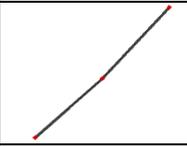
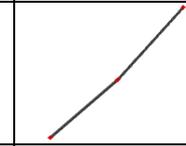
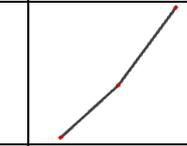
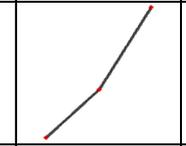
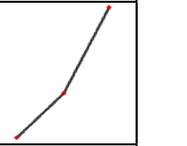
Dans la mesure où l'effectif en fin de seconde décennie, a été calculé à partir de taux de croissance fictif pour chaque ville, les interprétations sur la qualification de la croissance sont très fragiles. Les populations estimées font ressortir que la situation de macrocéphalie de la ville de Ouagadougou est maintenue sur la période des deux décennies. Sa population a presque quadruplé passant de 709 736 habitants en 1996 à 2 828 354 en 2015. La ville de Bobo-Dioulasso reste la 2<sup>e</sup> ville la plus peuplée du pays.

Tableau 5 : Courbes d'évolution de la population de 1996 à 2015

Ville	Ouagadougou	Bobo Dioulasso	Banfora	Dédougou	Dori	Koudougou	Tenkodogo
Pop. en 1996	709 736	309771	49724	33815	21078	72490	31466
Pop. en 2006	1475223	489 967	75917	38862	23768	88184	44491
Pop. projeté 2015	2828354	760100	117772	60288	36872	136802	69020
Courbe d'évolution de la population de 1996 à 2015							
Taux de variation de 1996 à 2006 en %	107,86	58,17	52,68	14,93	12,76	21,65	41,39

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Suite du tableau 5

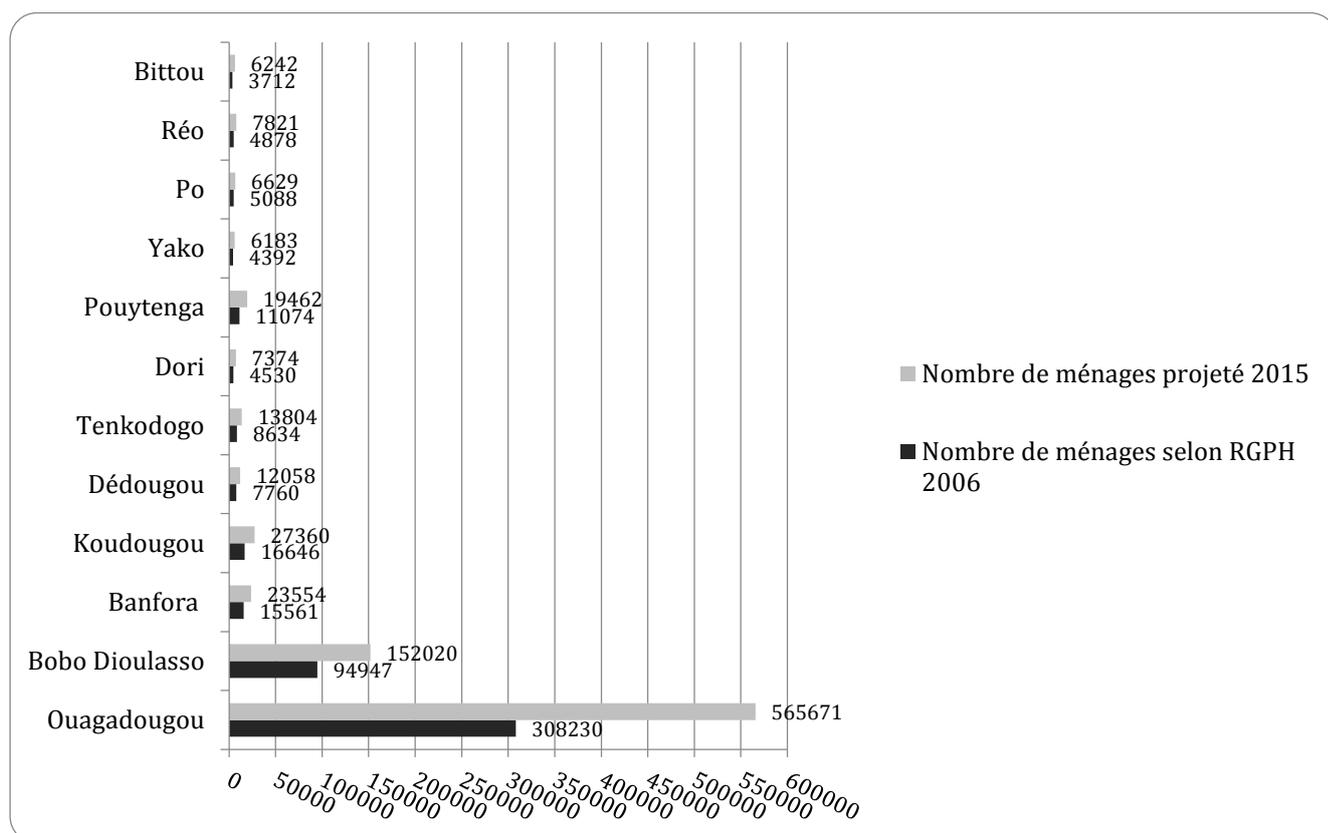
Ville	Bittou	Po	Pouytenga	Réo	Yako
Pop. en 1996	10834	17416	35720	22534	18472
Pop. en 2006	20118	24320	60618	28694	22685
Pop. projeté 2015	31210	33146	97312	39107	30917
Courbe d'évolution de la population de 1996 à 2015					
Taux de variation de 1996 à 2006 en %	85,69	39,64	69,70	27,34	22,81

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

La tendance à la hausse de la population se constate également au niveau du nombre de ménages. N'ayant pas de données sur l'effectif des ménages en 1996, l'évolution a été observée uniquement sur la période 2006 à 2015, comme présentée dans la figure suivante.

Notons cependant que cette évolution est fondée sur deux (02) estimations : taux de croissance démographique par application des taux indiqués plus haut (cf. tableau 4) et ratio de taille des ménages dont la valeur est considérée comme diminuant au fil du temps. Toutes les villes ont connu une hausse du nombre de ménages. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se démarquent nettement. En 2015, parmi les villes moyennes, Dori enregistre des valeurs inférieures à 10 000 ménages, semblables à celles observées pour les petites villes excepté Pouytenga. En effet, bien que Pouytenga fasse partie des petites villes, son nombre de ménages en 2015 s'apparente aux effectifs constatés pour les villes moyennes dont le nombre de ménages est supérieur à 10 000.

Figure 4: Evolution du nombre de ménages de 2006 à 2015



Source: PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

## 2. Evolution du poids démographique des noyaux urbains par rapport à la population urbaine nationale en 1996 et 2006

La population urbaine nationale totale estimée par projection est de 5 899 306 habitants en 2015. La valeur cumulée de la population urbaine dans les 12 localités étudiées représentait 71,67% de la population urbaine nationale totale en 1996 et est montée à 75,2% en 2006. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso concentrent plus de la moitié de la population urbaine nationale avec 54,82% en 1996, 61,76% en 2006 et 60,83% en 2015.

La comparaison entre le poids démographique des noyaux urbains et la population urbaine nationale en 1996 et en 2006, montre que Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou Banfora et Pouytenga ont conservé leur ordre d'importance dans les tableaux de classement ci-dessous. Notons que Tenkodogo et Yako surclassent respectivement Dédougou et Po en 1996 mais la tendance est inversée en 2006.

Tableau 6 : Poids démographique des 12 noyaux urbains par rapport à la population urbaine nationale en 1996, 2006 et 2015

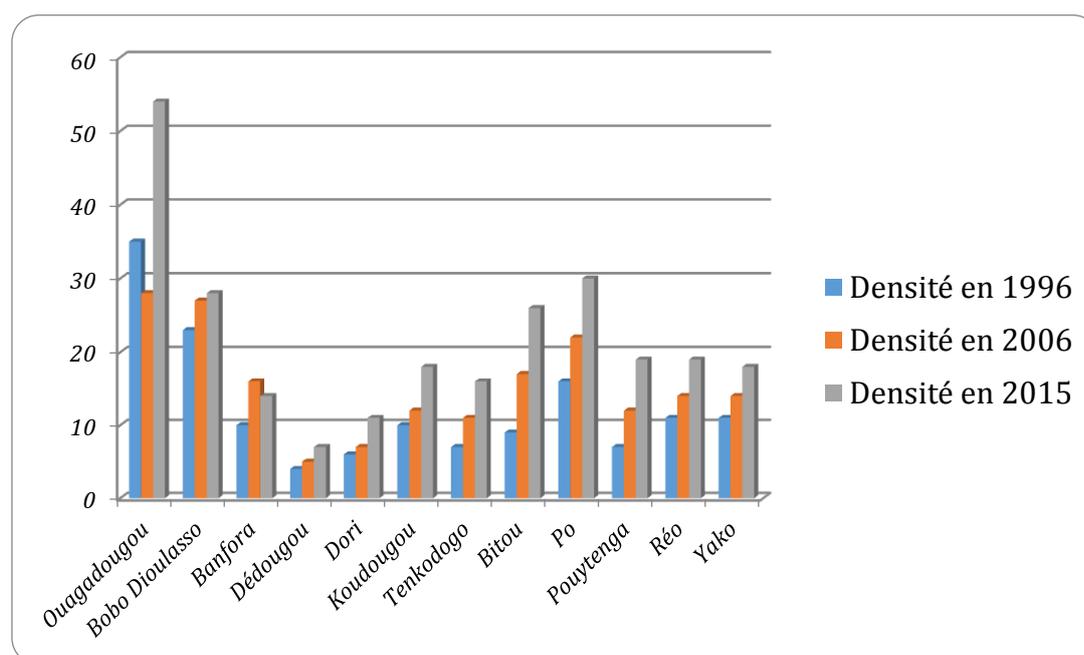
Noyau urbain	Poids démographique en 1996 (%)	Poids démographique en 2006 (%)	Poids démographique en 2015 (%)
Ouagadougou	38,16	46,36	47,94
Bobo Dioulasso	16,66	15,4	12,88
Koudougou	3,90	2,77	2,32
Banfora	2,67	2,39	2,00
Pouytenga	1,92	1,91	1,65
Dédougou	1,82	1,4	1,02
Tenkodogo	1,69	1,22	1,17
Réo	1,21	0,9	0,66
Dori	1,13	0,75	0,79
Yako	0,99	0,76	0,63
Po	0,94	0,71	0,52
Bitou	0,58	0,63	0,53
<b>Total</b>	<b>71,67</b>	<b>75,2</b>	<b>71,89</b>

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

### 3. Evolution de la densité de la population de 1996 à 2015

Le graphique suivant présente la densité de population : effectif de population rapporté au périmètre urbain. Ce périmètre a été délimité en prenant en compte tous les secteurs urbains. En l'absence de données pour les villes de Bitou, Po, Réo et Yako, les périmètres urbains de ces villes ont été délimités en utilisant les données de la base nationale de données topographiques (BNDT) et de l'ensemble des lotissements formant la trame urbaine.

Figure 5: Densité (nombre habitants/hectare) de 1996 à 2015



Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

De manière générale, la densité augmente sur les trois (03) périodes 1996, 2006 et 2015 pour chacune des villes excepté Ouagadougou et Banfora où elle baisse respectivement en 2006 et 2015<sup>6</sup>. Les faibles densités sont observées à Dédougou et varient de 4 à 7 hab/ha, alors que Ouagadougou concentre les fortes densités variant de 28 à 54 hab/ha. La densité moyenne des 12 villes en 2015 est de 22, en deçà de 50 hab/ha. Il se déduit qu'en dépit de l'augmentation de la population urbaine, la densité est faible pour un milieu urbain et que l'occupation du sol reste disparate et lâche, exprimant ce que l'on désigne par l'étalement urbain.

---

<sup>6</sup> Cette baisse s'explique par l'augmentation de la superficie urbaine. La superficie de Ouagadougou a augmenté de 20.000 ha à 52.000 ha entre 1996 et 2006 ; celle de Banfora a cru de 4.800 ha à 8.221 ha entre 2006 et 2015.

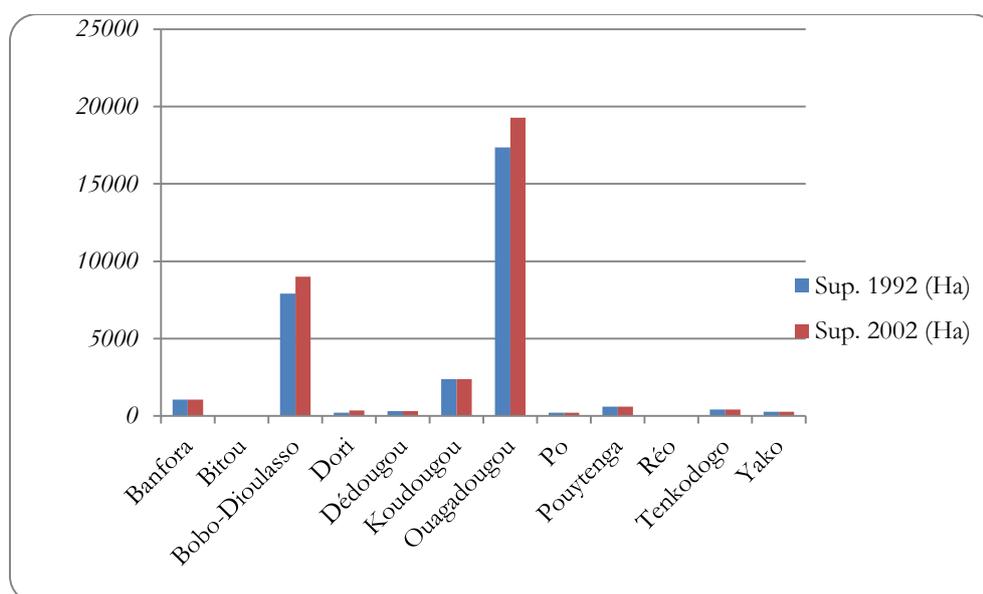
## CHAPITRE 3 : CROISSANCE SPATIALE

Ce chapitre portera sur l'analyse spatiale suivant les périodes de 1992 à 2002, puis de 2002 à 2012 ainsi que l'analyse spatiale comparées des zones loties et non loties des 12 noyaux urbain étudiés.

### 1. La croissance spatiale durant la période 1992 - 2002

Le graphique suivant présente l'évolution de la croissance urbaine entre 1992 et 2002 des douze noyaux urbains étudiés.

Figure 6 : Evolution des taches urbaines des 12 noyaux urbains étudiés entre 1992 et 2002



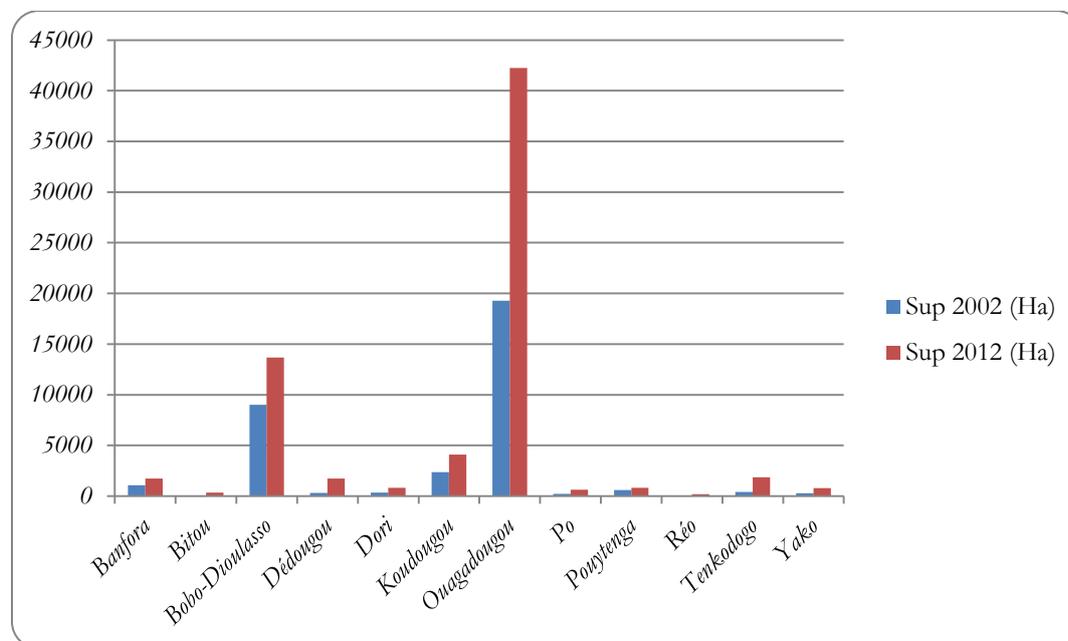
Source : PERSPECTIVE - ACROPOLE, novembre 2016

De manière générale, durant dix ans, les taches urbaines des villes de Banfora, Dédougou, Koudougou, Pô, Pouytenga Tenkodogo et Yako sont restées stationnaires ; tandis que les villes de Bobo-Dioulasso, Dori et Ouagadougou ont connu une croissance spatiale. L'aire urbaine est passée de 79047 904 hectares (ha) à 90069 006 ha pour Bobo-Dioulasso, soit une variation de 13.94%. Pour Dori, elle s'est étalée sur 146 ha de plus pour atteindre 359 ha ; soit une variation de 68%. La superficie du noyau urbain de Ouagadougou est passée de 17 355 ha, à 19 284 ha ; soit une variation de 11%. Durant cette période, les bases de données exploitées n'ont pas décelé de noyau urbain pour les localités de Réo et Bitou. En effet, la résolution spatiale, la plus fine prise en compte dans l'interprétation des images satellitaires dans la constitution de la Base de données d'occupation des terres (BDOT) est de 200 ha. Nous faisons l'hypothèse que s'il y avait en cette période de l'urbanisation à Bitou et Réo, alors, la superficie du noyau urbain était inférieure à 200 ha. Pour identifier, la tache urbaine de ces villes en 1992 et 2002, il faudra utiliser les prises de vue aérienne (PVA) à grandes échelles.

## 2. La croissance spatiale durant la période 2002 - 2012

Le graphique suivant présente l'évolution de la croissance urbaine entre 2002 et 2012 des douze noyaux urbains étudiés.

Figure 7: Evolution des taches urbaines des 12 noyaux urbains étudiés entre 2002 et 2012



Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

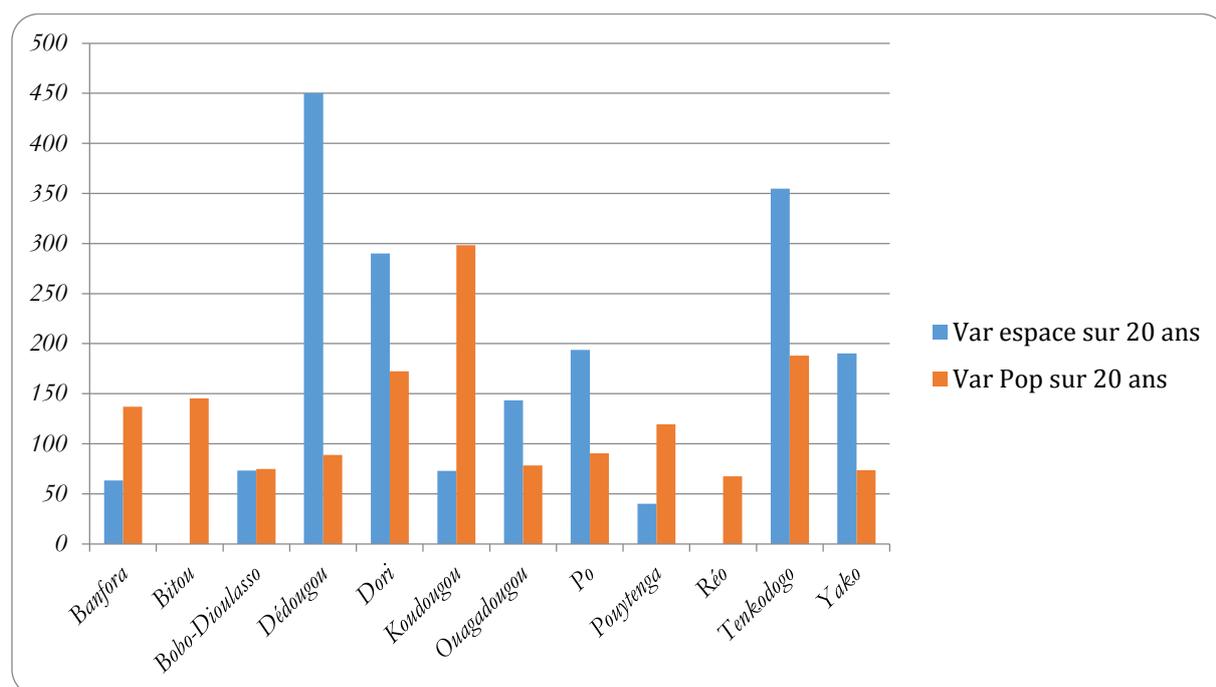
La figure ci-dessus représentant l'évolution spatiale des taches urbaines entre 2002 et 2012 montre une tendance à la hausse sur 10 ans pour chacune des villes. Excepté les villes de Bitou et Réo pour lesquelles le rapport de croissance n'a pu être calculé faute de données de 2002, les autres villes ont un taux de variation allant de 40% (Pouytenga) à 450% (Dédougou). Elles sont catégorisées en 4 niveaux selon leur taux de croissance spatiale :

- Catégorie 1, [40 -100%[ : renferme les villes de Banfora, Bobo-Dioulasso, Koudougou et Pouytenga dont les superficies ont augmenté sans atteindre en 2012 le double de la superficie de 2002;
- Catégorie 2, [100 -150%[ : comprend les villes de Dori et Ouagadougou dont les superficies ont été doublées sur les dix ans. La superficie du noyau urbain de Ouagadougou a augmenté de 19 284 ha à 42 249 ha, soit un taux de variation de 119%. Celle de la ville de Dori passe de 359 Ha pour 832 ha ; soit un taux de variation de 131% ;
- Catégorie 3, [150 -200%[ : s'y retrouvent les villes de Pô et de Yako dont les superficies ont triplé passant respectivement de 211 ha à 619 ha, soit un taux de variation de 193% ; et, de 277 ha à 803 ha, soit un taux de variation de 190% ;
- Catégorie 4, [200 % et plus[ : contient les villes de Dédougou et de Tenkodogo. Leurs superficies ont augmenté de plus de 4.5 fois, avec un taux de variation respectif de 450% et 354%.

### Evolution comparée de la tache urbaine et de sa population sur la période de 20 ans

Le graphique suivant présente l'évolution comparée des croissances urbaine et démographique entre 1992 et 2002 des douze noyaux urbains étudiés.

Figure 8: Evolution comparée de la démographie et des taches urbaines des 12 noyaux urbains étudiés entre 1992 et 2012



Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

La figure ci-dessus présente les variations de la tache urbaine et de la population sur 20 ans.

Nous faisons les hypothèses suivantes :

- la population urbaine dénombrée au cours du recensement général de la population et de l'habitation correspond à celle de la tache urbaine délimitée ici ;
- la population de 2016 reste égale à celle de l'année 2015 estimée par projection;
- partant des bases de données exploitées élaborées sur différentes années (BDOT en 1992, 2002, et BNDT en 2012 ; RGPH en 1996, 2006 et 2016 dont le processus est enclenché), nous rapportons la population de 1996 à la tache urbaine de 1992, celle de 2006 à la tache urbaine de 2002 et la population estimée en 2015 à la tache urbaine de 2012. De fait, nous avons une période de 20 ans entre 1992 et 2012 pour la tache urbaine et également 20 ans entre 1996 et 2016 pour la population.

Sur la période de 20 ans, l'évolution de la population et de la tache urbaine ne suit pas le même rythme. Sur ce graphique deux grandes tendances se dégagent hormis les villes de Bitou et de Réo:

- **1<sup>er</sup> cas** où la population croit davantage que la tache urbaine dans les villes de Banfora, Koudougou et de Pouytenga. Dans cette catégorie, la population a doublé (voire triplé pour Koudougou) alors que la tache urbaine a peu évolué à Banfora, Koudougou et Pouytenga ;
- **2<sup>ème</sup> cas** où c'est la tache urbaine qui est en augmentation par rapport à la population : il s'agit des villes de Dédougou, Dori, Ouagadougou, Pô, Tenkodogo et Yako. A Dédougou, Ouagadougou, Po et Yako, alors que la population n'a pas doublé, la tache urbaine a quasi quintuplé à Dédougou et doublé dans les autres villes.

En revanche à Dori et Tenkodogo, la population a largement été doublée tandis que la tâche urbaine a respectivement été triplée et quadruplée.

**3<sup>ème</sup> cas** où l'évolution est proportionnelle entre la population et la tache urbaine sans atteindre le double dans aucun des cas. Il s'agit de Bobo-Dioulasso.

### 3. Proportion et évolution spatiale des zones non loties

Le tableau suivant présente la proportion des zones non loties comparée aux zones loties de chaque noyau urbain étudié en 2012.

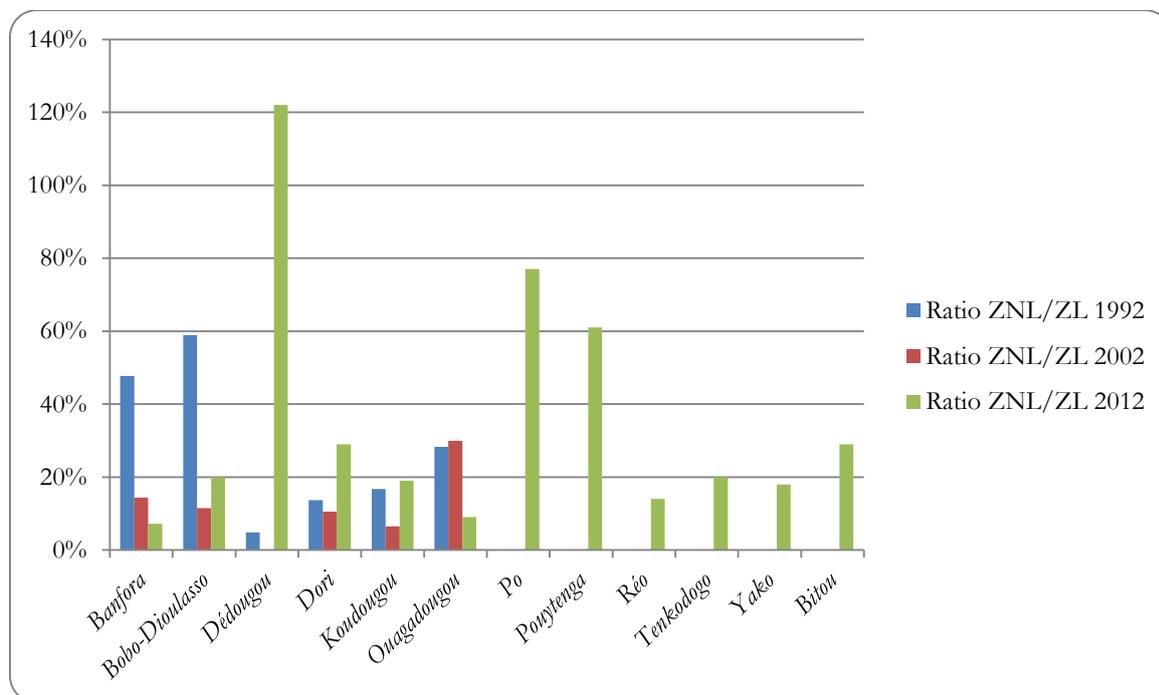
Tableau 7 : Situation du ratio des zones non loties par rapport aux zones loties en 1992, 2002 et 2012

Nom	Ratio ZNL/ZL 1992	Ratio ZNL/ZL 2002	Ratio ZNL/ZL 2012
Bobo-Dioulasso	59%	11%	20%
Ouagadougou	28%	30%	9%
Banfora	48%	14%	7%
Dédougou	5%	-	122%
Dori	14%	11%	29%
Koudougou	17%	6%	19%
Tenkodogo			20%
Bitou			29%
Po			77%
Pouytenga			61%
Réo			14%
Yako			18%

Source : PERSPECTIVE - ACROPOLE, novembre 2016

Seul le noyau urbain de Dédougou (en 2012) a une part de zone non lotie supérieure à la zone lotie. Les grandes villes ont des parts spatiales de zones non loties relativement faibles : 9% pour Ouagadougou et 20% pour Bobo-Dioulasso par rapport à leurs zones loties respectives. Au sein des autres villes moyennes, étudiées la part de zone non lotie varie entre 7 et 20% de leurs zones loties respectives. Parmi les petites villes, Pouytenga et Po se distinguent par leur grande part de zone non lotie qui est respectivement de 61% et 77% par rapport à la zone lotie.

Figure 9: Evolution comparée des zones non loties par rapport aux zones non loties entre 1992 et 2012



Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

Les données sur l'évolution des zones loties et non loties ne sont disponibles que pour les deux (02) villes -métropoles et quatre (04) des cinq (05) villes moyennes étudiées.

L'évolution du ratio de la part des zones non loties comparée à celle des zones loties est très variable d'un noyau étudié à l'autre entre 1992 et 2012. La part des zones non loties a globalement diminué entre 1992 et 2002 à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora ; tandis qu'elle a augmenté durant la même période à Dédougou, Dori et à Koudougou.

## CHAPITRE 4 : LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS URBAINS

Dans ce chapitre, l'offre et la demande en logement urbain sont analysées ainsi que le niveau d'équipements et d'accessibilité des 12 noyaux urbains étudiés.

### 1. Estimation du besoin en logement au sein des 12 noyaux urbains étudiés

Pour estimer le nombre de logements à réaliser afin de loger décentement tous les citoyens des 12 noyaux urbains étudiés, nous avons estimé le nombre de ménages potentiels à loger et le nombre de logements présentement disponibles. Le nombre de logements à construire serait alors la différence entre le nombre de ménages à loger et le nombre de logements disponibles.

Les résultats de ces estimations sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Estimation de la demande et de l'offre en logement.

	Projection 2015	Nombre de ménage 2015 (a)	Nombre total de parcelles (b)	Taux de mise en valeur des parcelles (d)	Nombre de logements disponibles (e)=(b)x(d)	Nombre de logements à fournir aux ménages (f) = (a) - (e)
<b>Ouagadougou</b>	2 828 354	565 671	398 456	50%	199 228	366 443
<b>Bobo-Dioulasso</b>	760 100	152 020	116 673	50%	58 337	93 684
<b>Banfora</b>	117 772	23 554	20 273	30%	6 082	17 473
<b>Koudougou</b>	136 802	27 360	60 187	20%	12 037	15 323
<b>Dédougou</b>	60 288	12 058	7 510	80%	6 008	6 050
<b>Tenkodogo</b>	69 020	13 804	11 587	37%	4 287	9 517
<b>Dori</b>	36 872	7 374	5 109	52%	2 657	4 718
<b>Pouytenga</b>	97 312	19 462	11 835	50%	5 918	13 545
<b>Yako</b>	30 917	6 183	12 045	30%	3 614	2 570
<b>Po</b>	33 146	6 629	8 085	50%	4 043	2 587
<b>Réo</b>	39 107	7 821	2 880	50%	1 440	6 381
<b>Bitou</b>	31 210	6 242	5 400	50%	2 700	3 542

Source : Armature urbaine Nationale (2016), Annuaire statistiques des parcelles produites dans les 13 capitales régionales du Burkina Faso (2013), SDAU (2012). Réalisé par PERSPECTIVE-ACROPOLE, février 2017

Les ménages qui constituent la demande en logement doivent trouver l'offre correspondante au sein des parcelles actuellement vides. Une parcelle pourra alors abriter plusieurs ménages si les promoteurs optent pour une densification verticale (logements en hauteur) et horizontale (villas jumelées).

**Il ressort de cette analyse que les besoins en logement des 12 noyaux urbains peuvent être satisfaits en premier lieu en corrigeant le faible taux de mise en valeur des parcelles existantes. La densification de l'occupation du tissu urbain déjà loti doit être une priorité.**

Les grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso se distinguent par le besoin important de nombre de logements qui doivent être réalisés sur le tissu urbain déjà aménagé et non sur des futures extensions urbaines.

Sur les 12 noyaux urbains étudiés, Koudougou se distingue par une très grande disponibilité de terres urbaines déjà aménagées, suivi de Pouytenga. Dans ces noyaux urbains, des extensions urbaines ne sont pas justifiées à court et moyen termes.

Les autres villes moyennes et petites affichent sans distinction, des niveaux similaires de disponibilités foncières et de besoins en logements urbains, ce qui donne la possibilité de densifier le tissu existant.

## 2. Niveau d'équipement des 12 noyaux urbains étudiés

Pour apprécier le niveau d'équipement qui constitue l'"urbanité" d'une ville, l'étude d'armature urbaine nationale a établi un classement des 87 noyaux urbains étudiés sur la base d'un scorage réalisé à partir de la concentration des hommes, des équipements, des infrastructures et des entreprises sur chaque noyau urbain étudié.

**Selon ce premier classement**, le rang occupé par les 12 noyaux urbains étudiés par ordre décroissant sur les 87 noyaux d'armature urbaine est présenté dans le schéma ci-dessous.

Tableau 9 : Rang des douze noyaux urbains étudiés selon le niveau d'équipements présents dans le noyau urbain obtenu par scorage

N°	COMMUNE	Ville	Score
1 <sup>er</sup>	OUAGADOUGOU	Ouagadougou	4306
2 <sup>e</sup>	BOBO-DIOULASSO	Bobo-Dioulasso	1507
3 <sup>e</sup>	KOUDOUGOU	Koudougou	501
6 <sup>e</sup>	BANFORA	Banfora	311
7 <sup>e</sup>	TENKODOGO	Tenkodogo	302
8 <sup>e</sup>	DORI	Dori	283
10 <sup>e</sup>	DEDOUGOU	Dédougou	271
14 <sup>e</sup>	PO	Po	211
19 <sup>e</sup>	REO	Réo	181
25 <sup>e</sup>	YAKO	Yako	152
26 <sup>e</sup>	POUYTENGA	Pouytenga	149
38 <sup>e</sup>	BITOU	Bitou	121

Source : Armature urbaine nationale (2016), rapport provisoire, Agence PERSPECTIVE

En fonction de la concentration des équipements et services, la classification des 12 noyaux étudiés respecte la hiérarchie administrative : les chefs-lieux de régions occupant les 7 premières places, les chefs-lieux de provinces occupant les 3 places suivantes et les chefs-lieux de départements occupent les 2 dernières places.

Cependant selon le scorage, Pô, chef-lieu de province, reflète un niveau d'équipement comparable à certains chefs-lieux de région, tout comme Pouytenga, chef-lieu de département, dispose d'un niveau d'équipement comparable à certains chefs-lieux de province.

**Une deuxième méthode** de renseignement des noyaux urbains étudiés, a été exploitée. Cette méthode consiste à apprécier le niveau d'aménagement et d'équipement des noyaux en se référant aux standards et ratios nationaux.

Tableau 10 : Renseignement des 12 noyaux étudiés selon les ratios nationaux d'aménagement et d'équipement urbain par habitants

Source : Armature urbaine Nationale (2016), SDAU (2012), Répertoire des villes du Burkina (2013), Audits urbains municipaux (2011), Observations de terrain (2014), DREP 2014,

Commune	Noyau	Etalement urbain			Education				Santé			VRD			Total
		Sup. aménagée en 2014	Ratio Foncier individualisé	Score	TBS du EP	Ratio élèves /classes EP	Ratio élèves scolarisables /classes CEG/lyc	Score	Ratio 1CM ou CMA/hab	Ratio 1 CSPS/hab	Score	Ratio réseau viaire bitumé en ml/100 hab	Ratio réseau des caniveaux en ml/100 hab	Score	
		ha	m <sup>2</sup> /ménage		%	nbr	nbr		hab			ml	ml		
BANFORA	Banfora	1589	820	4	85%	66	120	2	ND	32 306	0	0	9,79	0	6
BITOU	Bitou	359	699	5	58%	64	381	1	25 683	25 683	0			0	6
BOBO-DIOULASSO	Bobo-Dioulasso	8649	691	5	97%	74	115	2	104 252	52 126	0	13,53	32,23	0	7
DEDOUGOU	Dédougou	886	893	4	82%	59	120	3	24 807	49 613	0	25,12	1,21	0	7
DORI	Dori	431	801	4	39%	36	473	1	26 909	26 909	0	12,23	24,68	0	5
KOUDOUGOU	Koudougou	2531	1124	3	104%	58	97	3	56 290	18 763	0	14,44	11,46	0	6
OUAGADOUGOU	Ouagadougou	28077	745	4	ND	ND	116	1	55 415	21 170	0	16,85	19,72	0	5
PO	Po	539	868	4	ND	ND	147	1	31 048	10 349	1			0	6
POUYTENGA	Pouytenga	789	510	5	109%	103	480	1	77 388	38 694	0			0	6
REO	Reo	192	262	4	95%	46	128	2	18 316	36 632	1			0	7
TENKODOGO	Tenkodogo	925	814	4	44%	34	261	1	ND	28 400	0	38,36	12,69	0	5
YAKO	Yako	804	1387	2	100%	65	174	1	28 961	9 654	1			0	3
<b>Norme nationale</b>			<b>600</b>		<b>60%</b>	<b>60</b>	<b>120</b>		<b>20000</b>	<b>10000</b>					

Recensement général des infrastructures socioéconomiques du Burkina Faso de 2002 à 2012 (Février 2014).

Il ressort de cette analyse, le classement suivant des 12 noyaux étudiés

Tableau 11 : Classement par ordre décroissant des 12 noyaux étudiés selon les ratios nationaux d'aménagement et d'équipement urbain par habitants

N°	COMMUNE	Ville	Score
1	BOBO-DIOULASSO	Bobo-Dioulasso	7
2	DEDOUGOU	Dédougou	7
3	REO	Réo	7
4	BANFORA	Banfora	6
5	BITOU	Bitou	6
6	KOUDOUGOU	Koudougou	6
7	POUYTENGA	Pouytenga	6
8	PO	Po	6
9	DORI	Dori	5
10	OUAGADOUGOU	Ouagadougou	5
11	TENKODOGO	Tenkodogo	5
12	YAKO	Yako	3

Source : Armature urbaine nationale (2016), rapport provisoire, Agence PERSPECTIVE

Selon les ratios nationaux d'aménagement et d'équipement urbain, parmi les 12 noyaux urbains étudiés, quatre groupes de noyaux urbains se distinguent selon le niveau d'urbanité qui se rapproche le plus possible des standards nationaux.

Les grandes villes sont dans le groupe 3 pour Ouagadougou et le groupe 1 pour Bobo-Dioulasso.

Les villes moyennes sont réparties dans chacun des 3 premiers groupes : une au groupe 1 (Dédougou), deux au groupe 2 (Banfora, Koudougou) et deux au groupe 3 (Dori et Tenkodogo)

Les petites villes sont réparties dans les groupes 1, 2 et 4 : une au groupe 1 (Réo), trois au groupe 2 (Bitou, Pouytenga, Po) et une au groupe 4 (Yako).

On peut donc conclure que le respect des ratios nationaux d'aménagement et d'équipements ne dépend pas du statut administratif, ni de la taille de la ville. Certaines villes dites « moyennes » et « petites » sont parmi les mieux qualifiées en termes d'urbanité.

**Un troisième temps** a consisté à catégoriser les 12 noyaux urbains étudiés selon l'indice composite d'urbanité proposé par l'étude d'Armature urbaine nationale. Cet indice composite combine les indices de densité, de diversité et de fréquence des équipements urbains :

- la **densité** est exprimée par le rapport entre le nombre d'équipements au sein du noyau (localité la plus peuplée de la commune) et la population donnée par le RGPH 2006, le ratio est le nombre d'équipements pour 10 000 habitants ;
- la **diversité** est exprimée par le rapport entre le nombre d'équipements au sein du noyau et le nombre optimal d'équipements envisagé par les autorités (dont le MUH avec l'avant-projet de grille des équipements), le ratio est exprimé en pourcentage ;
- la **fréquence** est exprimée par le rapport entre le nombre d'équipements au sein du noyau et le nombre total d'équipements de la commune, le ratio est exprimé sous forme décimale.

Pour une interprétation synthétique de la situation relative des noyaux urbains, on exprime pour chacun de ces trois indices la valeur médiane des résultats obtenus.

En regroupant les noyaux urbains dont la densité, la diversité et la fréquence des équipements sont toutes supérieures à la médiane (groupe 1), ceux dont deux valeurs sur trois sont supérieures à la médiane (groupe 2) et ceux dont une seule des trois valeurs est supérieure à la médiane (groupe 3), on note que la plupart des 12 noyaux urbains étudiés fait partie du groupe 2 mais que tous, à l'exception presque marginale de Bitou sont au-dessus de la médiane pour l'indice isolé de fréquence des équipements au sein du noyau urbain de la commune.

Tableau 12 : Classement des noyaux selon l'indice composite d'urbanité

COMMUNE	NOYAU	Densité des éq. du noyau	Diversité des éq. du noyau	Fréquence des éq. du noyau	Catégorisation
		nbre/ 10.000 hab	%	0<x≤1	
BANFORA	Banfora	11,45	44%	0,63	Groupe 2
BITOU	Bitou	15,57	38%	0,49	Groupe 2
BOBO-DIOULASSO	Bobo-Dioulasso	9,64	42%	0,87	Groupe 2
DORI	Dori	35,30	50%	0,56	Groupe 1
DEDOUGOU	Dédougou	20,36	55%	0,61	Groupe 2
KOUDOUGOU	Koudougou	16,17	53%	0,72	Groupe 2
OUAGADOUGOU	Ouagadougou	10,06	35%	1,00	Groupe 2
PO	Po	18,04	44%	0,52	Groupe 1
POUYTENGA	Pouytenga	6,46	40%	0,72	Groupe 2
REO	Réo	17,20	35%	0,57	Groupe 2
TENKODOGO	Tenkodogo	18,49	51%	0,50	Groupe 1
YAKO	Yako	17,26	41%	0,43	Groupe 2
<b>Valeurs médianes</b>		<b>16,37</b>	<b>37%</b>	<b>0,44</b>	

Source : Armature urbaine nationale (2016), rapport provisoire, Agence PERSPECTIVE

NB : la médiane a été obtenue sur la base des 87 noyaux de l'armature urbaine.

Seuls les noyaux urbains de Tenkodogo, Dori et Pô deux villes moyennes et une petite ville, se distinguent par leur appartenance au groupe des noyaux urbains d'indice composite d'urbanité supérieur à la médiane.

### 3. Interconnexion des 12 noyaux urbains étudiés au réseau urbain national

En analysant le rapport du nombre de voies bitumées qui traverse le noyau urbain sur le nombre de voies existantes qui le traversent, les deux grandes villes Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont bien connectées au réseau national tandis que les villes moyennes et petites sont toutes sous-connectées, même quand elles sont traversées par une route nationale.

Tableau 13 : Catégorisation des 12 noyaux urbains étudiés selon leur niveau d'interconnexion au réseau interurbain

<b>Noyau relais :</b> toutes les voies qui desservent le noyau sur des itinéraires nationaux sont bitumées	Bobo-Dioulasso, Ouagadougou
<b>Noyaux sous-connecté :</b> une partie seulement des voies qui relient le noyau urbain est bitumée	Banfora, Bitou, Dori Dédougou, Koudougou, Po, Pouytenga, Tenkodogo, Yako, Réo

Source : Armature urbaine nationale (2016), rapport provisoire, Agence PERSPECTIVE

## CHAPITRE 5 : ECONOMIE URBAINE ET FINANCES LOCALES

Ce chapitre se compose de la caractérisation des économies urbaines et de l'analyse des ressources et dépenses financières des 12 noyaux urbains étudiés.

### 1. Caractérisation des économies urbaines

Les analyses suivantes visent à faire ressortir les bases de production de richesses des villes tout en mettant en exergue les potentialités économiques existantes. A partir d'un certain nombre d'éléments de caractérisation des économies des villes identifiées pour l'étude, les problématiques de développement et de croissance économique seront esquissées, des orientations préliminaires présentées et des axes de développement pourront être ultérieurement proposés.

L'insuffisance de données et d'informations économiques et financières relatives aux villes handicape fortement les analyses. Celles existantes sont désuètes et restent le plus souvent collées à la région et au pays tout entier. Dans la mesure du possible, les données sont rapportées à la ville et le cas échéant, nous faisons recours à des informations générales se rapportant à la province voire à la région ou au pays.

#### 1.1 Caractéristiques et dynamiques économiques des deux métropoles

Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso jouent un rôle important dans la création des richesses nationales. Elles contribuent à elles deux à plus de 40% au PIB national et emploient plus des trois quarts des actifs. Leurs sources de création de richesses proviennent essentiellement des secteurs secondaire et tertiaire. Leur économie en est fortement dépendante et reste ainsi dominée par les activités commerciales, de services et industrielles. Le secteur informel occupe également une place prépondérante dans le tissu économique de ces deux métropoles. Sa contribution à l'économie de ces deux villes est significative.

En 2005, la région du Centre avec Ouagadougou en tête et des Hauts Bassins (Bobo-Dioulasso) ont contribué respectivement pour 29,5% et 15,24% au PIB national (Rapport du SNADDT-Décembre 2016). En 2012, la part de la région du Centre dans le PIB national a été de 30,9% et celle des Hauts Bassins a enregistré une légère baisse par rapport à 2005 12,7%. En fonction des secteurs d'activités économiques, la ville de Ouagadougou tire principalement sa richesse du secteur tertiaire. La part contributive de ce secteur dans l'économie de la ville a été de 57% en 2012 contre 66% en 2005. Le secteur secondaire vient en deuxième position avec 27,8% en 2012 contre 32,1% en 2005. Bien que ces deux secteurs contribuent pour l'essentiel à la création des richesses dans la région du Centre, leurs parts dans le PIB national enregistrent de légères baisses en 2012 par rapport à 2005.

Dans la ville de Bobo-Dioulasso, le secteur primaire avec l'agriculture reste dominant et a contribué à hauteur de 38,9% au PIB régional en 2005. En 2012, la contribution du secteur tertiaire a été la plus forte dans le PIB régional 40,4% contre 36% pour le secteur primaire.

Tableau 14 : Part contributive des régions du Centre et des Hauts Bassins dans le PIB courant national

Région	1997		2005		2012	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Centre	382 120	21	873 586	29,5	-	30,9
Hauts bassins	193 940	14	451 166	15,24	-	12,7

Source : SNADDT, Décembre 2016

Tableau 15 : Poids des secteurs économiques dans le PIB des régions du Centre et des Hauts Bassins en 2005

Région	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	2005	2012	2005	2012	2005	2012
Centre	1,9	1,8	32,1	27,8	66	57
Hauts bassins	38,9	36	22,6	13,5	38,5	40,4

Source : SNADDT, Décembre 2016

### 1.1.1 Caractéristiques économiques de la ville de Ouagadougou

#### *Une économie métropolitaine tirée par les services et l'industrie*

L'analyse du tissu économique de la ville de Ouagadougou révèle l'existence d'une base productive à dominante tertiaire (commerce et services) et secondaire (industries). L'étude du SNADDT, dans la régionalisation du PIB montrait que l'augmentation des taux de croissance du PIB dans la région du Centre entre 2005 et 2012 provenait essentiellement de la contribution du secteur tertiaire et secondaire (29,5% en 2005 contre 30,9% en 1997).

En 2010, le quatrième rapport sur le recensement industriel et commercial (IVème RIC-Rapport d'analyse INSD Juillet 2010) recensait dans la ville de Ouagadougou 21 072 entreprises constituées majoritairement d'entreprises commerciales, de BTP, de banques et d'entreprises industrielles. Elles ont créé 78 854 emplois constitués majoritairement d'emplois temporaires (83,3 %). Il ressort également de ce recensement, que les chiffres d'affaires sont réalisés principalement dans les activités extractives, financières, de construction et immobilières. Les entreprises commerciales et les établissements bancaires et d'assurances ont quant à eux contribué au PIB national à hauteur de 64%.

Selon l'étude du SDAGO, la valeur ajoutée créée par l'ensemble des unités industrielles s'élevait à plus de 300 milliards de FCFA avec plus de 8 000 emplois créés en 2004. La seule ville de Ouagadougou comptait en 2003, 63 entreprises extractives et 320 industries manufacturières ayant contribué à plus de 44,6 % au PIB national. Les branches les plus pourvoyeuses d'emploi ont été le textile (33,57%), l'agroalimentaire (30,9%), le métal et la fabrication métallique (13,09%).

La dynamique de création d'emplois dans les secteurs tertiaire et industriel illustre assez bien le poids de ces secteurs dans l'économie de la capitale mais également leurs performances en termes de réalisation de chiffre d'affaires.

### ***Le poids de l'économie informelle dans la croissance économique de la ville de Ouagadougou***

L'activité économique de type informel est une composante essentielle de l'économie de la ville de Ouagadougou. Elle se caractérise par la diversité des activités et des acteurs. En 2003, il a été dénombré dans la ville de Ouagadougou, 151 100 unités de production informelles. Ces unités de production informelles englobent une multitude d'activités (commerce, transport, artisanat, tourisme et hôtellerie, téléservices, etc.). Dans un contexte de rareté des emplois, le secteur informel reste une alternative pour bon nombre d'actifs dans les villes et dans les zones urbaines.

### ***Dynamisme et potentiel économique de la ville de Ouagadougou***

Au regard des données économiques présentées, le potentiel économique de la ville de Ouagadougou se trouve forcément dans l'industrie et les services (financiers, banques, assurances et télécommunication). L'économie de la ville est tirée par ces deux secteurs d'activités. Ils contribuent à absorber de nombreux actifs, surtout des jeunes et génèrent des revenus importants. Ces dernières années, la ville de Ouagadougou a enregistré un nombre élevé de créations d'entreprises (PME/PMI). Plus de vingt mille entreprises ont été créées en 2010. Ce qui dénote que le secteur est porteur et offre des opportunités de création de richesses. Les diverses zones d'activités (ZAD, ZACA) créées ainsi que les zones industrielles existantes sont de nature à renforcer le potentiel industriel et de services de la ville de Ouagadougou. Si elles favorisent l'accueil et l'implantation des entreprises industrielles et des sociétés de services, les zones d'activités restent encore faiblement occupées. Quant aux zones industrielles, celles-ci sont en crise pour diverses raisons : saturation des terrains, ralentissement de l'activité industrielle, etc.

L'environnement économique et des affaires est également favorable avec l'adoption et la mise en œuvre des politiques de promotion du secteur de l'industrie et des services (adoption de politiques de développement industrielles, rencontres annuelles gouvernement/secteur privé etc.). La présence des services administratifs et financiers ainsi que les infrastructures de transports et de communication renforcent le potentiel économique de la ville et favorisent le développement des activités.

L'artisanat reste également un secteur à fort potentiel qui mobilise une frange importante de la population. Les atouts qu'il présente sont assez importants. En 2004, le secteur occupait 13% des travailleurs du secteur informel et a contribué au produit intérieur brut pour 22%. Dans la commune de Ouagadougou l'artisanat d'art et de type utilitaire est la forme de l'activité la plus répandue. Ce sous-secteur de l'artisanat a enregistré en 2003, un chiffre d'affaire avoisinant les 20 milliards de FCFA (SDAGO, 2010).

Les données du SDAGO illustrent assez bien l'importance du secteur de l'artisanat dans l'économie de la ville car source de création d'emplois et d'importants revenus substantiels.

#### **1.1.2 Caractéristiques économiques de la ville de Bobo-Dioulasso**

Deuxième grand centre urbain du pays, la ville de Bobo-Dioulasso a autrefois joué le rôle de ville économique pionnière du pays aux regards de ses potentialités industrielles et agricoles et de sa

proximité avec des pays limitrophes. Aujourd'hui, la ville se caractérise fortement par sa société de consommation de biens et services. L'étude du SNADDT indiquait qu'en 2005, les secteurs primaire et tertiaire ont contribué le plus à la formation du PIB régional avec 38,9% et 38,5%. Il a été de même en 2012, tandis que la part du secteur secondaire dans le produit intérieur brut régional a fortement régressé passant de 22,6% à 13,5% entre 2005 et 2012.

### ***Une économie fortement dominée par les activités commerciales et de services***

Bobo-Dioulasso avec son poids démographique et son importance économique dans la région des Hauts Bassins tire ses ressources économiques principalement des activités commerciales et de services. La part contributive si grande du commerce dans le PIB local résulte du fait que la ville constitue un carrefour d'échange entre Ouagadougou et les villes frontalières du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Les activités commerciales bénéficient fortement de cette situation mais également de la présence d'équipements et d'infrastructures importants (chemin de fer, marchés spécialisés, port sec).

Les données du SDAU de la ville de Bobo-Dioulasso (2012) indiquaient que le tissu économique de la ville de Bobo-Dioulasso comptait 3 477 entreprises sur un effectif de 23 045 officiellement déclarées selon le registre de commerce de la Chambre de Commerce de l'Industrie du Burkina en 2009. Les entreprises commerciales et de détail représentaient 72,45%. En 2012, les entreprises commerciales ont contribué pour 45% au PIB de la ville de Bobo-Dioulasso.

### ***Un tissu industriel à relancer***

Le secteur industriel vient en troisième position dans les facteurs déterminants de l'économie de la ville. Les activités industrielles sont développées dans le domaine de l'agro-alimentaire, de la transformation des matières premières, du bâtiment et des travaux publics. Ces dernières années, le tissu industriel de la ville a été confronté à des difficultés se traduisant par une diminution des emplois et des entreprises en création. Les emplois industriels sont passés de 3 155 en 2008 à 2 947 en 2010. Le nombre d'entreprises industrielles a également évolué à la baisse passant de 56 à 52 entre 2009 et 2010 (SDAU de Bobo-Dioulasso 2012). Le chiffre d'affaires réalisé contrairement à la tendance d'évolution des emplois et du nombre d'entreprises, enregistre une légère progression passant de 214 à 241 millions de FCFA entre 2008 et 2009. L'essoufflement du secteur industriel trouve ses fondements dans le ralentissement des activités ferroviaires et le renchérissement des coûts des facteurs de production.

Les politiques de relance mises en œuvre ces dernières années sur le plan national et sous régional (UEMOA) et dans la ville de Bobo-Dioulasso ont modifié et influencé positivement la structure du tissu industriel bobolais avec la création de nouvelles unités et surtout le foisonnement des PME/PMI particulièrement dans les domaines de l'agro-alimentaire et des BTP.

Il est également à noter que l'artisanat qui emploie environ 30% des actifs non agricoles et contribue pour 20% au PIB local (SDAU de Bobo 2012), constitue avec le commerce, l'essentiel de l'activité économique et reste donc un secteur à encourager fortement notamment par l'ouverture sur les différents marchés (national et sous régional).

Dans le cadre du développement national des pôles de croissance Bobo-Dioulasso a été érigé en zone économique spéciale avec l'objectif de motiver les investisseurs étrangers comme nationaux.

### ***L'économie d'une métropole qui reste portée par l'agriculture***

Le secteur agricole a eu une contribution quasiment égale à celle du secteur tertiaire dans la région des Hauts-Bassins en 2005 (SNADDT, Décembre 2016). Il a été le second secteur pourvoyeur d'emplois et de richesses. Il a également eu une part contributive importante dans l'économie de la ville. Les données du SDAU de la ville indiquent que dans la commune de Bobo-Dioulasso, plus de la moitié de la population vit des retombées des activités agro-sylvo-pastorales. La province du Houët produit à elle seule plus de 40% de la production céréalière de la région des Hauts Bassins et 7% de la production nationale. Bien que la contribution de ce secteur à l'économie de la ville soit importante, il est à souligner que les activités y relatives sont quasiment menées sur les terres rurales. Dans la ville, des espaces sont consacrés à l'agriculture péri-urbaine.

### ***Dynamisme et potentialités économiques de la ville de Bobo-Dioulasso***

La ville de Bobo-Dioulasso, par son positionnement géographique constitue un carrefour d'échanges commerciaux vu sa proximité avec la Côte d'Ivoire et le Mali. Cette situation lui confère un avantage certain et favorise les échanges commerciaux avec la capitale et en direction de ces pays. La présence des infrastructures commerciales et de transport contribue à l'intensification des échanges commerciaux. De plus, la ville se situe dans la partie la plus productive du pays où les productions agricoles et fruitières sont les plus importantes. Les flux commerciaux enregistrés, portent essentiellement sur les productions agricoles.

L'industrie dans la ville de Bobo-Dioulasso est principalement orientée vers l'agro-alimentaire. Bien que tournant au ralenti (étroitesse du marché local, forte concurrence des produits importés etc.) des potentialités industrielles existent dans le secteur de la métallurgie et la filière coton. Ces secteurs en plus de l'agro-alimentaire pourront contribuer à la relance du tissu industriel de la métropole.

Les entreprises industrielles présentes et celles en implantation tirent aussi profit de la proximité des zones de production agricoles et de la disponibilité des facteurs de production (eau, matières premières). La création du port sec à Bobo-Dioulasso ouvre des perspectives intéressantes pour l'écoulement de la production agricole.

## **1.2 Caractéristiques et dynamique économique des villes moyennes**

La politique de développement des villes moyennes (PDVM) mise en œuvre au cours des années 80 au Burkina Faso, visait à transformer de façon structurelle et durable les bases économiques des villes dont la principale richesse provient de l'agriculture et faciliter l'accès des producteurs aux marchés régionaux qui pour l'essentiel sont constitués des marchés urbains. A cet effet, trois (03) villes sur dix (10) (Koudougou, Ouahigouya et Fada N'Gourma) ont pu bénéficier des actions du PDVM à travers l'appui de la coopération suisse et principalement dans le volet infrastructures marchandes.

Cette politique soulignait également que les villes moyennes n'arrivaient pas à jouer leur rôle de villes motrices capables de propulser le développement urbain vers des niveaux acceptables. Des résultats significatifs ont été enregistrés, en termes d'investissements et d'équipements structurants. Cependant, la contribution des villes moyennes à la croissance et au

développement économique reste encore faible. Ces villes restent toujours des villes à économie encore tournée vers la production agricole, disposant d'un tissu industriel faiblement développé.

Quelles sont véritablement les bases de ces économies et quelles sont les filières porteuses qui sont apparues et qui peuvent booster l'économie de ces villes moyennes ? Les analyses suivantes tentent en dépit de la rareté des données économiques de caractériser ces économies et de mettre en relief la diversité des potentialités économiques.

### **1.2.1 Caractéristiques économiques de la ville de Banfora**

#### ***Une ville qui tire l'essentiel de son économie vers le secteur tertiaire malgré d'énormes potentialités agricoles***

Le rapport du SNADDT indiquait qu'en 2005, malgré ses potentialités agricoles, la région des Cascades avec Banfora comme chef-lieu de région tirait moins de la moitié de son PIB du secteur agricole. La part du primaire dans le PIB régional est passée de 50,2% en 1997 à 41,5% en 2005 ; tandis que la contribution du secteur tertiaire au PIB régional a été de 43,4% en 2005 et le secondaire avec seulement 15,1%.

En 2012, la part du secteur primaire dans le PIB régional a augmenté d'environ 5% alors que celle du secteur secondaire a baissé de 9%. La part du secteur tertiaire a également baissé entre 2005 et 2012. Les évolutions constatées dans la contribution des différents secteurs à la formation du PIB régional, montrent que le poids du secteur primaire reste le plus important dans la création des richesses régionales. Ensuite vient le secteur tertiaire comme deuxième source de création de richesse.

L'essor des activités commerciales est intrinsèquement lié à la position géographique de la ville, carrefour d'échanges et de transactions par lequel transitent des produits en provenance de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, en direction de la Côte d'Ivoire ou en sens inverse.

#### ***Une contribution du secteur industriel encore faible***

Le tissu industriel de la ville de Banfora se caractérise par une prédominance de petites unités de transformation agro-alimentaires. Les grandes industries présentes dans la ville, sont la SN-SOSUCO et la SOFITEX. Ces deux unités industrielles sont reconnues pour leur capacité à générer d'importants revenus et leur potentiel de création d'emplois. En 2011 le rapport sur le portrait socio-économique de la ville (POS de Banfora, 2015) indiquait une contribution du secteur industriel au produit intérieur brut local de 17%.

En 2012, la SOFITEX et la SN-SOSUCO employaient plus de 1000 travailleurs permanents et plus de 30 000 travailleurs saisonniers. Quant aux revenus distribués, ils ont été évalués à plus de onze (11) milliards de FCFA. Au titre des impôts, ce sont plus de soixante millions de FCFA qui ont été payés à travers les activités de ces deux entreprises (SDAU de la ville de Banfora, 2012).

Avec le ralentissement de l'activité industrielle ces dernières années (fermeture de la GMB, méventes du sucre pour la SN-SOSUCO), la contribution du secteur industriel au PIB local et même régional est en recul. Le SNADDT indiquait une diminution considérable (-9% en 2012 par rapport à 2005) du secteur secondaire au PIB régional.

### ***Dynamisme et potentiel économique de la ville de Banfora***

La commune de Banfora dispose de potentialités agricoles importantes mais son économie reste portée par les activités du tertiaire en l'occurrence le commerce. Le secteur industriel bien qu'ayant une part encore faible dans le PIB local, dispose de perspectives intéressantes. La main-d'œuvre existe et il y a des possibilités de création de nouvelles unités industrielles.

## **1.2.2 Caractéristiques économiques de la ville de Dédougou**

### ***Une économie locale essentiellement agricole***

Dans la ville de Dédougou, le secteur primaire avec les activités agricoles en premier lieu est la source principale de création de richesses de la ville. Il a fortement contribué à la création de cette richesse locale, en témoigne sa part contributive au PIB local. Les productions agricoles à elles seules utilisent plus de la moitié des terres productives (51,76%) disponibles et occupent 25,10% de la population active (SDAU, Dédougou, 2012). La déclinaison du PIB régional conforte cette prédominance du secteur primaire dans cette partie du pays qualifiée de grenier du Burkina Faso.

En effet, les données du SNADDT indiquaient que le secteur agricole contribuait à hauteur de 55,5% au PIB de la région de la Boucle du Mouhoun en 2005. En 2012, bien qu'étant en léger recul par rapport à 2005, la part du secteur primaire dans le PIB régional a été importante (51,7%). Dans cette région, les terres agricoles disponibles et aménageables sont importantes, la ressource en eau actuelle et la fertilité des sols contribuent à faire du secteur primaire la principale source de richesse.

Le coton, une des filières économiques porteuses dans la région et principale source de revenus du monde agricole connaît des rendements importants. La présence de l'usine d'égrenage de la SOFITEX quoique présentant actuellement d'énormes difficultés participe ainsi à la promotion de la filière cotonnière. Cependant, quelques réserves doivent être émises pour l'avenir car on sait de mieux en mieux que la culture du coton fragilise durablement les sols.

### ***Une économie de petits commerces et de services***

Après l'agriculture, le tissu économique de la ville de Dédougou s'appuie sur les activités du secteur tertiaire avec le commerce et les services. Le secteur a contribué pour 27,2% au PIB régional en 2005 contre 18,7% en 2007 (SNADDT). Le commerce essentiellement le petit commerce emploie 12,5% de la population (SDAU de Dédougou, 2012). Il porte sur la vente et la distribution de produits manufacturés, de produits agro-pastoraux et des produits de la pêche. Les formes d'exercice de l'activité de commerce sont plus ou moins organisées, mais l'informel reste la forme dominante.

### ***Un tissu industriel embryonnaire***

Le secteur industriel se caractérise essentiellement par la présence de l'usine d'égrenage de la SOFITEX et quelques unités de transformation. En 2012, les données du SDAU de la ville de Dédougou indiquaient que, la SOFITEX employait 900 personnes composées de permanents et de saisonniers.

L'activité des unités industrielles dans la ville reste fortement dépendante de l'agriculture et l'élevage qui utilisent leurs sous-produits. Son poids dans l'économie régionale et de la ville est tout aussi important. En 2005, au niveau régional, le secteur industriel a contribué à hauteur de 17,4% à la formation du PIB. Cette part du tissu industriel dans le PIB régional a augmentée en 2012, passant à 25,7 % (SNADDT, 2016).

### ***Dynamisme et potentiel économique de la ville de Dédougou***

C'est le secteur primaire avec les activités agricoles qui apporte le plus à l'économie de la ville et de la région tout entière. La disponibilité des terres agricoles constitue un potentiel important pour le développement du secteur. Dans la région, des terres restent encore aménageables et permettraient d'accroître les superficies exploitables ainsi que les rendements. Les unités de production et de transformation de la SOFITEX viennent renforcer la contribution du secteur primaire à l'économie de la ville avec comme principale activité le développement de la filière coton dans la zone.

A cela s'ajoutent les secteurs d'opportunités comme l'industrie, les mines et l'artisanat. L'exploitation minière dans la boucle du Mouhoun (mine d'or de Mana) aura des impacts économiques importants, tant pour la région que la ville de Dédougou. Les créations d'emplois, les réalisations d'ouvrages socio-économiques ainsi que le paiement d'impôts et taxes à travers l'activité minière annoncent des retombées économiques et financières importantes pour la ville de Dédougou.

### **1.2.3 Caractéristiques économiques de la ville de Dori**

#### ***Une économie à dominante agricole avec des perspectives de développement du secteur minier***

Le tissu économique de la ville de Dori trouve ses bases dans les activités agro-sylvo-pastorales. Ces activités quoique se pratiquant hors du périmètre urbain influencent fortement la dynamique économique de la ville. Le SDAU de Dori (2012) mentionnait une occupation de plus de 30% de la population active dans les activités agro-pastorales. La région du Sahel avec la ville de Dori en tête est caractérisée comme une zone d'élevage par excellence. Le potentiel en la matière est énorme et le secteur génère d'importants revenus pour les ménages et des recettes pour la ville. En 2005, la contribution du secteur primaire dans l'économie régionale a été de 56,9%. Cette part a enregistré une baisse de plus de 10% en 2012 (SNADDT, 2016). Entre 2005 et 2012, il a été constaté une progression du secteur secondaire dans le PIB régional. Sa part est ainsi passé de 18,8% à 53,1%.

Bien que le secteur primaire soit la source principale de création de richesse de la ville de Dori, son économie s'est renforcée ces dernières années par l'exploitation minière. Dans la province du Seno, plusieurs sites d'or ont été dénombrés notamment dans les localités de Gangaol, Mossiga, Diouga, Bayildiaga, Falangountou et Goroul Kadol. Quelques-unes seulement ont fait l'objet d'exploration (SDAU de Dori, 2012). L'exploitation des sites d'or d'Essakane et des sites d'orpaillage traditionnels a renforcé la dynamique économique de la ville au vu des revenus distribués et du volume des échanges en biens et services.

### **Potentiel économique de la ville de Dori**

L'élevage reste la principale ressource de la ville de Dori et de toute la région du Sahel. Le secteur génère d'importantes recettes par le biais des exportations qui se font majoritairement avec le Niger voisin. L'Etude ECOLOC (année 1997 et suivantes) prévoyait de faire du Sahel une zone de transit du bétail dans le cadre du prolongement du chemin de fer Abidjan-Niger. Les sous-produits de l'élevage (le lait et les cuirs et peaux) font partie intégrante du système d'élevage. Ils offrent des opportunités pour l'installation des unités de production et de transformation.

Le secteur minier en développement, apparaît aussi comme une potentialité pour la région et partant pour la ville. Il s'agit de l'or, du fer et du calcaire. Les exploitations futures de ces mines occasionneront le développement d'activités connexes (hébergement, restauration, services aux sociétés minières et à la commune) et permettront de tirer profit à travers des recettes additionnelles (impôts locaux constitués de la taxe superficielle, taxes hôtelières, patente etc.).

Si l'exploitation minière contribue à la dynamisation de l'économie locale, elle pourrait engendrer en retour des effets induits défavorables comme une augmentation des prix des biens de consommation, donc un renchérissement du coût de la vie.

#### **1.2.4 Caractéristiques économiques de la ville de Koudougou**

##### ***Une économie basée sur l'agriculture et les services***

Les taux d'activités par secteur permettent de souligner les caractéristiques du tissu économique de la ville de Koudougou. En 2009, le poids de l'activité agricole (agriculture et élevage) était important dans la commune avec 54,63% d'actifs (SDAU de Koudougou, 2012). Viennent ensuite les emplois liés au commerce et aux services. Plus de 18% des actifs y sont occupés. L'industrie occupe la troisième position avec 8,77% des actifs. La concentration des emplois dans les secteurs de l'agriculture et du commerce sont typiques d'une commune majoritairement rurale et comptant plusieurs centres urbains animés par des activités commerciales informelles.

La dominance du secteur primaire dans l'économie de la ville est également affirmée par les résultats du SNADDT qui indique qu'en 2012, le secteur a participé à la formation du PIB régional à hauteur de 59,4%. Quant au secteur tertiaire avec le commerce en tête, sa contribution au PIB régional a été de 30% en 2012. Pôle urbain de niveau secondaire, la ville de Koudougou a une forte tradition de commerce par sa position de ville carrefour. Elle dispose d'un tissu commercial relativement dense et étoffé. Deux types de commerce cohabitent : le formel et l'informel.

Dans le secteur tertiaire, le domaine du tourisme et de l'hôtellerie joue aussi un rôle important. L'offre de services touristiques dans la ville de Koudougou, principalement le tourisme d'affaires contribue aussi à renforcer le poids du secteur tertiaire dans l'économie. La ville dispose d'une capacité d'accueil et d'hébergement relativement importante et favorable au développement du tourisme. La ville accueille généralement vers le dernier trimestre de l'année, d'importants événements (séminaires, ateliers, manifestations culturelles) aux

retombées économiques locales importantes. Toutefois l'irrégularité de l'activité touristique limite sa contribution à l'économie de la ville (POS Koudougou, 2015).

### ***Un secteur industriel en déclin, mais avec une part encore déterminante dans l'économie***

Bien que le secteur industriel soit reconnu en déclin, son apport dans l'économie régionale reste encore significatif. Le SNADDT indiquait qu'en 2012, la part du secteur secondaire avec l'industrie textile en tête était de 30% contre 18,7% en 2005. Rappelons que la ville de Koudougou se situait au troisième rang des villes industrielles du pays. Les activités industrielles se sont fortement dégradées faisant passer ainsi en tête les activités agricoles comme déterminants principaux de l'économie de la ville. Si l'activité industrielle à Koudougou était jadis développée, c'est que la ville offrait des avantages aux promoteurs tels que la facilité d'accès aux réseaux d'eau et d'électricité, la présence d'infrastructures de transport et l'abondance d'une main d'œuvre locale.

### ***Dynamisme et potentiel économique de la ville de Koudougou***

Les éléments de caractérisation de l'économie de la ville font ressortir un fort potentiel agricole dans la commune. L'étude du POS (2015) soulignait que Koudougou se situe au cœur d'un bassin agricole caractérisé par la qualité des sols et des rendements élevés dans les productions céréalières et maraîchères. L'élevage de volailles qui représente une source de revenus non négligeable pour les ménages est une tradition solidement ancrée dans la commune et son hinterland (qui, sur ce plan, va jusqu'à Réo). Il en est de même de la filière porcine.

Un des atouts majeurs de la ville est qu'elle se situe au croisement de plusieurs routes nationales faisant d'elle un carrefour important. Elle constitue de ce fait une plate-forme commerciale aux retombées économiques importantes.

La fonction d'accueil et de tourisme constitue aussi un enjeu majeur pour la ville. Elle devrait dans ce cadre, assurer une activité touristique régulière tout au long de l'année afin de favoriser les retombées économiques. L'offre de service dans ce domaine devrait également se diversifier parallèlement au tourisme d'affaires.

## **1.2.5 Caractéristiques économiques de la ville de Tenkodogo**

### ***Une économie locale essentiellement agricole***

En 1997, la part contributive du secteur primaire au PIB régional était de 37,7%. Elle est passée à 45,5% en 2005 pour retomber à 35,8% en 2012 (SNADDT, 2016). La part de l'agriculture et de l'élevage ont été respectivement de 29,7% et de 13% dans la constitution du PIB régional en 2005. Le secteur tertiaire se positionne au second rang avec un apport au PIB en 2005 de 33,9%.

Le rapport du SDAU (2012) indique aussi une prédominance du secteur primaire dans la création de richesse de la ville de Tenkodogo avec l'agriculture et l'élevage comme principales sources de richesses au niveau communal. Selon les résultats de l'étude ECOLOC en 2006, 44% de la valeur ajoutée provenait des cultures vivrières et 28% de l'élevage. Au regard des données ci-dessus, la ville de Tenkodogo tire principalement ses richesses du secteur primaire. Les productions agricoles importantes sont liées aux nombreux aménagements hydro-agricoles dans la province du Boulgou et dans toute la région du Centre-Est. La culture « arachidière »,

une spécialité de la région constitue un symbole marquant et structure la vie sociale et culturelle dans cette partie du pays (Bissa).

### ***Le commerce et les services, deux secteurs qui soutiennent l'économie de la ville***

Le commerce et les services sont des secteurs économiques qui soutiennent fortement l'économie de la ville et même de la région. Ils apparaissent après l'agriculture comme seconde source de richesse pour la ville. Le SNADDT indiquait que la part du secteur tertiaire dans le PIB régional en 2005 et 2012 était de l'ordre de 33%. Les services non marchands et le commerce ont représenté plus de 11% dans cette part du secteur tertiaire. Au niveau communal, le SDAU de la ville de Tenkodogo indique que 15% des actifs de la ville sont dans les activités commerciales et de services. Le commerce et les services apparaissent ainsi après l'agriculture comme seconde source de richesses pour la ville.

Par sa position géographique, la ville de Tenkodogo se positionne aussi comme un carrefour d'échanges commerciaux. Les activités commerciales sont favorisées ainsi par cette proximité avec les frontières du Ghana et du Togo et l'esprit entrepreneurial des populations. Bien que cette situation soit favorable au commerce interurbain et transfrontalier et qui profite à la ville, celle-ci doit également faire face à la concurrence des villes de Pouytenga et des pays frontaliers (Togo, Ghana, Niger), en ce sens qu'une grande partie du transit ne lui profite pas.

### ***Dynamisme et potentiel économique de la ville de Tenkodogo***

Le poids de l'agriculture et de l'élevage dans l'économie de la ville s'explique par le fait que la commune se situe dans une région disposant d'un réseau hydrographique dense mais fragile et pas pérenne. Les activités agricoles et d'élevage sont favorisées du fait de l'abondance des ressources naturelles (terres riches, bas-fonds). Le pôle majeur des aménagements hydro-agricoles demeure le barrage de Bagré. Cette situation offre des possibilités de spécialisation dans les productions arachidières et rizicoles. Les productions agricoles dominées par les céréales trouvent des débouchés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

Dans le secteur de l'hôtellerie, des perspectives économiques intéressantes existent. Le développement du secteur est bien réel et la position frontalière avec les deux pays voisins est un atout pour le secteur hôtelier, étant donné que les échanges commerciaux engendrent d'importants flux de personnes. Les hôtels Djamou, Laafi et Thieba sont les plus grands de la ville et la réalisation de nouvelles infrastructures hôtelières va certainement améliorer l'offre de service et partant générer des recettes importantes au profit de la collectivité.

Tableau 16 : Poids des secteurs économiques dans le PIB en 2005 et 2012 des régions de la Boucle du Mouhoun des Cascades du Sahel, du Centre Est et du Centre Ouest

Région	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	2005	2012	2005	2012	2005	2012
Boucle du Mouhoun	55,5	51,7	17,4	25,7	27,0	18,7
Cascades	41,5	48,3	15,1	6,1	43,4	35,9
Centre Est	45,5	35,8	20,6	21,8	33,9	33,4
Centre Ouest	52,0	59,4	18,7	30,0	29,3	31,0
Sahel	56,9	34,8	18,8	53,1	24,3	10,8

Source : SNADDT – Décembre 2016

### 1.3 Caractéristiques et dynamique économique des petites villes

Toute la difficulté dans la caractérisation des économies de ces villes se traduit par la quasi absence de données économiques. Cependant, les politiques économiques mises en œuvre par le gouvernement en leur faveur visaient à renforcer leur dynamisme économique par le biais des investissements publics. Il s'agissait de doter ces centres urbains secondaires d'équipements et d'infrastructures marchandes conséquents capables de structurer le secteur agricole et de pousser le développement urbain à des niveaux acceptables.

Ces petites villes qui assurent des fonctions administratives pour celles qui sont chefs-lieux de provinces structurent cependant leurs économies autour des activités agricoles. Le petit commerce et de détail occupent secondairement les populations issues de ces villes.

#### 1.3.1 Caractéristiques économiques de la ville de Bitou

##### *Une économie fondée sur l'existence d'un poste douanier et des échanges commerciaux*

La singularité de cette ville vient du fait qu'elle ait fondé son économie sur le poste principal de douane implanté à la frontière Burkina – Togo. La présence du poste de douane a engendré l'implantation des services et entreprises œuvrant dans le domaine des finances, du transit et consignation et la réalisation d'infrastructures connexes comme les hôtels, restaurants, etc. L'activité douanière bien que se déroulant dans le cadre purement administratif génère d'importantes recettes au profit du budget de l'Etat et des recettes communales pour la collectivité (taxes de stationnement des véhicules pour les formalités douanières). Ce poste douanier outre les recettes qu'il génère, offre des opportunités de développement de toute sorte d'activités génératrices de revenus. Le marché de Bitou était le symbole même de la dynamique économique de la ville.

Actuellement, dans le cadre de la mise en œuvre des accords de l'UEMOA, Bitou poste frontalier a été démantelé au profit du centre urbain de Cinkansé. Toute l'économie de la ville est alors à repenser. La proximité géographique de la mine de Youga serait à prendre en considération.

#### 1.3.2 Caractéristiques économiques de la ville de Po

##### *Une économie à dominante agricole, mais des échanges commerciaux importants*

L'économie de la ville de Po reste fortement dominée par les activités du secteur primaire en l'occurrence l'agriculture et l'élevage. L'agriculture reste l'activité économique de base. Elle est présente même dans le milieu urbain de la ville où des champs de culture sont fortement localisés. L'élevage est également important compte tenu de la position géographique de la ville et l'abondance de pâturages dans la commune de Po et dans la région. Les activités agricoles demeurent fondamentalement les éléments structurant de la dynamique économique de la ville. L'écoulement de la production et l'approvisionnement des producteurs se font sur le seul marché de Po.

##### *Une ville carrefour*

Les activités commerciales contribuent aussi à l'économie de la ville. Par sa situation géographique (traversée par un axe routier important reliant Ouagadougou au Ghana), les

activités commerciales sont densifiées et tournées essentiellement vers le transport des marchandises. Elles ont connu un essor important lors des crises ivoiriennes (2002 – 2007 et 2010 – 2011). Il est à noter que malgré la proximité du Ghana, Po s'est tournée vers le pays intérieur pour les activités essentielles.

### **1.3.3 Caractéristiques économique de la ville de Pouytenga**

#### ***Ville carrefour d'échanges mais une économie encore basée sur l'agriculture***

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités de la population. Le commerce est très développé dans la ville et occupe presque la quasi-totalité de la population active. La ville de Pouytenga abrite un des plus grands marchés de bétail du Burkina Faso. Ce qui constitue un pôle d'échanges important pour l'exportation du bétail qui se fait vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria.

### **1.3.4 Caractéristiques économiques de la ville de Réo**

#### ***Une économie basée sur l'agriculture et un secteur minier en gestation***

La commune de Réo, comme la Province du Sanguié, se situe dans la zone soudano-sahélienne caractérisée par une économie basée sur l'agriculture et l'élevage. En plus des productions céréalières, la commune de Réo excelle dans la production avicole exportée quotidiennement jusqu'à Ouagadougou et prospère dans la production maraîchère avec pour principaux débouchés les marchés de Réo et de Koudougou. Cette production reste cependant confrontée aux problèmes de conservation et d'écoulement.

Il est à signaler l'existence des mines de Zinc et de nickel de Perkoa dans la partie Ouest de la commune. Leur exploitation ouvrira certainement des perspectives économiques porteuses et contribuerait à l'économie locale à travers la création d'emplois et de recettes au profit la collectivité.

### **1.3.5 Caractéristiques économiques de la ville de Yako**

#### ***Ville carrefour avec une économie supportée par le transport et le commerce***

L'économie de la ville de Yako se concentre autour de la gare routière. Située à mi-chemin entre Ouagadougou et Ouahigouya, les arrêts de bus et le stationnement des véhicules de transport apportent des recettes à la collectivité. Le marché de Yako est le deuxième centre d'activités. Autour du marché et en bordure de la route nationale, il est pourvu de nombreuses boutiques et échoppes, de bars et maquis renforçant ainsi la dynamique commerciale de la ville.

L'apparition des mines d'or dans la commune de Yako offre des perspectives économiques intéressantes à la ville. De nombreux jeunes actifs sont tournés actuellement vers l'exploitation de ces sites miniers. Bien que les risques sanitaires et sécuritaires soient omniprésents, les rémunérations distribuées sont intéressantes et entraînent un exode massif des jeunes actifs vers les sites miniers et la fermeture de nombreux petits commerces. Cette nouvelle filière en développement risque de fragiliser la dynamique commerciale de la ville.

## 2. Les ressources et dépenses financières des villes (communes)

L'analyse des ressources et des dépenses financières des villes repose sur l'examen des comptes administratifs communaux de quatre années consécutives (2007-2010). Les données concernées portent sur les recettes et dépenses réelles de fonctionnement. L'analyse proprement dite permet d'identifier d'une part, les différents types de recettes des communes et leur provenance et d'autre part la nature des dépenses y afférents. Il s'agira aussi de présenter l'évolution en grandes masses du budget des communes (recettes et dépenses) et les principaux ratios de mesure des performances financières des communes (niveau de service rendu et taux d'autofinancement de l'investissement). Des comparaisons éventuelles si possibles se feront entre communes.

Le ratio « niveau de service rendu » permet une appréciation de l'effort fourni par la collectivité pour faciliter l'accès de sa population aux équipements publics, aux services marchands et aux autres infrastructures. Le ratio "taux d'autofinancement de l'investissement" détermine les marges de manœuvre de la commune dans le financement de ses investissements à partir de l'épargne qu'elle aura dégagée. Il est mesuré par le rapport entre l'épargne brute (recettes – dépenses totales de fonctionnement) et les dépenses totales d'investissement.

### 2.1 Les ressources et dépenses financières des grandes villes

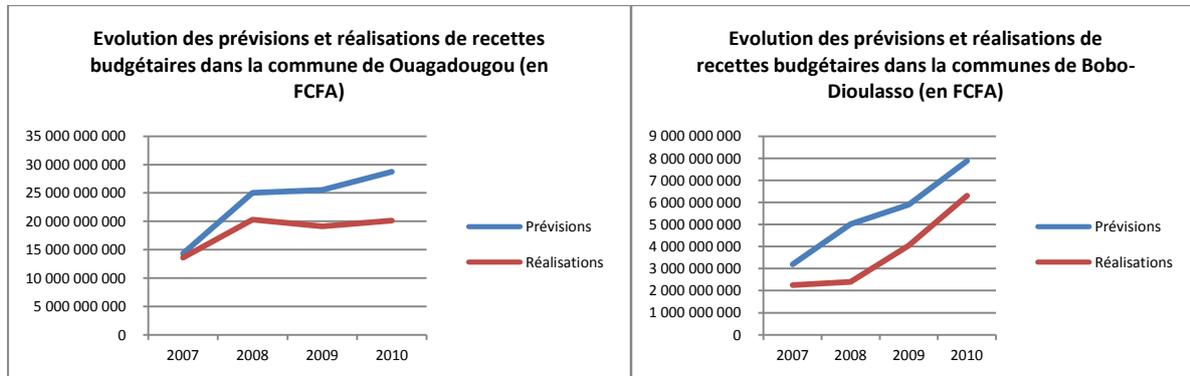
#### 2.1.1 Les ressources financières

##### *Evolution des recettes budgétaires*

Sur la période 2007-2010, les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont disposé de ressources budgétaires en augmentation. Les prévisions budgétaires (en recettes) sont passées de 14,3 milliards de FCFA à 28,7 milliards dans la commune de Ouagadougou et de 3,1 milliards de FCFA à 7,8 milliards de FCFA dans celle de Bobo-Dioulasso. Les recettes budgétaires des deux communes ont augmenté en moyenne de 19,2% et de 25,9 % sur la période considérée.

Quant aux réalisations budgétaires, la commune de Ouagadougou a réalisé sur la période 2007-2010, plus de 70% des recettes prévisionnelles. Dans la commune de Bobo-Dioulasso, les taux de réalisation des recettes oscillent en 50 et 80%. En 2008, moins de la moitié des recettes prévues (48%) ont été réalisées dans la commune sur une prévision de recettes budgétaires d'environ 3 milliards de FCFA. L'écart de réalisation budgétaire à cette date et dans la commune de Bobo-Dioulasso reste cependant important. Plus de 2,6 milliards de FCFA n'ont pu être mobilisés (cf. tab 1, annexe 1).

Figure 10: Evolution des recettes budgétaires des communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

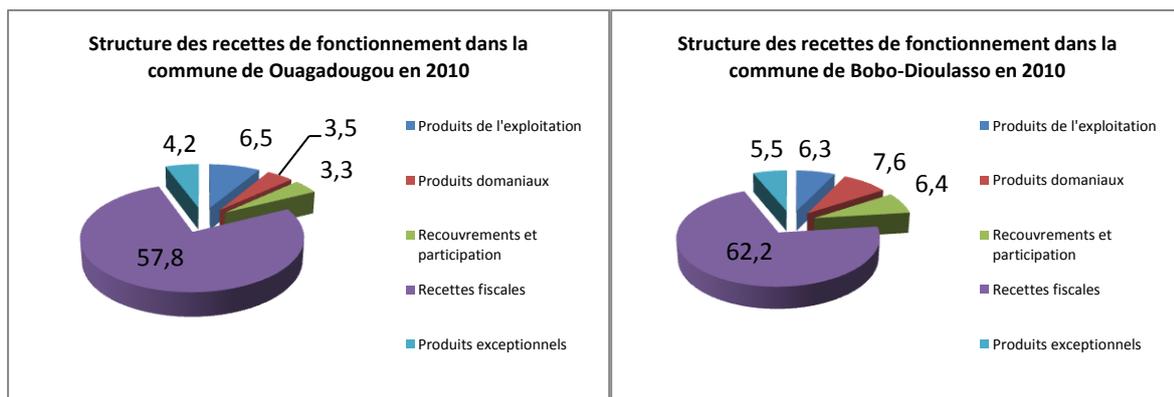


Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### Structure des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement des deux communes sont constituées essentiellement de recettes fiscales et de recettes issues des produits de l'exploitation et du domaine. Les recettes fiscales représentent plus de la moitié des recettes totales de fonctionnement. En 2010, 58% des recettes de fonctionnement dans la commune de Ouagadougou provenaient des recettes fiscales. Celles-ci représentaient plus de 60% des recettes de fonctionnement dans la commune de Bobo-Dioulasso. Deuxième source de recettes de fonctionnement pour les deux villes, les produits de l'exploitation et du domaine cumulés ont représenté 10% des recettes de fonctionnement de la ville de Ouagadougou et 14% des recettes totales de fonctionnement de la ville de Bobo-Dioulasso (cf. tab 2, annexe 1).

Figure 11: Structure des recettes de fonctionnement des communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso



Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

Le poids des principales ressources de fonctionnement a évolué durant la période 2007-2010 de la manière suivante :

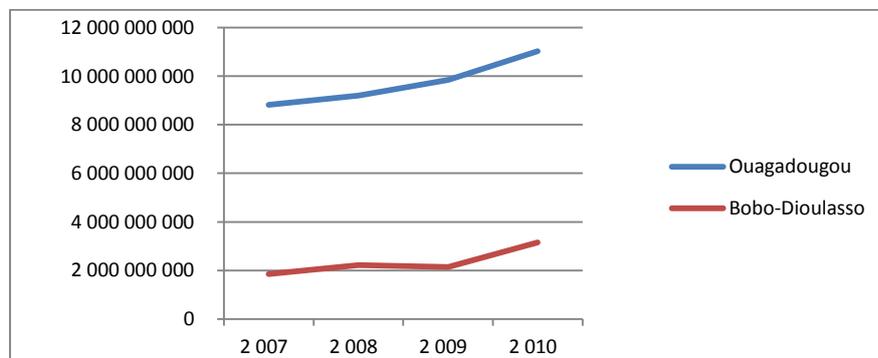
- les impôts et taxes qui constituent la première source de recette pour les deux villes ont connu une progression moyenne par an de 1,7% dans la commune de Ouagadougou et de 10% dans celle de Bobo-Dioulasso ;
- les produits de l'exploitation et du domaine, deuxième source de recettes dans les deux communes ont évolué en moyenne de 8,7% à Ouagadougou et de 3,9% à Bobo-Dioulasso ;
- les produits exceptionnels constitués de subventions et des autres produits exceptionnels ont connu une évolution dynamique (10% en moyenne pour la ville de Ouagadougou et 8,7% pour la ville de Bobo-Dioulasso).

## 2.1.2 Les dépenses

### *Evolution des dépenses de fonctionnement*

Sur la période 2007-2010, les dépenses de fonctionnement des communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont évolué à la hausse. A Ouagadougou, elles ont progressé en moyenne de 44,9% par an tandis que dans la commune de Bobo-Dioulasso, les dépenses de fonctionnement sont passées de 1,8 à 3,1 millions de FCFA, soit une hausse moyenne de 50,7% par an. (cf. tab 3, annexe 1).

Figure 12 : Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

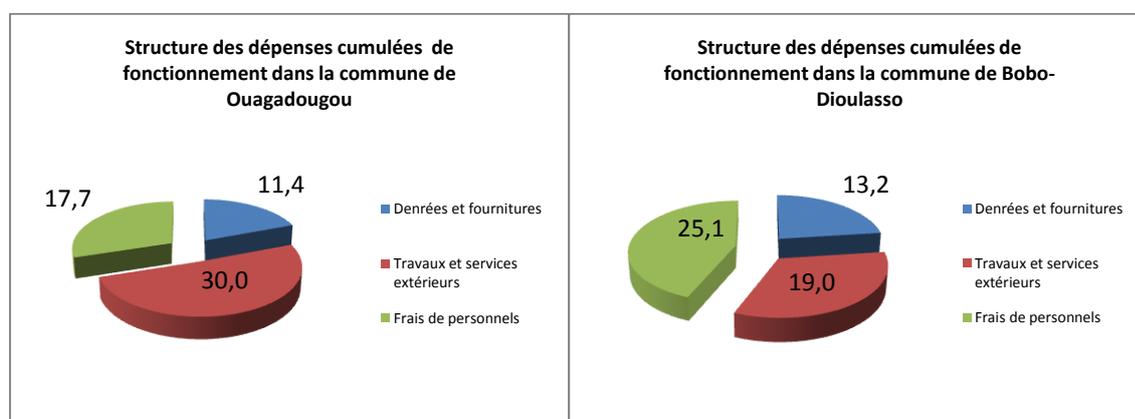


Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### *Structure des dépenses de fonctionnement*

Les graphiques ci-dessous indiquent la répartition des dépenses réelles de fonctionnement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. On note une prédominance des dépenses liées aux travaux et services extérieurs et des charges de personnel. En 2007, les dépenses relatives aux travaux et services extérieurs ont représenté près de 30% du total des dépenses de fonctionnement dans la commune de Ouagadougou et 19% dans celle de Bobo-Dioulasso. Les charges de personnel, deuxième poste de dépenses dans les deux communes ont représenté 26,6% des dépenses totales de fonctionnement dans la ville de Bobo-Dioulasso.

Figure 13 : Structures des dépenses de fonctionnement des communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

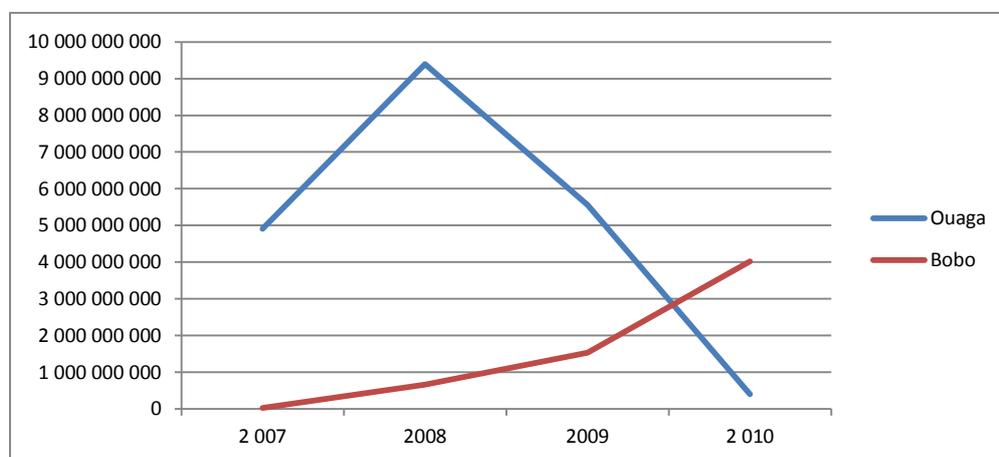


Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### Evolution des dépenses d'investissement

Dans les deux communes, les dépenses réelles d'investissement ont évolué de manière différenciée. Quand elles évoluent en dents de scie avec une tendance à la baisse dans la commune de Ouagadougou, elles progressent fortement dans la commune de Bobo-Dioulasso. D'un montant d'environ 5 milliards de FCFA en 2007 à Ouagadougou, les dépenses réelles d'investissement sont passées à 396,7 millions de FCFA en 2010, soit une baisse de l'ordre de 46,6%. Dans la commune de Bobo-Dioulasso, les dépenses d'investissements sont passées de 23,7 millions de FCFA à 4,02 milliards de FCFA en 2010, soit une hausse moyenne de 263,6% (cf. tab 4, annexe 1). La forte augmentation des dépenses d'investissements est due principalement à une forte augmentation des dépenses au titre des immobilisations qui sont passée de 0 FCFA en 2007 à 3,7 milliards de FCFA en 2010. Sur la période, et selon la nature des dépenses d'investissement, celles liées aux immobilisations corporelles ont été les plus importantes. Ce sont elles qui ont élevé le niveau des dépenses d'investissement.

Figure 14: Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (en FCFA)



Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

Si les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso consacrent une partie de leur budget aux dépenses d'investissement, celles-ci n'ont dépassé les 30% qu'en 2007 et 2008 dans la commune de Ouagadougou et en 2010 à Bobo-Dioulasso. Selon la réglementation (CGCT), au moins 30% du budget des collectivités doit être affecté aux dépenses d'investissement. Si cette disposition est observée pour quelques budgets dans les deux communes, on constate globalement que sur la période, les dépenses totales cumulées d'investissement restent en deçà des 30% requis. Elles n'ont représenté en moyenne que 21,6% à Ouagadougou et 28% à Bobo-Dioulasso.

### ***Niveau de service rendu par les communes***

Le service rendu par les communes à la population est mesuré ici par le rapport entre les dépenses totales de fonctionnement réalisées et le nombre d'habitants. Il permet d'apprécier les efforts fournis par les communes au titre du fonctionnement de la collectivité. Ainsi, sur la période 2007-2010, les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont dépensé respectivement en moyenne 6 589 et 4 227 FCFA par habitant par an.

Tableau 17 : Evolution du niveau de service rendu dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso en FCFA

Communes	2 007	2 008	2 009	2 010	Moyenne
<b>Ouagadougou</b>	5 975	6 237	6 672	7 473	6589
<b>Bobo-Dioulasso</b>	3 346	4 007	3 871	5 685	4227

Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

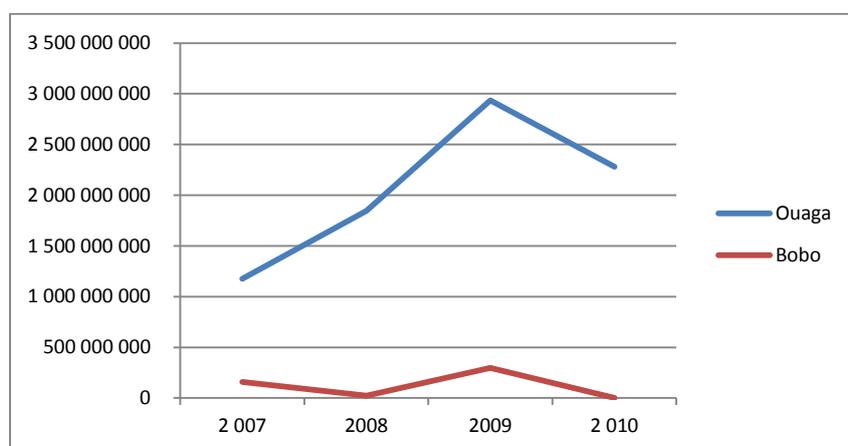
### **2.1.3 Capacité d'autonomie financière et taux d'autofinancement de l'investissement dans les communes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso**

#### ***La capacité d'autonomie financière***

La capacité autonome de financement ou épargne brute qui mesure la variation positive entre recettes et dépenses de fonctionnement permet d'apprécier les marges de manœuvre dont disposent les communes dans le financement de leur investissement.

Sur la période 2007-2010, les soldes budgétaires dégagés par les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont positifs mais d'importance variable (cf. tab 6, annexe 1). Dans la commune de Ouagadougou, la capacité d'autonomie financière ou épargne brute est passée de 1,1 à 2,2 milliard de FCFA entre 2007 et 2010. Elles ont progressé en moyenne de 19% et évoluent en dents de scie. La capacité d'autonomie financière de la commune de Bobo-Dioulasso a enregistré aussi de fortes variations. Elle est passée de 24,3 à 298 millions de FCFA. En 2010, la commune n'a pas pu réaliser de marge bénéficiaire (recettes et dépenses s'équivalent).

Figure 15: Evolution de la capacité d'autofinancement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso



Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### **Le taux d'autofinancement de l'investissement**

Les capacités autonomes de financement des communes de Ouagadougou et particulièrement de Bobo-Dioulasso étant irrégulières, il a été déterminé un taux moyen d'autofinancement de l'investissement. Ce taux a été calculé pour chaque commune en faisant le rapport entre le niveau moyen de l'épargne (CAF) réalisée et les dépenses moyennes d'investissement de la période 2007-2010.

Dans la commune de Ouagadougou le taux moyen d'autofinancement sur la période a été de 41% tandis que dans la commune de Bobo-Dioulasso il a été de 5%. Ouagadougou dispose de beaucoup plus de marge de manœuvre dans le financement de ses investissements que Bobo-Dioulasso.

Tableau 18 : Evolution des taux d'autofinancement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Communes	2007	2008	2009	2010	Taux moyen
Ouagadougou	24	20	53	575	<b>41</b>
Bobo-Dioulasso	9	1	14	0	<b>5</b>

Source : Comptes administratifs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

## **2.2 Les ressources et des dépenses financières dans les villes moyennes**

### **2.2.1 Les ressources financières**

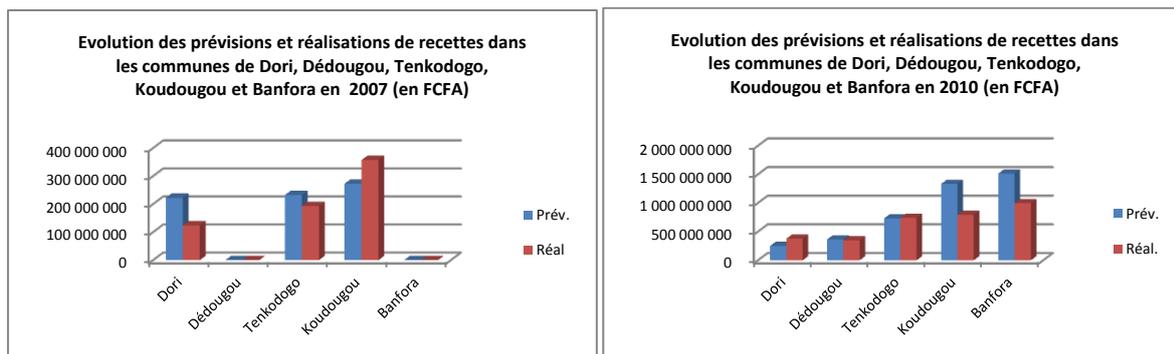
#### **Evolution des recettes budgétaires**

Globalement, les programmations budgétaires dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou, et Tenkodogo ont évolué positivement à la hausse sur la période 2007-2010. En termes de volume, les communes de Banfora et de Koudougou ont disposé de budgets relativement plus importants que celles de Dori, Dédougou et Tenkodogo. Les prévisions budgétaires moyennes de recettes dans ces trois communes oscillaient entre 250 et 350

millions de FCFA, tandis qu'elles ont été trois fois plus importantes dans les communes de Banfora et Koudougou.

Les programmations budgétaires dans l'ensemble des cinq communes sont irrégulières avec des évolutions différenciées. Les taux de réalisation des recettes budgétaires sont positifs et dépassent les 50% sauf dans la commune de Koudougou où en 2009 ou il a été de 45%. Des écarts importants dans les réalisations budgétaires sont observés principalement dans les communes de Tenkodogo, Koudougou et Banfora (cf. tab 1.1, annexe 1).

Figure 16 : Evolutions comparées des recettes dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo en 2007 et 2010



Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo, Réalisé par PERSPECTIVE - ACROPOLE

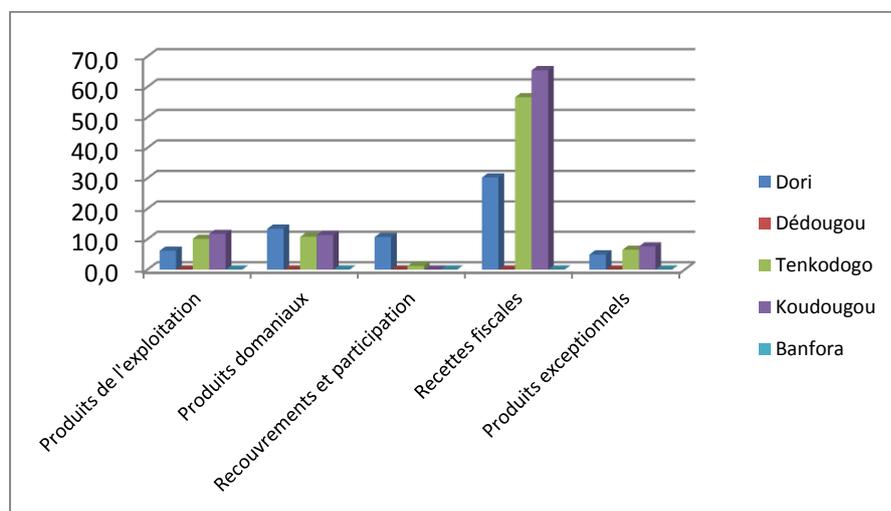
### Structure des recettes de fonctionnement

Dans les cinq communes de cette catégorie, les recettes fiscales constituent la première source de ressources de fonctionnement. Elles sont d'importance variable d'une commune à l'autre. Si à Banfora, les recettes fiscales représentent plus de 30% en moyenne des recettes totales, dans la commune de Dori, elles représentent à peine 27% en moyenne des recettes. Les recettes de fonctionnement constituées en grande partie par les recettes fiscales sont observées dans les communes de Koudougou, Tenkodogo et Dédougou. La part moyenne des recettes fiscales dans les recettes totales de fonctionnement dans ces trois communes a été respectivement de 54,6%, 38,7% et de 36,7% (cf. tab 1.2, annexe 1).

Bien qu'étant la principale source de recette de fonctionnement de ces cinq communes, les recettes fiscales connaissent des évolutions contractées d'une commune à l'autre. A Dori et Banfora, elles évoluent positivement et à la hausse tandis que dans les autres communes, elles suivent des évolutions en dents de scie avec des tendances à la baisse. Banfora qui abrite d'importantes industries, affiche des niveaux élevés de mobilisation de recettes fiscales. Le montant des recettes fiscales est ainsi passé de 34,5 à 7,6 millions de FCFA entre 2008 et 2010, soit une hausse moyenne de 30% par an.

Les produits domaniaux et de l'exploitation constituent la deuxième source de recettes de fonctionnement des communes. Ils représentent en moyenne 13 % des recettes totales de fonctionnement à Dori et évoluent positivement à la hausse entre 2007 et 2009. Dans la commune de Dédougou, les produits de l'exploitation ont représenté en moyenne 11% des recettes totales de fonctionnement (cf. tab 1.2, annexe 1).

Figure 17 : Structures des recettes de fonctionnement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo en 2007 (en %)



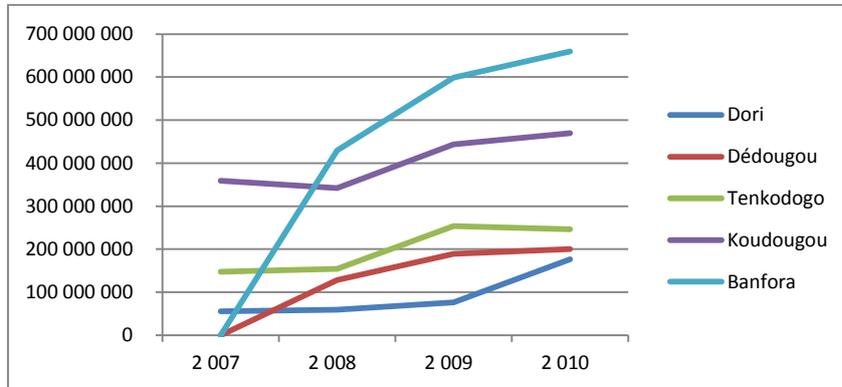
Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo, Réalisé par PERSPECTIVE – ACROPOLE

## 2.2.2 Les dépenses

### *Evolution des dépenses de fonctionnement*

De l'ensemble de ces cinq (05) communes, en 2010, les dépenses totales de fonctionnement étaient les plus importantes dans la commune de Banfora avec une dépense moyenne réalisée s'élevant à plus de 500 millions de FCFA. Koudougou, bien qu'étant la troisième ville du pays vient en seconde position avec des dépenses moyennes de fonctionnement d'environ 400 millions de FCFA par an (cf. tab 1.3, annexe 1). Dans la commune de Dori, les dépenses totales de fonctionnement sont passées de 2007 à 2010 de 55,1 millions de FCFA à 176,4 millions de FCFA soit une progression moyenne de 33,8% par an. Cependant, l'évolution de ces dépenses d'une année à l'autre fut irrégulière et relativement faible sauf en 2010 où, elles ont progressé de façon très significative par rapport à 2009 (131,4% entre 2009 et 2010). L'augmentation de ces dépenses dans la commune de Dori est liée à la forte hausse de dépenses de type « denrées et fournitures consommées » qui sont passées de 8,5 à 80,7 millions de FCFA sur la même période. A cela s'ajoute aussi une augmentation importante des dépenses de type « frais de gestion générale et de transport » qui sont passées de 9,8 à 22,9 millions de FCFA. Dans la commune de Tenkodogo, les dépenses totales réalisées évoluent positivement et à la hausse. Elles sont passées de 147,6 millions de FCFA en 2007 à 245,8 millions de FCFA en 2010, soit une progression moyenne de 13,6% par an.

Figure 18 : Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo de 2007 à 2010



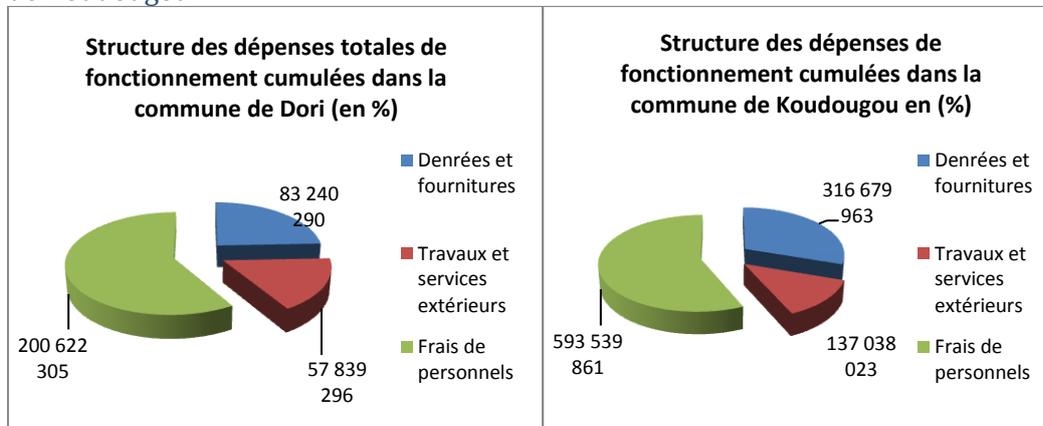
Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo, Réalisé par PERSPECTIVE - ACROPOLE

De ce graphique, on peut constater que la progression moyenne des dépenses de fonctionnement sur la période 2007-2010 a été la plus forte (33,8%) dans la commune de Dori. Banfora vient en seconde position avec une progression de dépense de 15,3%. Les communes de Dédougou et de Tenkodogo présentent quant à elles, des taux d'évolution moyen de dépenses quasi identiques (13,7 et 13,6%). Enfin, les dépenses de fonctionnement progressent à un rythme soutenu (6% en moyenne par an) dans la commune de Koudougou.

### Structure des dépenses de fonctionnement

Les charges de personnel, les denrées et fournitures ainsi que les travaux et services extérieurs sont les principaux postes de dépenses des budgets des communes de Dori, Dédougou, Tenkodogo, Koudougou et Banfora. Les charges de personnel se caractérisent par leur importance dans les dépenses totales cumulées de fonctionnement dans ces cinq communes. Si elles avoisinent les 30% dans les communes de Dori, Tenkodogo et Banfora, leur part apparaît plus importante dans les communes de Tenkodogo et Koudougou où elle représente 40% des dépenses totales cumulées de fonctionnement. Les denrées et fournitures viennent en seconde position dans les dépenses totales de fonctionnement.

Figure 19: Structure des dépenses cumulées de fonctionnement dans les communes de Dori et de Koudougou

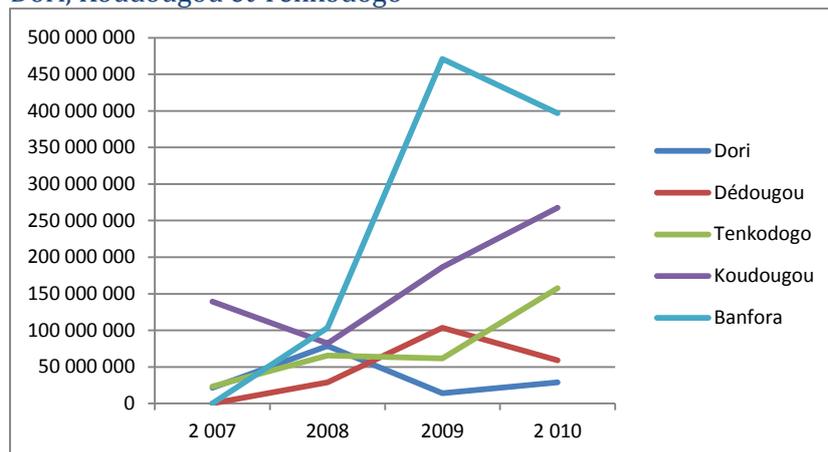


Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo, Réalisé par PERSPECTIVE - ACROPOLE

### Evolution des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement les plus importantes sont observables sur la période dans les communes de Koudougou et de Banfora (323,8 et 168,8 millions de FCFA). De manière générale, les cinq (05) communes présentent des niveaux de dépenses d'investissement évoluant en dents de scie avec une tendance à la baisse. Si les taux d'évolution moyen des dépenses d'investissement sont positifs et importants dans certaines communes comme Banfora, ils cachent cependant des disparités et des tendances d'évolution contrastées. Dans la commune de Dédougou par exemple le taux moyen d'évolution des dépenses d'investissement entre 2007 et 2010 a été de l'ordre de 27,2% alors qu'entre 2008 et 2009, les dépenses d'investissement ont presque été quadruplées. Dans la commune de Koudougou également, les dépenses d'investissement sont passées de 139,2 à 82,2 millions de FCFA entre 2007 et 2008 soit une diminution d'environ 40%. Tandis que le taux moyen d'évolution lui se situe à 17,7% dans la même commune (tab 1.4, annexe 1).

Figure 20: Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo



Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo, Réalisé par PERSPECTIVE - ACROPOLE

Les dépenses totales d'investissement réalisées par chacune des cinq (05) communes sur la période 2007-2010 n'ont pas atteint le minimum de 30% des budgets requis. En effet, sur la période considérée, la part du budget consacrée à l'investissement dans ces cinq communes oscille entre 14% et 26%. Seules les communes de Dori et Dédougou ont pu réaliser au moins sur une année des investissements représentant plus de 30% de leur budget annuel. En 2008, les dépenses d'investissement dans la commune de Dori ont représenté 37,7% du budget de l'année considérée. Il en a été de même dans la commune de Dédougou avec 32% du budget en 2009.

En définitive, les budgets des communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo sont essentiellement orientés vers le fonctionnement. Les dépenses d'investissement qui sont réalisées sont en deçà de la norme des 30% des budgets y devant être consacré.

### Niveau de service rendu par les communes

Dans l'ensemble de cinq communes le niveau de service rendu à la population est supérieur à 1 000 FCFA sauf dans la commune de Dori. La commune de Banfora est la commune qui assure

un niveau de service le plus élevé à la population. Elle a dépensé en effet, sur la période 2007-2010, 5 125 FCFA en moyenne pour offrir le minimum de service de base communal (accès, fonctionnement et entretien) à la population. Le niveau de service offert dans la commune de Banfora a également évolué à la hausse sur la période, passant de 3 914 à 6 009 FCFA. La dépense moyenne par habitant la plus faible est observée dans la commune de Dori qui n'a franchi le cap des 1 000 FCFA par habitant qu'en 2010.

Tableau 19 : Evolution du niveau de service rendu par habitant dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo

Communes	2 007	2 008	2 009	2 010	Dépenses moyennes par habitant
Dori	516	552	714	1 652	858
Dédougou	-	1 475	2 170	2 298	1 981
Tenkodogo	1 182	1 235	2 029	1 967	1 603
Koudougou	2 599	2 472	3 210	3 400	2 920
Banfora	-	3 914	5 453	6 009	5 125

Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo Réalisés par PERSPECTIVE - ACROPOLE

### 2.2.3 Capacité d'autonomie financière et taux d'autofinancement de l'investissement dans les communes de Dori, Dédougou, Tenkodogo, Koudougou et Banfora

#### *La capacité d'autonomie financière*

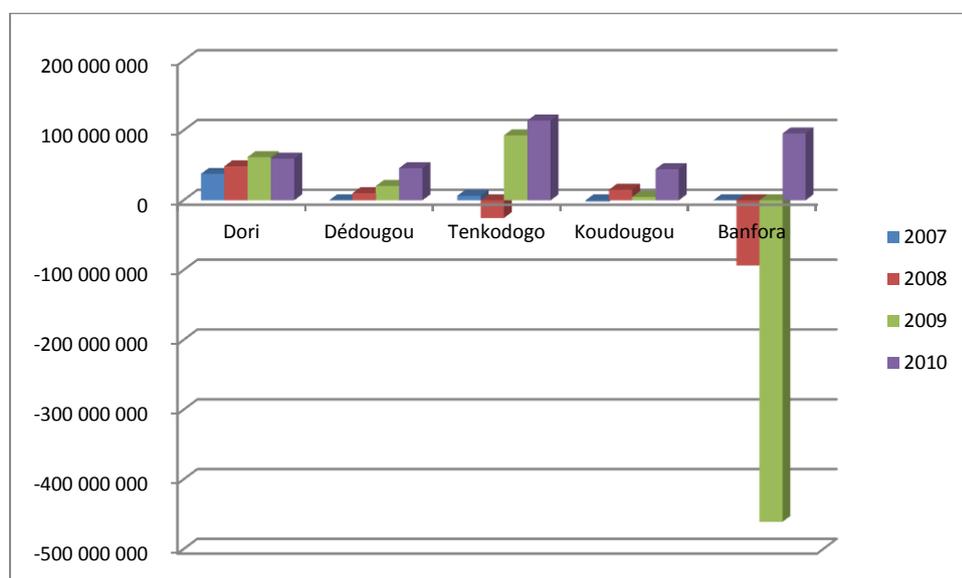
Les communes de Dori et Dédougou présentent sur la période 2007-2010, des capacités d'autonomie financière positives et évolutives à la hausse. D'un montant de 37,8 millions de FCFA en 2007, la CAF de la commune de Dori est passée à 59,5 millions de FCFA en 2010, soit une évolution moyenne de 35,2 %. A Dédougou, la CAF est passée de 10 à 46 millions de FCFA entre 2008 et 2009. La commune de Tenkodogo fut déficitaire en 2008 d'un montant d'environ 25 millions de FCFA. Cependant, elle a présenté à partir de 2009 une CAF évolutive à la hausse. Elle a dégagé ainsi en 2010, une CAF très importante de plus de 100 millions de FCFA. Contrairement aux communes citées plus haut, celles de Koudougou et surtout de Banfora ne sont pas arrivées à dégager de marges suffisamment importantes. Un déficit très prononcé de plus de 400 millions de FCFA est observé dans la commune de Koudougou en 2010 (cf. tab 1.6, annexe 1).

Les marges de manœuvre observées, sont d'un montant variable et présentent des évolutions contrastées. Une seule des cinq communes étudiées présente une CAF évolutive à la hausse. Il s'agit de la commune de Dédougou. Sur les quatre années observées, la commune de Koudougou se distingue par l'absence de marge de manœuvre. Les budgets sont déficitaires sur deux années consécutives.

Les CAF positives et en augmentation dans les communes montrent que celles-ci ont une maîtrise de leur programmation budgétaire et arrivent à contenir le niveau de leurs dépenses

de fonctionnement. Quant aux communes déficitaires, les programmations budgétaires doivent être révisées et intégrer les potentiels de mobilisation des recettes propres.

Figure 21: Evolution de la CAF des communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo (en FCFA)



Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo, Réalisé par PERSPECTIVE - ACROPOLE

### Evolution des taux d'autofinancement de l'investissement

Les capacités autonomes de financement ne se réalisant pas systématiquement dans toutes les communes, il a été déterminé un taux moyen d'autofinancement de l'investissement. Ce taux a été calculé pour chaque commune en faisant le rapport entre le niveau moyen de l'épargne (CAF) réalisée et les dépenses moyennes d'investissement de la période 2007-2010. Ainsi la commune de Dori dispose de marges de manœuvre importantes dans le financement de ses investissements avec un taux d'autofinancement supérieur à 100%. La commune de Koudougou présente un taux d'autofinancement moyen relativement faible (9,3%) par rapport aux communes de Dédougou et de Banfora (40% et 61.3%) alors qu'elle se situe au troisième rang des communes après Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Tableau 20 : Evolution du taux d'autofinancement de l'investissement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo

Communes	2007	2008	2009	2010	Taux moyen
Banfora	0	-90,0	-97,8	24,1	- 47,2
Dédougou	0	35,2	19,7	78,1	40,04
Dori	178,0	61,9	446,8	205,7	145,8
Koudougou	-1,4	18,3	2,6	16,7	9,3
Tenkodogo	29	-39	151	72	61,3

Source : Comptes administratifs de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo, Réalisé par PERSPECTIVE - ACROPOLE

## 2.3 Les ressources et dépenses financières dans les petites villes

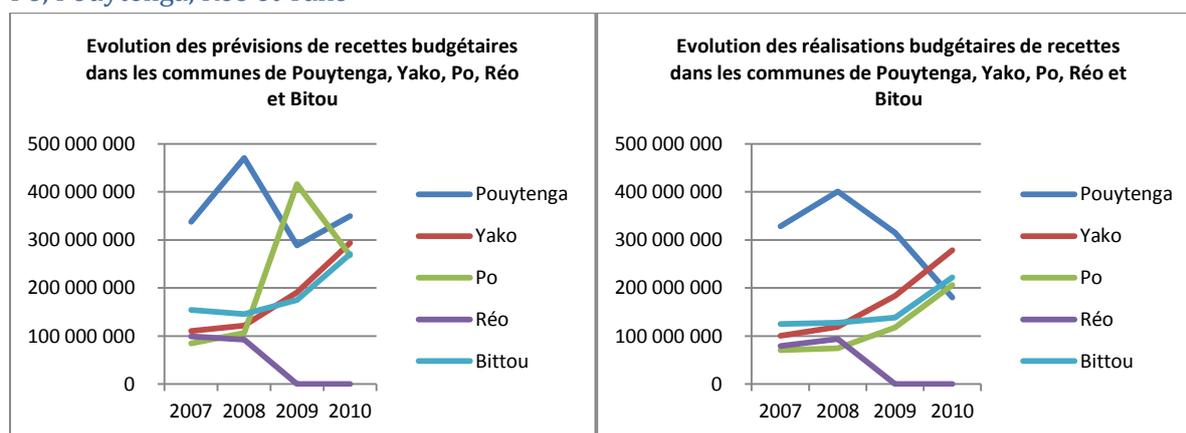
### 2.3.1 Les ressources financières

#### *Evolution des recettes budgétaires*

Sur la période 2007-2010, les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako affichent des programmations de recettes budgétaires évoluant dans l'ensemble à la hausse. Sur cette période, les communes de Pouytenga et de Pô se distinguent particulièrement avec des prévisions de recettes moyennes dépassant les 200 millions de FCFA. Bitou qui abritait le poste douanier frontalier, vient en troisième position avec des recettes prévisionnelles moyennes de 186,4 millions de FCFA. En termes d'accroissement, c'est la commune de Po qui affiche le taux moyen d'accroissement de recettes prévisionnelles le plus élevé (34,6% par an).

S'agissant des réalisations budgétaires, les communes ici analysées, affichent des taux de réalisation de recettes élevés. Le taux moyen de réalisation a été de 64,6% et est observable dans la commune de Po. En 2009, cette dernière a enregistré son plus bas niveau de réalisation (28,3%). Quant au rythme d'évolution des recettes réalisées, seules les communes de Yako et de Bitou affichent une constance au niveau des taux de réalisation. Les taux moyens enregistrés par ces deux communes ont été respectivement de 94,9% et 82,5%. Dans les communes de Yako, Po et Réo, les recettes réalisées évoluent également à la hausse. Elles sont passées de 100,4 à 278,5 millions de FCFA dans la commune de Yako entre 2007 et 2010, soit un taux d'accroissement moyen de 29%. Les recettes réalisées dans la commune de Po ont évolué de 30,8% par an (cf. tab 2.1, annexe 1).

Figure 22: Comparaison des prévisions et réalisations budgétaires dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako



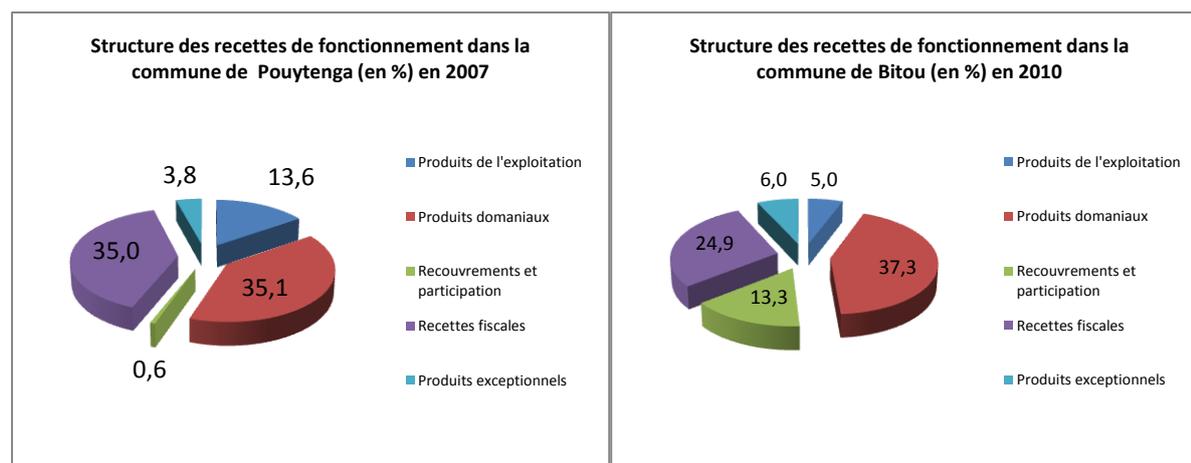
Source : Comptes administratifs de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

#### *Structure des recettes de fonctionnement*

En 2007, dans la commune de Pouytenga, les produits domaniaux et les recettes fiscales ont contribué pour une part égale (environ 35%) aux recettes totales de fonctionnement de la commune. Il en a été de même pour les produits domaniaux, les recouvrements et participation dont le poids dans les recettes totales de fonctionnement a été d'environ 13% chacun. A Yako, si

en 2007 et 2008, les recettes fiscales ont été déterminantes, en 2009 et 2010, ce sont plutôt les recouvrements et participations qui ont constitué la grande part des recettes de fonctionnement. Le constat demeure le même dans la commune de Bitou où les produits domaniaux ont été les plus importants dans les recettes totales de fonctionnement. (cf. tab 2.2, annexe 1).

Figure 23: Comparaison des recettes de fonctionnement des communes de Pouytenga et de Bitou



Source : Comptes administratifs de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

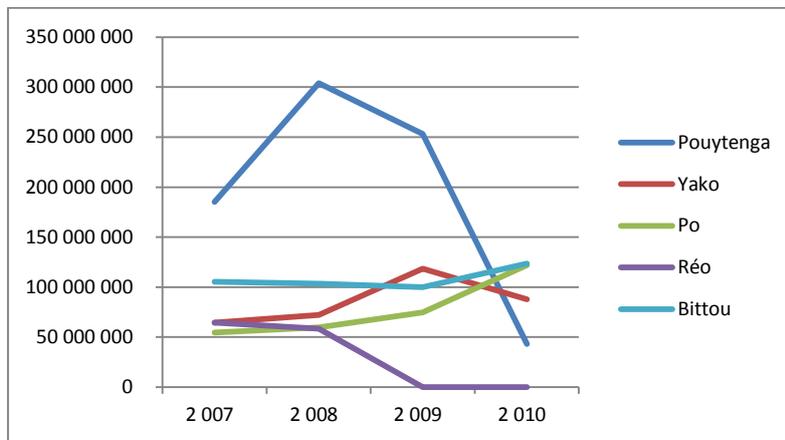
## II.3.2 Les dépenses

### *Evolution des dépenses de fonctionnement*

La structure des dépenses de fonctionnement dans les communes de Pouytenga, Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako montre que les dépenses communales sur la période 2007-2010 suivent de façon générale un rythme d'évolution irrégulier et très différencié. Si dans les communes de Pouytenga et Réo, les dépenses de fonctionnement ont subi de fortes baisses, dans les communes de Po, Yako et Bitou par contre, elles progressent positivement et de façon importante.

Les dépenses communales de Pouytenga sont ainsi passées de 185,2 millions de FCFA en 2007 à 43 millions de FCFA en 2010, soit une baisse moyenne de 30,5% sur la période considérée (cf. tab 2.3, annexe 1). Cette baisse des dépenses totales de fonctionnement est due essentiellement à une diminution considérable des dépenses de personnel qui sont passées de 42,2 à 13,9 millions de FCFA entre 2007 et 2010. Les dépenses au titre des frais de gestion générale et de transport ont eu aussi un effet réducteur sur les dépenses de fonctionnement. Dans la commune de Po, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 22,2% en moyenne par an, passant de 54,6 millions de FCFA à 122 millions de FCFA entre 2007 et 2010. Dans la commune de Yako, la progression a été d'environ 8% en moyenne.

Figure 24 : Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako en FCFA

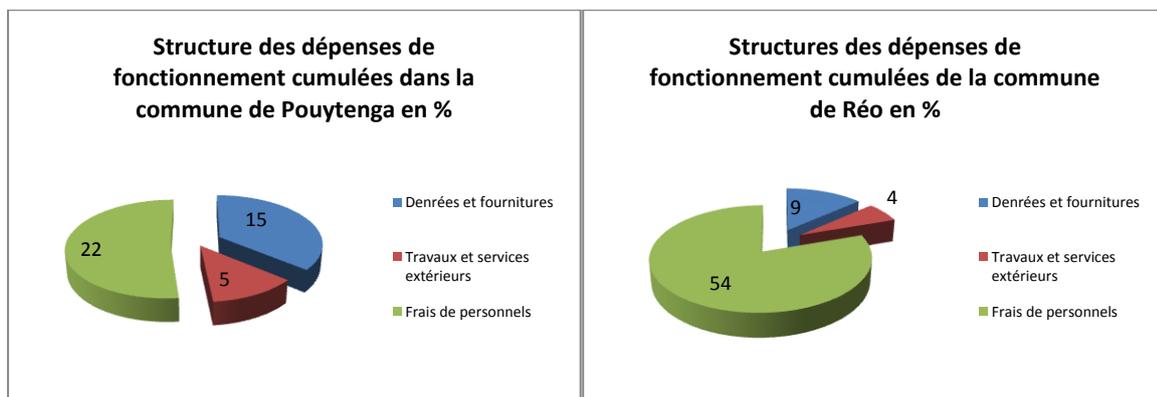


Source : Comptes administratifs de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### Structure des dépenses de fonctionnement

La structure des dépenses de fonctionnement indique une dominance des charges de personnel dans les dépenses totales de fonctionnement. Si à Pouytenga, elles n'ont représenté que 22% des dépenses totales de fonctionnement, dans les communes de Po et Réo, les charges de personnel ont été importantes (49 et 54%). Les dépenses liées aux denrées et fournitures viennent en seconde position dans les dépenses totales de fonction des communes.

Figure 25 : Comparaison des dépenses de fonctionnement des communes de Pouytenga et de Réo



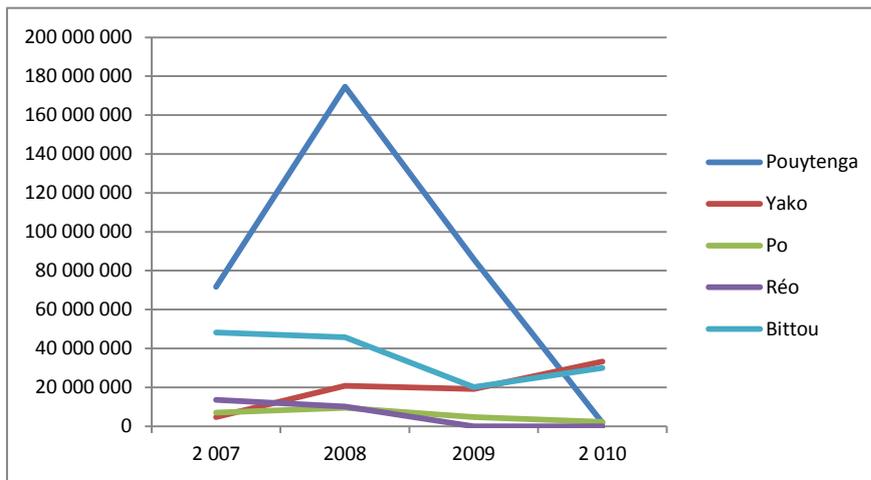
Source : Comptes administratifs de Pouytenga et Réo, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### Evolution des dépenses d'investissement

Les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako présentent des dépenses d'investissement de montant variable d'une commune à l'autre. Cependant, elles sont relativement importantes dans les communes de Pouytenga et de Bitou. Les dépenses d'investissement moyennes sur la période dans ces deux communes ont été respectivement de 83,5 et 36 millions de FCFA. Seule la commune de Yako a enregistré une augmentation régulière de ces dépenses d'investissement

sur la période 2007-2010. Celles-ci sont passées de 4,7 à 33,2 millions de FCFA, soit une progression moyenne par an de 63%. Les autres communes ont enregistré de fortes baisses dans leurs dépenses d'investissement. Pouytenga par exemple a vu ses dépenses d'investissement passer de 71,6 à 1,7 millions de FCFA, soit une baisse moyenne d'environ 60% entre 2007 et 2010 (cf. tab 2.4, annexe 1). Cette baisse des dépenses d'investissement est due à la faiblesse des dépenses au titre des immobilisations corporelles en 2010 (1,5 millions de FCFA de réalisation contre 5,9 millions de FCFA en 2007).

Figure 26: Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako



Source : Comptes administratifs de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

Sur la période de 2007-2010, on observe que les dépenses totales d'investissement des communes de Pouytenga, Yako, Pô, Réo et Bitou n'ont également pas atteint le minimum des 30% de leurs budgets respectifs. La part des dépenses totales d'investissement dans le budget de ces collectivités oscille entre 2,7% (pour Pô) et 23% (pour Pouytenga) sur la période 2007-2010. En fonction des années, on constate cependant que certaines communes réalisent des dépenses d'investissement supérieures à 30% de leur budget. Ce sont les communes de Pouytenga qui en 2008 a consacré 37,1% de son budget à l'investissement et aussi la commune de Bitou avec 30% en 2007 et 2008. Globalement, les dépenses d'investissement de ces cinq communes restent faibles et sont plutôt orientées vers les investissements corporels et incorporels (acquisition de matériel, outillage et mobilier bureau, matériel de transport).

### Niveau de service rendu par les communes

Les dépenses moyennes par habitant ou niveau de service rendu à la population sont variables suivant les communes. Sur la période 2007-2010, le niveau de service rendu a évolué de façon différenciée dans les cinq communes. Pouytenga et Bitou se distinguent des autres avec des niveaux de service rendu plus importants. Elles ont dépensé en moyenne respectivement 2 594 FCFA et 1 507 FCFA par habitant sur la période 2007-2010.

Tableau 21 : Evolution du niveau de service rendu par habitant dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako

Communes	2 007	2 008	2009	2 010	Niveau de service moyen
Bitou	1 463	1 435	1 386	1 713	1 499
Po	1 059	1 158	1 447	2 366	1 507
Pouytenga	2 448	4 014	3 345	569	2 594
Réo	1 038	941	-	-	495
Yako	796	891	1 464	1 083	1 058

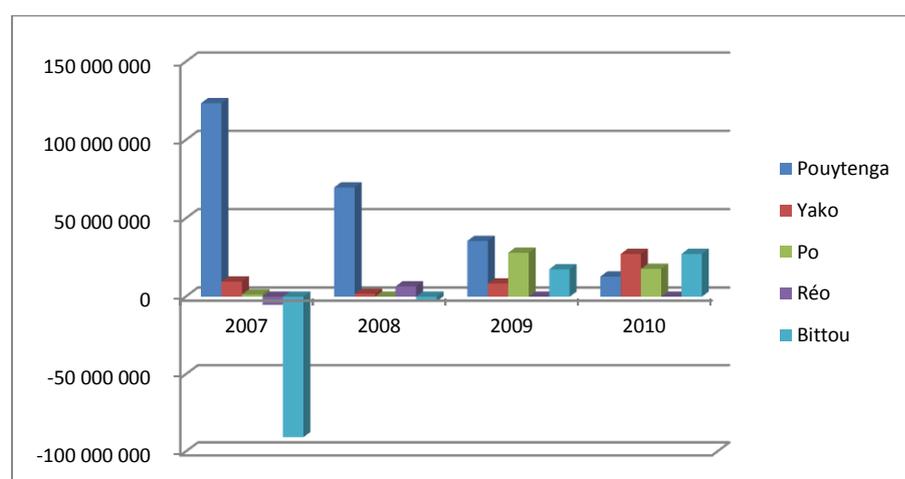
Source : Comptes administratifs de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako. Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### 2.3.3 Capacité d'autonomie financière et taux d'autofinancement de l'investissement des communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako

#### La capacité d'autofinancement

Sur la période de 2007 à 2010, certaines communes (Pouytenga et Yako) arrivent à dégager des marges de manœuvre relativement importantes. D'autres par contre, sont déficitaires sur au moins une année (Po, Réo) voire sur deux années consécutives (Bitou). Dans les communes où les soldes budgétaires sont positifs et excédentaires, il faut souligner que ceux-ci sont d'importances variables et évoluent de façon très contrastée. Dans la commune de Pouytenga par exemple, la capacité d'autonomie financière est passée de 123,5 à 12,8 millions de FCFA entre 2007 et 2010, soit une baisse moyenne de l'ordre de 40% par an. Au niveau de la commune de Yako, la capacité autonome de financement a progressé d'environ 30% en moyenne par an, passant de 9,6 à 27,3 millions de FCFA. Sur deux années consécutives (2007 et 2008), la commune de Bitou a été déficitaire. Le déficit enregistré en 2007 a été très important, de l'ordre de 90 millions de FCFA. Elle est cependant devenue progressivement positive.

Figure 27 : Evolution de la CAF dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako



Source : Comptes administratifs de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### ***Le taux d'autofinancement de l'investissement***

Le tableau ci-dessous présente les taux d'autofinancement moyens dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako. Po se distingue fortement des autres avec un taux d'autofinancement supérieur à 100%. Ce qui signifie que sur la période, l'épargne dégagée permet de couvrir plus de deux fois les investissements de la commune. Les communes de Pouytenga, Yako et Réo arrivent aussi à couvrir leurs dépenses d'investissement par l'épargne dégagée. Seule la commune de Bitou n'arrive pas à couvrir ses dépenses d'investissement faute d'épargne.

Tableau 22 : Evolution du taux d'autofinancement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako

<b>Communes</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Taux moyen</b>
Bitou	-188,3	-6,6	86,5	91,2	-33,9
Po	0,2	-0,4	597,3	771,3	201,0
Pouytenga	172,5	40,0	41,4	718,7	72,4
Réo	-38,7	65,7	0	0	5,7
Yako	201,7	8,7	43,6	82,2	60,4

Source : Comptes administratifs de Pouytenga, Yako, Po, Réo et Bitou, Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE

### **Conclusion**

Cette présentation panoramique gagnerait à pouvoir être faite jusqu'à des dates plus rapprochées de manière à mieux soutenir les choix de développement qui pourraient être faits en 2017 pour les années à venir.

Cette présentation montre aussi que les communes qui incarnent les villes choisies pour l'étude ont des spécificités qui les distinguent les unes des autres et qu'il conviendra de prendre en considération leur position en tant que noyaux urbains à l'échelle du pays entier pour envisager leurs stratégies de croissance.

## CHAPITRE 6 : EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le présent chapitre s'appuie sur l'évolution de l'environnement urbain au Burkina Faso sur la période de 1995 à 2015 pour exprimer l'analyse des vulnérabilités aux risques urbains pour causes climatiques et anthropiques, le niveau d'assainissement, les émissions de gaz à effet de serre et la dégradation de l'environnement des 12 noyaux urbains étudiés.

Trois principaux indicateurs sont renseignés soit quantitativement, soit qualitativement soit les deux à la fois :

- la vulnérabilité aux risques urbains liés aux changements climatiques : les phénomènes des inondations et du réchauffement sont les deux indicateurs renseignés ;
- la vulnérabilité aux risques urbains liés à l'action anthropique : les indicateurs sur la pollution des eaux, de l'air, la production de déchets et le taux de déchets collectés, le taux d'accès aux ouvrages d'assainissement sont renseignés ;
- la dégradation de l'environnement (le niveau de dégradation des ressources naturelles est renseigné).

Comme expliqué pour chaque indicateur environnemental à renseigner, le déséquilibre des données disponibles selon les villes, constitue une limite pour le document. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso constituent le lot des villes les mieux renseignées. Suivent les villes de catégories moyennes à savoir Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo. Les villes les moins renseignées constituent le dernier lot comprenant Bitou, Pô, Pouytenga, Réo et Yako.

### 1. Vulnérabilité aux risques urbains liés aux changements climatiques : inondations, réchauffement

Les inondations et l'augmentation de la température (réchauffement) constituent les effets négatifs du changement climatiques auxquels les populations des douze centres urbains sont confrontées.

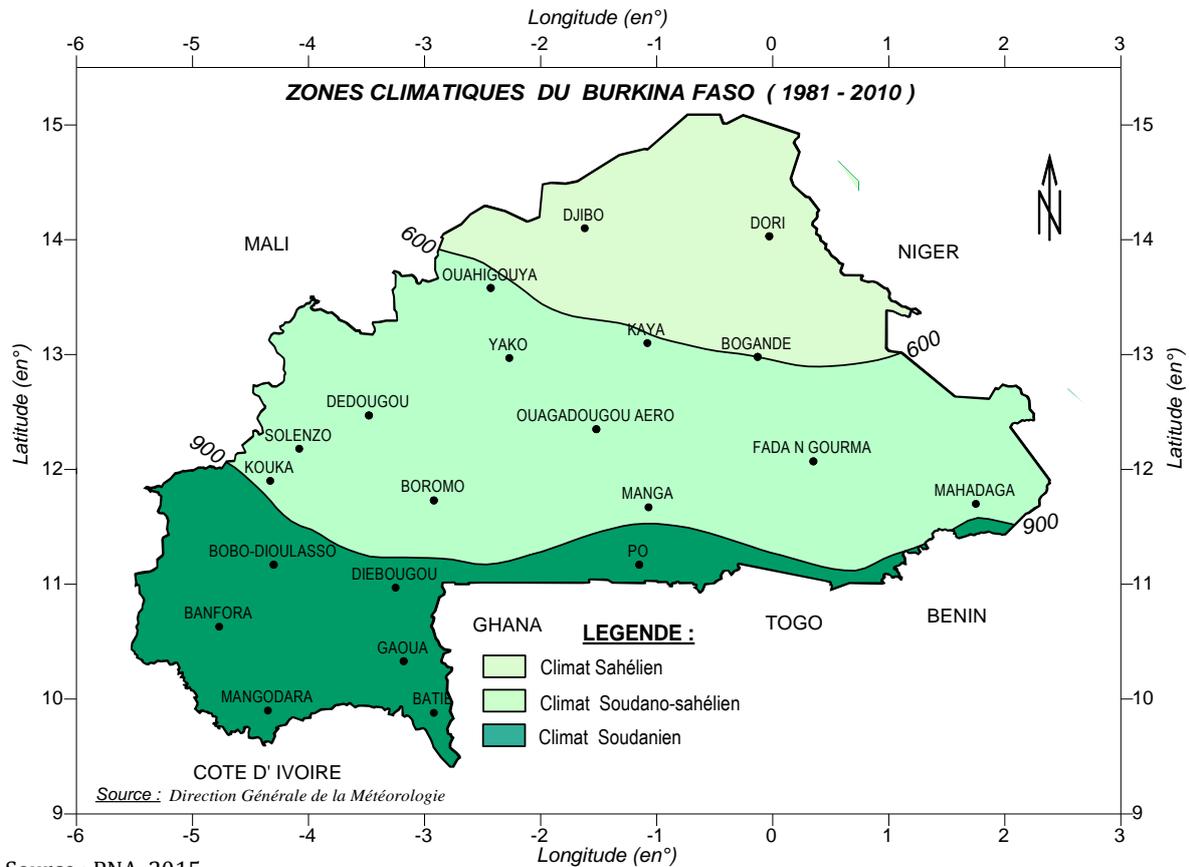
Selon le rapport du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques élaboré en 2015, on enregistre à partir de 1990 une alternance brusque entre années sèches et années humides dans les pays sahéliens dont le Burkina Faso. Cette situation marque une rupture avec les décennies précédentes avec une pluviométrie beaucoup plus constante.

Selon l'analyse de la Direction générale de la météorologie nationale, la pluviométrie du Burkina Faso a connu des changements au cours du XXème siècle. Les données observées au cours de cette période indiquent :

- une tendance à la baisse du cumul pluviométrique annuel sur l'ensemble du pays ;
- une tendance à la baisse de l'indice sur le nombre de jours de pluie ;
- une tendance à la hausse du nombre de jours consécutifs sans pluie (46 à 57 jours par décennie dans les localités de Dédougou, Farakoba et Ouahigouya). Cette tendance concerne par extension les villes de Ouagadougou, Yako, Tenkodogo et Koudougou qui partagent la même zone climatique que Dédougou.

La carte des zones climatiques du Burkina Faso est illustrée par la carte ci-dessous :

Carte 2 : Zones climatiques du Burkina Faso

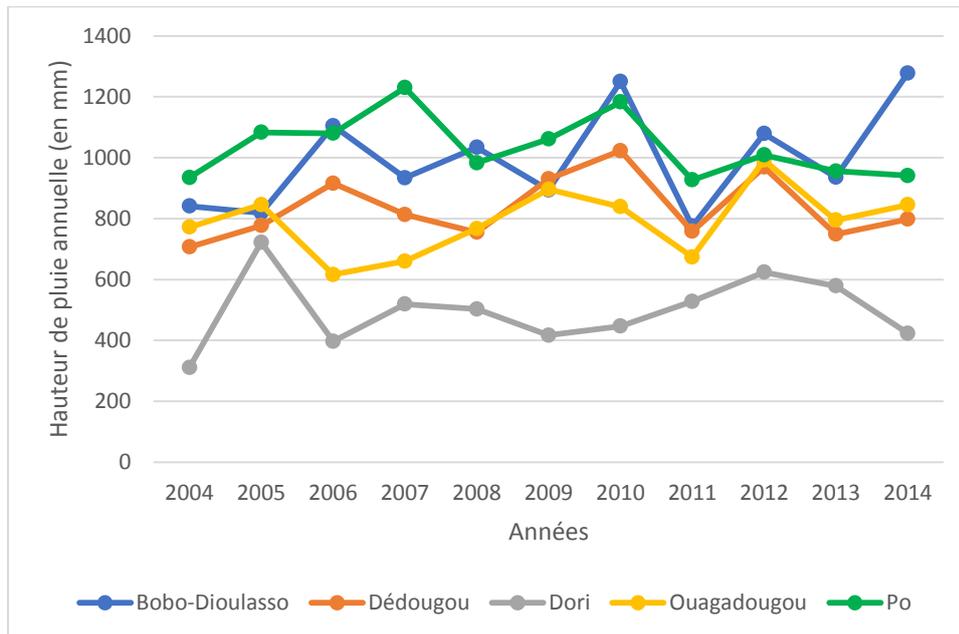


Source : PNA, 2015

Dans le rapport du PNA, 2015, il ressort que : « dans les trois zones climatiques, la tendance des précipitations est à la baisse dans les stations météorologiques de référence de Dori (zone sahélienne), de Ouagadougou (zone soudano-sahélienne) et de Bobo-Dioulasso (zone soudanienne) sur la période 1960-2011 ». Le même rapport ajoute que : « ...par ailleurs, une analyse des cumuls pluviométriques au pas de trente ans (valeurs normales) indique une migration du Nord vers le Sud des isohyètes 600 et 900 mm de 100 à 150 km environ de 1930 à 2010 » et que « cependant, une analyse plus fine faite au pas décennal (tous les 10 ans) indique une remontée des isohyètes d'environ 50 km durant la période 2001-2010 dans les régions Sud, Centre-Sud et Nord-Ouest du pays ».

Le tableau suivant donne la hauteur de pluie annuelle dans les villes étudiées disposant de stations météorologiques.

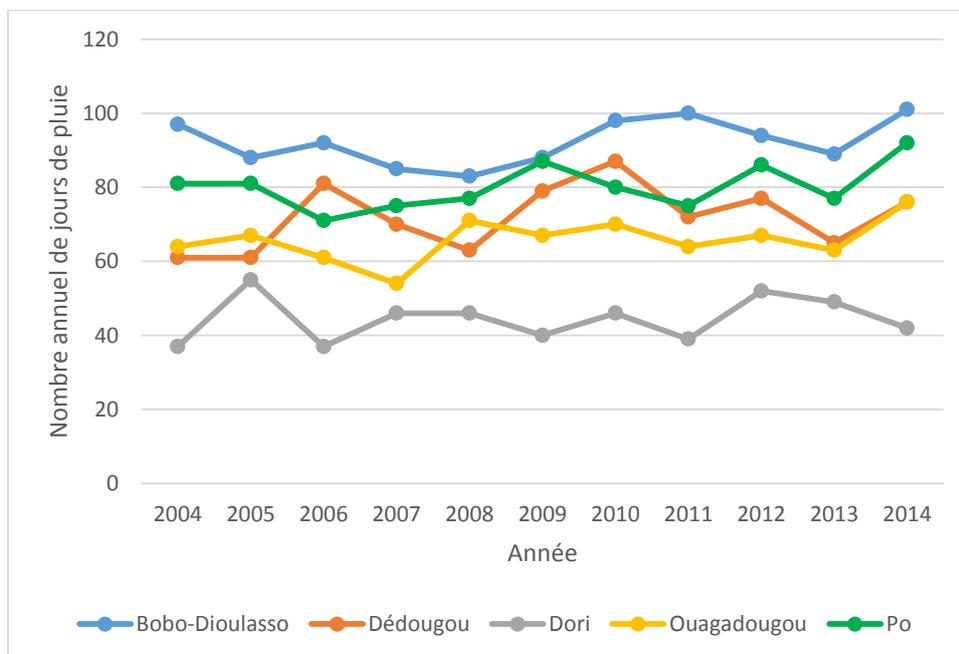
Figure 28: Evolution de la hauteur de pluie annuelle dans les principales stations (en mm)



Source: Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE à partir des données de l'annuaire statistique 2014, INSD

La lecture de la figure ci-dessus dévoile que la quantité des précipitations décroît au fur et à mesure que l'on se déplace du Sud vers le Nord du Burkina. Ainsi les courbes de précipitations correspondant aux zones géoclimatiques du Sud (Bobo-Dioulasso et Po), du Centre (Ouagadougou et Dédougou) et du Nord (Dori) sont bien distinctes.

Figure 29 : Evolution du nombre annuel de jour de pluie dans les principales stations



Source: Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE à partir des données de l'annuaire statistique 2014, INSD

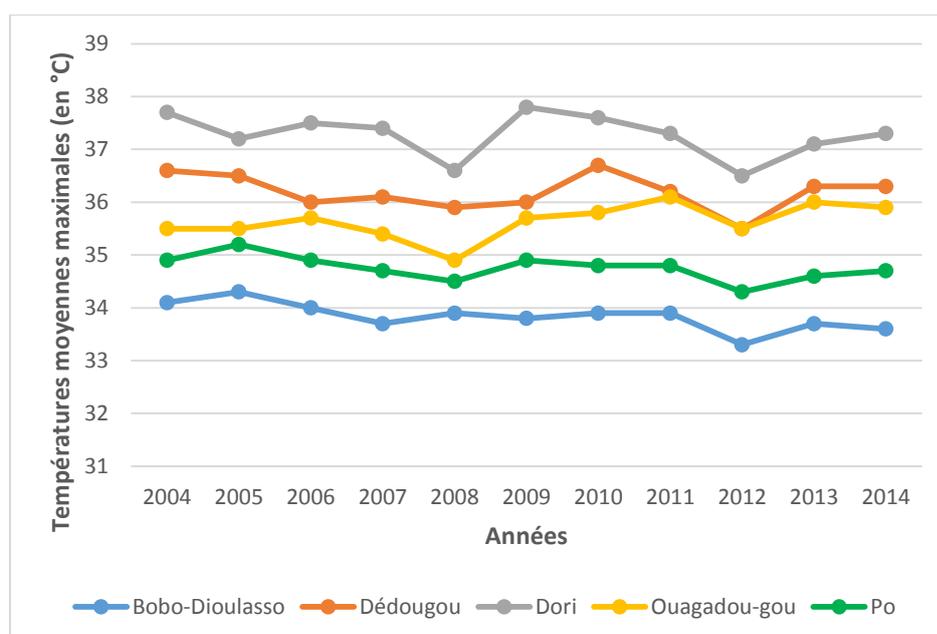
Quant au nombre de jours de pluie par an, on constate plutôt une évolution en dent de scie sur la période observée.

Une analyse présentée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) extraite de son rapport national sur le Développement Humain au Burkina Faso en 2010 (PNUD, 2010), conforte les positions du PNA. Au cours des trois dernières décennies, on constate :

- une **tendance à la diminution globale des pluies**. Si la baisse tendancielle se poursuivait, on pourrait aboutir à la disparition totale de la zone soudanienne et à l'apparition à l'extrême Nord du pays d'une nouvelle zone climatique : la zone saharosahélienne (avec une pluviométrie annuelle inférieure à 300 mm). Les projections prévoient (i) une diminution de la pluviométrie moyenne de 3,4% en 2025 et de 7,3% en 2050, (ii) de très fortes variabilités interannuelles et saisonnières des précipitations et (iii) une augmentation de la fréquence des inondations. Globalement, depuis 1995, il a été constaté au niveau des centres urbains une irrégularité des pluies dans le temps et dans l'espace ;
- une **augmentation des températures**. Pour la période 1961-2000, les études sur l'état de l'environnement au Burkina Faso montrent une augmentation de la température, soit un réchauffement global de **0,2° C à Gaoua** dans la zone sud soudanienne, **1°C à Ouagadougou** dans la zone soudano-sahélienne, et **1,35°C à Dori** dans la zone sahélienne. La tendance à la hausse des températures se maintient lorsque l'on fait des projections pour 2025 et 2050. Les valeurs moyennes annuelles de ces augmentations de températures seront de **0,8°C** et **1,7°C** respectivement pour 2025 et 2050 ;
- une apparition de plus en plus fréquente de phénomènes climatiques exceptionnels : grandes sécheresses, inondations, vents de sable, etc.

La figure suivante montre l'évolution des températures dans les villes étudiées disposant d'une station météorologique de 2004 à 2014.

Figure 30 : Evolution des températures dans les principales stations (en °C)



Source : Réalisé par PERSPECTIVE -ACROPOLE à partir des données de l'annuaire statistique 2014, INSD

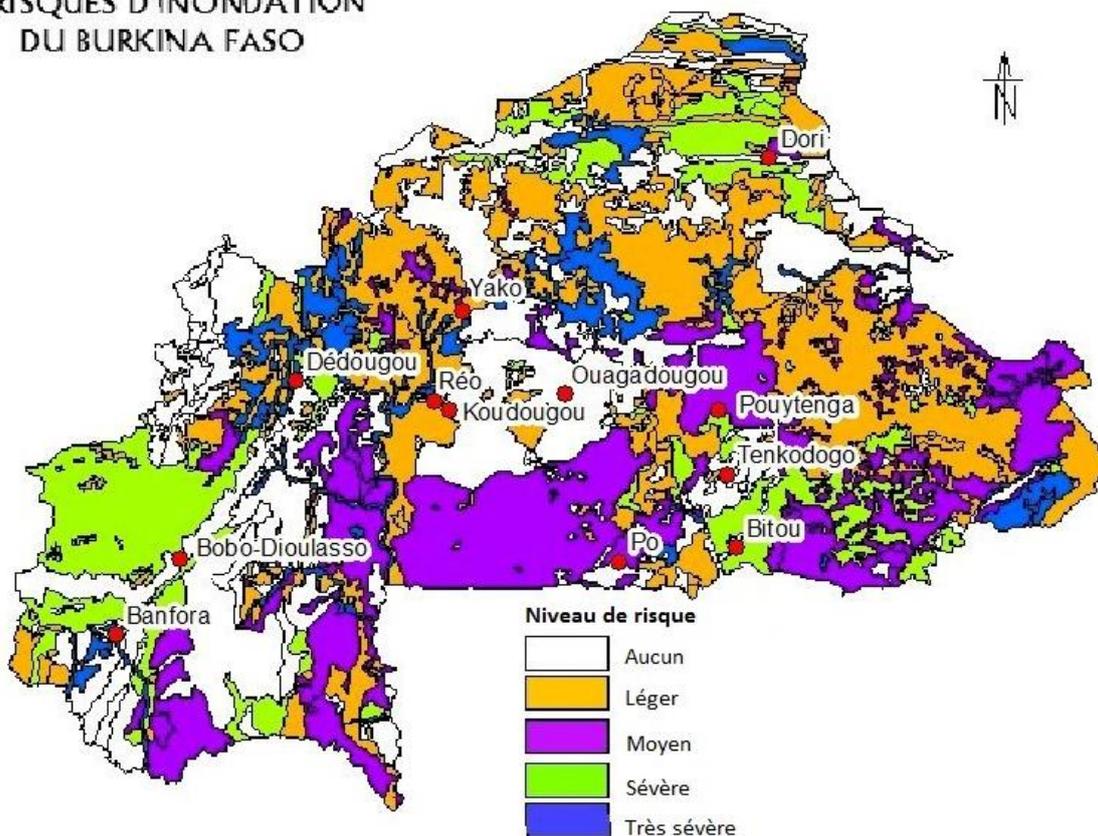
L'analyse de l'évolution des températures extrêmes (minimales et maximales) de 1960 à 2011 au niveau de trois stations synoptiques (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Dori) représentatives des trois zones climatiques du Burkina Faso, indique une tendance à la hausse des jours chauds et des nuits chaudes à l'exception des régions du Sud-ouest où on relève une tendance à la baisse des nuits chaudes. Selon les prévisions, la tendance serait toujours à la hausse et de l'ordre de 0,5°C. De fait, les conséquences prévisibles sont :

- les risques de pluies diluviennes plus fréquentes avec des inondations plus régulières ;
- les durées de poches de sécheresse ayant une plus forte variabilité en début et fin de saison (LAME, PNA, 2015).

Une cartographie des zones à risque d'inondation (Cf. carte n°03) est réalisée pour évaluer la vulnérabilité du pays.

Carte 3 : Zones à risques d'inondations

**CARTE DES ZONES  
A RISQUES D'INONDATION  
DU BURKINA FASO**



Source : Plan National Multi Risque et de Réponse aux Catastrophes naturelles du Burkina Faso, 2008

La carte ci-dessus, générée à partir de données multi sources, présente le niveau de risque d'inondation au Burkina Faso. Il en ressort théoriquement que les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Dori et Tenkodogo n'en présentent aucun, tandis que ce risque est très sévère dans les villes de Banfora et Dédougou, sévère à Bitou, moyen à Pô et Pouytenga et enfin léger à Koudougou, Réo et Yako.

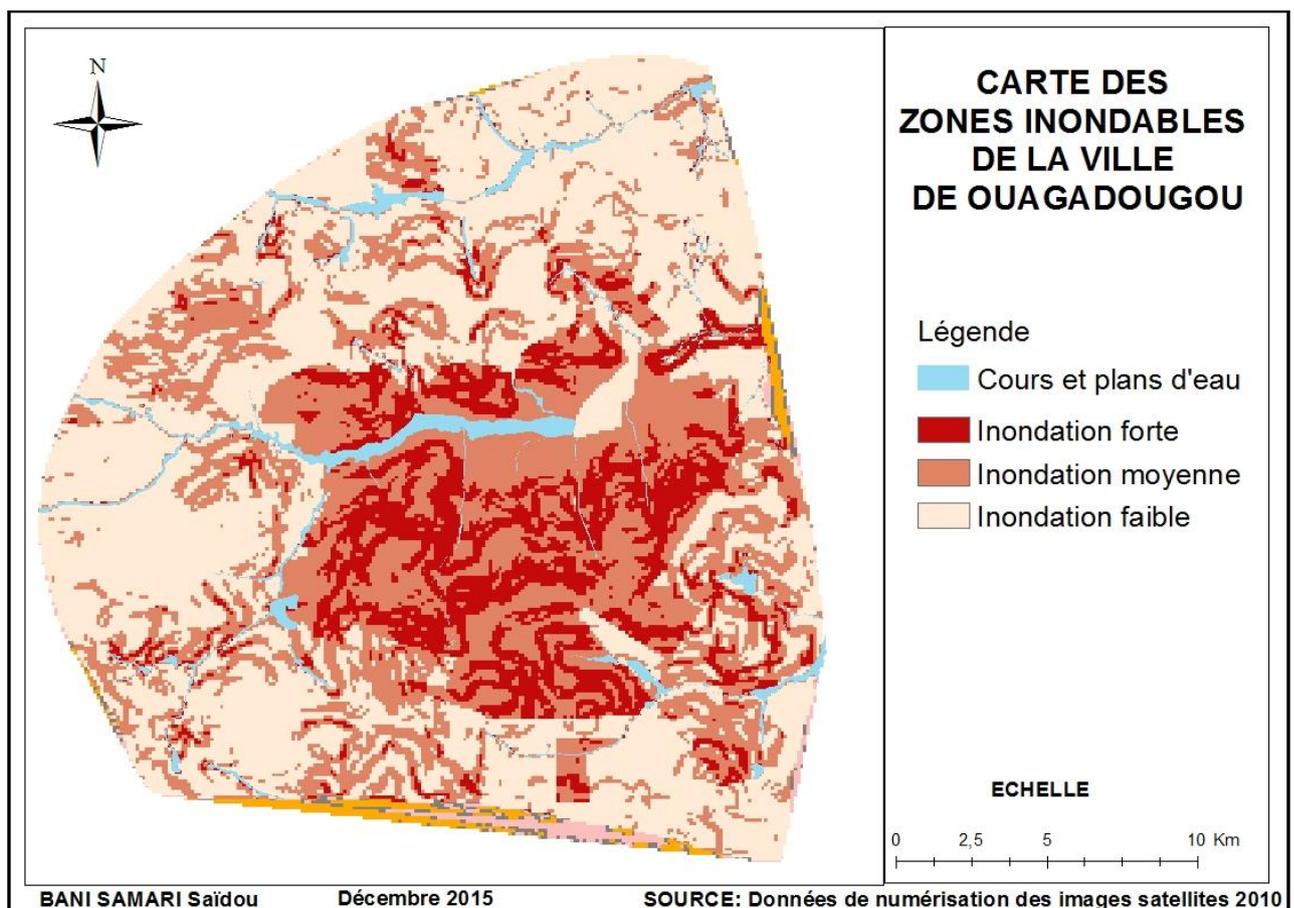
Dans la réalité, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Dori, Koudougou et Yako ont connu au moins une fois des inondations selon des recherches documentaires dans la presse écrite et Base de données mondiale sur les catastrophes EMDAT (cf. annexe 3).

Ouagadougou a connu en 25 ans (1991 à 2015) 19 cas d'inondation. Cette fréquence des inondations serait plus liée à la déficience de l'aménagement urbain et de l'augmentation de la vulnérabilité qu'aux facteurs naturels (Hangnon et al., 2015 ; Soma, 2015).

En effet, les facteurs anthropiques notamment le phénomène de l'occupation non contrôlée des zones inondables, le taux élevé d'imperméabilisation des sols couplés à l'insuffisance d'infrastructures de drainage des eaux et le dysfonctionnement par obstruction des déchets des canalisations existantes augmentent le risque d'inondation à Ouagadougou.

De récentes recherches ont abouti à la cartographie des zones inondables dans la ville de Ouagadougou (carte ci-dessous).

Carte 4 : Spatialisation des zones inondables de la ville de Ouagadougou



Source : BANI SAMARI, 2016

L'Etat burkinabè régleme désormais l'occupation des zones sensibles de Ouagadougou avec la prise depuis 2009 du décret N°2009-793/PRES/PM/MHU/MATD/MEF/MID/MAHRH/MECV du 10 décembre 2009, portant réglementation des servitudes des canaux primaires

d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles dans la ville de Ouagadougou.

A l'exception des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, les autres centres urbains à savoir Dédougou, Dori, Koudougou, Po, Réo, Yako, etc. ne disposent pas d'un schéma directeur de drainage des eaux pluviales. Ce qui ne facilite pas la mise en œuvre des actions orientées sur la réalisation des ouvrages de drainage des eaux pluviales.

## **2. Vulnérabilité aux risques urbains liés à l'action de l'homme : pollutions des eaux et de l'air ou par des déchets industriels, biomédicaux, etc.**

### **2.1 Quantité de déchets produite**

La production annuelle moyenne de déchets par habitant en milieu urbain dans les pays en développement se situe entre 180 et 240 kg<sup>7</sup> soit entre 0,49 et 0,65 kg par jour et par habitant en 2005. Ces ratios sont proches de ceux des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Selon les services municipaux, en 2000, la ville de Ouagadougou produisait annuellement, 200 000 tonnes de déchets c'est-à-dire environ 0,3 kg de déchets par jour et par habitant. Selon, la même source, la quantité de déchets produits a atteint 0,5 kg de déchets par personne et par jour en 2014. En ce qui concerne la ville de Bobo-Dioulasso, la quantité de déchets produits par jour et par personne, était de 0,54 kg<sup>8</sup>. Globalement la quantité de déchets produits par personne et par jour est à la hausse dans les principaux centres urbains du Burkina Faso.

En ce qui concerne, les autres villes, l'absence de données ne permet pas de faire une analyse comparative.

Avec 1 474 223 d'habitants en 2006 et 1 915 102 habitants en 2012<sup>9</sup>, la ville de Ouagadougou est la plus grande productrice de déchets. Environ 350 tonnes sont collectées quotidiennement tandis que plus de la moitié échappe au système de collecte mis en place par la Direction du développement durable (DDD). A Bobo-Dioulasso, on estime à 350 tonnes la quantité de déchets produits pour une population de 813 610 habitants<sup>10</sup> (estimation de 2012) par jour dont une grande partie échoit dans les décharges non contrôlées. La gestion de ces déchets constitue un véritable casse-tête pour les autorités municipales au regard de l'ignorance et l'incivisme des populations.

### **2.2 Pourcentage de déchets collectés**

Seules les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso disposent à ce jour de décharges contrôlées pour une élimination adéquate des déchets. En 1995<sup>11</sup>, le taux de collecte des déchets dans la ville de Ouagadougou était de 40%. Selon le document de politique nationale en matière d'environnement (PNE, 2007), la collecte des déchets en milieu urbain reste insuffisante (moins de 50%). En 2012, selon le Schéma directeur de gestion des déchets (SDGD), le taux de collecte

<sup>7</sup> Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie, 2005

<sup>8</sup> SDAU de Bobo, (2012) horizon 2030

<sup>9</sup> Annuaire statistique 2015, INSD

<sup>10</sup> Annuaire statistique 2015, INSD

<sup>11</sup> Eveline WAAS, mars 1996 : Valorisation des déchets organiques dans les quartiers populaires des villes africaines.

était de 72%. En ce qui concerne, la ville de Bobo-Dioulasso, le taux de collecte des déchets était estimé à 39% en 2011<sup>12</sup>. Pour diverses raisons, dont la principale est relative à l'inexistence de moyens financiers et matériels, le Centre d'enfouissement technique (CET) de Bobo-Dioulasso n'est toujours pas fonctionnel, contrairement à celui de Ouagadougou.

Dans les autres villes, des interventions ponctuelles et certaines initiatives de pré-collecte sont initiées par des associations avec l'appui de certains partenaires au développement. Ces centres urbains utilisent des carrières localisées en périphéries pour l'entassement des déchets. Ces pratiques peu « orthodoxes » ont des effets néfastes sur l'environnement.

Le tableau suivant présente la répartition des ménages urbains du Burkina Faso selon le mode d'évacuation des ordures ménagères entre 1994 et 2007 :

Tableau 23 : Répartition des ménages urbains selon le mode d'évacuation des ordures ménagères (en %)

	1994	1998	2003	2005	2007
<b>Poubelle (enlèvement par un service)</b>	18,0	21,7	29,5	37,6	38,8
<b>Tas d'immondices</b>	42,2	42,1	41,7	42,4	43,1
<b>Fosse</b>	11,8	10,7	8,9	5,1	4,2
<b>Décharge publique</b>	17,8	16,1	10,6	8,8	6,5
<b>Rues</b>	10,2	9,5	9,3	6,1	7,5
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Annuaire statistique 2014, INSD

Il ressort du tableau que parmi les différents modes d'évacuation des ordures ménagères, le dépôt en tas d'immondice est le plus fréquent, suivi de la pré collecte (poubelle). Ce dernier mode est de plus en plus utilisé par les ménages passant de 18% en 1994 à 38,8% en 2007. L'entassement des ordures ménagères dans des décharges publiques, fosses et rues est de moins en moins pratiqué. En effet sur les treize (13) années d'observation (1994 - 2007), ces usages -respectivement de 17,8%, 11,8% et 10,2% ont baissé à 6,5%, 4,2% et 7,5%.

### 2.3 Gestions des déchets industriels, spéciaux et paramédicaux

Parmi les douze (12) centres urbains, Ouagadougou est la seule ville dotée d'une poche de traitement des déchets toxiques d'origine industrielle ou provenant des hôpitaux. Les autres centres urbains ne disposent pas de décharge contrôlée pour le traitement des déchets toxiques ou dangereux et aucune structure ne s'occupe de la gestion écologique de ces rejets.

## 3. Taux d'accès aux ouvrages d'assainissement eaux usées et excréta

Selon l'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010), le taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain est de 9,6%. Ce taux est trente fois plus élevé en zone lotie (12%) qu'en zone non lotie (0,4%). Le taux d'accès à

<sup>12</sup> SDAU de Bobo, (2012) horizon 2030

l'assainissement familial en milieu urbain est fortement lié au niveau de vie des ménages. Les tableaux suivants donnent le taux d'accès en milieu urbain dans les provinces dont relèvent les villes étudiées.

Tableau 24 : Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu urbain

Province/Ville	Mouhoun (Dédougou)	Comoé (Banfora)	Kadiogo (Ouagadougou)	Boulkiemdé (Koudougou)	Houet (Bobo-Dioulasso)
Taux d'accès en % des ménages	2,2	3,8	15	9,3	6,4

Province/Ville	Passoré (Yako)	Séno (Dori)	Sanguié (Réo)	Nahouri (Pô)	Boulgou (Bitou)
Taux d'accès en % des ménages	1,4	7,7	0,6	1,3	6,7

Province/Ville	Boulgou (Tenkodogo)	Kouritenga (Pouytenga)
Taux d'accès en % des ménages	6,7	5,5

Source : ENA, 2010

Pour ce qui concerne les déchets liquides dangereux tels que les eaux usées industrielles et assimilées, les huiles usagées, très peu d'unités industrielles disposent d'installations de prétraitement appropriées avant le rejet dans la nature.

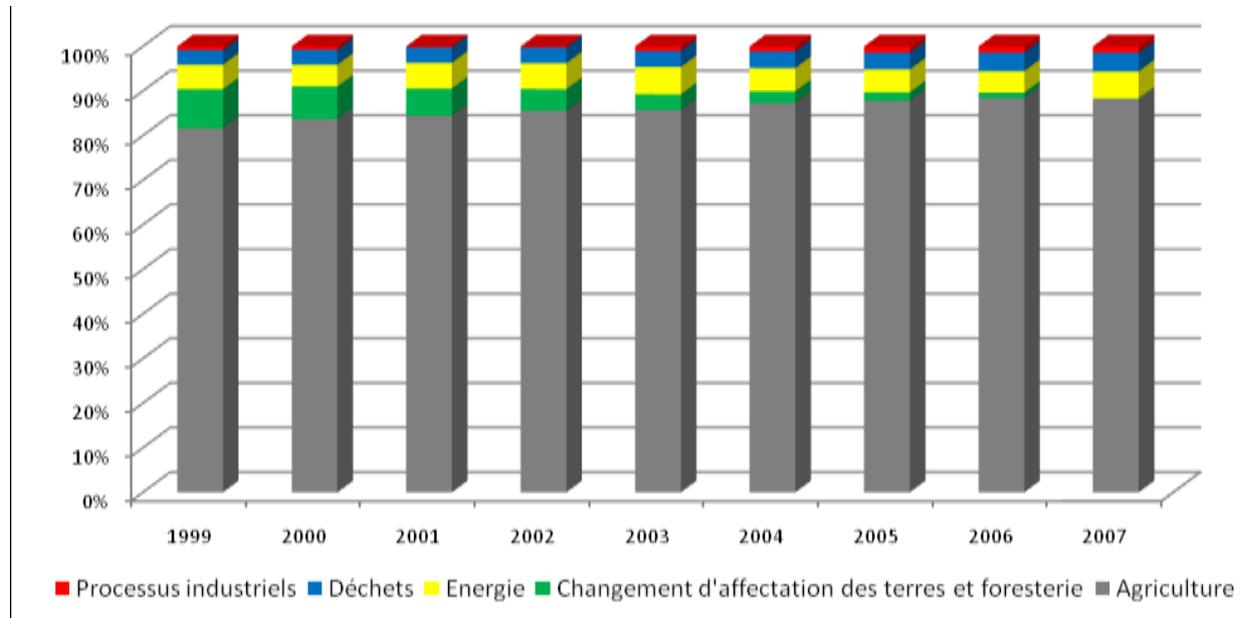
#### 4. Les émissions des gaz à effet de serre et qualité de l'air

##### 4.1 Emissions des gaz à effet de serre (GES)

C'est principalement au niveau des centres urbains et des zones de concentration des industries que les problèmes de pollution de l'air ambiant se posent le plus, par ricochet dans les grands centres urbains comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. On y observe les poussières et fumées, les polluants atmosphériques classiques et toxiques (oxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), les polluants organiques persistants, les composés organiques volatils (COV), l'azote atmosphérique (N<sub>2</sub>) et les micropolluants qui sont très abondants.

Pour la période concernée par le troisième rapport sur l'évaluation de l'environnement au Burkina Faso, l'ensemble des émissions annuelles de GES de 1999 à 2007 indique une tendance à la hausse, s'expliquant par la croissance des émissions au niveau du secteur de l'agriculture, conjuguée avec la baisse des émissions au niveau du secteur de la foresterie. Le rapport sur l'atténuation des effets Changements des climatiques, les stratégies et processus de planification nationaux indiquent entre 2005 et 2015 les taux de progression suivants : -3,8% pour le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), -2,77% pour le mono oxyde de carbone (CO), 2,44% pour les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), 5,38 pour le méthane (CH<sub>4</sub>) et 12,48% pour l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O).

Figure 31: Contribution des secteurs aux émissions totales de GES de 1999 à 2007



Source : INSD 2015

Le total des émissions de GES par habitant est de 1 522 kg en 2007, soit une hausse de 2% par rapport à l'année 1999. Cela donne un rejet de 6 700 tonnes de GES par milliard du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays.

L'analyse des différents types de gaz émis, montre que :

- le total des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) était de 1 604 gigagrammes en 2007, en décroissance de 35% par rapport à l'année 1999. Le CO<sub>2</sub> est principalement émis par le secteur de l'énergie et le secteur des procédés industriels ;
- les émissions de méthane (CH<sub>4</sub>) sont de 481 gigagrammes en 2007 en progression de 42% par rapport à l'année 1999 ;
- les émissions de l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O) sont de 29 gigagrammes en 2007, en augmentation de 43 % par rapport à l'année 1999.

#### 4.2 Qualité de l'air des centres urbains

Le secteur le plus polluant est celui du transport dans lequel la vétusté des véhicules, la prédominance des modes individuels de transport notamment les deux roues, la qualité du carburant utilisé et les poussières de rues non bitumées sont conjointement responsables de l'émission des polluants majeurs que sont le dioxyde de carbone, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils et les particules de poussières.

Le constat est que globalement la pollution par le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) reste très faible en raison du faible niveau des activités industrielles soutenues à l'exception de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et que celle se rapportant aux oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) reste à des niveaux

acceptables, mais demeure préoccupante en raison de la croissance du parc automobile au fil des années. La zone de Ouagadougou représente environ 80% de la consommation urbaine de carburant et a émis donc annuellement, sur la période 2005 à 2015, environ 2 420 tonnes de dioxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) émises par le trafic automobile<sup>13</sup>.

La pollution par les composés organiques volatils (COV) et en particulier par le benzène est également préoccupante. Selon les prévisions, la concentration annuelle moyenne de l'atmosphère en benzène se chiffrerait à 25 µg<sup>14</sup>/m<sup>3</sup> en 2012 puis atteindra 28 µg/m<sup>3</sup> en 2017, si rien n'est fait pour réduire ces taux<sup>15</sup>. Cette pollution est en grande partie due aux motos à moteurs deux temps. Ce produit est cancérigène et selon les résultats des études scientifiques réalisées sur ce thème, il a été estimé que le benzène provoquerait un excès de risque collectif d'environ 172 cancers / an à Ouagadougou.

Les émissions moyennes de particules de diamètre de 10 microns (PM10<sup>16</sup>) par les feux domestiques de Ouagadougou sont estimées à 20 g/kg de bois. Les émissions de particules PM10 des feux de charbon de bois représentent en général 10% des feux de bois par kg de matière brûlée, soit 2 g/kg de charbon de bois. Le poids de bois et charbon de bois brûlé à Ouagadougou correspondait à 20% de ce qui est consommé au niveau du pays.

Les poussières émises restent la pollution principale de la ville. La concentration annuelle en particules PM10 est estimée à 176 µg/m<sup>3</sup>, avec des pointes journalières dépassant 600 µg/m<sup>3</sup> alors que la norme journalière de l'OMS est de 70 µg/m<sup>3</sup> et celle du Burkina Faso est de 200 à 300 µg/m<sup>3</sup>.

Tableau 25 : Pollution de l'air ambiant à Ouagadougou avec et sans plan d'actions

Evolution pollution en concentration  µ/m <sup>3</sup>	2005	2012		2017	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Nox	25	45	39	64	46
SO2	5	9	4	13	6
PM 10	176	287	227	406	208
Benzène	22	25	17	28	15
Toluène	47	54	37	60	33
Ethylbenzène	10	11	8	13	7
Xylène	36	41	28	46	25

Source : DGACV & Banque Mondiale, 2007

L'analyse de ce tableau confirme une tendance à la hausse des concentrations de pollution sur la période observée (2005-2017). Par ailleurs et selon les normes de l'OMS, une concentration moyenne de pollution de 150 µg/m<sup>3</sup> représenterait entre 8,7 et 12,3% d'augmentation de

<sup>13</sup>SP-CONEDD, décembre 2010

<sup>14</sup> µg : microgramme

<sup>15</sup>SP-CONEDD, décembre 2010

<sup>16</sup> PM abréviation de l'anglais *Particulate matter*

mortalité journalière pour la ville de Ouagadougou (Banque Mondiale, rapport national sur le développement humain, 2010).

### **5. Dégradation de l'environnement**

L'extension sans cesse croissante des zones urbanisées a pour corollaire une destruction du couvert végétal contribuant ainsi à une modification profonde du paysage. Dans la partie suivante de l'étude, les fiches signalétiques des 12 villes présentent une observation rapide à partir des vues aériennes de manière à alerter sur les dangers qui menacent à la fois les centres urbains et leurs hinterlands.

Sur la période étudiée, on constate une tendance générale à la dégradation des indicateurs environnementaux observés rendant plus vulnérable l'environnement urbain de façon générale.

## CHAPITRE 7 : OUTILS DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES DOUZE VILLES

Les noyaux urbains sont sous l'injonction de trois principaux outils de planification :

- le **Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU)** de maîtrise d'ouvrage étatique, qui fixe à long terme (15 ans), les orientations spatiales de l'Etat sur le périmètre d'urbanisation sur la base des outils de niveaux provincial (SPADDT), régional (SRADDT) et national (SNADDT) ;

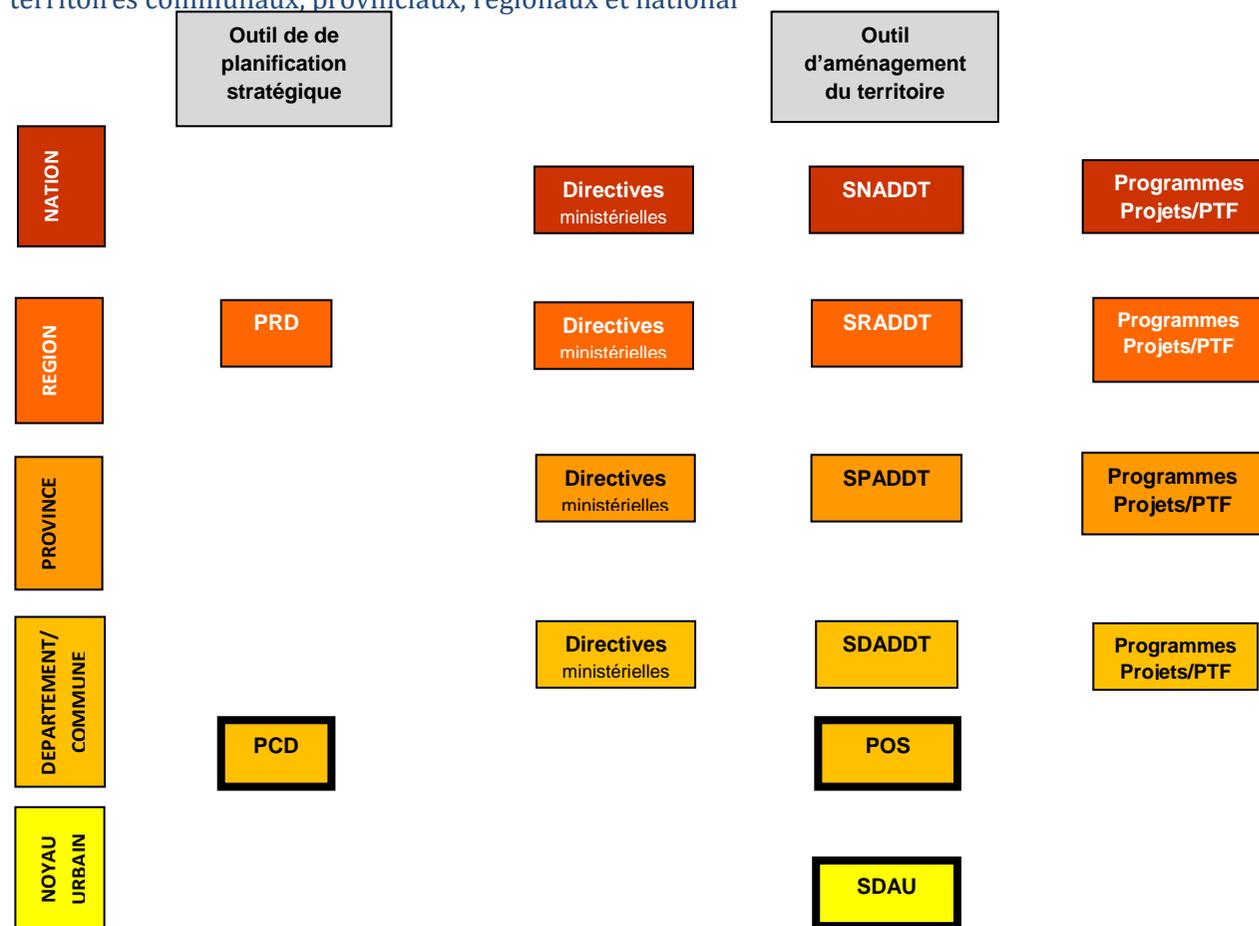
- le **Plan d'occupation des sols (POS)** de maîtrise d'ouvrage communale qui fixe les règles d'utilisation du sol en milieu urbain et sur l'ensemble du territoire communal sur une période de 15 ans, révisable tous les 5 ans ;

- le **Plan communal de développement** de maîtrise d'ouvrage communale, qui programme les actions de développement de la commune sur cinq ans.

Les noyaux urbains sont également assujettis aux directives ministérielles, aux programmes et projets des partenaires techniques et financiers, des ONG et associations.

### 1. Les outils de planification territoriale et de développement urbain prévu par le cadre juridique

Figure 32 : Les composantes et outils de planification des territoires urbains en liens avec les territoires communaux, provinciaux, régionaux et national



Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017, inspiré des Outils d'aménagement du territoires (MEF, 2010)

## 2. Les outils de planification territoriale et de développement urbain existants

Dans la pratique, il existe une pléthore de documents de planification dont la plupart est élaborée avec les concours financier des partenaires techniques et financiers, tandis que les documents de planification prévus par les textes juridiques ne sont pas tous élaborés. Les outils de planification existants par niveau territorial (nation, région, commune) correspondant aux douze noyaux étudiés sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 26 : Outils de planification existants par niveau territorial

N°	VILLES	NIVEAU NATIONAL	NIVEAU REGIONAL		NIVEAU COMMUNAL		
		CENTRE	Déconcentré	Décentralisé	Déconcentré	Décentralisé	
1	OUAGADOUGOU	- SNADDT 2016 (Horizon 2040) ; - AUN 2015 ; - PNDES 2016-2020 (Plan National de Développement Economique et Social) - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) - 2011 ; - Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso - 2014	SRAT du Centre	PRD (Plan régional de développement) du Centre (2011-2015)) - 2011	SDAGO (Horizon 2025) 2010	Stratégie de développement urbain de l'agglomération de Ouagadougou (Horizon 2025) CDS POS - 2012 Schéma directeur de gestion des déchets Schéma directeur de drainage des eaux pluviales	
2	BOBO DIOULASSO			PRD (Plan régional de développement) des Hauts-Bassins	SDAU (Horizon 2030) - 2012	PDC (2006-2010) - 2007 ; POS - 2015 ; Etude ECOLOC (économies locales) Schéma directeur de gestion des déchets Schéma directeur de drainage des eaux pluviales	
3	BANFORA			PRD (Plan régional de développement des Cascades (2011-2015))	SDAU (Horizon 2030) - 2012	PDC - 2005 POS - 2015 ; PCD-AEPA (Plan Communal de Développement sectoriel en Approvisionnement en Eau Potable et à l'Assainissement) (2013-2018) Etude ECOLOC	
4	DEDOUGOU			PRD (Plan régional de développement) de la Boucle du Mouhoun	SDAU (Horizon 2030) - 2012	PCD (2010-2014) - 2009 ;	
5	DORI			SRAT du Sahel	PRD (Plan régional de développement) du Sahel	SDAU (Horizon 2030) - 2012	PCD (2009-2013) - 2008 ;
6	KOUDOUGOU				PRD (Plan régional de développement) du Centre Ouest	SDAU (Horizon 2030) - 2012	PDC - 2005 ; POS - 2015 ; PSA (Plan stratégique d'assainissement des eaux usées et excréta) de la ville de la ville de Koudougou -

						2006 ; PSGOM (Plan stratégique de gestion des ordures ménagères) – 2006 ; Etudes ECOLOC
7	TENKODOGO		PRD (Plan régional de développement) du Centre Est	SDAU (Horizon 2030) 2012		POS (en cours) PCD (en cours)
8	BITOU		PRD (Plan régional de développement) du Centre-Est			
9	PO		PRD (Plan régional de développement) du Centre Sud			- Plan de développement institutionnel (PDI) -Plan de gestion des déchets solides municipaux
10	POUYTENGA			SDAU (en cours)		
11	REO		PRD (Plan régional de développement) du centre-Ouest)	SDAU 2006		
12	YAKO		PRD (Plan régional de développement) du Nord			

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, novembre 2016

Des documents de planification territoriale et stratégique à l'échelle nationale ont été élaborés et orientent le développement de toutes les villes du Burkina Faso. Il s'agit du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT 2016) à l'horizon 2040 (auparavant Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) à l'horizon 2025), de l'Armature Urbaine Nationale (AUN) élaborée en 2015 et qui est en cours de validation. Il existe aussi des outils de planification dans des domaines ciblés tels que le Plan national de développement économique et social (PNDES) couvrant la période 2016-2020, le Plan national de développement sanitaire (PNDS) élaboré en 2011 pour la période de 2011 à 2020 et le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2015.

Il en existe aussi à l'échelle régionale à savoir les Schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) et les plans régionaux de développement (PRD). Seule la région Cdu Sahel dispose d'un SRAT. Par contre il existe un plan régional de développement pour chacune des régions du Burkina Faso.

En plus de ces outils de planification nationale et régionale, chaque ville détient des documents de planification urbaine qui lui sont spécifiques. Le premier outil est le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU). Les deux grandes villes et les cinq moyennes en ont et parmi les petites, seule Pouytenga en dispose.

Pour le cas de la ville de Ouagadougou, plusieurs outils de planification existent en l'occurrence le Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO), le Plan d'Occupation des Sols (POS), le CDS ou Stratégie de développement urbain de l'agglomération de Ouagadougou. A ceux-ci s'ajoutent les schémas directeurs de gestion des déchets et de drainage des eaux pluviales.

La ville de Bobo-Dioulasso quant à elle a comme outils de planification urbaine le SDAU de 2012 avec pour horizon 2030, un Plan Communal de Développement (PCD), un Plan d'Occupation des Sols (POS) en cours de finalisation. A ceux-ci s'ajoutent les schémas directeurs de gestion des déchets et de drainage des eaux pluviales.

Banfora dispose d'un SDAU datant de 2012 avec pour horizon 2030, un Plan Communal de Développement (PCD) qui date de 2005, un Plan d'Occupation des Sols (POS) en cours de finalisation, la version provisoire ayant été déposée en 2015, le plan régional de développement élaboré en 2009 qui intervient dans la région des Cascades et donc dans la commune de Banfora et qui couvrait la période de 2011-2015. En outre Banfora a un Plan Communal de Développement sectoriel en Approvisionnement en Eau Potable et à l'Assainissement (PCD-AEPA) élaboré en 2013 et couvrant la période de 2013-2018.

Dori tout comme les 4 autres villes moyennes détient comme outil de planification, le PCD élaboré en 2008 qui avait été prévu pour la période de 2009-2013. La ville a aussi un SDAU adopté en 2012 qui oriente les choix de planification et d'aménagement de Dori à l'horizon 2030.

A l'image des autres villes moyennes, Koudougou dispose comme outils de planification du SDAU (horizon 2030) adopté en 2012, du POS en cours de finalisation dont le rapport provisoire a été déposé en 2015, d'outils plus anciens comme le plan de développement communal (PCD) de 2005 et quelques années plus tard le PCD de Koudougou datant de 2012. A ceux-ci s'ajoute le plan stratégique de gestion des ordures ménagères (PSGOM) de 2006.

La ville moyenne de Dédougou possède comme outils de planification urbaine, un plan communal de développement adopté en 2012 et couvrant la période de 2010-2014, le SDAU de 2012 avec pour horizon 2030.

Comme documents de planification du développement et d'aménagement de la ville, Tenkodogo possède un plan communal de développement (PCD) qui couvre la période 2008-2013 adopté en 2009, le SDAU élaboré en 2012 avec pour horizon 2030, le plan régional de développement (PRD). Une élaboration concomitante du POS et d'un nouveau PCD y est menée actuellement.

Les petites villes **Bitou, Po, Réo, Yako** – à l'exception de **Pouytenga** – n'ont pas encore de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Ce sont les plans régionaux de développement qui orientent les politiques de développement et d'aménagement de ces localités. Cependant Po détient un plan de développement institutionnel et un plan de gestion des déchets solides municipaux.

Chacune des régions du Burkina Faso devrait disposer à l'image de la région du Centre et du Sahel, d'un schéma régional d'aménagement du territoire. Le SDAU étant l'outil de référence de planification urbaine, toutes les petites villes devraient également en disposer. Le POS qui est le document réglementaire accompagnant le SDAU doit aussi être élaboré pour toutes les villes. Les plans communaux de développement doivent être actualisés. L'élaboration de schémas directeurs de gestion des déchets et de drainage des eaux pluviales est à envisager pour l'ensemble des villes moyennes.

## **PARTIE 2 : FICHES SIGNALETIQUES DES DOUZE VILLES**

Des fiches signalétiques ont été établies pour les douze villes. Chacune a la sienne, les rubriques qui les composent sont analogues pour les deux grandes villes, les cinq moyennes et les cinq petites.

Les rubriques sont au nombre de quinze présentées dans l'ordre suivant :

**Identification** : présentation de la situation administrative ;

**Carte de situation de la commune dans le pays** : les villes sont indiquées avec leurs périmètres de communes urbaines et repérées dans leur province et leur région ;

**Carte de la ville à l'échelle communale** : on y différencie les secteurs du noyau urbain et le territoire rural de la commune ;

**Découpage administratif** : le détail de la composition du territoire ;

**Démographie** : cette rubrique rassemble les données chiffrées qui ont pu être recueillies ;

**Cartes d'évolution de la tache urbaine** : sont présentés des schémas qui présentent l'agrandissement du territoire urbanisé dans les deux décennies qui viennent de s'écouler ;

**Caractéristiques spatiales** : les informations chiffrées de l'occupation de l'espace correspondant au territoire présenté plus haut ;

**Equipements d'infrastructure de la commune** : rassemblement des informations disponibles de diverses sources ;

**Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune** : inventaire tel qu'il est possible de la réaliser actuellement ;

**Economie et finances locales** : les données qui ont été analysées dans la première partie du présent rapport ;

**Environnement** : déclinaison de la situation nationale au niveau local ;

**Images satellitaires** : observation de la réalité telle qu'elle est parfois difficilement visible. Cette rubrique présente systématiquement une vue assez éloignée pour observer, à grands traits, le noyau urbain dans son territoire environnant et une vue centrée sur la zone proprement urbaine et parfois une ou deux autres vues qui permettent une meilleure compréhension de la dynamique géographique ;

**Situation visible géographiquement et risques perceptibles** : commentaire des images montrées dans la rubrique précédente ;

**Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours** : récapitulatif des documents qui peuvent être pris en compte pour penser aux orientations à définir ;

**Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale** : c'est une formulation synthétisée de tous les éléments d'analyse et diagnostic utilisés par chacune des villes. Elle est exprimée de manière à être support de choix à faire pour l'avenir.

La présentation des données et de la démarche appliquée à l'aide de documents cartographiques est un choix destiné à mieux développer la problématique dans laquelle sont chacune des douze villes actuellement.

Ce mode d'expression très utilisé dans ce travail nécessite un éclaircissement méthodologique.

## Approche méthodologique de la cartographie

La cartographie diachronique des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ; Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou, Réo, Tenkodogo, Pô ; Bitou et Pouytenga a été réalisée en exploitant les bases de données d'occupation des terres (BDOT) 1992, 2002 et la Base nationale des données topographiques (BNDT) de 2012. En outre, des images satellitaires de 2012 des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Tenkodogo, Dédougou et Dori collectées à la Direction générale de l'urbanisme, de la viabilisation et de la topographie (DGUVT) ou encore des images satellitaires de Google Earth, ont été utilisées pour faire des mises à jour.

La tache urbaine des années 1992 et 2002 est constituée des unités d'occupation suivantes définies dans la BDOT : le tissu urbain continu, le tissu urbain discontinu, les zones industrielles, commerciales et socio collectives, les aéroports, les réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés, les lieux d'extraction de matériaux, les décharges, les chantiers et espaces en construction. Aussi sont pris en compte les espaces verts urbains, les équipements sportifs et de loisirs et enfin les plans d'eau lorsque ceux-ci sont localisés dans l'agglomération.

La tache urbaine de 2012 a été définie avec les unités d'occupation telles, l'agglomération, la zone industrielle ou commerciale, les plans d'eau et les aéroports. Selon la nomenclature de la BNDT 2012, un objet « agglomération » est créé quand une zone urbaine est supérieure à environ 1 km dans une de ses dimensions, et qu'elle est suffisamment dense (pour ne pas être considérée comme de l'habitat dispersé) (IGN France international, 2015). Dans ce contexte, les zones urbaines inférieures à 1 km dans une de leurs dimensions pourraient ne pas avoir été prises en compte ; d'où le recours à des images satellitaires pour des mises à jour dans la délimitation des taches urbaines.

Les zones non loties ne sont pas spécifiquement définies dans les bases exploitées. Pour les ressortir, des croisements des trames urbaines (se basant sur des années de lotissement), des taches urbaines et des images satellites ont donc été réalisés.

Ainsi après numérisation des données existantes, les zones loties et les zones non loties ont été obtenues. Les deux assemblées donnent la tache urbaine. Les superficies de chaque unité d'occupation ont été calculées sous le logiciel SIG ArcGis 10.1. Les valeurs obtenues peuvent ne pas correspondre à celles contenues dans différents documents de planification antérieurement élaborés.

Dans bien des cas, comme celui de Ouagadougou, Banfora, Koudougou et Pouytenga, les limites de la trame urbaine dépassent celles de tache urbaine. Il se déduit que l'évolution des lotissements ne suivrait pas le même rythme que l'occupation de l'espace délimitant le noyau urbain.

## CHAPITRE 1 : LES VILLES METROPOLES

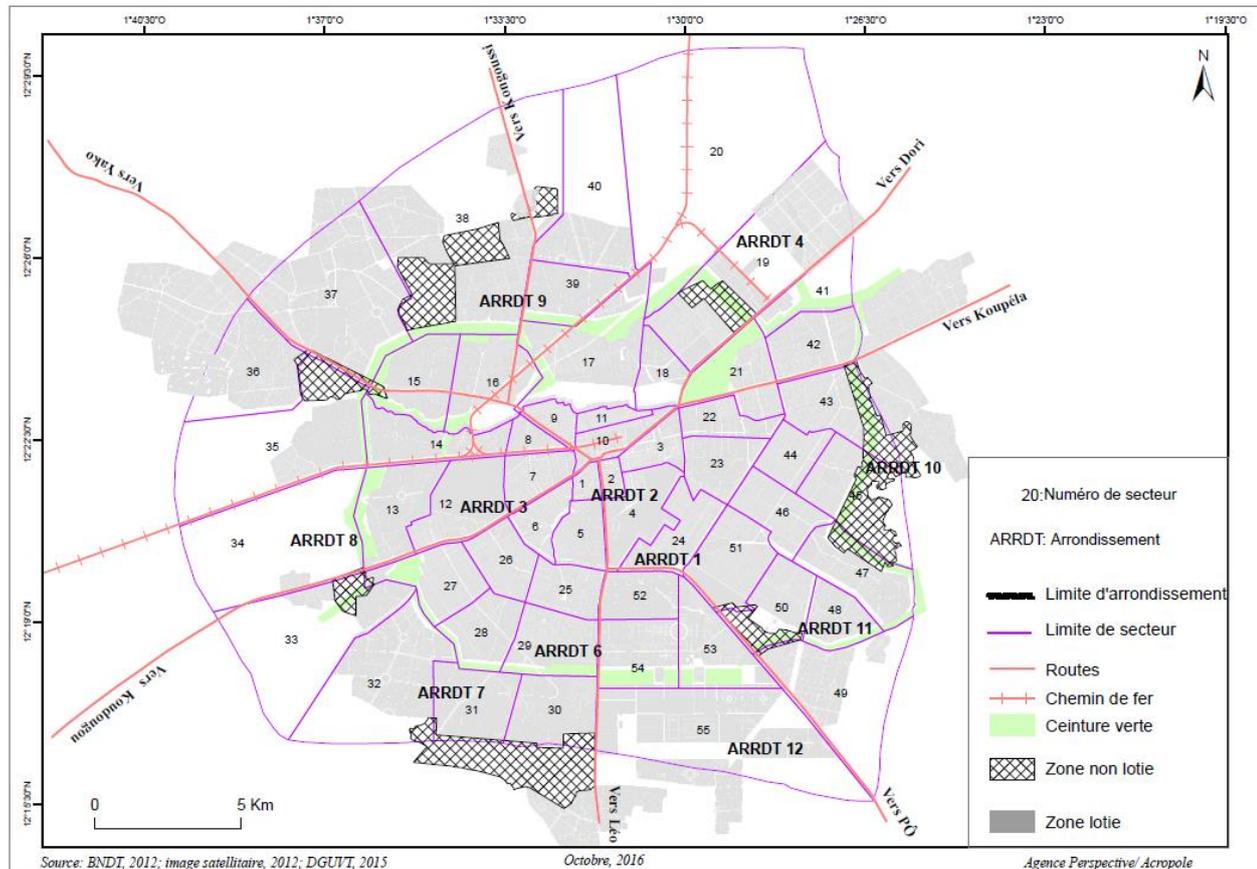
# OUAGADOUGOU

<b>Identification</b>	<b>Région :</b> CENTRE <b>Province :</b> KADIOGO <b>Commune :</b> OUAGADOUGOU <b>Noyau urbain :</b> OUAGADOUGOU <b>Statut administratif :</b> CAPITALE DU BURKINA FASO, CHEF-LIEU DE REGION ET PROVINCE
-----------------------	---

### Carte de situation de la commune dans le pays



### Carte de la ville à l'échelle communale



#### Découpage administratif

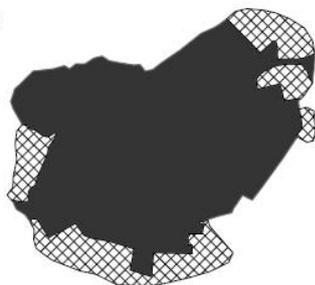
Nombre d'arrondissements : 12  
Nombre de secteurs : 55

#### Démographie

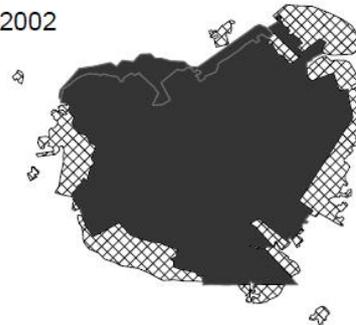
Population urbaine estimée en 2015 : 2 828 354 hab.  
Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 308 230 (565 671)  
Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 10,5 %  
Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 47,94 %

### Cartes d'évolution de la tache urbaine

1992



2002



2012



0 10 Km

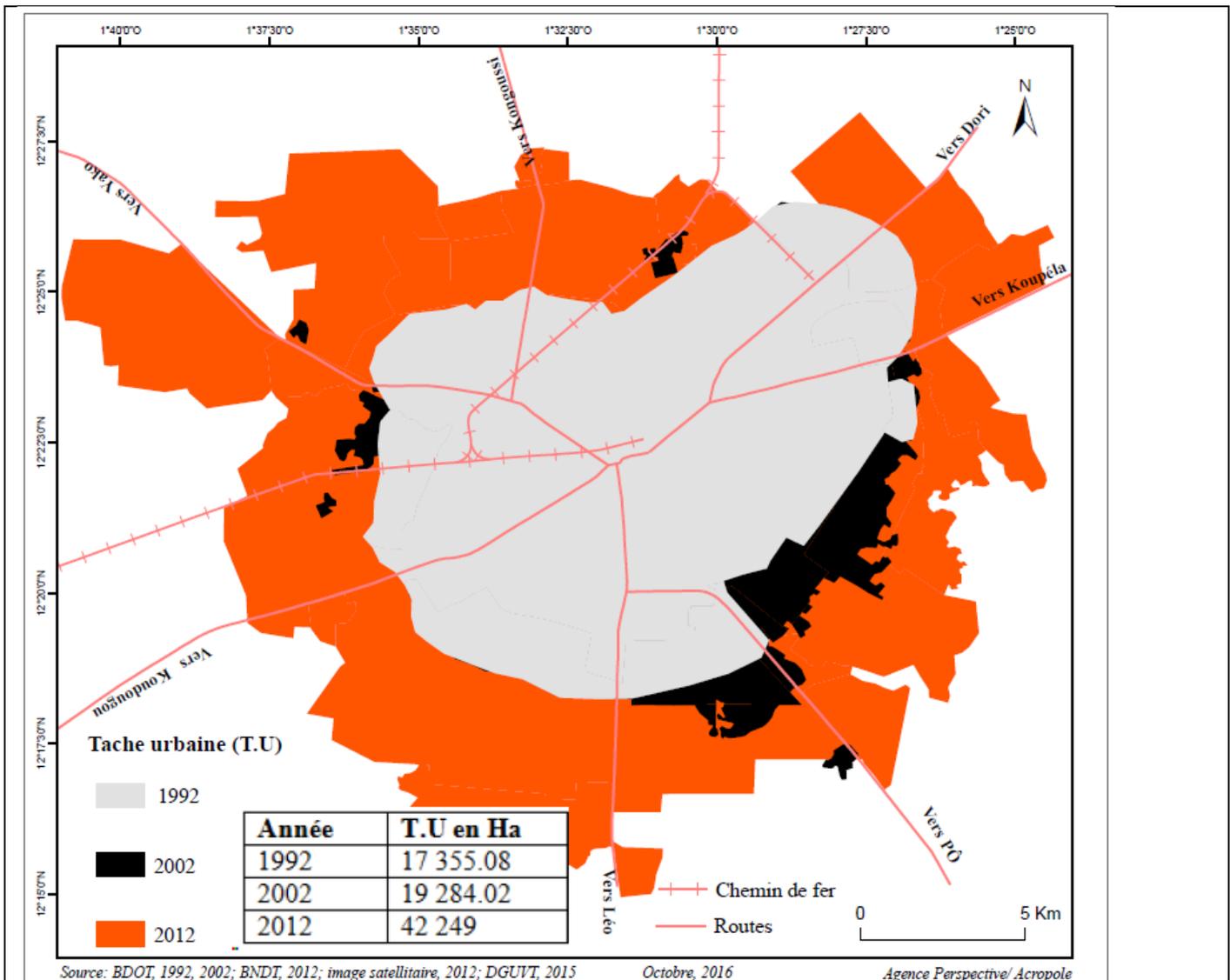
 Zone non lotie -ZNL-  
 Zone lotie -ZL-

Année	ZL (Ha)	ZNL (Ha)	T. U (Ha)
1992	13 530	3 825.08	17 355.08
2002	14 837.09	4 447.32	19 284.42
2012	38 686.22	3 562.76	42 248.98

Source: BDOT, 1992, 2002.; BNDT 2012; Prati, 1996; Ouattara, 2000; DGUVI, 2015

Octobre, 2016

Agence Perspective/Acropole



**Caractéristiques spatiales**

Superficie estimée de la tache urbaine : 42 249 ha  
 Superficie estimée des zones loties : 28 077 ha  
 Superficie estimée des zones non loties : 4769 ha  
 Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1,1  
 Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 2,2  
 Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab/ha) : 76 hab./m<sup>2</sup>  
 Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab/ha) : 67 hab./ha  
 Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 450 m<sup>2</sup> (1)  
 Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 496 m<sup>2</sup> (2)  
 Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : 1,1

**Equipements d'infrastructure de la commune**

Voirie bitumée : 326 357 ml et 400 045 ml de voie en terre aménagée en 2013  
 Réseau de drainage des eaux pluviales : 400 800 ml en avril 2011  
 Réseau d'égout : 20 300 ml en 2013  
 Réseau d'adduction en eau potable : 6 206 700 ml de canalisation d'eau potable en 2013, 202 180 branchements particuliers et 1569 bornes fontaines en 2014  
 Taux d'accès à l'eau potable (population) : 92 % en 2014  
 Réseau d'électricité : énergie thermique et apport des centrales hydro électriques de Bagré et Kompienga et interconnexion avec la Côte d'Ivoire. 3 321 396 ml de basse

	tension et 829 223 <sup>17</sup> ml de haute tension en 2014. Abonnés particuliers : 269 001 en basse tension et 524 en haute tension en 2015.																								
<b>Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b>	<p><b>Equipements d'éducation</b> : 827 écoles primaires, 297 établissements secondaires, 2 universités publiques, 2 universités privées, 23 écoles supérieures</p> <p><b>Equipements de santé</b> : 4 CHUN, 6 CMA, 8 CM, 89 CSPS, 51 cliniques privées, 8 polycliniques, 100 cabinets de soins infirmier, 137 pharmacies</p> <p><b>Equipements administratifs et de sécurité</b> : Capitale du pays, Ouagadougou est le centre administratif, le principal centre économique du pays. Elle abrite tous les services de l'Etat, les banques, les ONG et différents projets, les ambassades et consulats, les sociétés privées.</p> <p><b>Equipements de loisirs, culture, sport</b> : 1 musée, 12 maisons des jeunes, 7 maisons de la femme, 9 salles de cinéma, 7 théâtres, 8 centres culturels, 3 stades, 21 plateaux omnisport, 22 terrains de sport</p> <p><b>Equipements d'hébergement et restauration</b> : 41 hôtels, 4 auberges, 90 restaurants de grand et moyen standing</p> <p><b>Equipements marchands</b> : 1 centre commercial, 6 supermarchés, 1 grand marché principal aménagé, 23 marchés secondaires aménagés, 73 marchés non aménagés, 2 grands marchés à bétail, 2 abattoirs dont l'un est frigorifique, 121 stations-services, 1 aéroport, une gare ferroviaire, 5 gares routières</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPA</b> : 31 779 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA</b> : 353 544 hab./1 CM et 471 392 hab./1 CMA</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHN</b> : 707 088 hab./1 CHUN</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé</b> : 2 828 354 hab. pour le grand marché principal aménagé</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport</b> : 942 784 hab./1 stade et 134 684 hab./1 plateau omnisport</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 centre culturel</b> : 353 544 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière</b> : 565 671 hab.</p> <p><b>Indice de densité d'équipements présents</b> : 10,38</p> <p><b>Indice de diversité d'équipements présents</b> : 43 %</p> <p><b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence</b> : 0,9 (1955/1974)</p>																								
<b>Economie et finances locales</b>	<p><b>1. Economie</b></p> <p><u>Emplois</u></p> <table border="1" data-bbox="400 1529 1082 1697"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Population active</b></td> <td>535 931</td> <td>1 019 811</td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>87,4</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>12,6</td> <td>13,3</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Occupation par secteurs d'activités</u></p> <table border="1" data-bbox="400 1765 1082 1921"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>7,2</td> <td>5,6</td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>11,4</td> <td>18,7</td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>81,5</td> <td>75,7</td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Population active</b>	535 931	1 019 811	<b>Taux d'occupation</b>	87,4	60	<b>Taux de chômage</b>	12,6	13,3		2006	2014	<b>Primaire</b>	7,2	5,6	<b>Secondaire</b>	11,4	18,7	<b>Tertiaire</b>	81,5	75,7
	2006	2014																							
<b>Population active</b>	535 931	1 019 811																							
<b>Taux d'occupation</b>	87,4	60																							
<b>Taux de chômage</b>	12,6	13,3																							
	2006	2014																							
<b>Primaire</b>	7,2	5,6																							
<b>Secondaire</b>	11,4	18,7																							
<b>Tertiaire</b>	81,5	75,7																							

<sup>17</sup> Les chiffres incluent les localités environnantes de Ouaga.

Part des secteurs d'activités dans le PIB régional

	2005	2014
<b>Primaire</b>	1,9	
<b>Secondaire</b>	32,1	
<b>Tertiaire</b>	66	

NB : Sources de données : Monographie de Ouaga (RGPH 2006) et Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 (données régionales) et SNAT 2007

**2. Finances locales**

<b>Commune de Ouagadougou</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	14 318 844 152	28 758 409 698	19,02%
Recettes réalisées (en FCFA)	13 606 239 249	20 128 070 920	10,25%
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	7 149 321 865	7 689 707 776	1,70%
Niveau de service rendu (en FCFA)	5 975	7 473	6 589
Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	24	574,7	40,70%

**Nombre d'institutions financières en 2014 : 50**

**Nombre d'entreprises en 2014 : 51 126**

**Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,78 %**

**Niveau de services rendu par habitant de la commune : 2229 FCFA**

**Autofinancement de l'investissement : 19,26 %**

**Industrie : Pôle industriel du pays avec plus de 300 industries manufacturières.**

**Environnement**

**Relief :** Altitude moyenne : 300 mètres. Sols peu profonds et pauvres en éléments nutritifs. Faible capacité d'infiltration et de conservation d'eau. On en dénombre 4 types : (i) les sols ferrugineux lessivés (ii) les sols minéraux bruts (iii) les sols hydromorphes localisés aux abords des barrages et des marigots, (iiii) les solnetz ou sols halomorphes.

**Végétation :** Formation végétale initiale de la ville fortement dégradée. La forêt classée du barrage (ou Bangr-Weogo), celle du "CNRST" et quelques espaces verts constituent désormais les grandes réserves forestières. La ceinture verte presque totalement « consommée » par les habitats spontanés ou les lotissements.

**Hydrographie :** Ville traversée par quatre marigots du Sud vers le Nord : le marigot central (ou de Paspanga) et le marigot de Zogona aménagés en canaux, le marigot du Mooro Naaba (ou du Kadiogo) dont seulement un tronçon est aménagé en canal et celui de Wemtenga (ou de Dassago). Quatre barrages intra-urbains dont 3 participent à l'alimentation en eau potable de la ville. Les risques d'inondation sont énormes pour les populations riveraines des marigots et des barrages lors des fortes pluies.

**Système d'assainissement urbain :** A dominance individuel : fosses et puits perdus. Taux d'accès des ménages aux ouvrages en 2010 : 15%

**Précipitations :** Deux saisons, dont une sèche et une humide. Moyenne sur les 2à dernières années : 722,7mm de pluie.

**Température** : Des extrêmes : de décembre à février, période froide avec oscillation entre 14,3 et 23,7°C. De Mars à juin entre 37 à 40°C

**Evacuation des eaux de pluie** : réseau de caniveau et de collecteurs concentré dans le centre urbain et presque absent dans la périphérie. Ouagadougou connaît des inondations presque chaque année en saison hivernale depuis 2009.

**Au cours de la période de référence de l'étude** : pluie centennale du 1<sup>er</sup> septembre 2009

**Collecte et traitement des déchets** : Centre de pré-collecte, et centre d'enfouissement technique.

Plus de 350 000 tonnes d'ordures ménagères produites annuellement, soit en moyenne 800 tonnes/jour

35 centres de collecte des déchets

8 centres de tri des déchets solides

1 station d'épuration des eaux usées

1 centre de traitement et de valorisation des déchets avec 6 100 000 m<sup>3</sup> de capacités sur 70 ha pour une durée de vie de 20 ans

154 km de caniveaux curés par an

15 000 km de voiries balayés par an

230 000 tonnes de déchets collectés par an

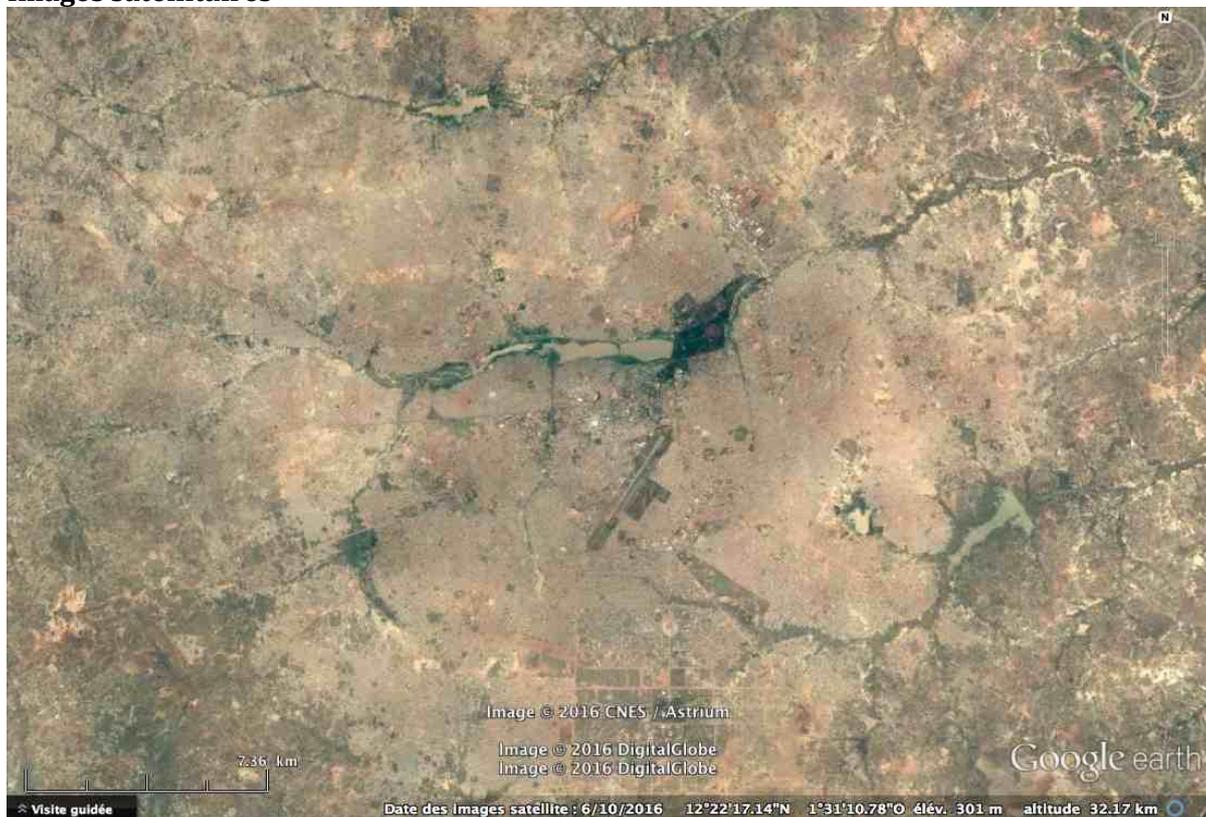
82 tonnes de déchets plastiques broyés et commercialisés par an

90 tonnes de compost produits et commercialisés par an

**Pollutions sols, air** : rejets dus à l'activité industrielle et de mobilité

**Ouvrages de maîtrise d'eau pour cultures** : Aménagement d'un tronçon en canal, celui du Mogho Naba. Travaux d'extension en cours

### Images satellitaires





**Situation visible géographiquement**

La vue de loin montre un envahissement saccadé du site à partir d'un cœur de zone urbaine dont on sent la force de la structure.

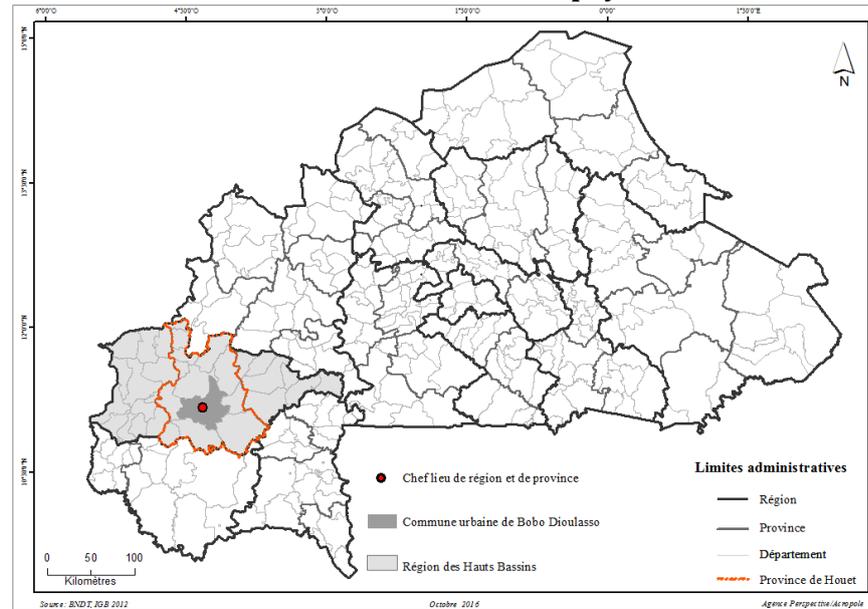
<p><b>et risques perceptibles</b></p>	<p>L'extension en couronnes successives est bien perceptible. La vue rapprochée montre que dans les zones loties, même depuis longtemps, la trame viaire orthogonale est accompagnée de traces forgées par les itinéraires d'usages, ainsi le quartier Patte d'oie se rapproche de Cissin restructuré par l'atténuation de son orthogonalité de lotissement.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b> - SNADDT 2017 (Horizon 2040) ; - PNDES 2016-2020 - AUN 2015 ; - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ; - Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ; <b>Niveau régional</b> - SRAT du Centre ; - Plan régional de développement <b>Niveau communal</b> - SDAGO (HORIZON 2025) – avril 2010 ; - Stratégie de développement urbain de l'agglomération de Ouagadougou (Horizon 2025) – ; - POS – 2012 ; - Schéma de gestion des déchets et d'évacuation des eaux pluviales</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Capitale nationale, polyfonctionnelle. Agglomération urbaine - Métropole complexe en recherche de cohérence des fonctions de commandement, problèmes de ménagement des quartiers d'habitation.</p>	

# BOBO-DIOULASSO

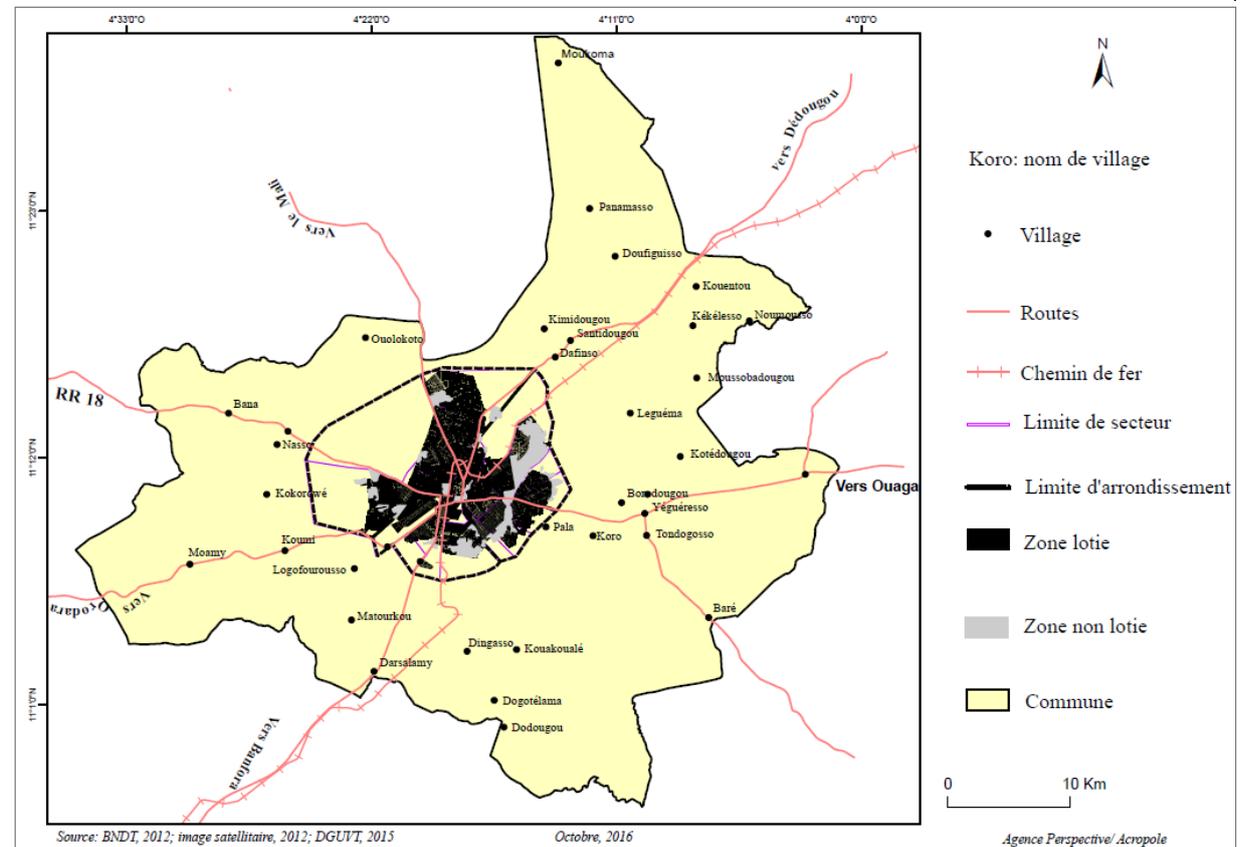
## Identification

**Région :** HAUTS-BASSINS  
**Province :** HOUET  
**Commune :** BOBO-DIOULASSO  
**Noyau urbain :** BOBO-DIOULASSO  
**Statut administratif :** CHEF-LIEU DE REGION ET DE PROVINCE

## Carte de situation de la commune dans le pays

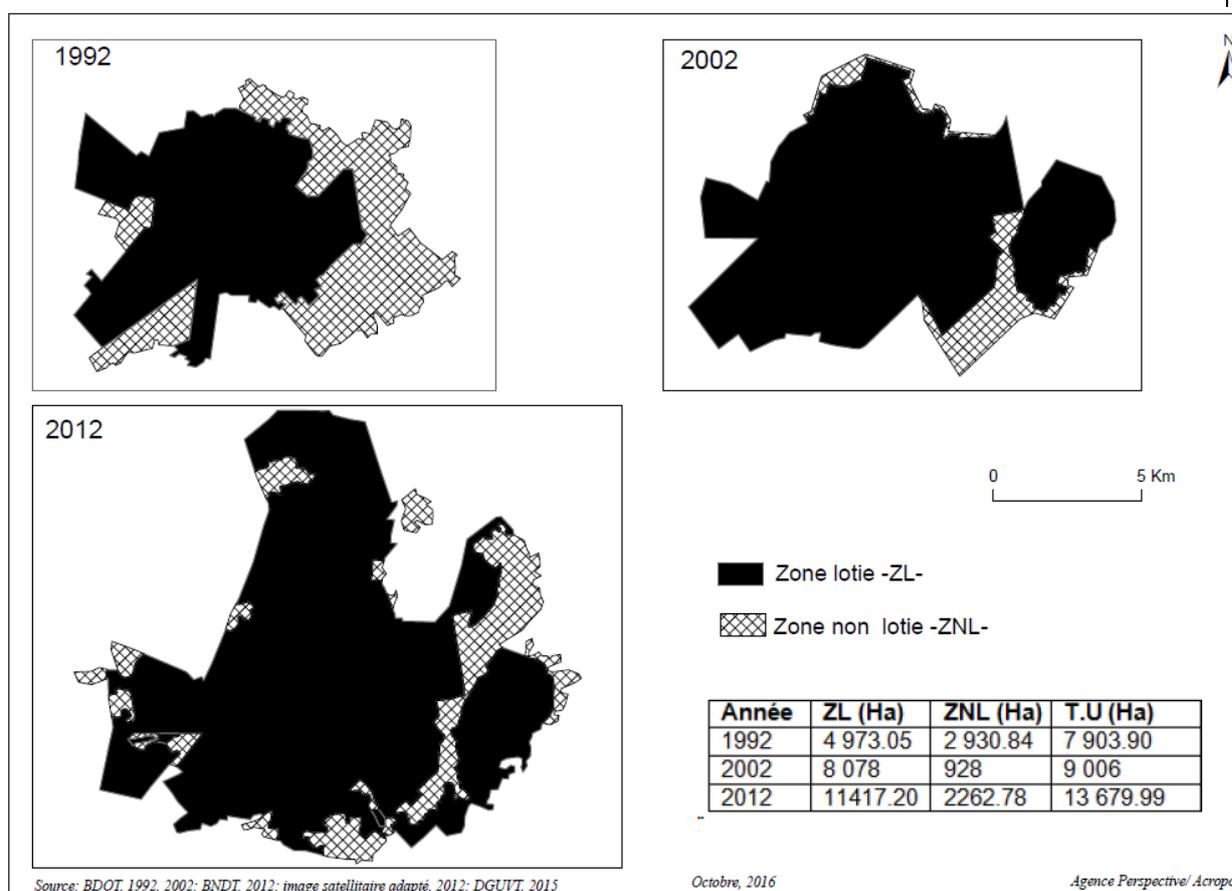


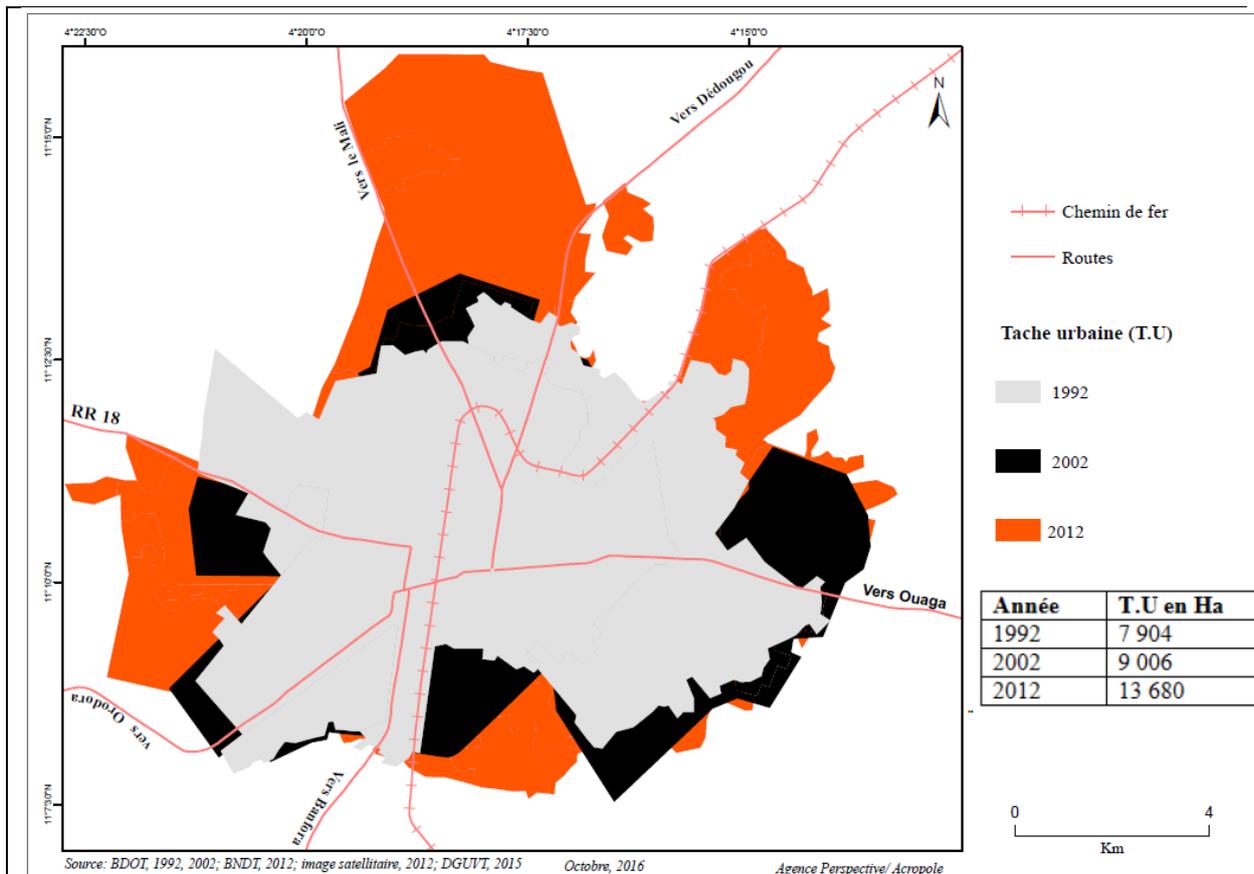
## Carte de la ville à l'échelle communale



<b>Découpage administratif</b>	<b>Nombre d'arrondissements : 7</b> <b>Nombre de secteurs : 33</b> <b>Nombre de villages de la Commune : 36</b>
<b>Démographie</b>	<b>Population urbaine estimée en 2015 : 760 100 hab.</b> <b>Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 94 947 (152 020)</b> <b>Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 3,95 %</b> <b>Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 12,88 %</b>

### Cartes d'évolution de la tache urbaine





**Caractéristiques spatiales**

**Superficie estimée de la tache urbaine : 13 680 ha**  
**Superficie estimée des zones loties : 11 417 ha**  
**Superficie estimée des zones non loties : 2 263 ha**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1,1**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 1.5**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab/ha) : 54 hab./ha**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab/ha) : 56 hab./ha**  
**Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 851 m<sup>2</sup> (1)**  
**Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 751 m<sup>2</sup> (2)**  
**Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : 0,8**

**Equipements d'infrastructure de la commune**

**Voirie bitumée : 91 600 ml en 2013.** La commune de Bobo-Dioulasso est parcourue par un réseau de voirie primaire qui repose sur six (6) axes de pénétration qui sont tous bitumés :

- la route Bobo-Ouaga (RN1)
- la route Bobo-Banfara-Frontière de Côte d'Ivoire (RN7)
- la route Bobo-Orodara frontière du Mali (RN8)
- la route Bobo-Faramana frontière du Mali (RN9)
- la route Bobo-Dédougou –Tougan-Ouahigouya (RN10)
- la route Bobo-Diébouyou frontière du Ghana (RN 27)

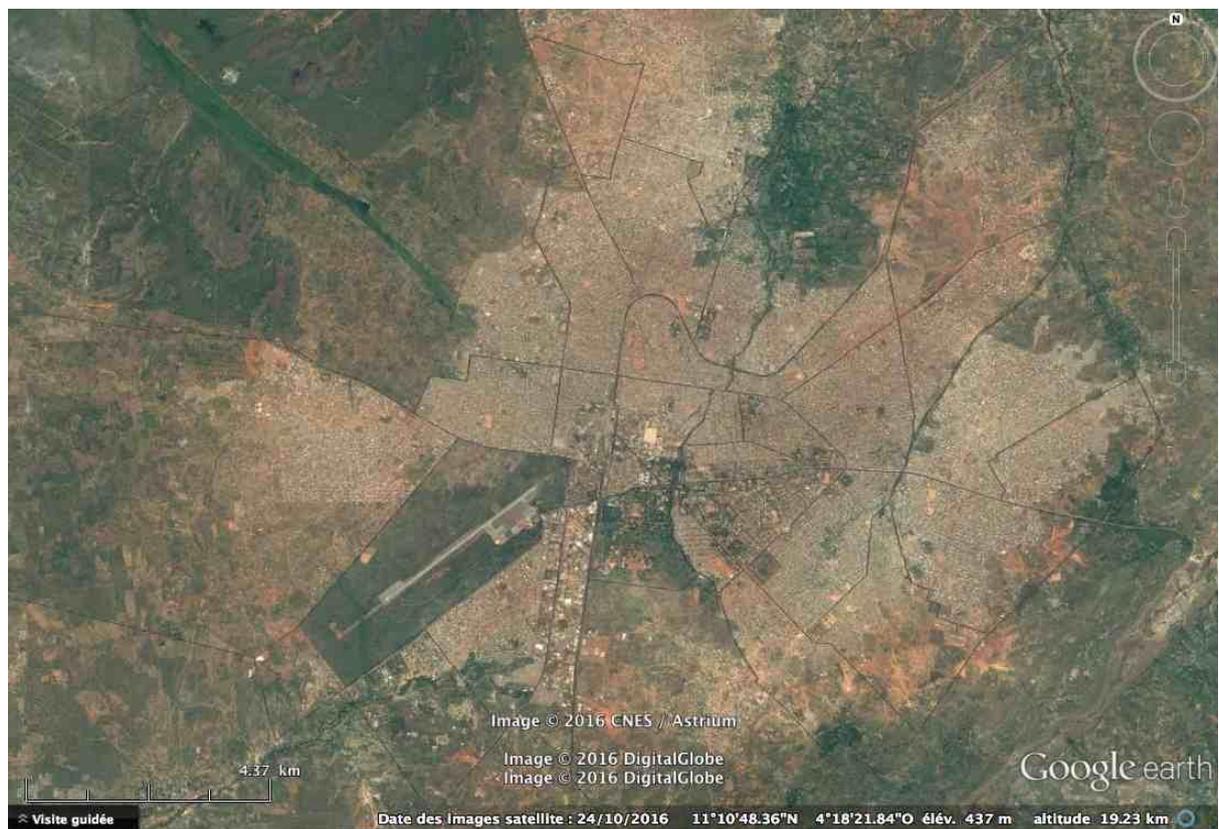
	<p><b>Réseau de drainage des eaux pluviales :</b> 218 119 ml en 2013  <b>Réseau d'égout :</b> 20 300 ml en 2013  <b>Réseau d'adduction en eau potable :</b> 650 000 ml de réseau de distribution en 2013, 48 288 branchements particuliers et 409 bornes fontaines en 2014. <b>Taux d'accès à l'eau potable (population) :</b> 87 % en 2014  <b>Réseau d'électricité :</b> Energie thermique et interconnexion avec la Côte d'Ivoire. 1 443 208 ml de basse tension, 50 696 ml de ligne mixte et 365 685 ml de haute tension<sup>18</sup>. Nombre d'abonnés particuliers : 91 211 en basse tension et 152 en haute tension en 2015.</p>
<p><b>Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b></p>	<p><b>Equipements d'éducation :</b> 2 universités, 8 écoles supérieures, 117 établissements post-primaire, 281 écoles primaires  <b>Equipements de santé :</b> 1 CHUN, 2 CMA, 4 CM, 35 CSPS, 11 cliniques privées, 44 pharmacies,  <b>Equipements administratifs et de sécurité :</b>  Structures régionales et provinciales dont essentiellement les directions de :  - l'Agriculture, l'Hydraulique et les Ressources Halieutiques ;  - les Ressources Animales ;  - l'Environnement et le Cadre de Vie ;  - la Santé ;  - l'Action Sociale et Solidarité Nationale ;  - l'Economie et le Développement ;  - l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ;  - les Enseignements Secondaire, Supérieur et la Recherche Scientifique ;  - les Sports et Loisirs ;  - la Justice Garde des Sceaux ;  - les Infrastructures, les Transports et l'Habitat ;  - le Travail, l'Emploi et la Jeunesse ;  - la Promotion de la Femme ;  - le Commerce, Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat ;  - les Mines, Carrières et Energie ;  - l'Information ;  - le Tourisme, la Culture et communication ;  - les Postes et Télécommunications ;  - la Police Nationale ;  - la Gendarmerie Nationale ;  - l'Armée Nationale ;  - les Douanes  - ONEA, SONABEL, ONATEL  - Opérateurs de téléphonie mobile : AIRTEL, TELECEL, TELMOB  <b>Equipements de loisirs, culture, sport :</b> 2 stades, 3 plateaux omnisport, 14 terrains pour disciplines variées, 6 centres culturels, 4 salles de cinéma et de théâtre, 2 maisons de la femme, 9 maisons des jeunes  <b>Equipements d'hébergement :</b> 40 hôtels et auberges  <b>Equipements marchands :</b> 1 grand marché aménagé principal, 7 marchés aménagés secondaires, 2 supermarchés, 28 marchés non aménagés, 1 marché à bétail, 1 abattoir frigorifique, 1 gare routière, 1 aéroport</p>

<sup>18</sup> Ces données incluent celles de Dorossiamasso, Léna et Satiri.

	<p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPA :</b> 21 717hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA :</b> 190 025 hab./1 CM et 380 050 hab./1 CMA  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHUN :</b> 760 100 hab./1 CHUN  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé :</b> 760 100 hab. pour le seul grand marché principal aménagé de la commune  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport :</b> 380 050 hab./ 1 stade et 253 367 hab. / 1 plateau omnisport  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 centre culturel :</b> 145 848 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière :</b> 760 100hab.  <b>Taux de scolarisation 2015 :</b> 88 %  <b>Indice de densité d'équipements présents :</b> 10,55  <b>Indice de diversité d'équipements présents :</b> 37 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence :</b> 0,9 (657/746)</p>																																																				
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b></p> <p><u>Emplois</u></p> <table border="1" data-bbox="459 949 1133 1115"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Population active</b></td> <td>168 245</td> <td>665 094</td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>88,1</td> <td>60,3</td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>11,6</td> <td>10,2</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Occupation par secteurs d'activités</u></p> <table border="1" data-bbox="459 1182 1133 1348"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>7,3</td> <td>28,8</td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>15,6</td> <td>24,7</td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>77,1</td> <td>46,5</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Part des secteurs d'activités dans le PIB régional</u></p> <table border="1" data-bbox="459 1415 1133 1581"> <thead> <tr> <th></th> <th>2005</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>38,9</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>22,6</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>38,5</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>NB : Sources de données : Monographie de Bobo (RGPH 2006) et Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 (données régionales) et SNAT 2007</p> <p><b>2. Finances locales</b></p> <table border="1" data-bbox="459 1720 1401 2020"> <thead> <tr> <th><b>Commune de Bobo-Dioulasso</b></th> <th><b>2007</b></th> <th><b>2010</b></th> <th><b>Evolution 2007-2010</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td>3 188 011 022</td> <td>7 885 526 979</td> <td>25,90%</td> </tr> <tr> <td>Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td>2 248 898 066</td> <td>6 300 933 278</td> <td>30,08%</td> </tr> <tr> <td>Montant des recettes fiscales (en FCFA)</td> <td>1 388 980 863</td> <td>1 959 700 293</td> <td>9,02%</td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Population active</b>	168 245	665 094	<b>Taux d'occupation</b>	88,1	60,3	<b>Taux de chômage</b>	11,6	10,2		2006	2014	<b>Primaire</b>	7,3	28,8	<b>Secondaire</b>	15,6	24,7	<b>Tertiaire</b>	77,1	46,5		2005	2014	<b>Primaire</b>	38,9		<b>Secondaire</b>	22,6		<b>Tertiaire</b>	38,5		<b>Commune de Bobo-Dioulasso</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	3 188 011 022	7 885 526 979	25,90%	Recettes réalisées (en FCFA)	2 248 898 066	6 300 933 278	30,08%	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	1 388 980 863	1 959 700 293	9,02%
	2006	2014																																																			
<b>Population active</b>	168 245	665 094																																																			
<b>Taux d'occupation</b>	88,1	60,3																																																			
<b>Taux de chômage</b>	11,6	10,2																																																			
	2006	2014																																																			
<b>Primaire</b>	7,3	28,8																																																			
<b>Secondaire</b>	15,6	24,7																																																			
<b>Tertiaire</b>	77,1	46,5																																																			
	2005	2014																																																			
<b>Primaire</b>	38,9																																																				
<b>Secondaire</b>	22,6																																																				
<b>Tertiaire</b>	38,5																																																				
<b>Commune de Bobo-Dioulasso</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>																																																		
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	3 188 011 022	7 885 526 979	25,90%																																																		
Recettes réalisées (en FCFA)	2 248 898 066	6 300 933 278	30,08%																																																		
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	1 388 980 863	1 959 700 293	9,02%																																																		

	Niveau de service rendu (en FCFA)	3 346	5 685	4 227
	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	6,7	0	8%
	<p><b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 38</b>  <b>Nombre d'entreprises en 2014 : 7412</b>  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,63 %</b>  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 1635 FCFA</b>  <b>Autofinancement de l'investissement : 3,89 %</b>  <b>Industrie : Agro-alimentaire, textiles, chimiques (241 unités en 2012)</b></p>			
<b>Environnement</b>	<p><b>Relief</b> : Plateaux et plaines ; altitude moyenne ; exposé à l'érosion. Altitude moyenne : 441 mètres (Google Earth)  <b>Climat</b> : Type sud-soudanien.  Pluviométrie : Précipitations annuelles moyennes comprises entre 900 et 1200 mm.  <b>Réseau hydrographique</b> : Cours d'eau du Houet, de Niamé, de Bongbelé et de Kou. En pollution.  <b>Températures</b> : minimale de 18°C et maximale de 37°C  <b>Végétation</b> : une verdure d'espèces ligneuses ; abondance d'essences locales et d'essences exotiques ; forêt de Dindéresso (8 633ha) et forêt de Kuinima (2 150 ha). Ressources en pleine dégradation.  <b>Faune</b> : Mammifères, reptiles, avifaune ; régression des ressources fauniques en termes d'effectifs et de diversité des espèces.  <b>Système d'assainissement urbain</b> : A dominance individuel : fosses et puits perdus. Taux d'accès des ménages aux ouvrages en 2010 : 6,4%  <b>Précipitations</b> : Deux saisons, dont une sèche et une humide. Moyenne sur les 2 dernières années : 722,7mm de pluie.  <b>Evacuation des eaux de pluie</b> : réseau de caniveau et de collecteurs concentré dans le centre urbain et presque absent dans la périphérie.  <b>Collecte et traitement des déchets</b> : Centre de pré-collecte, et centre d'enfouissement technique non fonctionnel. Pratique de rejets dans la nature  <b>Pollutions sols, air</b> : rejets dus à l'activité industrielle et de mobilité</p>			

### Images satellitaires



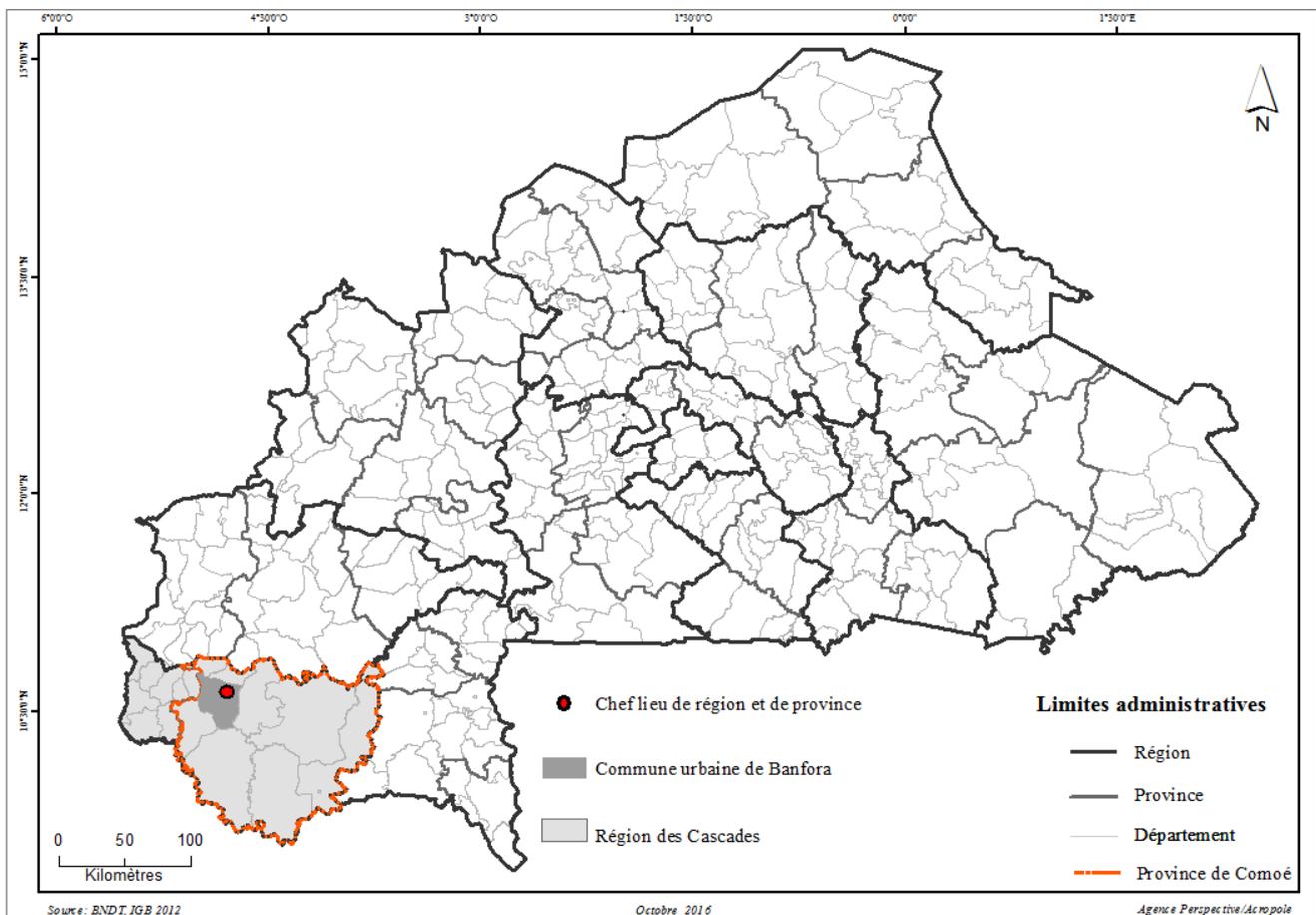
<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>Zone urbaine à contours échanrés. Armature hydrographique très ramifiée. Milieu urbain et rural s'interpénètrent. Coexistence en zone urbaine d'éléments structurels urbains (voirie) et d'éléments structurels naturels (bras d'eau) d'où dangers de conflits d'usages préjudiciables à la qualité environnementale. Présence en milieu rural d'aménagements de maîtrise de l'eau sensibles aux pollutions et usages désordonnés ou excessifs.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b> - SNADDT 2017 (Horizon 2040); - PNDES 2016-2020 - AUN 2015 ; - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) - 2011 ; Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso - 2014 ; <b>Niveau régional</b> PRD- Plan régional de développement <b>Niveau communal</b> - Etude ECOLOC - SDAU (Horizon 2030) - 2012 ; - PDC (2006-2010) - 2007 ; - POS (provisoire)- 2015 ;</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Chef-lieu de région et de province à potentialité industrielle, universitaire, culturelle et écotouristique. Ville à fonction de métropole qui souffre de problèmes de relations performantes avec un hinterland et de problèmes de ménagement des quartiers d'habitation et du tissu urbain central.</p>	

## CHAPITRE 2 : LES VILLES MOYENNES

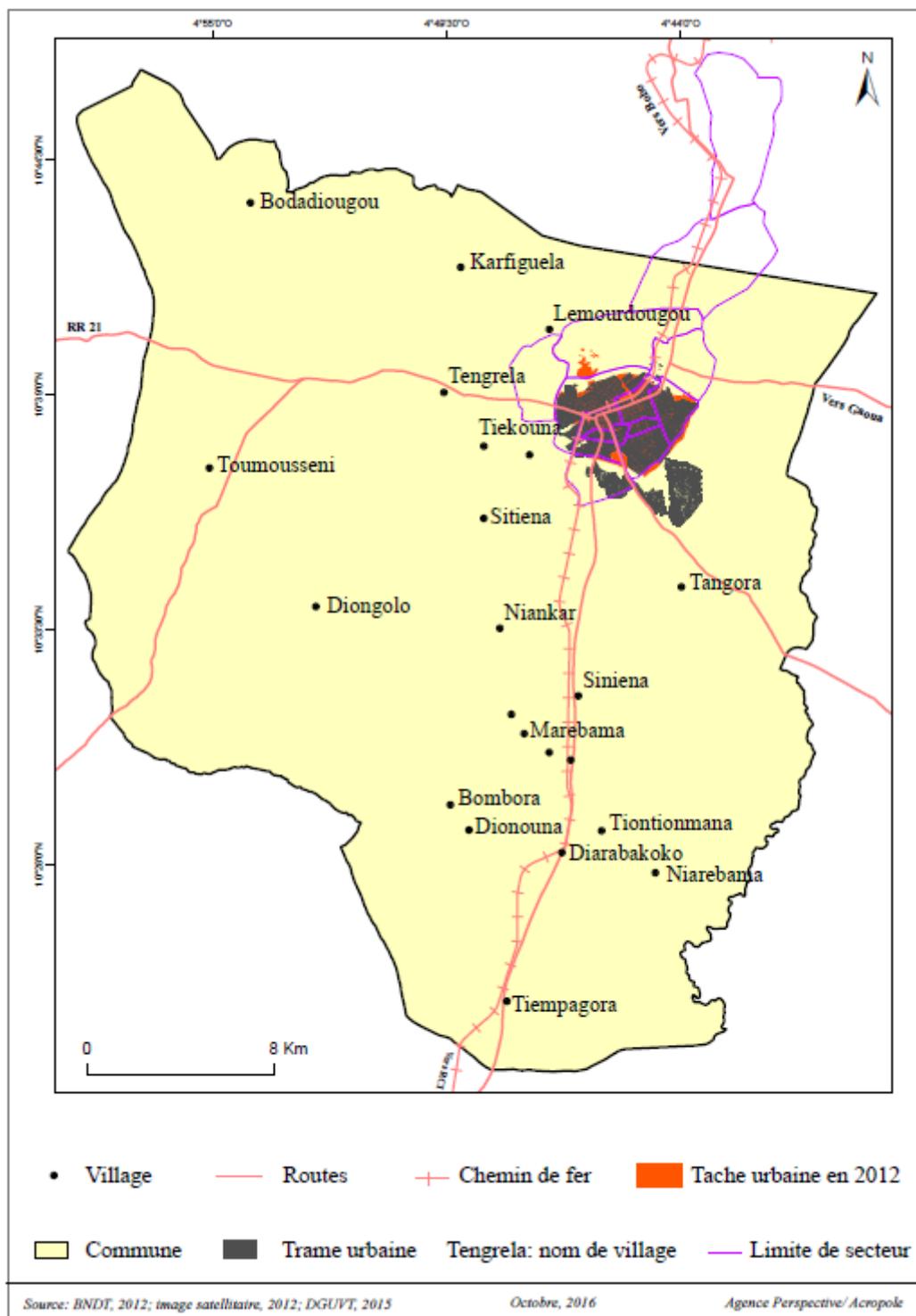
# BANFORA

<b>Identification</b>	<b>Région :</b> CASCADES <b>Province :</b> COMOÉ <b>Commune :</b> BANFORA <b>Noyau urbain :</b> BANFORA <b>Statut administratif :</b> CHEF-LIEU DE REGION ET DE PROVINCE
-----------------------	--

Carte de situation de la commune dans le pays



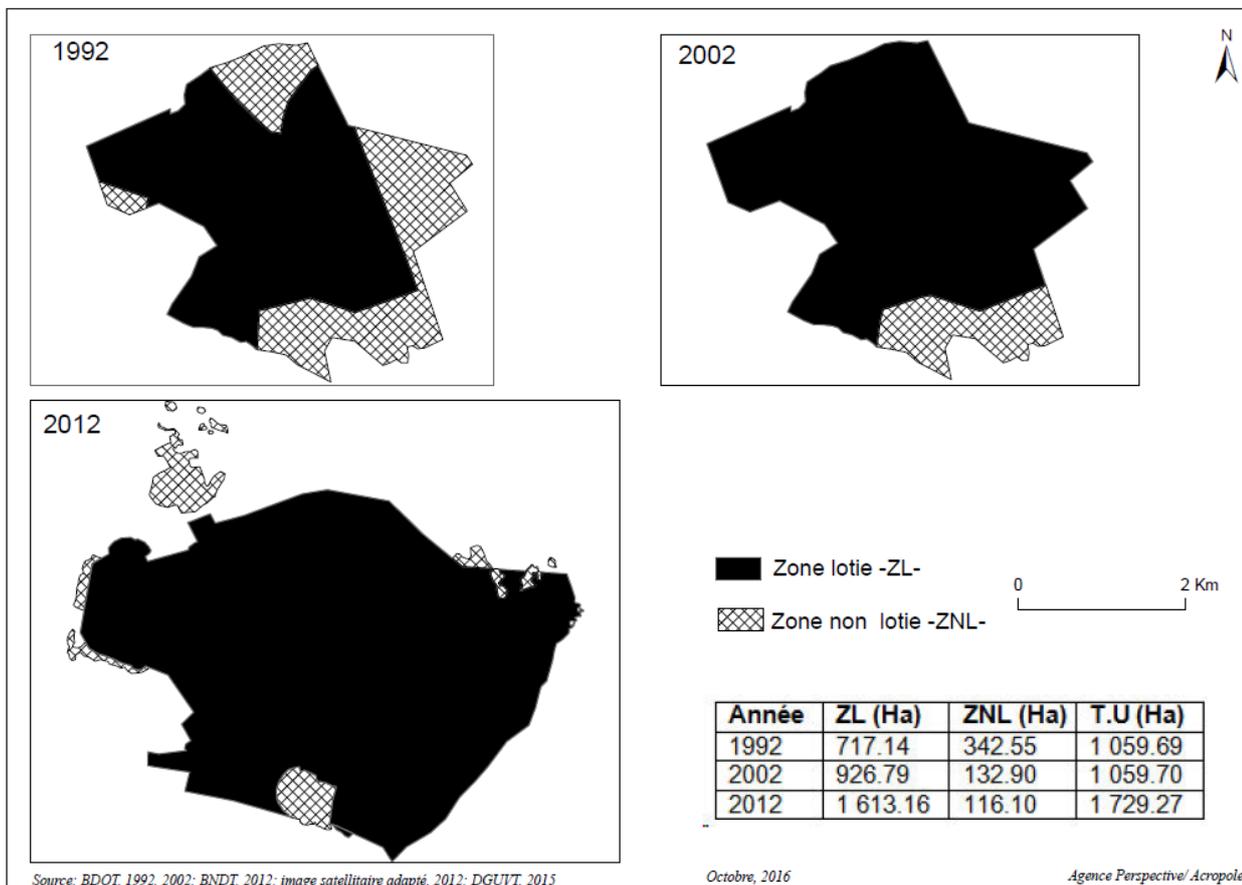
### Carte de la ville à l'échelle communale

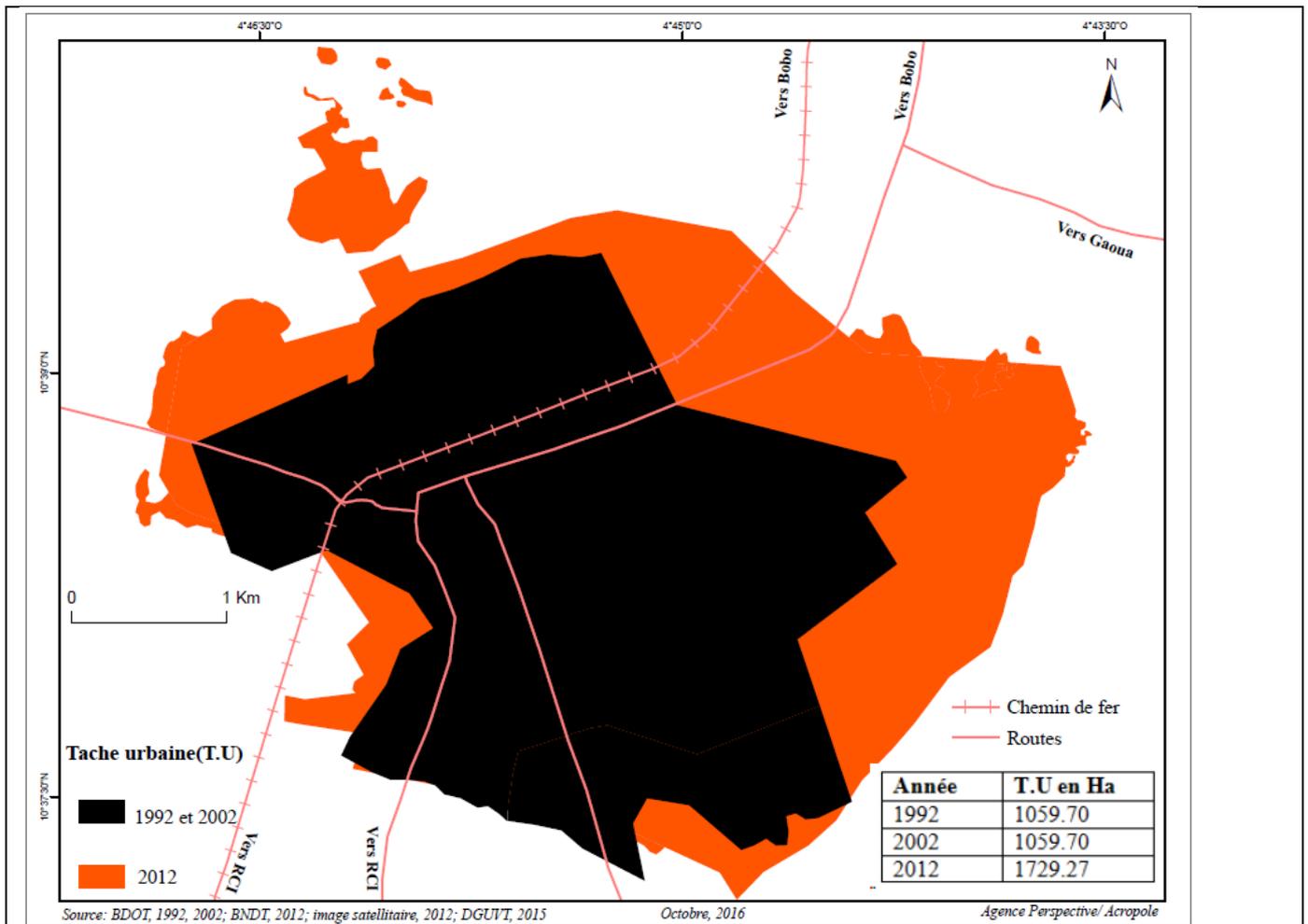


<b>Découpage administratif</b>	<p>Nombre de secteurs : 15                  Nombre de villages de la Commune : 22</p>
<b>Démographie</b>	<p>Population urbaine estimée en 2015 : 117 772 hab.                  Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 15 561 (23 554)                  Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale :</p>

0,8 %  
**Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 2 %**

**Cartes d'évolution de la tache urbaine**



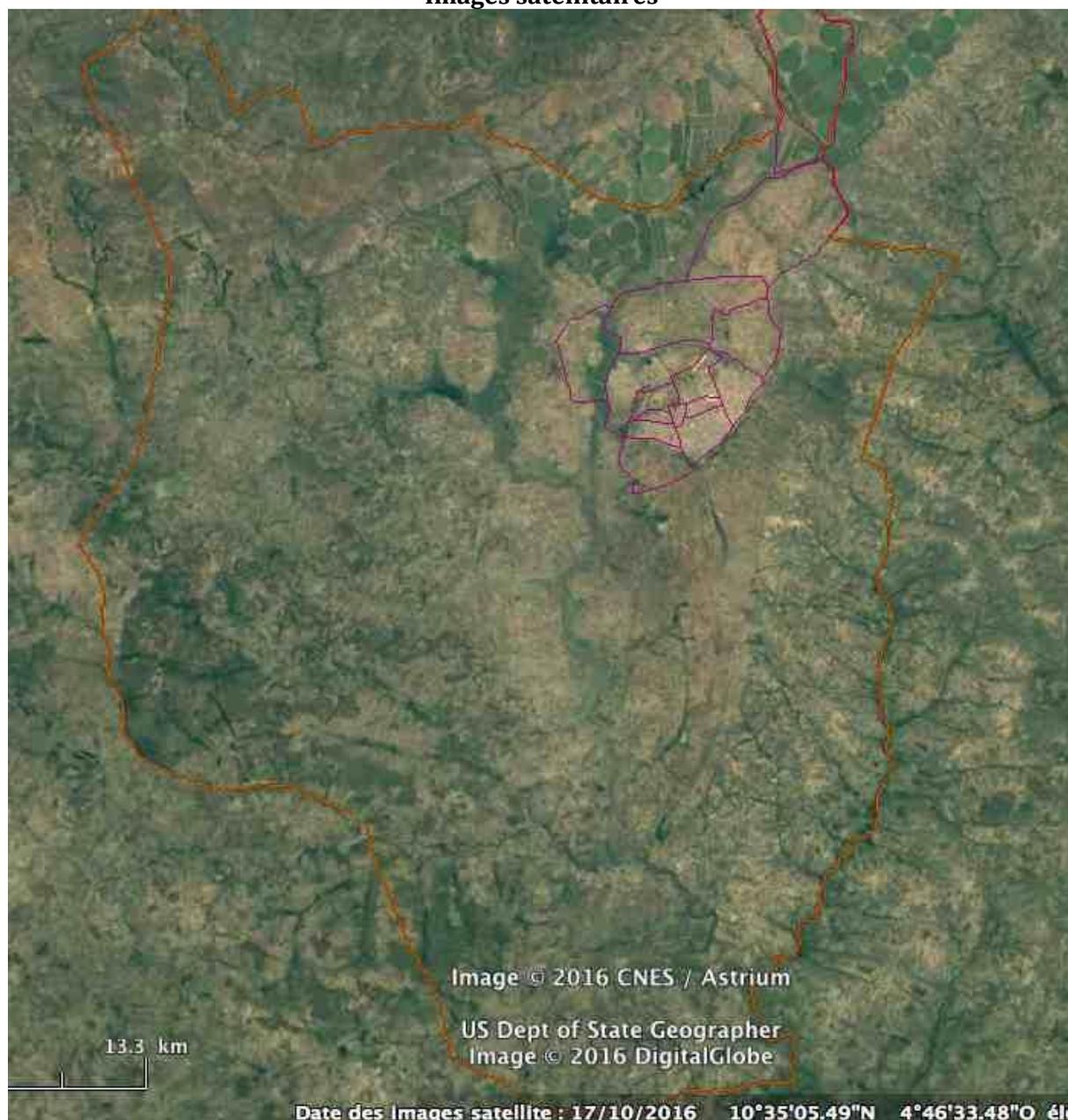


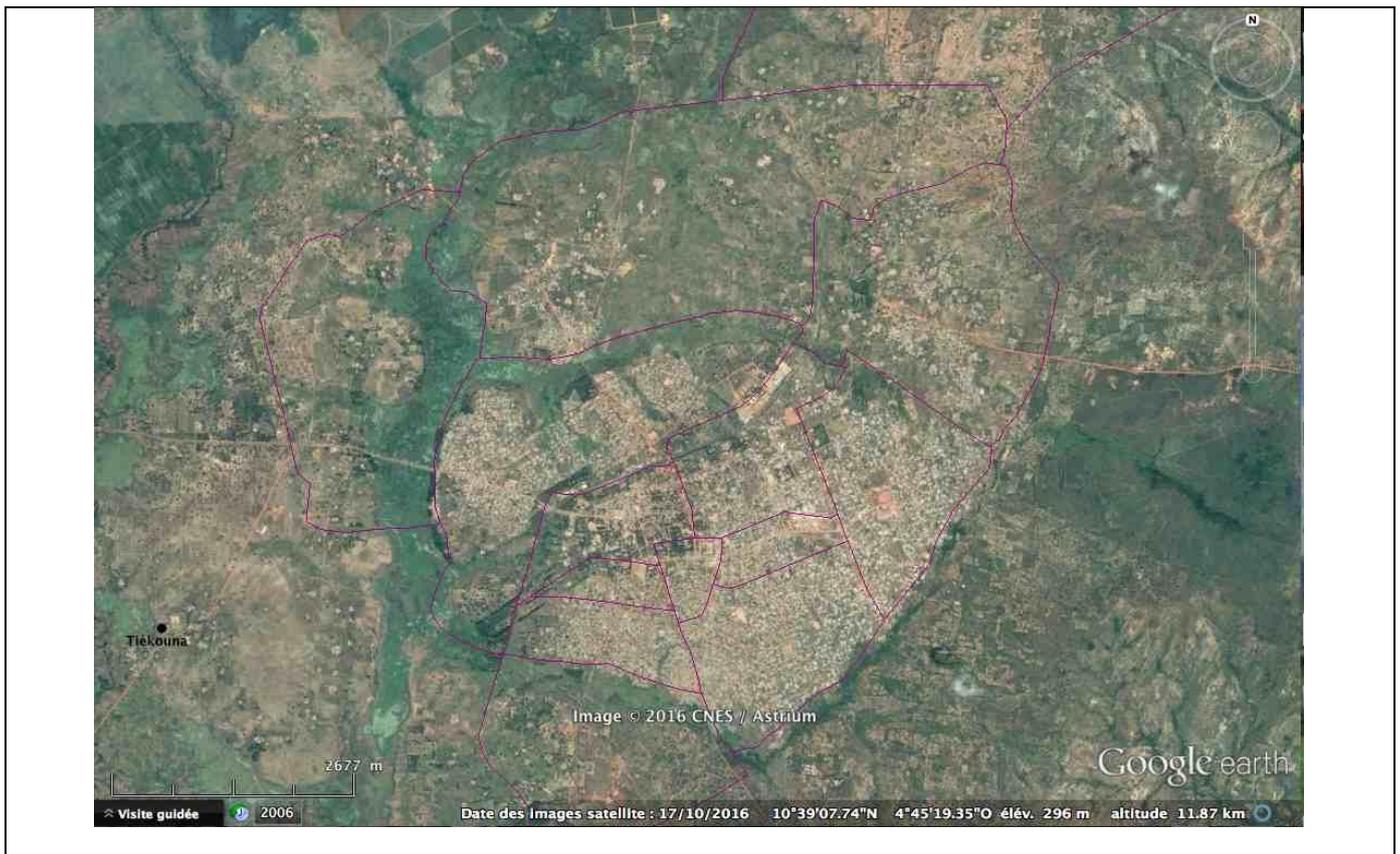
<p><b>Caractéristiques spatiales</b></p>	<p>Superficie estimée de la tache urbaine : 1729 ha                      Superficie estimée des zones loties : 1613 ha                      Superficie estimée des zones non loties : 116 ha                      Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1                      Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 1                      Densité moyenne estimée dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab./ha) en : 72 hab./ha                      Densité moyenne estimée dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab./ha) : 68 hab./ha                      Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 681 m<sup>2</sup> (1)                      Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 685 m<sup>2</sup> (2)                      Taux d'évolution du ratio individualisé (2) / (1) : 1</p>
<p><b>Equipements d'infrastructure de la commune</b></p>	<p>Voirie bitumée : 32 100 ml en 2014                      Réseau de drainage des eaux pluviales : 10 400 ml en 2015                      Réseau d'adduction en eau potable : 150 541 ml (avec 6388 branchements particuliers, 126 bornes fontaines en 2014)                      Taux d'accès à l'eau potable (population) : 100 % en 2014                      Réseau d'électricité : 186 840 ml de basse tension et 27 689 ml de haute tension en 2015. Nombre d'abonnés particuliers : 12 181 en basse tension et 16 en haute tension en 2015.</p>
<p><b>Equipements de</b></p>	<p><b>Equipements d'éducation</b> : 75 écoles primaires dont 58 écoles publiques, 20 lycées</p>

<p><b>superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b></p>	<p>dont 6 publics et 14 privés, 2 établissements d'enseignement technique</p> <p><b>Equipements de santé :</b> 1 Centre Hospitalier Régional (CHR) avec 179 lits, 1 centre médical urbain (CMU), 13 CSPS, 1 OST et 1 infirmerie, 3 cabinets de soin, 1 clinique, 4 pharmacies et 5 dépôts pharmaceutiques</p> <p><b>Equipements administratifs et de sécurité :</b> Services de l'administration déconcentrée régionaux et provinciaux, services municipaux, et services de sécurité (Armée nationale, Commissariat, brigade nationale des sapeurs-pompiers, gendarmerie)</p> <p><b>Equipements de loisirs, culture, sport :</b> 1 stade, 2 plateaux omnisport, 3 terrains de basketball, 1 terrain de handball, 4 terrains de football sans clôture, 8 terrains de volleyball, une maison des jeunes</p> <p><b>Equipements d'hébergement :</b> 11 hôtels et auberges</p> <p><b>Equipements marchands :</b> 1 marché central, 4 marchés secondaires aménagés, 5 marchés non aménagés, 1 abattoir, 1 gare routière publique, 1 gare ferroviaire</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPA :</b> 11 119 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CMU ou CMA :</b> 117 772 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHN :</b> 117 772 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé :</b> 117 772 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport :</b> 117 772 hab. pour le stade et 58 886 hab. par plateau omnisport</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière :</b> 117 772 hab.</p> <p><b>Taux de scolarisation 2015 :</b> 89,69 %</p> <p><b>Ratio du nombre d'élèves du primaire par enseignant :</b> 69 élèves</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour un médecin :</b> 33 308 hab.</p> <p><b>Indice de densité d'équipements présents :</b> 13,69</p> <p><b>Indice de diversité d'équipements présents :</b> 30 %</p> <p><b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence :</b> 0,6 (115/192)</p>																																				
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b></p> <p><u>Emplois</u></p> <table border="1" data-bbox="411 1288 1086 1451"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Population active</b></td> <td>259 671,0</td> <td>285 041</td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>98,7</td> <td>77,3</td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>1,3</td> <td>1,5</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Occupation par secteurs d'activités</u></p> <table border="1" data-bbox="411 1518 1086 1686"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>80,3</td> <td>52,8</td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>5,2</td> <td>24,3</td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>14,5</td> <td>22,9</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Part des secteurs dans le PIB régional</u></p> <table border="1" data-bbox="411 1787 1086 1955"> <thead> <tr> <th></th> <th>2005</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>41,5</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>15,1</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>43,4</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>NB : Données régionales, sources : Monographie de la région des cascades (RGPH 2006) et Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 et SNAT 2007</p>		2006	2014	<b>Population active</b>	259 671,0	285 041	<b>Taux d'occupation</b>	98,7	77,3	<b>Taux de chômage</b>	1,3	1,5		2006	2014	<b>Primaire</b>	80,3	52,8	<b>Secondaire</b>	5,2	24,3	<b>Tertiaire</b>	14,5	22,9		2005	2014	<b>Primaire</b>	41,5		<b>Secondaire</b>	15,1		<b>Tertiaire</b>	43,4	
	2006	2014																																			
<b>Population active</b>	259 671,0	285 041																																			
<b>Taux d'occupation</b>	98,7	77,3																																			
<b>Taux de chômage</b>	1,3	1,5																																			
	2006	2014																																			
<b>Primaire</b>	80,3	52,8																																			
<b>Secondaire</b>	5,2	24,3																																			
<b>Tertiaire</b>	14,5	22,9																																			
	2005	2014																																			
<b>Primaire</b>	41,5																																				
<b>Secondaire</b>	15,1																																				
<b>Tertiaire</b>	43,4																																				

	<p><b>2. Finances locales</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="411 394 783 465">Commune de Banfora</th> <th data-bbox="783 394 983 465">2007</th> <th data-bbox="983 394 1187 465">2010</th> <th data-bbox="1187 394 1469 465">Evolution 2007-2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="411 465 783 544">Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td data-bbox="783 465 983 544">0</td> <td data-bbox="983 465 1187 544">1 514 464 772</td> <td data-bbox="1187 465 1469 544">37,10%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="411 544 783 616">Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td data-bbox="783 544 983 616">0</td> <td data-bbox="983 544 1187 616">997 299 005</td> <td data-bbox="1187 544 1469 616">31,20%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="411 616 783 696">Montant des recettes fiscales (en FCFA)</td> <td data-bbox="783 616 983 696">0</td> <td data-bbox="983 616 1187 696">544 354 498</td> <td data-bbox="1187 616 1469 696">30,30%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="411 696 783 777">Niveau de service rendu (en FCFA)</td> <td data-bbox="783 696 983 777">0</td> <td data-bbox="983 696 1187 777">6 009</td> <td data-bbox="1187 696 1469 777">5 125</td> </tr> <tr> <td data-bbox="411 777 783 857">Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)</td> <td data-bbox="783 777 983 857">0</td> <td data-bbox="983 777 1187 857">24,1</td> <td data-bbox="1187 777 1469 857">-47,2</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 13</b>  <b>Nombre d'entreprises en 2014 : 872</b>  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,65</b>  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 2055 FCFA</b>  <b>Autofinancement de l'investissement : 1,40 %</b>  <b>Industrie : SOSUCO, SOFITEX, les Grands moulins du Burkina, unités semi-industrielles</b></p>	Commune de Banfora	2007	2010	Evolution 2007-2010	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	0	1 514 464 772	37,10%	Recettes réalisées (en FCFA)	0	997 299 005	31,20%	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	0	544 354 498	30,30%	Niveau de service rendu (en FCFA)	0	6 009	5 125	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	0	24,1	-47,2
Commune de Banfora	2007	2010	Evolution 2007-2010																						
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	0	1 514 464 772	37,10%																						
Recettes réalisées (en FCFA)	0	997 299 005	31,20%																						
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	0	544 354 498	30,30%																						
Niveau de service rendu (en FCFA)	0	6 009	5 125																						
Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	0	24,1	-47,2																						
<b>Environnement</b>	<p><b>Relief :</b> Plaine, plateau, vallées par endroits, falaise gréseuse ;  <b>Climat et pluviométrie :</b> Situé entre les isohyètes 1000 et 1200 millimètres, climat type sud-soudanien, hauteur d'eau 841 à 1200mm par an, Températures annuelles (minimum moyen = 36°C, maximum moyen = 36°C) ;  <b>Réseau hydrographique :</b> Triple bassin majeur (sous bassins Léraba, sous bassin Comoé, sous bassin Baoué-Iringou), retenues d'eau tarissables et non tarissables (lacs de Tengrela, lacs de Karfiguela, plan d'eau de Bounouna) ;  <b>Massif forestier :</b> La couverture végétale est formée espèces ligneuses et herbacées regroupées sous forme de ceinture fortement verte. Environ 910 ha de forêt classée dans le secteur de Bounouna et 2500ha de forêt classée à Toumousseni. L'exploitation incohérente du <i>Boracus</i> pour l'extraction du « Bangui », boisson alcoolisée prisée dans la localité et la vannerie constituent une menace pour l'espèce et l'environnement entier. La faune : peu abondante dans les forêts de la commune  <b>Taux d'accès aux ouvrages d'assainissement (taux provincial) : 3,8%</b></p>																								

### Images satellitaires





<p><b>Situation géographique et risques perceptibles</b></p>	<p>Noyau urbain excentré dans son territoire communal. Armature hydrographique très ramifiée et structurante pour l'occupation du territoire communal par les villages et la zone urbaine. Fragilisation environnementale par pression du milieu urbain sur le milieu rural : risques dus aux conflits d'usages entre cultures et constructions dans les bas-fonds, pollution par les ordures et déchets divers.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SNADDT 2017 (Horizon 2040);</li> <li>- PNDES 2016-2020</li> <li>- AUN 2015 ;</li> <li>- PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ;</li> <li>Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ;</li> </ul> <p><b>Niveau régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PRD (Plan régional de développement (2011-2015)) – 2011 ;</li> </ul> <p><b>Niveau communal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SDAU (Horizon 2030) – 2012 ;</li> <li>- POS – 2015 ;</li> <li>- PDC 2005</li> <li>- PCD-AEPA (Plan Communal de Développement sectoriel en Approvisionnement en Eau Potable et à l'Assainissement) (2013-2018) – 2013 ;</li> <li>- Etude ECOLOC</li> </ul>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Chef-lieu de région et de province à potentialité agroindustrielle (sucre, coton), éco-touristique et de services. Ville pilier de système d'Armature urbaine nationale en besoin de ménagement.</p>	

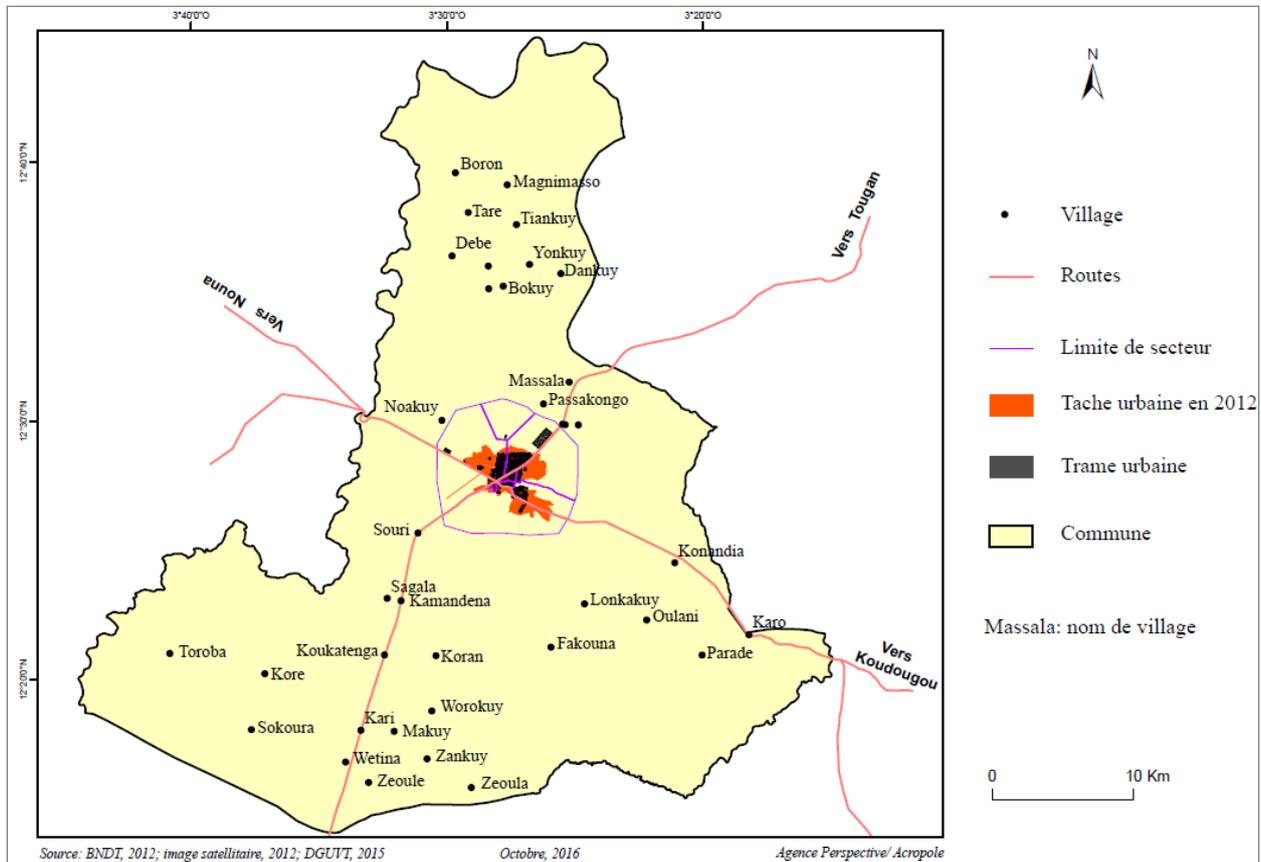
# DEDOUGOU

<b>Identification</b>	<b>Région :</b> BOUCLE DU MOUHOUN <b>Province :</b> MOUHOUN <b>Commune :</b> DEDOUGOU <b>Noyau urbain :</b> DEDOUGOU <b>Statut administratif :</b> CHEF-LIEU DE REGION ET DE PROVINCE
-----------------------	---

## Carte de situation de la commune dans le pays

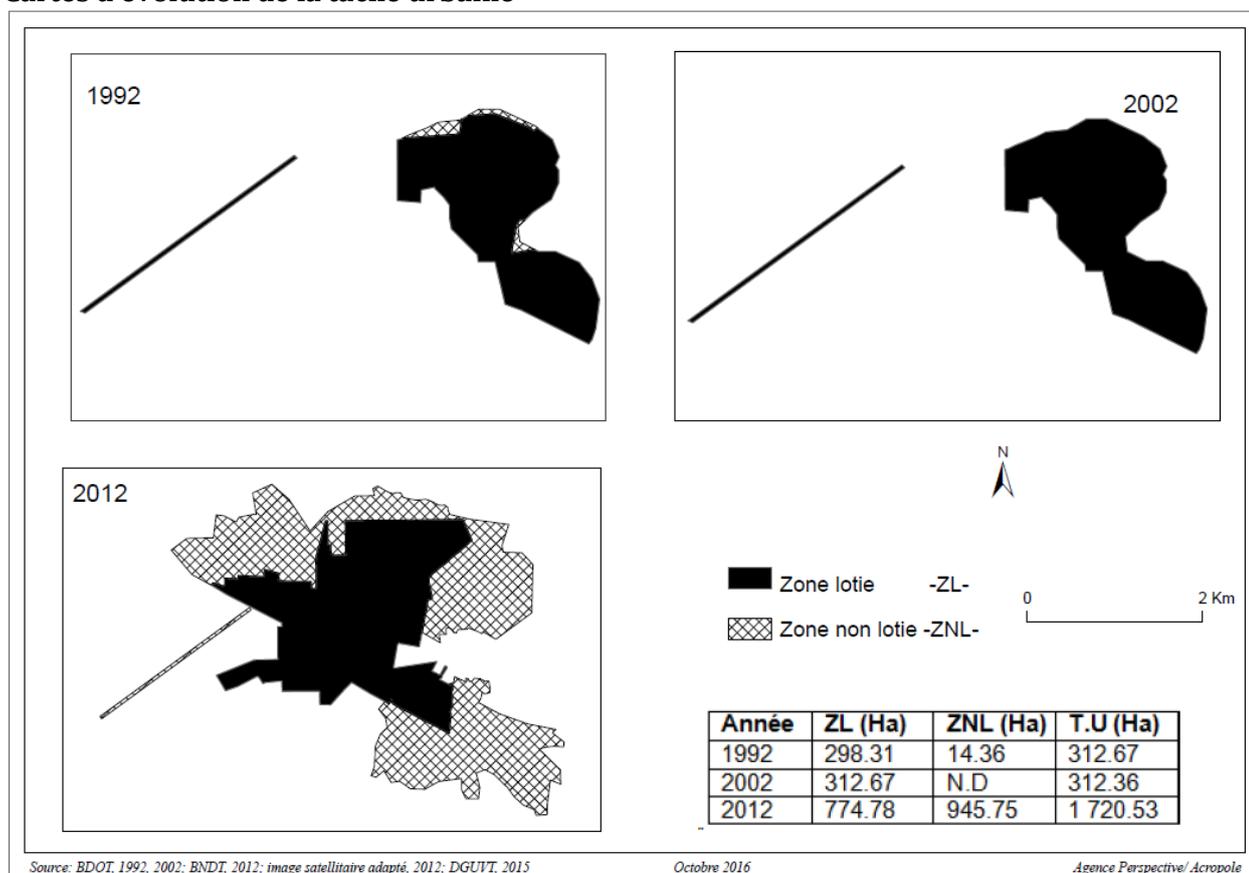


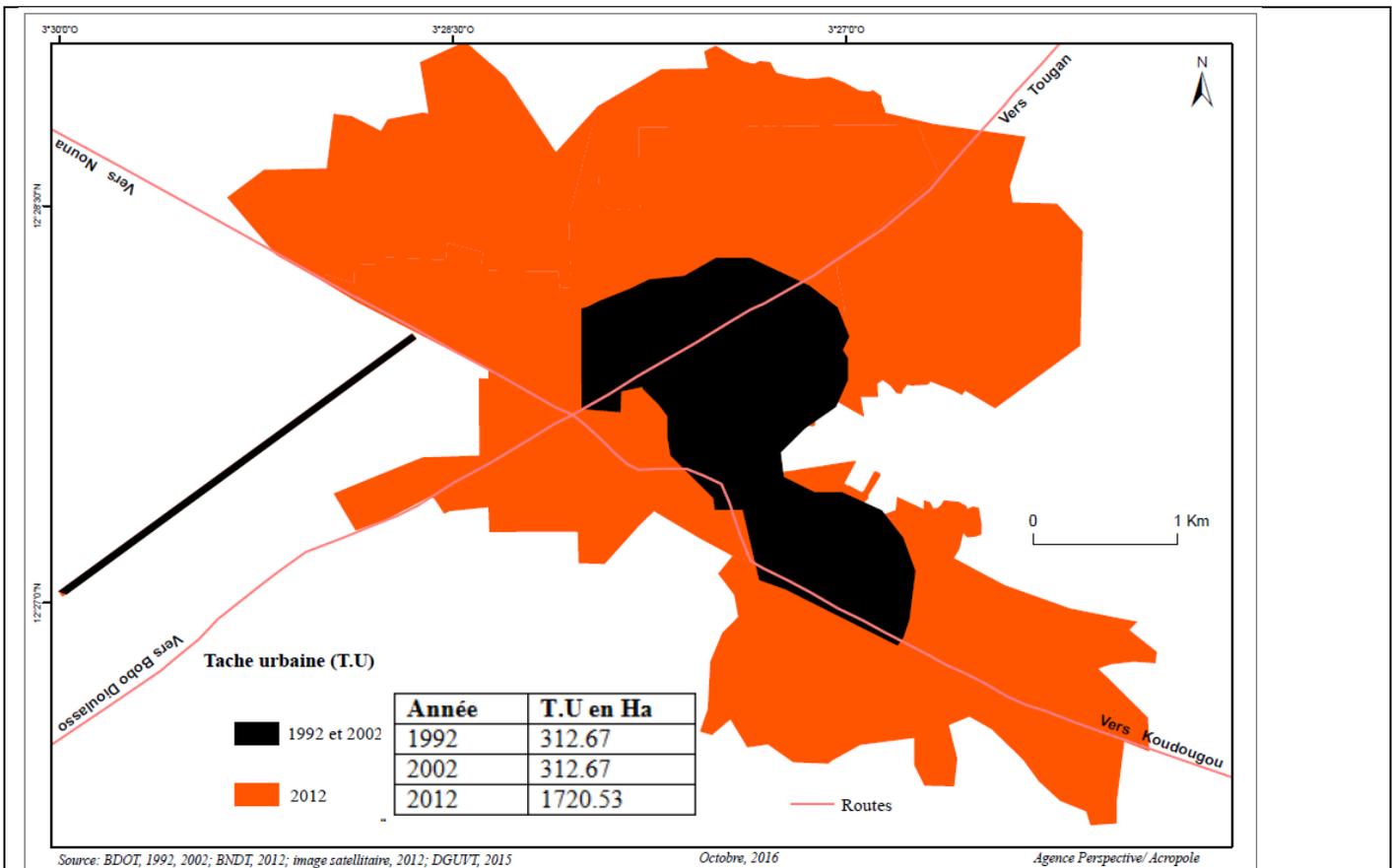
## Carte de la ville à l'échelle communale



<b>Découpage administratif</b>	<b>Nombre de secteurs : 07</b> <b>Nombre de villages de la Commune : 37</b>
<b>Démographie</b>	<b>Population urbaine estimée en 2015 : 60 288 hab.</b> <b>Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 7760 (12 058)</b> <b>Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,62 %</b> <b>Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 1,02 %</b>

### Cartes d'évolution de la tache urbaine





**Caractéristiques spatiales**

**Superficie estimée de la tache urbaine : 1706 ha**  
**Superficie estimée des zones loties : 775 ha**  
**Superficie estimée des zones non loties : 931 ha**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 5,5**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab/ha) : 124 hab./ha**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab/ha) : 36 hab./ha**  
**Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 383 m<sup>2</sup> (1)**  
**Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 643 m<sup>2</sup> (2)**  
**Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : 1,7**

**Equipements d'infrastructure de la commune**

**Voirie bitumée : 31 000 ml**  
**Réseau de drainage des eaux pluviales : 31 000 ml**  
**Réseau d'adduction en eau potable : 88 236 ml de réseau de distribution en 2013, 3061 branchements particuliers et 60 bornes fontaines en 2014**  
**Taux d'accès à l'eau potable (population) : 100 % en 2014**  
**Réseau d'électricité : 125 306 ml de basse tension, 9 528 ml de ligne mixte et 177 253 ml de haute tension en 2015. Nombre d'abonnés particuliers : 6 731 en basse tension et 28 en haute tension en 2015.**

**Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune**

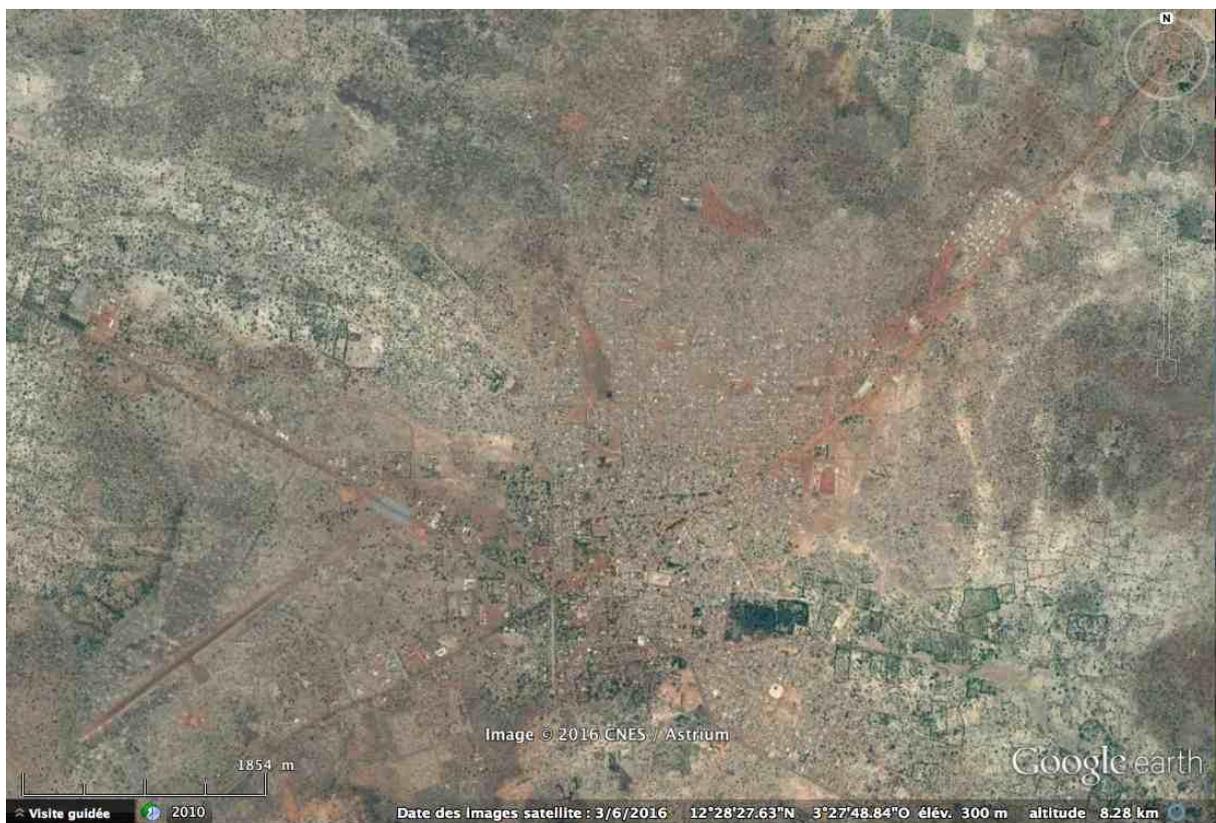
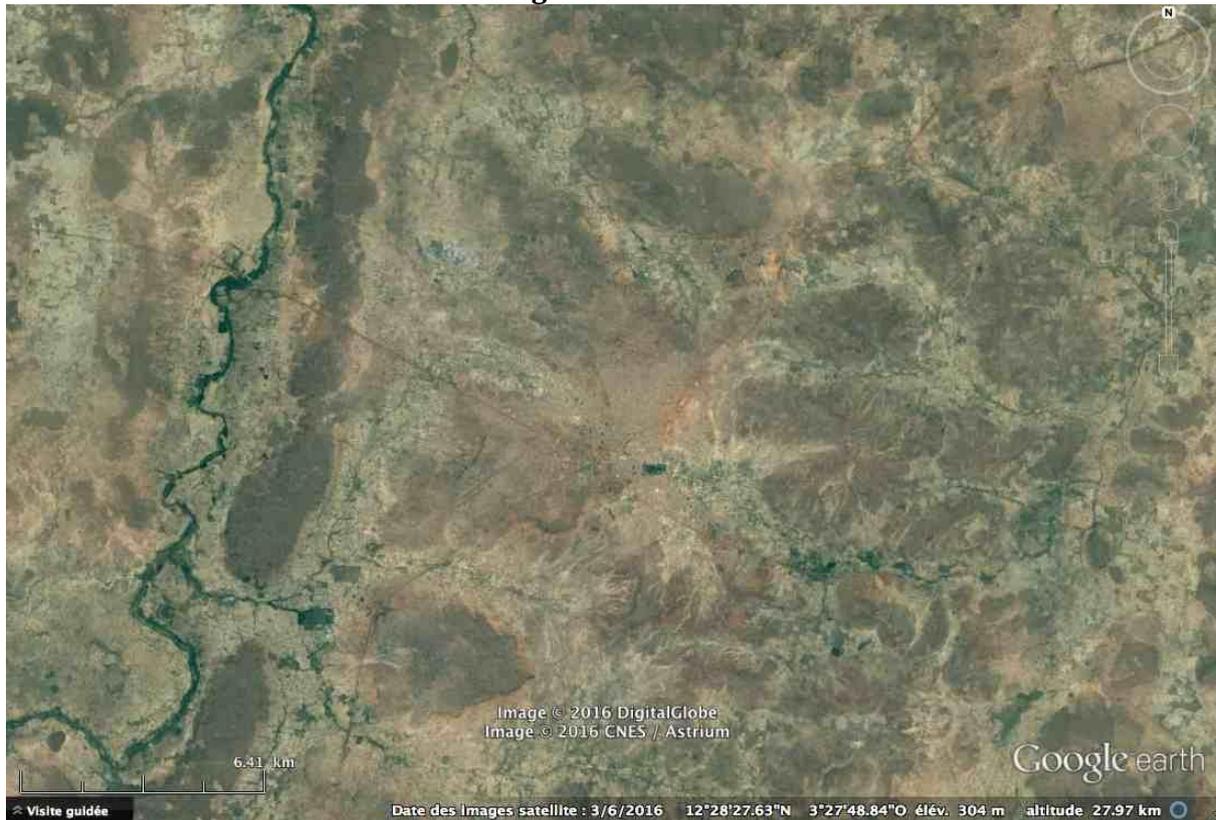
**Equipements d'éducation : 60 écoles primaires, 16 établissements secondaires, 1 université en construction**  
**Equipements de santé : 1 CHR avec 154 lits, 1 CM, 8 CSPS, 3 pharmacies**  
**Equipements administratifs et de sécurité : Mairie, Délégation provinciale du médiateur du Faso, les directions régionales et provinciales (action sociale et**

	<p>solidarité nationale, éducation nationale et alphabétisation, enseignements secondaire et supérieur, environnement et développement durable, promotion de la femme, santé, infrastructures et désenclavement, ressources animales et halieutiques, agriculture et sécurité alimentaire, police nationale, sports et loisirs, urbanisme et habitat), Centre régional de télévision, Commissariat central de police, Haut-commissariat, Industrie et commerce, Armée nationale, Gendarmerie nationale, caisse nationale de sécurité sociale, Palais de justice, direction régionale de l'économie et de la planification, directions régionales des finances ( trésor, impôts, contrôle financier, douane, budget,), direction régionale fonction de la publique, direction régionale de la communication, droits humains</p> <p><b>Equipements de loisirs, culture, sport :</b> 1 stade provincial, une salle de cinéma et de spectacle, 1 centre multimédia, 1 maison des jeunes, 1 maison de la femme, 1 CELPAC, 5 terrains de sport, maison de combattants</p> <p><b>Equipements d'hébergement :</b> 5 hôtels, 9 autres structures d'hébergement</p> <p><b>Equipements marchands :</b> 1 marché principal aménagé, 1marchés secondaires aménagés, 9 marchés non aménagés, 1 marché à bétail, 1 abattoir frigorifique, 1 aérodrome, 1 gare routière</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS :</b> 14 308 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA :</b> 60 288 hab. pour le CMA et le CM</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHN :</b> 60 288 hab. pour le CHR de Dédougou</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 grand marché aménagé :</b> 60 288 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport :</b> 60 288 hab. pour le stade provincial</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 centre culturel :</b> 60 288 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière :</b> 60 288 hab.</p> <p><b>Taux de scolarisation 2015 :</b> 72.6 % en 2013</p> <p><b>Indice de densité d'équipements présents :</b> 16,3</p> <p><b>Indice de diversité d'équipements présents :</b> 36 %</p> <p><b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence :</b> 0,6 (107/181)</p>																																	
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b></p> <p><u>Emploi</u></p> <table border="1" data-bbox="403 1429 1086 1592"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Population active</b></td> <td>75,2</td> <td>570 083</td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td></td> <td>63,6</td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>0,5</td> <td>6,0</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Occupation par secteurs d'activités</u></p> <table border="1" data-bbox="403 1659 1078 1823"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>90,2</td> <td>32,3</td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>2,2</td> <td>32,2</td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>7,6</td> <td>35,3</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Part des secteurs dans le PIB régional</u></p> <table border="1" data-bbox="403 1890 1078 2018"> <thead> <tr> <th></th> <th>2005</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>55,6</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>17,4</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Population active</b>	75,2	570 083	<b>Taux d'occupation</b>		63,6	<b>Taux de chômage</b>	0,5	6,0		2006	2014	<b>Primaire</b>	90,2	32,3	<b>Secondaire</b>	2,2	32,2	<b>Tertiaire</b>	7,6	35,3		2005	2014	<b>Primaire</b>	55,6		<b>Secondaire</b>	17,4	
	2006	2014																																
<b>Population active</b>	75,2	570 083																																
<b>Taux d'occupation</b>		63,6																																
<b>Taux de chômage</b>	0,5	6,0																																
	2006	2014																																
<b>Primaire</b>	90,2	32,3																																
<b>Secondaire</b>	2,2	32,2																																
<b>Tertiaire</b>	7,6	35,3																																
	2005	2014																																
<b>Primaire</b>	55,6																																	
<b>Secondaire</b>	17,4																																	

	<p><b>Tertiaire</b></p>	<p>27</p>																									
<p>NB : Données régionales, sources : Monographie de la région de la Boucle du Mouhoun (RGPH 2006) et Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 et SNAT 2007</p>																											
<p><b>2. Finances locales</b></p>																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="395 434 735 506">Commune de Dédougou</th> <th data-bbox="743 434 991 506">2007</th> <th data-bbox="999 434 1193 506">2010</th> <th data-bbox="1201 434 1479 506">Evolution 2007-2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="395 508 735 584">Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td data-bbox="743 508 991 584">190 528 830</td> <td data-bbox="999 508 1193 584">364 441 061</td> <td data-bbox="1201 508 1479 584">26,10%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 586 735 663">Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td data-bbox="743 586 991 663">158 280 079</td> <td data-bbox="999 586 1193 663">348 902 856</td> <td data-bbox="1201 586 1479 663">28,50%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 665 735 741">Montant des recettes fiscales (en FCFA)</td> <td data-bbox="743 665 991 741">59 796 768</td> <td data-bbox="999 665 1193 741">122 964 186</td> <td data-bbox="1201 665 1479 741">21,15%</td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 743 735 819">Niveau de service rendu (en FCFA)</td> <td data-bbox="743 743 991 819">17 995</td> <td data-bbox="999 743 1193 819">2 298</td> <td data-bbox="1201 743 1479 819">1 981</td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 822 735 925">Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)</td> <td data-bbox="743 822 991 925">16,91</td> <td data-bbox="999 822 1193 925">78,1</td> <td data-bbox="1201 822 1479 925">40,04%</td> </tr> </tbody> </table>				Commune de Dédougou	2007	2010	Evolution 2007-2010	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	190 528 830	364 441 061	26,10%	Recettes réalisées (en FCFA)	158 280 079	348 902 856	28,50%	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	59 796 768	122 964 186	21,15%	Niveau de service rendu (en FCFA)	17 995	2 298	1 981	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	16,91	78,1	40,04%
Commune de Dédougou	2007	2010	Evolution 2007-2010																								
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	190 528 830	364 441 061	26,10%																								
Recettes réalisées (en FCFA)	158 280 079	348 902 856	28,50%																								
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	59 796 768	122 964 186	21,15%																								
Niveau de service rendu (en FCFA)	17 995	2 298	1 981																								
Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	16,91	78,1	40,04%																								
<p><b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 17</b>  <b>Nombre d'entreprises en 2014 : 439</b>  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,58 %</b>  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 814 FCFA</b>  <b>Autofinancement de l'investissement : 17,39 %</b>  <b>Industrie :</b> Secteur embryonnaire avec la SOFITEX et quelques unités de transformation<sup>19</sup> (SOTISEF, SOTAMA, UGCPA)</p>																											
<p><b>Environnement</b></p>	<p><b>Relief :</b> vaste plaine d'altitude moyenne 300m  <b>Hydrographie :</b> bassin versant du Mouhoun, principal cours d'eau le fleuve Mouhoun  <b>Climat :</b> Soudano-sahélienne entre les isohyètes 900mm et 600mm, températures 21°C (minimales) et 32°C (maximales), pluviométrie moyenne 782,94 mm variation des précipitations en dents de scie.  <b>Végétation :</b> savane arborée, savane arbustive, forêt claire, forêt galerie existence d'une forêt communale et d'un bosquet dans la ville.  <b>Tendance :</b> forte action anthropique sur l'environnement, régression de la pluviométrie due aux effets des changements climatiques, ensablement du fleuve Mouhoun  <b>Assainissement :</b> Taux d'accès aux ouvrages d'assainissement en 2010 : 2,2%   <b>Source :</b> PCD Dédougou (2010-2014)</p>																										

<sup>19</sup> Répertoire des villes du Burkina 2013

### Images satellitaires

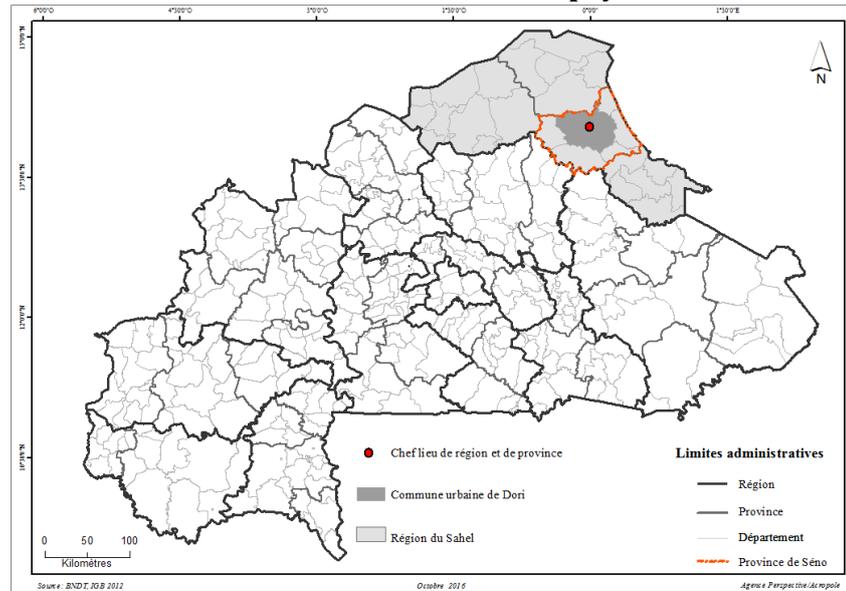


<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>Site compact, fait d'un canevas de petites unités paysagères à l'exception du cours du fleuve d'où un milieu rural sensible. Extension de la zone urbaine sans orientation directrice. Centre d'agglomération urbaine peu dense et beaucoup plus verdoyant que ses extensions périphériques en cours qui semblent agressives pour le milieu rural.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b> - SNADDT 2017 (Horizon 2040) ; - PNDES 2016-2020 - AUN 2015 ; - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ; Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ; <b>Niveau régional</b> PRD- Plan régional de développement <b>Niveau communal</b> SDAU (Horizon 2030) – 2012 ; PCD (2014-2019), (2010-2014) – 2009, (2010-2014), (2004-2009), (1996-2000)</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Chef-lieu de région et province à potentialité agroindustrielle (coton) et de services. Agglomération urbaine en étalement accaparé donc étalement en non- ville, carence de ménagement de ville</p>	

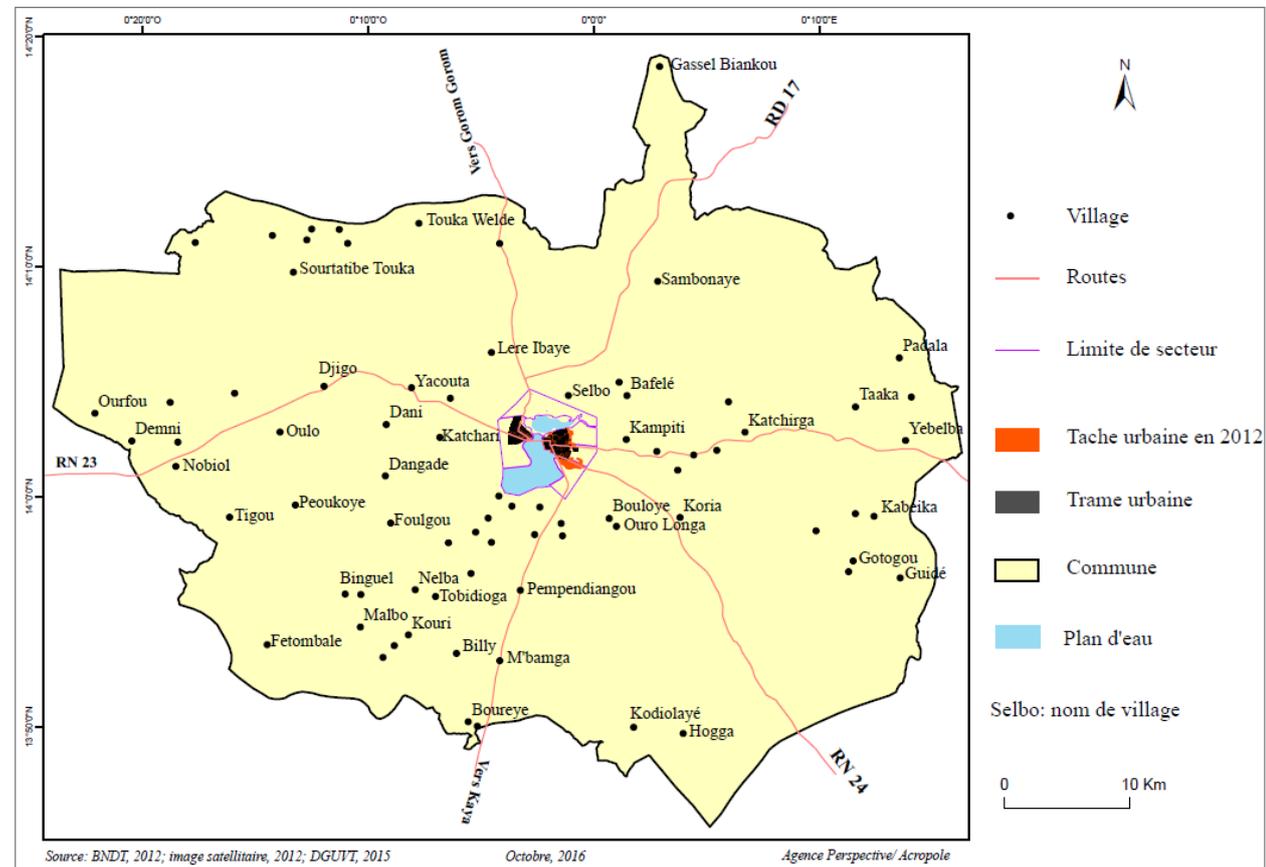
# DORI

<b>Identification</b>	<b>Région :</b> SAHEL <b>Province :</b> SENO <b>Commune :</b> DORI <b>Noyau urbain :</b> DORI <b>Statut administratif :</b> CHEF-LIEU DE REGION ET DE PROVINCE
-----------------------	--

## Carte de situation de la commune dans le pays

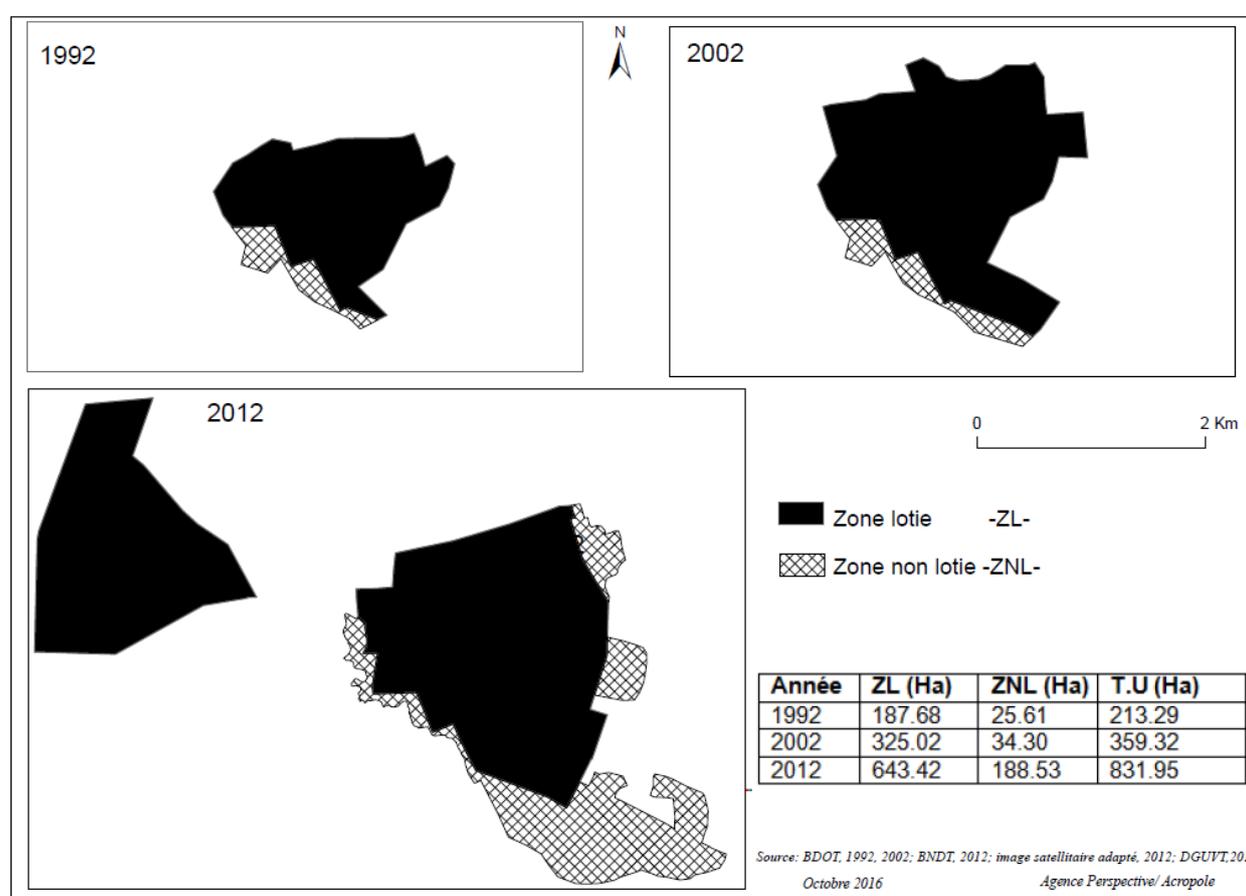


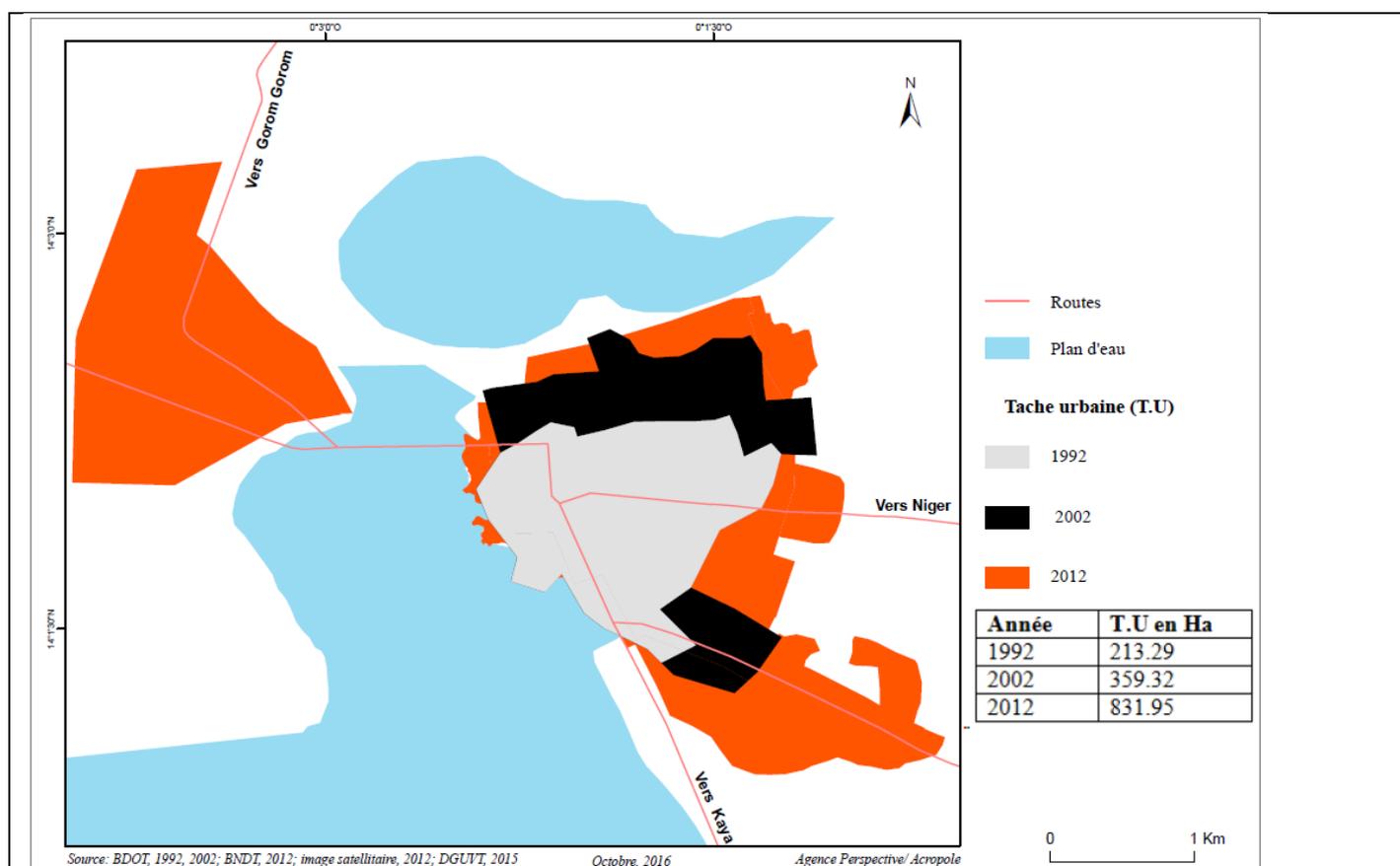
## Carte de la ville à l'échelle communale



<b>Découpage administratif</b>	<b>Nombre de secteurs : 8</b> (Dori compte des secteurs, 5 urbains et 3 ruraux) <b>Nombre de villages de la Commune : 78</b>
<b>Démographie</b>	<b>Population urbaine estimée en 2015 : 36 872 hab.</b> <b>Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 4530 (7374)</b> <b>Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,76 %</b> <b>Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 0,63 %</b>

### Carte d'évolution de la tache urbaine





<p><b>Caractéristiques spatiales</b></p>	<p><b>Superficie estimée de la tache urbaine : 831,95 ha</b>  <b>Superficie estimée des zones loties : 643,42 ha</b>  <b>Superficie estimée des zones non loties : 188,53 ha</b>  <b>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1,7</b>  <b>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 2,3</b>  <b>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab./ha) : 66 hab./ha</b>  <b>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab./ha) : 45 hab./ha</b>  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 792 m<sup>2</sup> (1)</b>  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 873 m<sup>2</sup> (2)</b>  <b>Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : 1,1</b></p>
<p><b>Equipements d'infrastructure de la commune</b></p>	<p><b>Voirie bitumée : 12 079 ml en 2013</b>  <b>Réseau de drainage des eaux pluviales : 2140 ml en 2013</b>  <b>Réseau d'adduction en eau potable : 2553 branchements particuliers, 61 bornes fontaines en 2014</b>  <b>Taux d'accès à l'eau potable (population) : 100%<sup>20</sup> en 2014</b>  <b>Réseau d'électricité : 70 945 ml de basse tension, 3 635 ml de ligne mixte et 38 654 de haute tension en 2015. Nombre d'abonnés particuliers : 3 834 en basse tension et 14 en haute tension en 2015.</b></p>
<p><b>Equipements de</b></p>	<p><b>Equipements d'éducation : 68 écoles primaires dont 19 dans le noyau urbain, 6</b></p>

<sup>20</sup> Source DGRE, Taux d'accès à l'eau potable 2014 dans les zones d'intervention de l'ONEA

<p><b>superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b></p>	<p>établissements secondaires, 1 université publique à vocation agricole et pastorale  <b>Equipements de santé</b> : 1 CHR avec 172 lits, 1 CM, 11 CSPS dont 1 dans le noyau urbain, 3 infirmeries, 4 pharmacies, 4 dépôts pharmaceutiques  <b>Equipements administratifs et de sécurité</b> : ces équipements constituent pour la plupart des services déconcentrés de l'administration centrale (directions régionales et provinciales. Les équipements qui revêtent un caractère de défense et de sécurité à Dori sont les forces armées nationales (<i>5ème commandement militaire situé au secteur n°6</i>), la gendarmerie, la police nationale et la police municipale.  <b>Equipements de loisirs, culture, sport</b> : 2 plateaux omnisport, 5 terrains de football de quartier, 1 maison des jeunes, 1 maison de la femme. L'unique salle de cinéma n'est plus fonctionnelle et est utilisée comme salle de spectacle.  <b>Equipements d'hébergement</b> : 5 hôtels, 13 auberges et centres d'accueil  <b>Equipements marchands</b> : 1 marché aménagé principal, 1 marché aménagé secondaire, 1 abattoir, 1 marché à bétail, 1 gare routière  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS</b> : 36 872 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA</b> : 36 872 hab./1 CM  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHN</b> : 36 872 hab./1 CHR  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé</b> : 36 872 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport</b> : 18 436 hab./1 plateau omnisport  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière</b> : 36 872 hab.  <b>Taux de scolarisation 2015</b> : 66,86 % en 2013  <b>Ratio du nombre d'élèves du primaire par enseignant</b> : 43 élèves (4042 élèves pour 94 enseignants au total en 2013)  <b>Ratio du nombre d'habitants pour un médecin</b> : 5267 hab. (La commune compte 7 médecins.)  <b>Indice de densité d'équipements présents</b> : 12,10  <b>Indice de diversité d'équipements présents</b> : 31 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence</b> : 0,5 (80/165)</p>																																				
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b>  <u>Emplois</u></p> <table border="1" data-bbox="427 1391 1104 1559"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Population active</b></td> <td>379 136</td> <td>316 712</td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>98,9</td> <td>59,2</td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>0,6</td> <td>14,4</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Occupation par secteurs d'activités</u></p> <table border="1" data-bbox="427 1626 1104 1794"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>90,6</td> <td>35,4</td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>2,8</td> <td>46,5</td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>6,6</td> <td>18</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Part des secteurs dans le PIB régional</u></p> <table border="1" data-bbox="427 1861 1104 2029"> <thead> <tr> <th></th> <th>2005</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>56,9</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>18,8</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>24,3</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Population active</b>	379 136	316 712	<b>Taux d'occupation</b>	98,9	59,2	<b>Taux de chômage</b>	0,6	14,4		2006	2014	<b>Primaire</b>	90,6	35,4	<b>Secondaire</b>	2,8	46,5	<b>Tertiaire</b>	6,6	18		2005	2014	<b>Primaire</b>	56,9		<b>Secondaire</b>	18,8		<b>Tertiaire</b>	24,3	
	2006	2014																																			
<b>Population active</b>	379 136	316 712																																			
<b>Taux d'occupation</b>	98,9	59,2																																			
<b>Taux de chômage</b>	0,6	14,4																																			
	2006	2014																																			
<b>Primaire</b>	90,6	35,4																																			
<b>Secondaire</b>	2,8	46,5																																			
<b>Tertiaire</b>	6,6	18																																			
	2005	2014																																			
<b>Primaire</b>	56,9																																				
<b>Secondaire</b>	18,8																																				
<b>Tertiaire</b>	24,3																																				

NB : Données régionales, sources : Monographie de la région du Sahel (RGPH 2006) et Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 et SNAT 2007

## 2. Fiances locales

Commune de Dori	2007	2010	Evolution 2007-2010
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	222 776 354	251 429 847	3,10%
Recettes réalisées (en FCFA)	124 000 934	378 109 332	32,14%
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	28 138 546	55 646 127	18,60%
Niveau de service rendu (en FCFA)	516	1 652	858
Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	178	205,7	145,8

**Nombre d'institutions financières en 2014 : 7**

**Nombre d'entreprises en 2014 : 257**

**Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 4,43 %**

**Niveau de services rendu par habitant de la commune : 430 FCFA**

**Autofinancement de l'investissement : 104,52 %**

**Industrie** : industrie minière au niveau régional (Essakane, Inata, etc.) Les unités de transformation se limitent à des mini laiteries<sup>21</sup>.

## Environnement

**Relief** : Le paysage de la ville de Dori est caractérisé par la grande platitude (*altitude moyenne inférieure à 200 m*). Ce relief est constitué d'une vaste pénéplaine formée de grandes étendues de dunes de sable, perturbée par endroit par des inselbergs plus ou moins développés sous forme de collines et de buttes.

**Climat** : Type sahélien

**Pluviométrie** : la ville de Dori est située dans la bande dont les isohyètes sont compris entre 400 et 500 mm depuis les années 1990. La saison des pluies est très courte et va généralement de juin à août.

**Températures** : La ville de Dori connaît des températures à forte variabilité spatio-temporelle suivant l'alternance de deux (02) saisons : *une saison extrêmement chaude et une saison relativement froide*.

Les températures moyennes de ces dernières années sont estimées entre 28,10°C et 30,10°C avec des minima moyens et absolus de 25,50°C en décembre et en janvier et des maxima moyens et absolus de 34,50°C en mars et en avril relevés en 2010.

**Hydrographie** : La ville de Dori est sous l'influence d'un réseau hydrographique naturel riche mais peu permanent dans l'ensemble. Elle bénéficie des eaux du cours d'eau Gourouol, un affluent du fleuve Niger dont le courant va de Yakouta à Dani et la mare de Djigo, la petite marre et l'oasis de Djomga sur la route de Téra, qui attirent de nombreux oiseaux migrants,

**Végétation** : L'agglomération urbaine de Dori a un couvert végétal caractérisé essentiellement par les steppes arborée et arbustive. Elle bénéficie également de

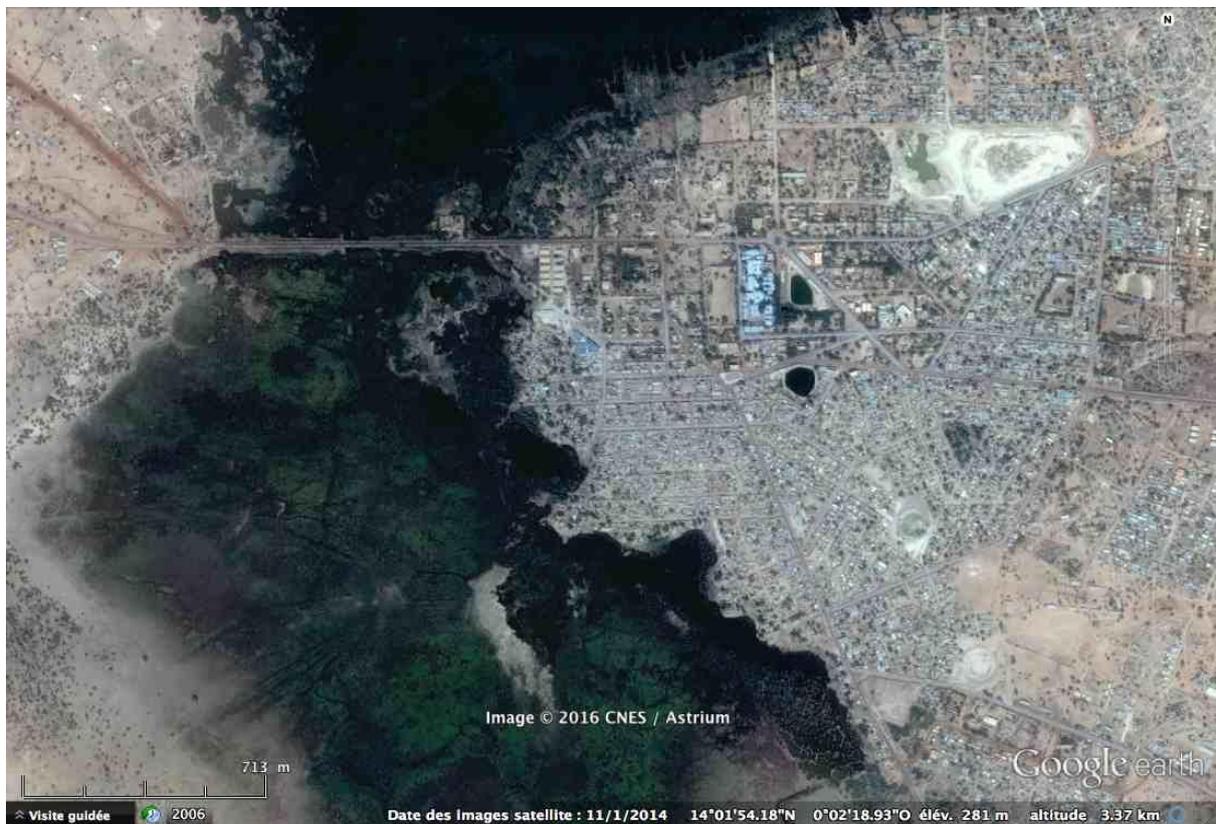
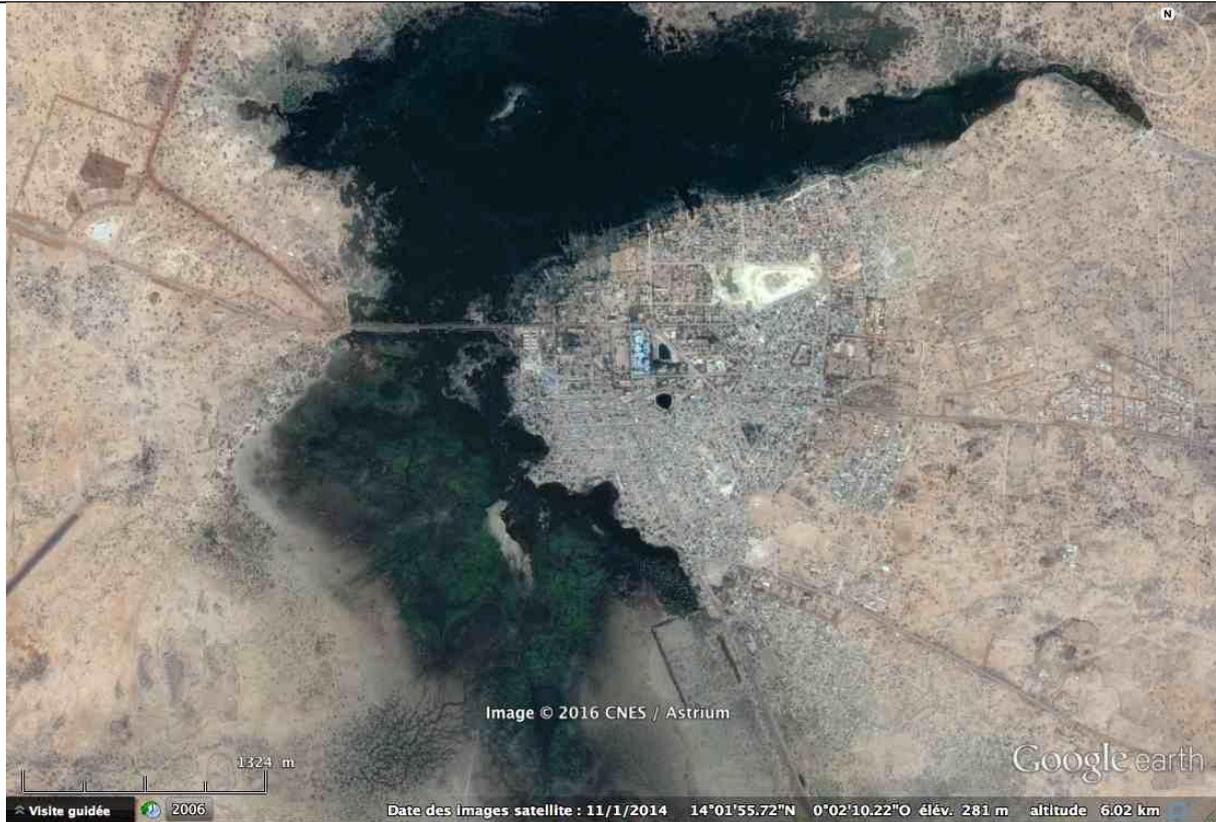
<sup>21</sup> Répertoire des villes du Burkina 2013

l'influence de quelques forêts galeries et d'une steppe herbacée. Existence d'une forêt communale de 200 ha dont 100 ha aménagés. Existence d'un bosquet d'environ 10 ha, situé dans la ville de Dori. Sources : plan communal de développement de Dori 2009-2013.

**Assainissement** : Taux d'accès aux ouvrages en 2010 : 13,2%

#### Images satellitaires





<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>La Mare est, à l'échelle de la ville, un gigantesque plan d'eau aux contours mal stabilisés. Le milieu rural ne montre pas d'éléments structurants qui pourraient le consolider sur le plan environnemental. La zone urbaine originelle est repérable par son ordonnancement géométrique mais ses franges forment des extensions mal délimitées donc mal contrôlées. L'extension démesurée du plan d'eau signifie une très grande vulnérabilité aux pollutions et ce milieu aquatique non pérenne est porteur de grands dangers pour la population.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b> - SNADDT 2017 (Horizon 2040) ; - PNDES 2016-2020 - AUN 2015 ; - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ; Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ; <b>Niveau régional</b> - SRAT du Sahel – 2014 - PRD du Sahel ; <b>Niveau communal</b> - SDAU (Horizon 2030) – 2012 ; - PCD (2009-2013) – 2008 ;</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Chef-lieu de région et province à potentialité touristique, économique de transformation des produits de l'élevage et de services au profit du pôle de la croissance du Sahel. Ville pilier de système émergent, sous connectée et pilier de la dorsale septentrionale de l'armature urbaine nationale.</p>	

# KOUDOUGOU

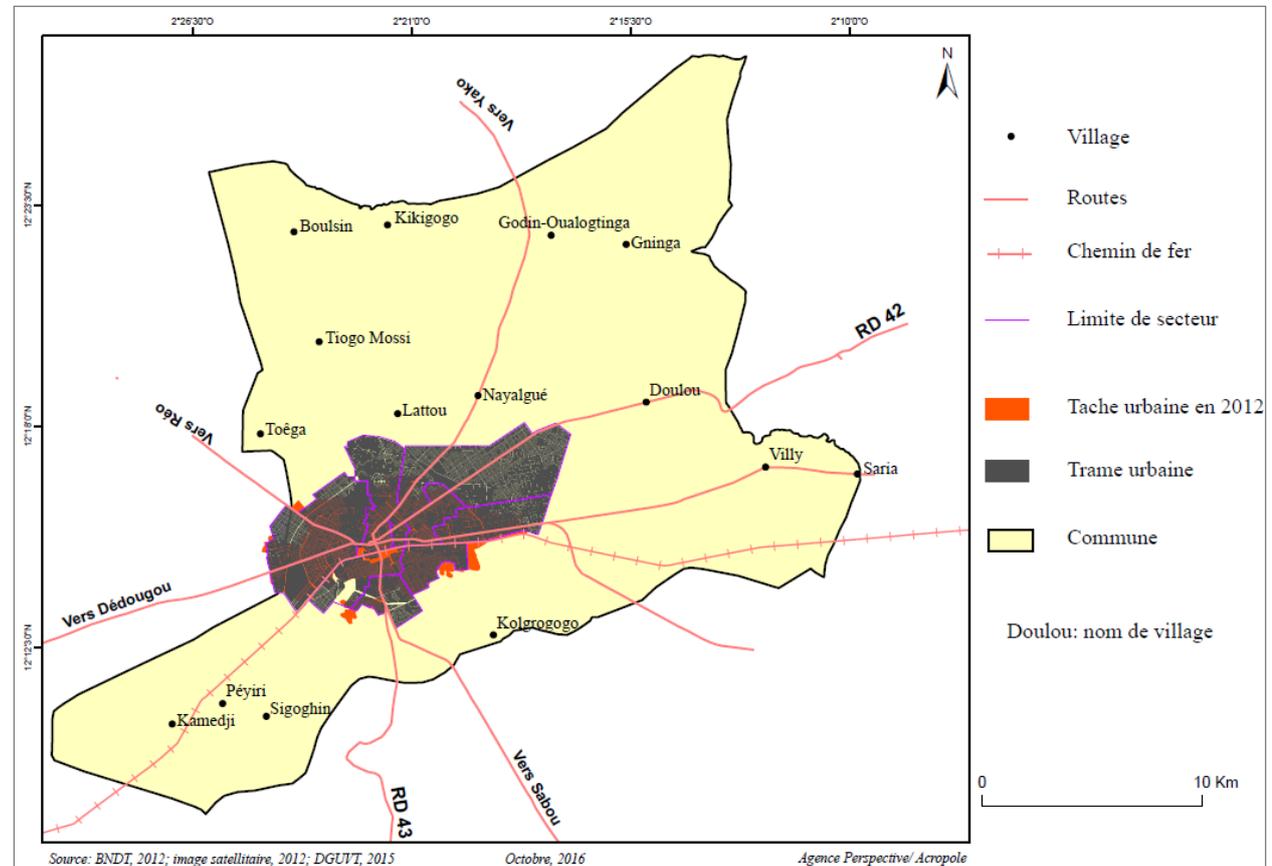
## Identification

**Région :** CENTRE-OUEST  
**Province :** BOULKIEMDE  
**Commune :** KOUDOUGOU  
**Noyau urbain :** KOUDOUGOU  
**Statut administratif :** CHEF-LIEU DE REGION ET DE PROVINCE

## Carte de situation de la commune dans le pays

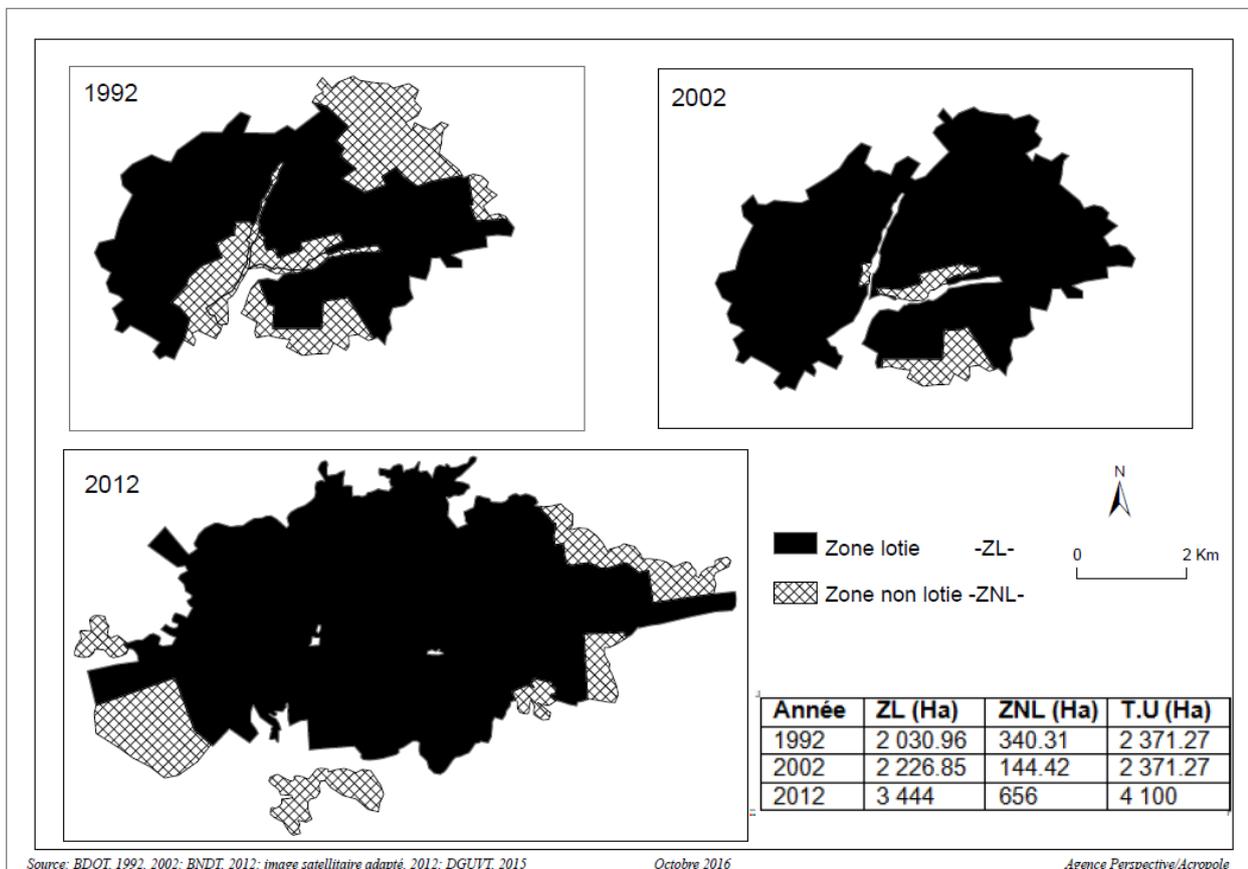


## Carte de la ville à l'échelle communale



<b>Découpage administratif</b>	<b>Nombre de secteurs : 10</b> <b>Nombre de villages de la Commune : 22</b>
<b>Démographie</b>	<b>Population urbaine estimée en 2015 : 136 802 hab.</b> <b>Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 16 646 (27 360)</b> <b>Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,99 %</b> <b>Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 2,32 %</b>

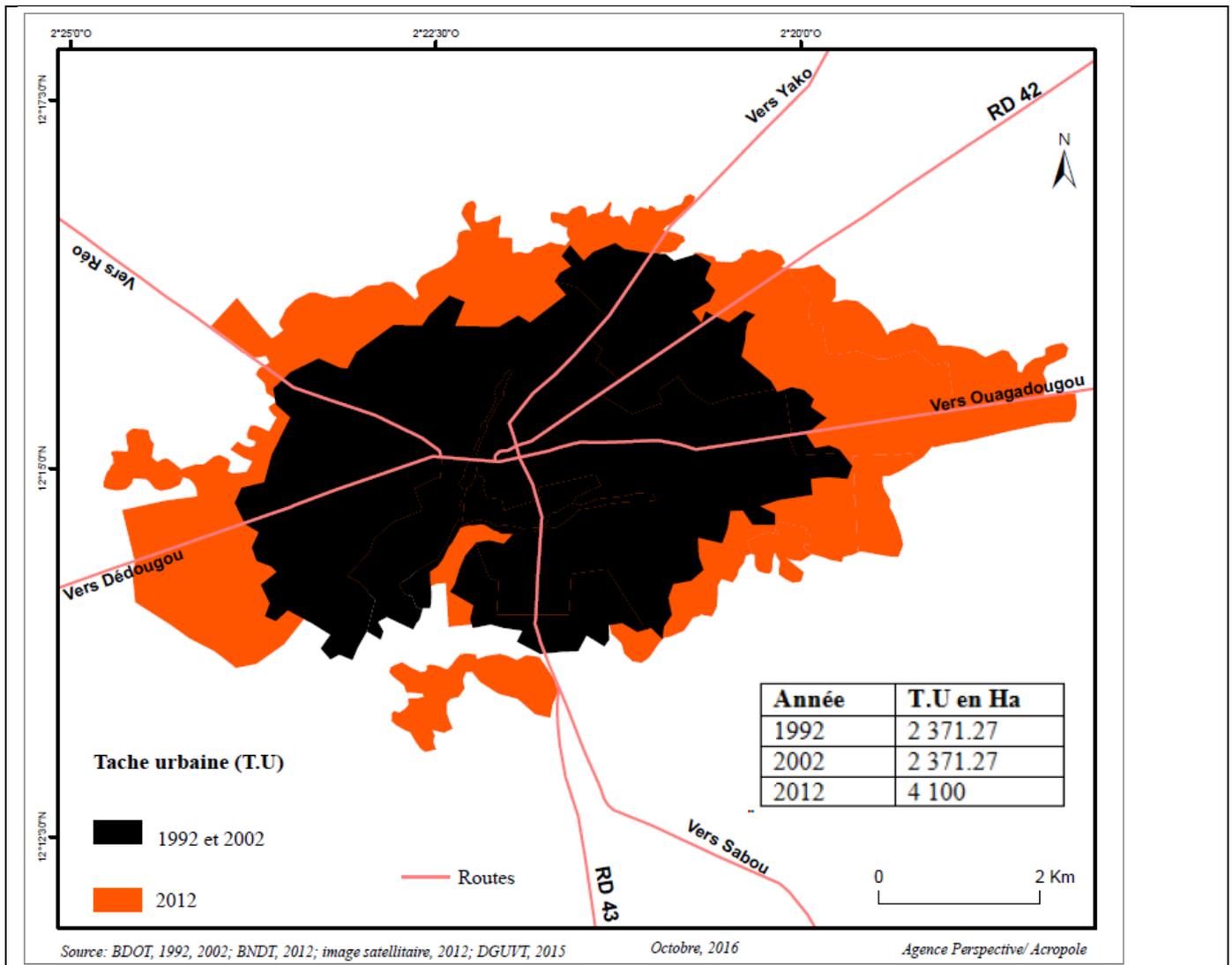
### Cartes d'évolution de la tache urbaine



Source: BDOT, 1992, 2002; BNDT, 2012; image satellitaire adapté, 2012; DGUVT, 2015

Octobre 2016

Agence Perspective/Acropole



**Caractéristiques spatiales**

Superficie estimée de la tache urbaine : 4100 ha  
 Superficie estimée des zones loties : 2531 ha  
 Superficie estimée des zones non loties : 1569 ha  
 Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1  
 Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 1.7  
 Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab./ha) : 37 hab./ha  
 Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab./ha) : 34 hab./ha  
 Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 1379 m<sup>2</sup> (1)  
 Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 925 m<sup>2</sup> (2)  
 Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : 0.7

**Equipements d'infrastructure de la commune**

Voirie bitumée : 18 000 ml en 2015  
 Réseau de drainage des eaux pluviales : 5000 ml en 2013  
 Réseau d'adduction en eau potable : 226 526 ml en 2011, 10 363 branchements particuliers, 165 bornes fontaine en 2014

	<p><b>Taux d'accès à l'eau potable (population) : 100 %</b>  <b>Réseau d'électricité :</b> 431 700 ml de basse tension, 37 129 ml de ligne mixte et 215 202 ml de haute tension en 2015. 12 913<sup>22</sup> abonnés particuliers en basse tension en 2015.</p>		
<p><b>Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b></p>	<p><b>Equipements d'éducation :</b> 96 écoles primaire dont 49 pour le noyau urbain, 26 établissements d'enseignement post primaire et/ou secondaires dont 7 publiques et 19 privées (3 sont situés hors du noyau urbain à Villy, Saria et Kamedji), 1 université publique, 3 instituts publics  <b>Equipements de santé :</b> 1 CHR avec 184 lits, 1 CM, 3 clinique, 21 CSPS dont 7 en milieu urbain, 6 cabinets de soins infirmiers, 01 centre de santé maternel et infantile à la CNSS de Koudougou, 6 pharmacies  <b>Equipements administratifs et de sécurité :</b> Ils sont principalement au secteur 1 (lotissement de 1925), avec la présence de plusieurs services administratifs dont l'Hôtel de ville, le Haut-Commissariat, le Gouvernorat, le Palais de justice. Une autre zone administrative est en gestation à l'Est de la ville avec la présence du Conseil Régional, de plusieurs réserves administratives et foncières non encore bâties. De nombreux services nécessaires aux quotidiens des habitants comme la SONAPOST, SONABEL, ONEA sont localisés dans cet hypercentre<sup>23</sup>.  <b>Equipements de loisirs, culture, sport :</b> 2 stades, 1 maison de la femme, 6 bibliothèques, 1 salle de cinéma, 2 salles de spectacles, le musée Rayimi, le palais du Lallé Naba. Les principales manifestations culturelles à Koudougou sont les Nuits Atypiques de Koudougou, le Festi-musica, le Festival de l'humour et du rire.  <b>Equipements d'hébergement :</b> 15 hôtels, 17 auberges, 3 centres d'accueil et une pension  <b>Equipements marchands :</b> 1 marché central aménagé, 1 marché secondaire aménagé, 3 marchés secondaires non aménagés dans le noyau urbain. 7 marchés non aménagés dans le milieu rural, 1 gare routière, 1 abattoir frigorifique en construction, 8 établissements financiers dans le noyau urbain (BABF, BHBF, BICIAB, BOA, CBI, UBA, SBE et ECOBANK)  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS :</b> 19 544 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA :</b> 136 802 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHN :</b> 136 802 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé :</b> 136 802 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport :</b> 68 401 hab./1 stade  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière :</b> 136 802 hab.  <b>Taux de scolarisation 2015 :</b> 104 % pour l'année 2013-2014  <b>Ratio du nombre d'élèves du primaire par enseignant :</b> 47 élèves  <b>Indice de densité d'équipements présents :</b> 15,3  <b>Indice de diversité d'équipements présents :</b> 39 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence :</b> 0,72 (186/270)</p>		
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b>  <b>Emplois</b></p>	<p><b>2006</b></p>	<p><b>2014</b></p>

<sup>22</sup> Ce nombre inclue les abonnés de Villy, Saria, Sourgou, Poa, Goundi-Dioro, Koukouldi, Zoula.

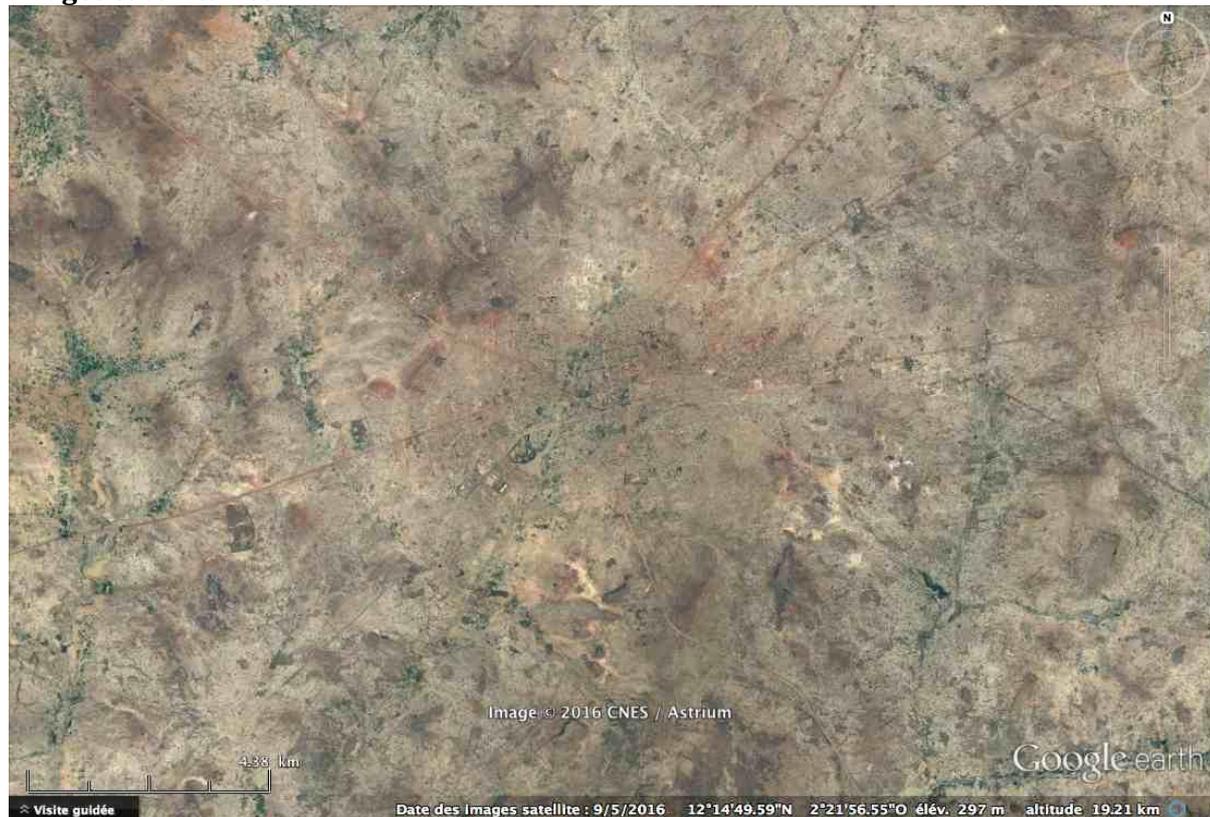
<sup>23</sup> POS de Koudougou, rapport provisoire 2015.

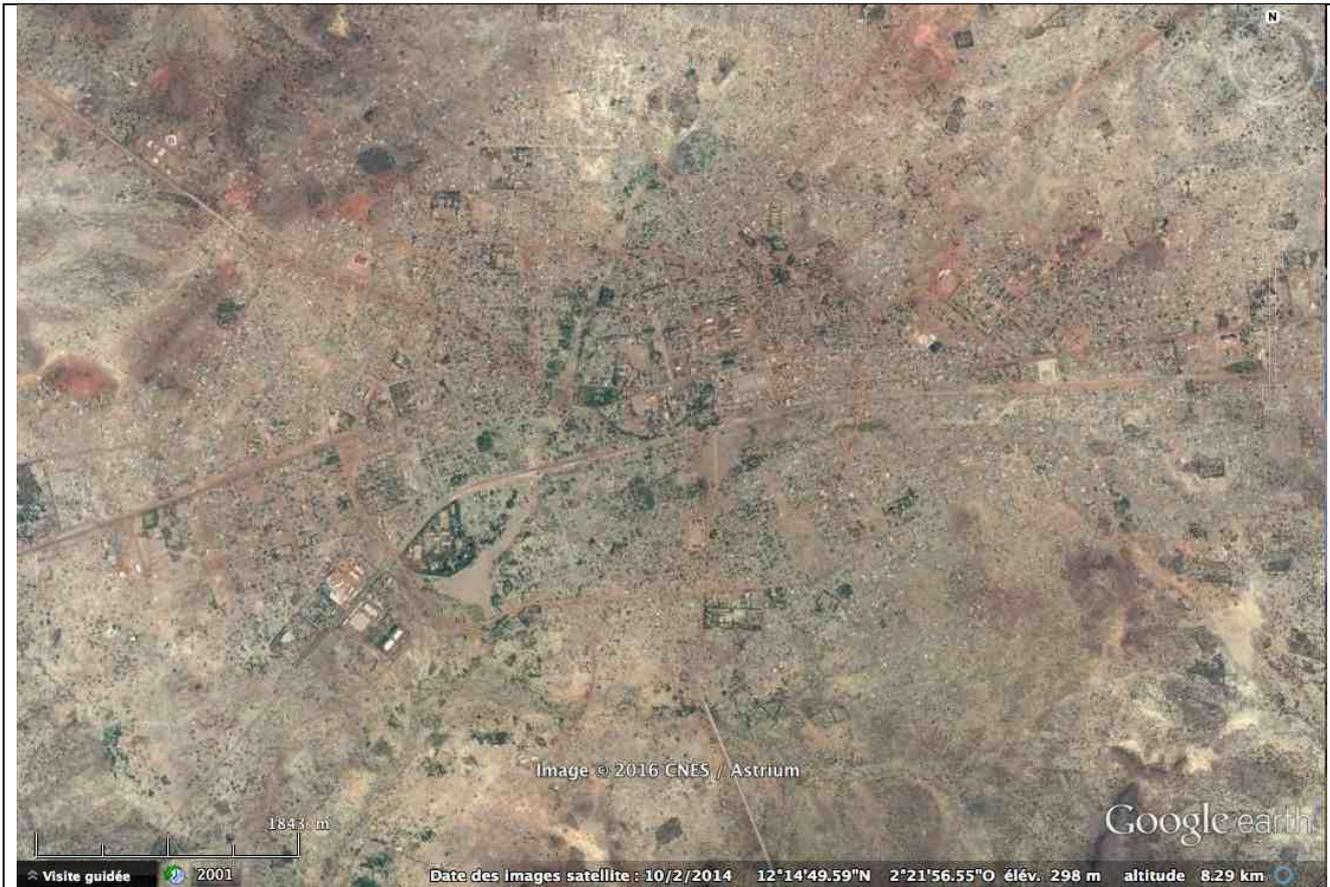
	<table border="1"> <tr> <td><b>Population active</b></td> <td>620 228</td> <td>538 411</td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>98,7</td> <td>69,7</td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>0,9</td> <td>7,4</td> </tr> </table> <p><u>Occupation par secteurs d'activités</u></p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td><b>2006</b></td> <td><b>2014</b></td> </tr> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>88,7</td> <td>35,5</td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>2,6</td> <td>27,7</td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>8,8</td> <td>36,8</td> </tr> </table> <p><u>Part des secteurs dans le PIB régional</u></p> <table border="1"> <tr> <td></td> <td><b>2005</b></td> <td><b>2014</b></td> </tr> <tr> <td><b>Primaire</b></td> <td>52</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Secondaire</b></td> <td>18,7</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Tertiaire</b></td> <td>29,3</td> <td></td> </tr> </table> <p>NB : Données régionales, sources : Monographie de la région du Centre Ouest (RGPH 2006) et Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 et SNAT 2007.</p> <p><b>2. Finances locales</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><b>Commune de Koudougou</b></th> <th><b>2007</b></th> <th><b>2010</b></th> <th><b>Evolution 2007-2010</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td>272 703 477</td> <td>1 334 119 928</td> <td>48,70%</td> </tr> <tr> <td>Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td>357 246 570</td> <td>794 002 170</td> <td>22,10%</td> </tr> <tr> <td>Montant des recettes fiscales (en FCFA)</td> <td>27 275 000</td> <td>31 580 056</td> <td>3,90%</td> </tr> <tr> <td>Niveau de service rendu (en FCFA)</td> <td>2 599</td> <td>3 400</td> <td>2 920</td> </tr> <tr> <td>Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)</td> <td>-1,4</td> <td>16,7</td> <td>9,30%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 16</b>  <b>Nombre d'entreprises en 2014 : 775</b>  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,36 %</b>  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 1231 FCFA</b>  <b>Autofinancement de l'investissement : 3,86 %</b>  <b>Industrie : l'usine FASO TEX, la SOFITEX, l'ex SAP OLYMPIQUE, la centrale de la SONABEL et l'ONEA</b></p>	<b>Population active</b>	620 228	538 411	<b>Taux d'occupation</b>	98,7	69,7	<b>Taux de chômage</b>	0,9	7,4		<b>2006</b>	<b>2014</b>	<b>Primaire</b>	88,7	35,5	<b>Secondaire</b>	2,6	27,7	<b>Tertiaire</b>	8,8	36,8		<b>2005</b>	<b>2014</b>	<b>Primaire</b>	52		<b>Secondaire</b>	18,7		<b>Tertiaire</b>	29,3		<b>Commune de Koudougou</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	272 703 477	1 334 119 928	48,70%	Recettes réalisées (en FCFA)	357 246 570	794 002 170	22,10%	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	27 275 000	31 580 056	3,90%	Niveau de service rendu (en FCFA)	2 599	3 400	2 920	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	-1,4	16,7	9,30%
<b>Population active</b>	620 228	538 411																																																								
<b>Taux d'occupation</b>	98,7	69,7																																																								
<b>Taux de chômage</b>	0,9	7,4																																																								
	<b>2006</b>	<b>2014</b>																																																								
<b>Primaire</b>	88,7	35,5																																																								
<b>Secondaire</b>	2,6	27,7																																																								
<b>Tertiaire</b>	8,8	36,8																																																								
	<b>2005</b>	<b>2014</b>																																																								
<b>Primaire</b>	52																																																									
<b>Secondaire</b>	18,7																																																									
<b>Tertiaire</b>	29,3																																																									
<b>Commune de Koudougou</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>																																																							
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	272 703 477	1 334 119 928	48,70%																																																							
Recettes réalisées (en FCFA)	357 246 570	794 002 170	22,10%																																																							
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	27 275 000	31 580 056	3,90%																																																							
Niveau de service rendu (en FCFA)	2 599	3 400	2 920																																																							
Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	-1,4	16,7	9,30%																																																							
<b>Environnement</b>	<p><b>Relief</b> : plat perturbé par quelques élévations (altitude moyenne de 400m en allant vers le Sanguié) ; présence de collines au Nord-est et Sud-est.  <b>Hydrographie</b> : bassin versant du Mouhoun, présence de plusieurs marigots dont les plus importants sont celui de Koudougou et Dita-samba.  <b>Climat</b> : Nord- Soudanien, température moyenne 28.1°C, la pluviométrie moyenne 794, 788 mm avec des précipitations insuffisantes et irrégulières.  <b>Végétation</b> : savane arborée, savane arbustive, tapis herbacé continu et dense. Présence de bois sacrés dans la ville de Koudougou.</p>																																																									

**Tendance** : forte action anthropique sur l'environnement et ensablement des lits du bassin versant du Mouhoun  
**Système d'assainissement urbain** : A dominance individuel : fosses et puits perdus. Taux d'accès des ménages aux ouvrages en 2010 : 9,3%  
**Evacuation des eaux de pluie** : réseau de caniveau et de collecteurs concentré dans le centre urbain et presque absent dans la périphérie.  
**Collecte et traitement des déchets** : Centres de collecte des déchets  
**Pollutions sols, air** : rejets dus aux activités industrielles et de mobilité  
**Ouvrages de maitrise d'eau pour cultures** : ND

**Source** : TBSE Réo (2014) ; CRDE Koudougou (2006)

### Images satellitaires





**Situation visible géographiquement et risques perceptibles**

Site présentant peu de points de repère mais des signes de fragilité dans la mesure où les éléments structurels comme l'armature hydrographique sont discontinus au regard donc non pérennes dans leur cycle annuel et fortement soumis aux conditions climatiques.

La ville est indistincte donc sans limites franches ce qui montre une interpénétration du milieu urbain et du milieu rural préjudiciable à une bonne stabilité environnementale et à un développement économique prospère.

La zone urbaine est traversée par un élément naturel fortement marqué qui est une

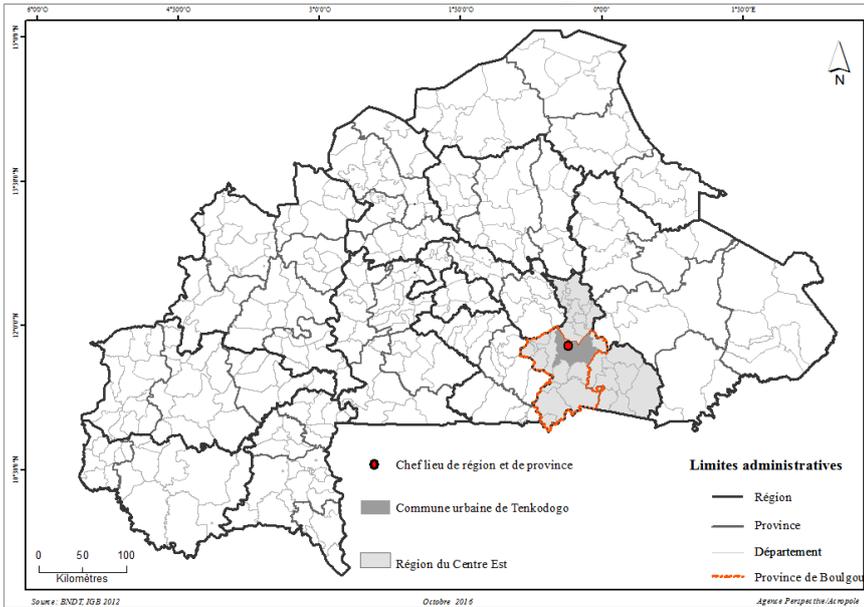
	<p>contrainte essentielle des aménagements à envisager. La commune a besoin que la zone urbaine soit menée selon des directives claires et prenne appui sur le milieu rural qui doit jouer le rôle d'hinterland.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b> - SNADDT 2017 (Horizon 2040) ; - PNDES 2016-2020 - AUN 2015 ; - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ; Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ;</p> <p><b>Niveau régional</b> PRD- Plan régional de développement</p> <p><b>Niveau communal</b> - SDAU (Horizon 2030) – 2012 ; - Plan stratégique d'assainissement des eaux usées et excréta de la ville de Koudougou – 2006 ; Etude ECOLOC - POS – 2015 ; - PDC – 2005 ; - PSGOM – 2006 ;</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Chef-lieu de région et de province à potentialité universitaire, agroindustrielle (textile), économique de transformation des produits de l'élevage et de services en voie de conurbation urbaine avec Réo. Ville leader de système émergent en armature urbaine nationale.</p>	

# TENKODOGO

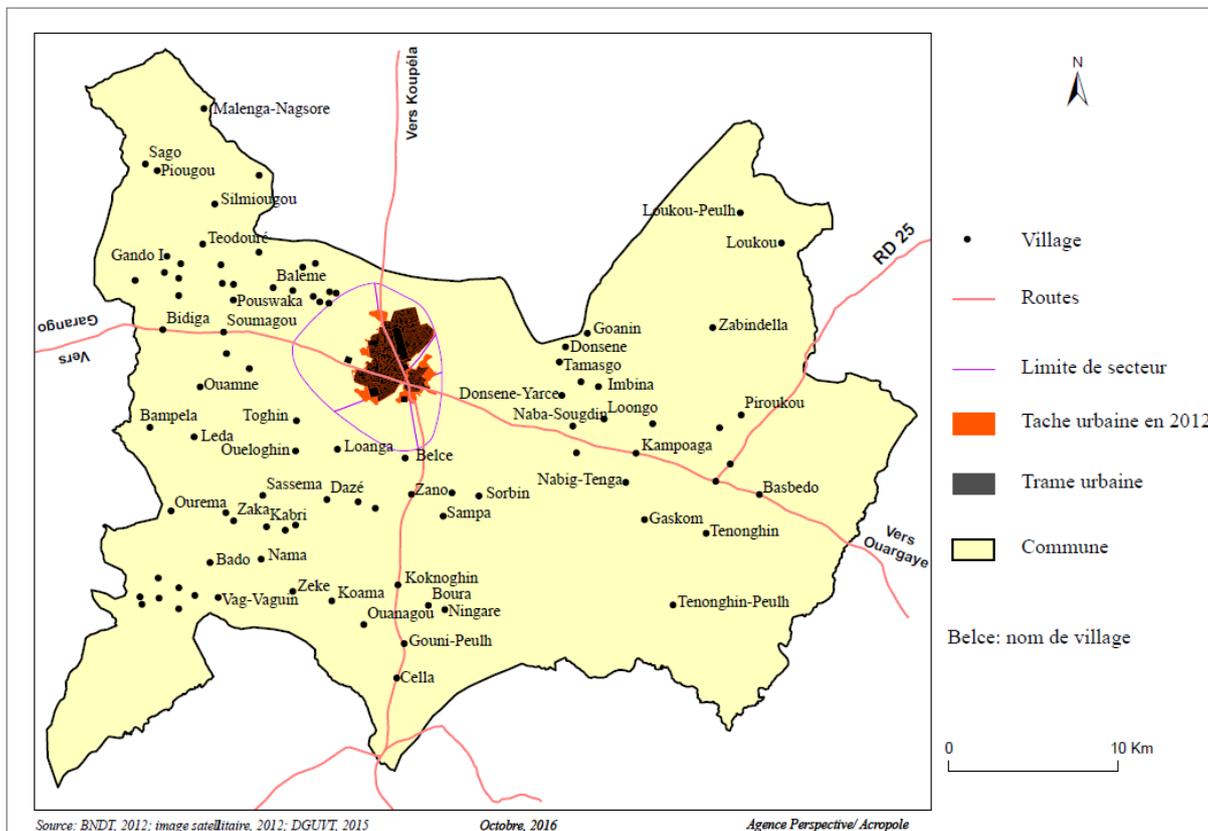
## Identification

**Région :** CENTRE-EST  
**Province :** BOULGOU  
**Commune :** TENKODOGO  
**Noyau urbain :** TENKODOGO  
**Statut administratif :** CHEF-LIEU DE REGION ET DE PROVINCE

## Carte de situation de la commune dans le pays

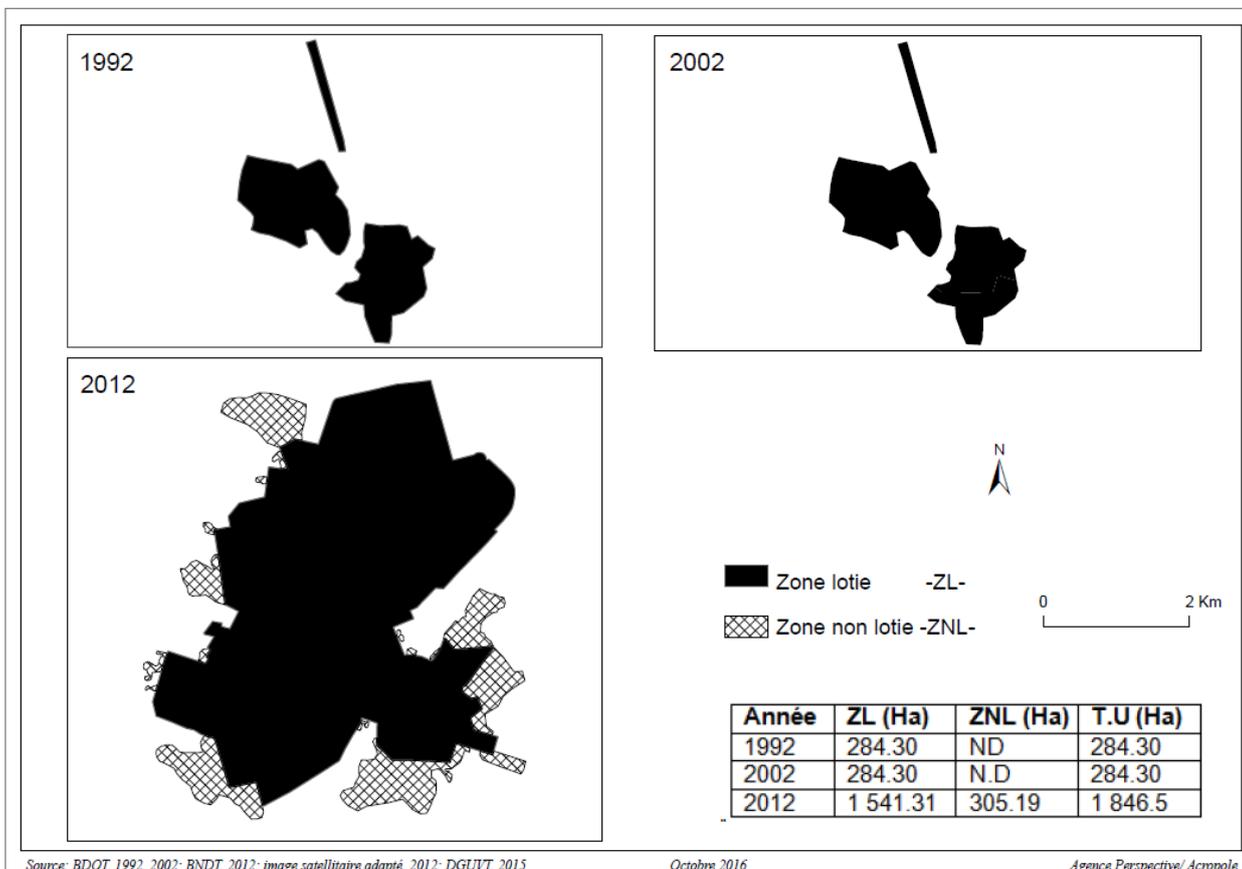


## Carte de la ville à l'échelle communale



<b>Découpage administratif</b>	<b>Nombre de secteurs : 06</b> <b>Nombre de villages de la Commune : 92</b>
<b>Démographie</b>	<b>Population urbaine estimée en 2015 : 69 020 hab.</b> <b>Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 8634 (13 804)</b> <b>Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,9 %</b> <b>Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 1,17 %</b>

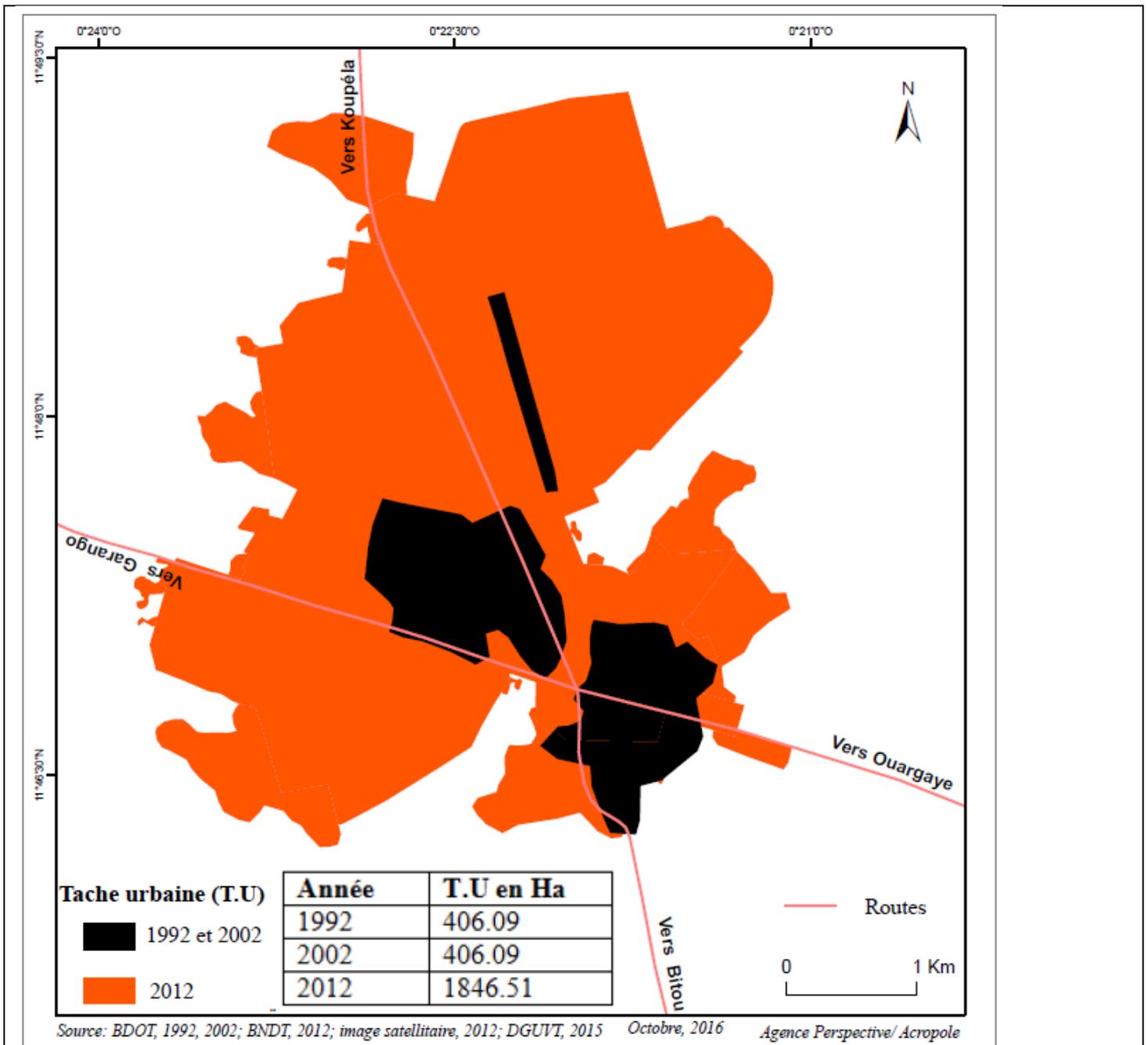
### Cartes d'évolution de la tache urbaine



Source: BDOT, 1992, 2002; BNDI, 2012; image satellitaire adapté, 2012; DGUVI, 2015

Octobre 2016

Agence Perspective/ Acropole



**Caractéristiques spatiales**

**Superficie de la tache urbaine : 1846,51 ha**  
**Superficie des zones loties : 1541,3 ha**  
**Superficie des zones non loties : 305,19 ha**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 4,5**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab/ha) : 156 hab./ha**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab/ha) : 38 hab./ha**  
**Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 307 m<sup>2</sup> (1)**  
**Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 1117 m<sup>2</sup> (2)**  
**Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : 3,6**

**Equipements d'infrastructure de la commune**

**Voirie bitumée : 21 915 ml en 2013. (10 200 ml de voirie aménagée en terre)**  
**Réseau d'adduction en eau potable : 9000 ml en 2013, 2721 branchements particuliers, 64 bornes fontaines en 2014**

	<p><b>Taux d'accès à l'eau potable (population) :</b> 91 % en 2014  <b>Réseau d'électricité :</b> 74 900 ml de basse tension, 7 430 ml de ligne mixte et 80 260 de haute tension en 2015<sup>24</sup>. Nombre d'abonnés particuliers : 5 373 en basse tension et 9 en haute tension en 2015.</p>									
<p><b>Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b></p>	<p><b>Equipements d'éducation :</b> 101 écoles primaires pour la commune dont 30 dans le noyau urbain, 17 établissements secondaires dont 9 dans le noyau urbain. Tenkodogo compte quelques centres de formation professionnelle (Ecole Nationale des Enseignants du Primaire et l'Ecole Nationale de Santé Publique) et plusieurs petits centres de formation artisanale<sup>25</sup>.  <b>Equipements de santé :</b> 1 CHR avec 171 lits, 2 CSPS (Urbain I et Urbain II) dans le noyau urbain et 17 CSPS à l'échelle communale, clinique privée (clinique Bethel), 3 pharmacies (Wend Pourié, Koulbale et Mamsi) et 3 dépôts pharmaceutiques  <b>Equipements administratifs et de sécurité :</b> « Tenkodogo avec son triple statut de ville chef-lieu de région, de province et de commune constitue un pôle moteur important au sein cette entité territoriale. A ce titre, elle a un poids administratif majeur à l'échelle du centre-est. C'est ainsi qu'elle constitue le siège de l'ensemble des administrations déconcentrées (Gouvernorat, Haut-commissariat, Préfecture et services techniques de l'Etat) et décentralisées (Conseil Régional et Mairie) de son ressort territorial<sup>26</sup>. »  <b>Equipements de loisirs, culture, sport :</b> 2 salles de cinéma (l'une est non fonctionnelle), 1 Centre de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CLPAC), 1 Centre Populaire de Loisirs (CPL), 1 maison des jeunes, 1 maison des femmes, 6 terrains de sport  <b>Equipements d'hébergement :</b> 6 hôtels, 2 auberges  <b>Equipements marchands :</b> 1 marché principal aménagé, 2 marchés secondaires aménagés dans le noyau urbain, 11 marchés non aménagés dans toute la commune, 1 gare routière, 1 abattoir, 1 marché à bétail  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS :</b> 34 510 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHN :</b> 69 020 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé :</b> 69 020 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport :</b> Pas de stade ou plateau omnisport. Le ratio est de 11 504 hab. pour 1 terrain de sport.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 centre culturel :</b> 69 020 hab. pour le CLPAC  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière :</b> 69 020 hab./1 gare routière  <b>Taux de scolarisation 2015 :</b> 77,1 % en 2010-2011 au niveau provincial  <b>Indice de densité d'équipements présents :</b> 13,22  <b>Indice de diversité d'équipements présents :</b> 31 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence :</b> 0,5</p>									
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b>  <b>Emploi</b></p> <table border="1" data-bbox="424 1733 1150 1861"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Population active</b></td> <td>259 671</td> <td>538 410</td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td></td> <td>64,9</td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Population active</b>	259 671	538 410	<b>Taux d'occupation</b>		64,9
	2006	2014								
<b>Population active</b>	259 671	538 410								
<b>Taux d'occupation</b>		64,9								

<sup>24</sup> Ces données concernent Tenkodogo et Loanga.

<sup>25</sup> SDAU de Tenkodogo, 2012.

<sup>26</sup> Idem

	<b>Taux de chômage</b>	1,1	19,5	
	<u>Occupation par secteurs d'activités</u>			
		<b>2006</b>	<b>2014</b>	
	<b>Primaire</b>	88,9	28,3	
	<b>Secondaire</b>	1,8	26	
	<b>Tertiaire</b>	9,3	45,7	
	<u>Part des secteurs dans le PIB régional</u>			
		<b>2005</b>	<b>2014</b>	
	<b>Primaire</b>	44,5		
	<b>Secondaire</b>	20,6		
	<b>Tertiaire</b>	33,9		
	NB : Données régionales, sources : Monographie de la région du Centre Est (RGPH 2006) et Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 et SNAT 2007			
	<b>2. Finances locales</b>			
	Commune de Tenkodogo	2007	2010	Evolution 2007-2010
	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	232 296 757	731 563 347	33,20%
	Recettes réalisées (en FCFA)	193 282 327	742 261 766	40%
	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	87 321 999	69 997 086	-5,40
	Niveau de service rendu (en FCFA)	1 182	1 967	1 603
	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	29	72	61,3
	<b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 9</b>			
	<b>Nombre d'entreprises en 2014 : 575</b>			
	<b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,21 %</b>			
	<b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 748 FCFA</b>			
	<b>Autofinancement de l'investissement : 44,76 %</b>			
	<b>Industrie : SOCOMA</b>			
<b>Environnement</b>	<p><b>Relief</b> : plat avec une variation à l'Est et au Centre. L'altitude moyenne varie entre 200 et 300 m.</p> <p><b>Climat</b> : le climat est de type soudano-sahélien.</p> <p><b>Pluviométrie</b> : la pluviométrie est comprise entre les isohyètes<sup>27</sup> 600 mm et 900 mm. Deux saisons se succèdent au cours de l'année.</p> <p>Une saison sèche qui va de novembre à mai pendant laquelle souffle l'harmattan, suivie par une saison pluvieuse qui va de juin à octobre. La température moyenne annuelle est de 28°C et oscille entre un minimum de 22°C et un maximum de 32°C. La moyenne mensuelle de température observée sur certaines périodes est de 33°C et les températures maximales peuvent atteindre 41°C.</p> <p><b>Hydrologie</b> : La ville de Tenkodogo abrite deux barrages dénommés Tenkodogo I et</p>			

<sup>27</sup> Atlas Burkina 2005, Isohyètes 1974-2004, p. 67.

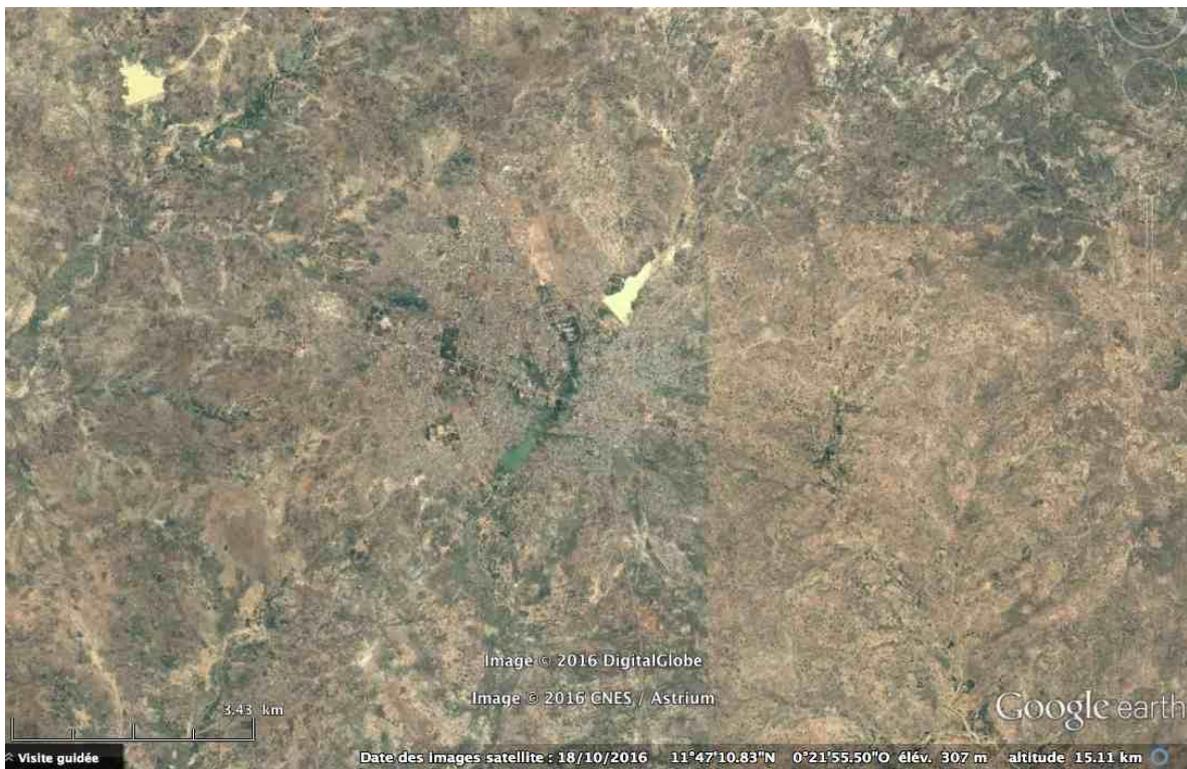
Tenkodogo II. Par le bassin versant du Nakambé, on note des cours d'eaux : le Kouloubili, le Sablogo, le Koulbalé, le Dougui Moudi, le Tcherba

**Végétation** : Végétation de type soudanien. Constituée uniquement de savane arbustive à arborée. Présence de bois sacrés et de bosquets. Existence d'une importante forêt protégée à Sablogo et d'une forêt villageoise à Kokoaga Ouest. L'exploitation anarchique des produits forestiers de nos jours, menace les forêts communautaires de la commune avec de lourdes conséquences sur les différents écosystèmes.

**Assainissement** : Taux d'accès aux ouvrages en 2010 : 23,9

**Source** : SDAU de Tenkodogo 2012, Profil de la région du centre- est 2014.

### Images satellitaires





**Situation géographique et risques perceptibles**

Le site est visiblement apte à recevoir des aménagements destinés à la maîtrise de l'eau sur une armature hydrographique très ramifiée donc sensible aux pressions environnementales.  
L'agglomération urbaine est organisée sur un parcellaire parfois mal respecté par les constructions qui l'occupent.  
La forme longiligne de la partie urbaine montre qu'elle est liée à un axe routier très emprunté donc l'activité de transport doit être contrôlée de manière à minimiser ses effets pollués en milieu rural comme en milieu urbain.

**Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours**

**Niveau national**  
- SNADDT 2017 (Horizon 2040);  
- PNDES 2016-2020  
- AUN 2015 ;  
- PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ;  
Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ;  
**Niveau régional**  
PRD- Plan régional de développement  
**Niveau communal**  
SDAU (Horizon 2030) 2012 ;  
PCD en cours

**Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale**

Chef-lieu de région et de province à potentialité de transformation des produits de l'élevage et de service, complémentarité avec Koupéla, en voie de conurbation avec Garango.  
Agglomération urbaine sur transit en recherche d'intégration à un système pressenti en armature urbaine nationale.

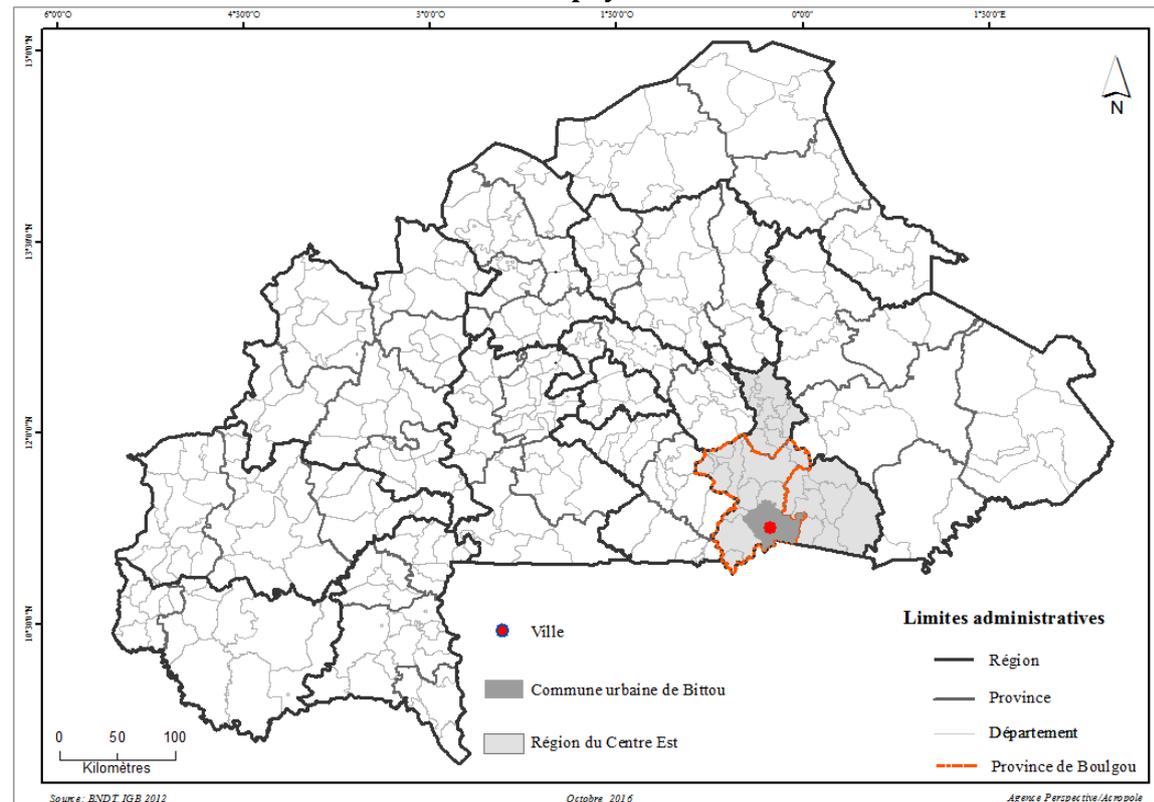
## CHAPITRE 3 : LES PETITES VILLES

### BITOU

#### Identification

**Région :** CENTRE-EST  
**Province :** BOULGOU  
**Commune :** BITOU  
**Noyau urbain :** BITOU  
**Statut administratif :** CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT

#### Carte de situation de la commune dans le pays



Carte de la ville à l'échelle communale



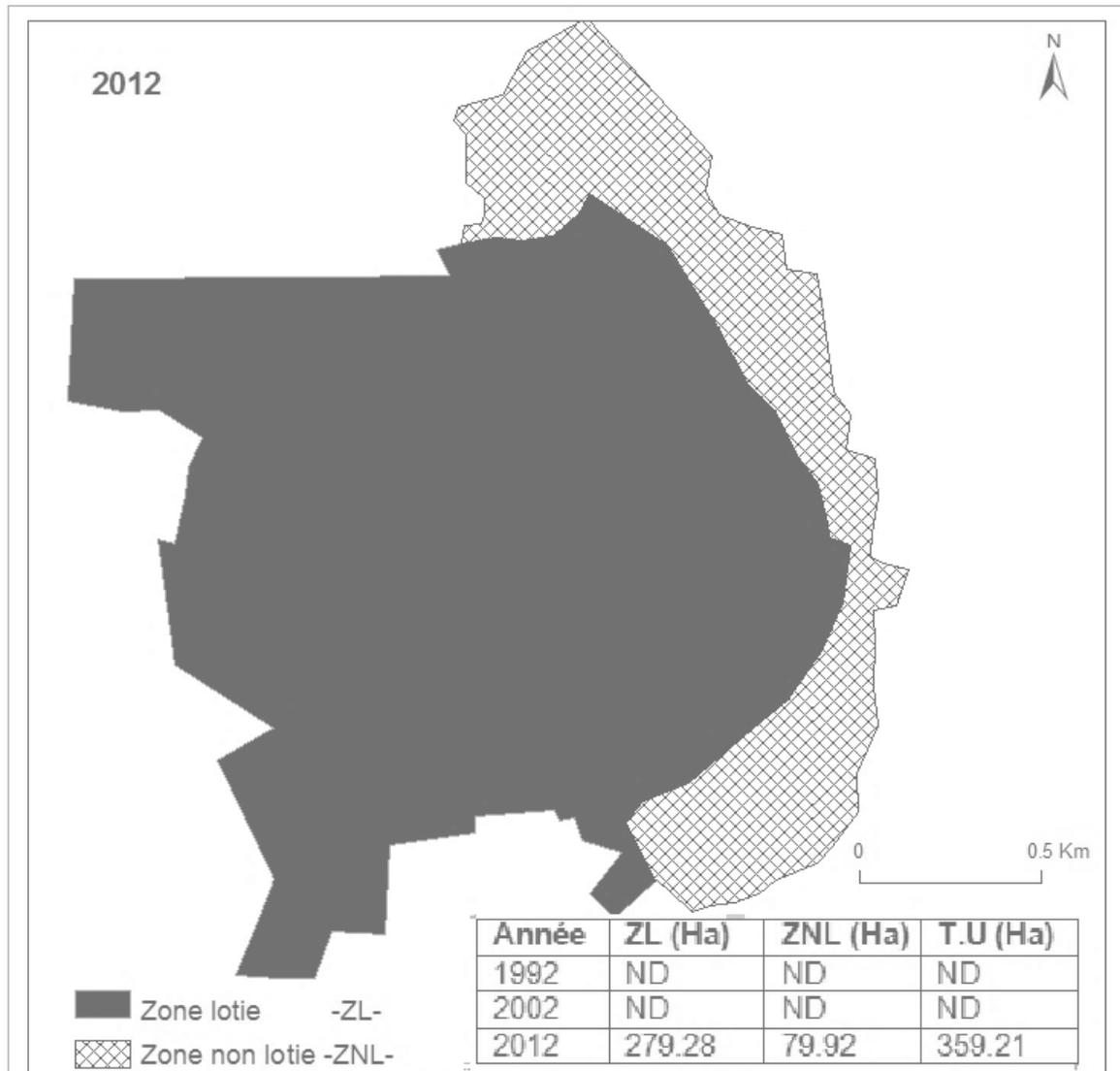
Découpage  
administratif

Nombre de secteurs :05  
Nombre de villages de la Commune : 26

**Démographie**

**Population urbaine estimée en 2015 : 31 210 hab.**  
**Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 3712 (6242)**  
**Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,5 %**  
**Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 0,53 %**

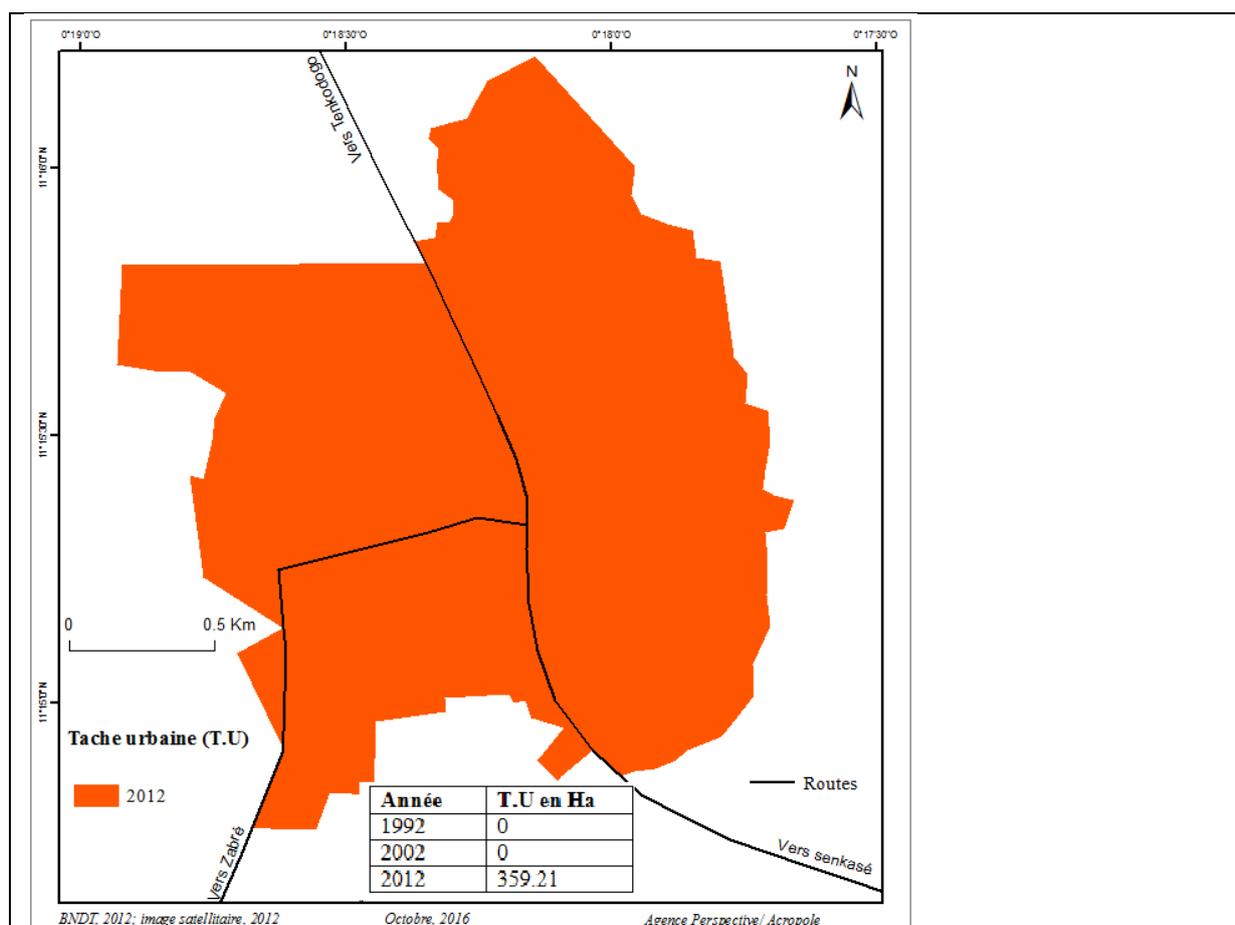
**Cartes d'évolution de la tache urbaine**



Source: BDOI, 1992, 2002; BNDI, 2012; Image satellite 2012, adapté

Octobre 2016

Agence Perspective/ Acropole



<b>Caractéristiques spatiales</b>	<p><b>Superficie estimée de la tache urbaine : 360</b>  <b>Superficie estimée des zones loties : 279</b>  <b>Superficie estimée des zones non loties : 80</b>  <b>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : ND</b>  <b>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : ND</b>  <b>Densité moyenne dans la tache urbaine (nbre hab./ha) : ND</b>  <b>Densité moyenne dans la tache urbaine (nbre hab./ha) : 87 hab./ha</b>  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : ND (1)</b>  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 577 m<sup>2</sup> (2)</b>  <b>Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : ND</b></p>
<b>Equipements d'infrastructure de la commune</b>	<p><b>Voirie bitumée : 16 407,37 ml et 1868,29 ml aménagé non bitumé</b>  <b>Réseau d'adduction en eau potable : 860 branchements particuliers, 21 bornes fontaines en 2014</b>  <b>Taux d'accès à l'eau potable (population) : 52 %</b>  <b>Réseau d'électricité : 44 328 ml de basse tension, 1 380 ml de ligne mixte et 7 390 ml de haute tension en 2015. Nombre d'abonnés particuliers : 1 947 en basse tension et 4 en haute tension en 2015<sup>28</sup>.</b></p>
<b>Equipements de</b>	<b>Equipements d'éducation : 41 écoles primaire, 7 CEG / lycées</b>

<sup>28</sup> Ces données combinent celles de Bitou/Nohao/Mogandé/Kanyiré-sangabouly.

<p><b>superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b></p>	<p><b>Equipements de santé</b> : 1 CM, 6 CSPS, 1 pharmacie  <b>Equipements administratifs et de sécurité</b> : Mairie, Chambre de commerce, de l'industrie et d'artisanat du Burkina Faso, Poste de police, Douanes, Gendarmerie  <b>Equipements de loisirs, culture, sport</b> : 1 maison de la femme  <b>Equipements d'hébergement</b> : 3 hôtels  <b>Equipements marchands</b> : 1 marché aménagé, 7 marchés secondaires non aménagés, 1 gare routière, 1 aire d'abattage  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS</b> : 31 210 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA</b> : 31 210 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé</b> : 31 210 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière</b> : 31 210 hab.  <b>Indice de densité d'équipements présents</b> : 9,24  <b>Indice de diversité d'équipements présents</b> : 17 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence</b> : 0,5 (40/85)</p>																																				
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b>  <b>Emplois</b></p> <table border="1" data-bbox="453 943 992 1196"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Taux d'activité</b></td> <td>49,4</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>98,9</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>1,1</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Données économiques provinciales, sources : monographie de la région du Centre-Est (RGPH 2006)</p> <p><b>2. Finances locales</b></p> <table border="1" data-bbox="453 1301 1402 1789"> <thead> <tr> <th>Commune de Bitou</th> <th>2007</th> <th>2010</th> <th>Evolution 2007-2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td>154 436 168</td> <td>270 414 023</td> <td>15%</td> </tr> <tr> <td>Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td>125 427 410</td> <td>222 307 602</td> <td>15,30%</td> </tr> <tr> <td>Montant des recettes fiscales (en FCFA)</td> <td>3 383 892</td> <td>37 527 726</td> <td>83,80%</td> </tr> <tr> <td>Niveau de service rendu (en FCFA)</td> <td>987</td> <td>1156</td> <td>4 046</td> </tr> <tr> <td>Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)</td> <td>188,3</td> <td>91,2</td> <td>-33,90%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Nombre d'institutions financières en 2014</b> : 5  <b>Nombre d'entreprises en 2014</b> : 51  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014</b> : 2,32 %  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune</b> : 543 FCFA  <b>Autofinancement de l'investissement</b> : 35,54 %</p>		2006	2014	<b>Taux d'activité</b>	49,4		<b>Taux d'occupation</b>	98,9		<b>Taux de chômage</b>	1,1		Commune de Bitou	2007	2010	Evolution 2007-2010	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	154 436 168	270 414 023	15%	Recettes réalisées (en FCFA)	125 427 410	222 307 602	15,30%	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	3 383 892	37 527 726	83,80%	Niveau de service rendu (en FCFA)	987	1156	4 046	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	188,3	91,2	-33,90%
	2006	2014																																			
<b>Taux d'activité</b>	49,4																																				
<b>Taux d'occupation</b>	98,9																																				
<b>Taux de chômage</b>	1,1																																				
Commune de Bitou	2007	2010	Evolution 2007-2010																																		
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	154 436 168	270 414 023	15%																																		
Recettes réalisées (en FCFA)	125 427 410	222 307 602	15,30%																																		
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	3 383 892	37 527 726	83,80%																																		
Niveau de service rendu (en FCFA)	987	1156	4 046																																		
Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	188,3	91,2	-33,90%																																		

**Environnement**

**Relief :** Altitude moyenne de de 250 à 300m. Relief relativement accidenté avec pour conséquence la réduction considérable des potentialités en terres exploitables.

**Climat :** Climat tropical de type soudanien. Températures moyennes mensuelles : minimum 16,8°C en décembre-janvier et maximum de 39,6° C en avril. La température moyenne annuelle est de l'ordre de 28°C. Vitesses irrégulières des vents, oscillent entre les périodes de calme plat (0,8 m/s) et de violentes rafales (28 m/s). Les vents d'harmattan (chauds et secs) sont les plus forts et soufflent de décembre à février.

Les pluviométries enregistrées au cours des dernières décennies font passer la commune de la fourchette des isohyètes 800 à 900 mm à la fourchette 700 à 800 mm. Tendence générale à la baisse avec une hauteur minimum de 882mm en 2011 et maximum de 1105mm en 2010.

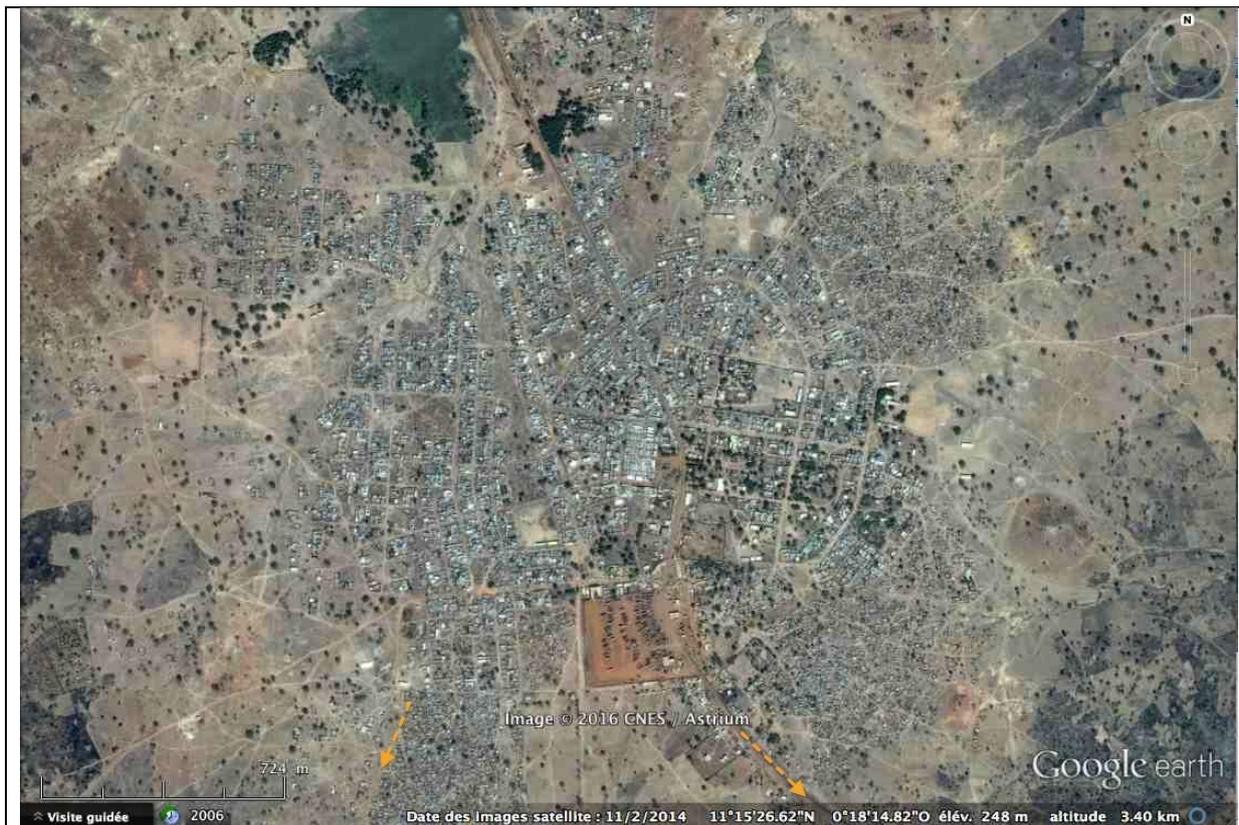
**Réseau hydrographique :** Les principaux cours d'eau relevés en longueur comme en débits sont le Nakambé et le Nouhao. Ces cours d'eau connaissent un régime saisonnier. Même le Nakambé jadis fleuve permanent connaît depuis ces dix dernières années des périodes de tarissement (Avril, Mai).

**Massif forestier :** Le couvert végétal est formé d'espèces ligneuses et d'herbacées. Présence de savane arborée avec tout de même quelques forêts galeries le long du fleuve Nakambé.

**Taux d'accès aux ouvrages d'assainissement (taux provincial) :** 6,7%

**Images satellitaires**





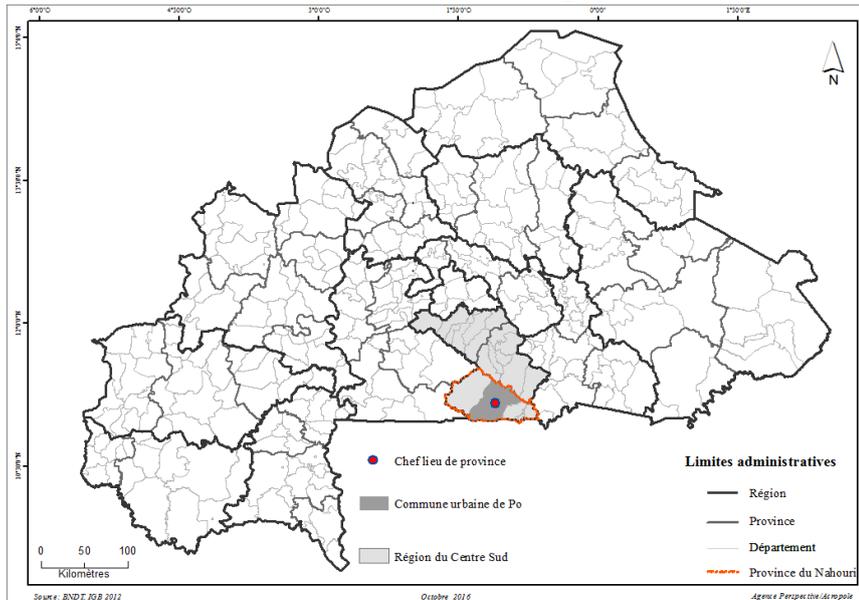
<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>Noyau urbain très perceptible par le contraste avec le milieu naturel, localisé sur un site cerné par des cours d'eau. Faible densité de constructions en cœur de ville mais empiètement perceptible de l'urbain sur le rural.</p> <p>Plan d'eau en entrée de ville (bancotière ?) qui peut être un appui pour des activités futures. Vaste parc de stationnement en sortie de ville côté sud. Vastes zones non loties au sud-est et sud-ouest du noyau urbain, le long de la voie qui mène à Cinkansé, et de la piste vers Bawku (Ghana) et vers le site minier de Youga.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SNADDT 2017 (Horizon 2040);</li> <li>- PNDES 2016-2020</li> <li>- AUN 2015 ;</li> <li>- PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ;</li> <li>Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ;</li> </ul> <p><b>Niveau régional</b></p> <p>PRD-Plan régional de développement</p> <p><b>Niveau communal</b></p> <p>Plan communal de développement</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b></p> <p>Chef-lieu de commune urbaine et département à potentialité agroindustrielle, de service et de transit au profit de Bagré-Pôle / Rôle frontalier et proximité de la mine industrielle de Youga. Agglomération urbaine sur itinéraire de transit en recherche de sa place dans le futur système d'armature urbaine nationale auquel elle appartient, pourrait être un centre d'essor urbain.</p>	

# PÔ

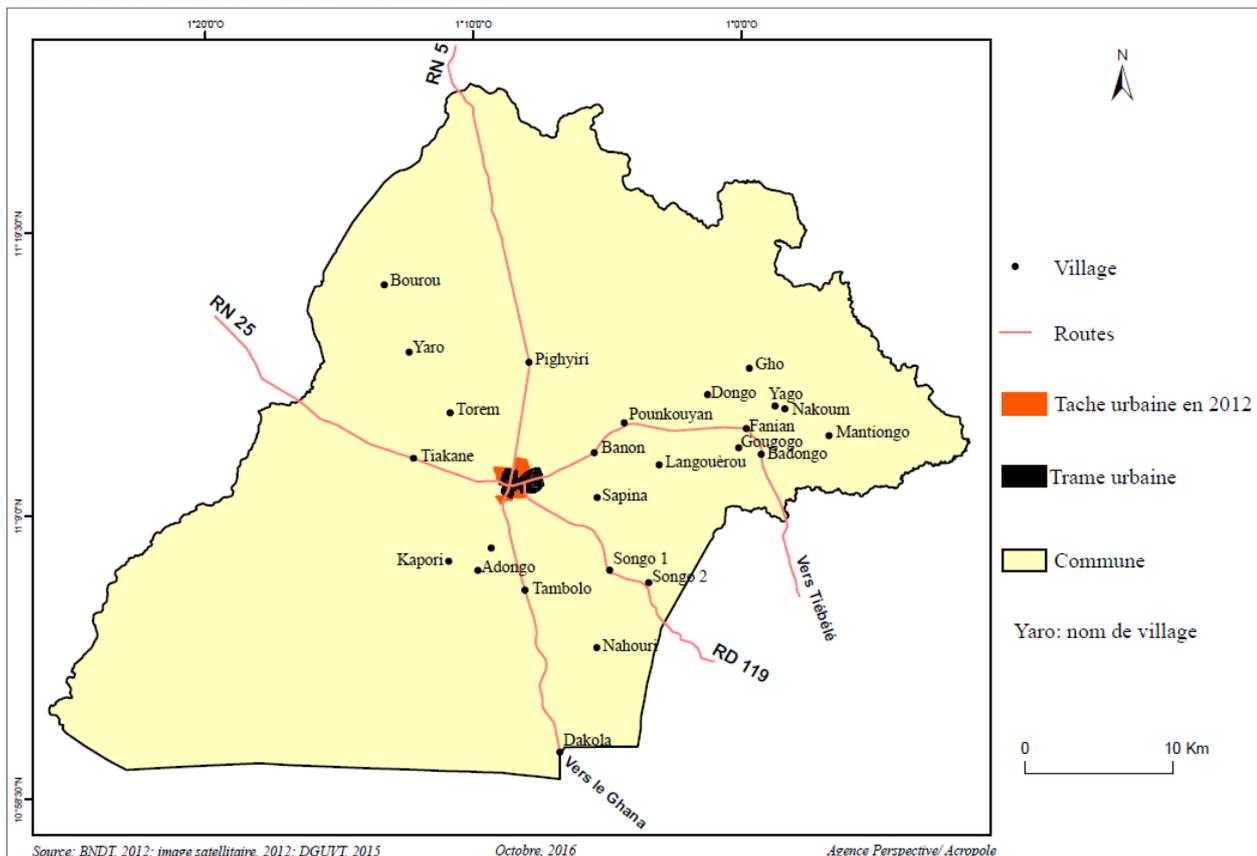
## Identification

**Région :** CENTRE-SUD  
**Province :** NAHOURI  
**Commune :** PÔ  
**Noyau urbain :** PÔ  
**Statut administratif :** CHEF-LIEU DE PROVINCE

## Carte de situation de la commune dans le pays

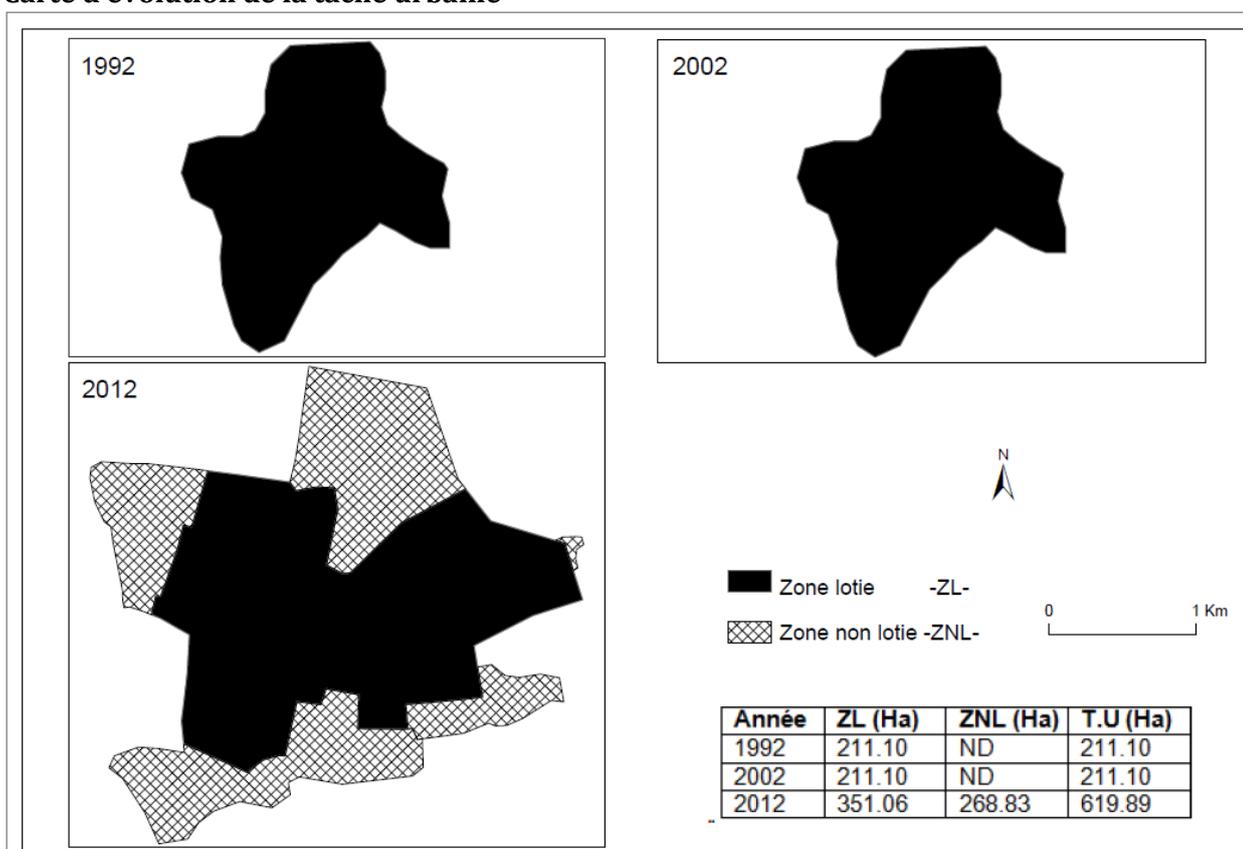


## Carte de la ville à l'échelle communale



<b>Découpage administratif</b>	<b>Nombre de secteurs : 9</b> <b>Nombre de villages de la Commune : 25</b>
<b>Démographie</b>	<b>Population urbaine estimée en 2015 : 33 146 hab.</b> <b>Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 5088 (6629)</b> <b>Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,37 %</b> <b>Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 0,56 %</b>

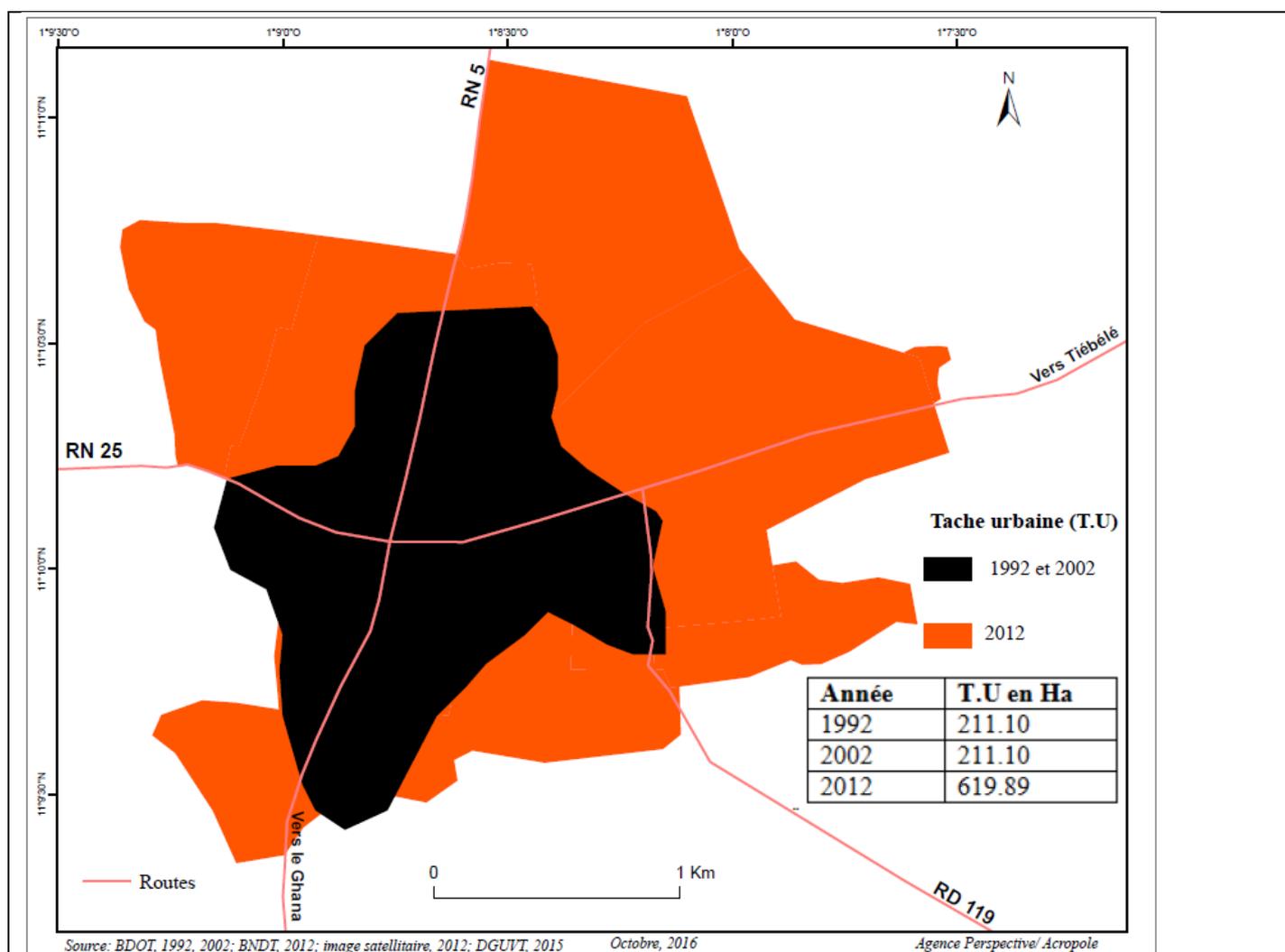
**Carte d'évolution de la tache urbaine**



Source: BDOT, 1992, 2002; BNDT, 2012; image satellitaire adapté, 2012; DGUVT, 2015

Octobre 2016

Agence Perspective/ Acropole



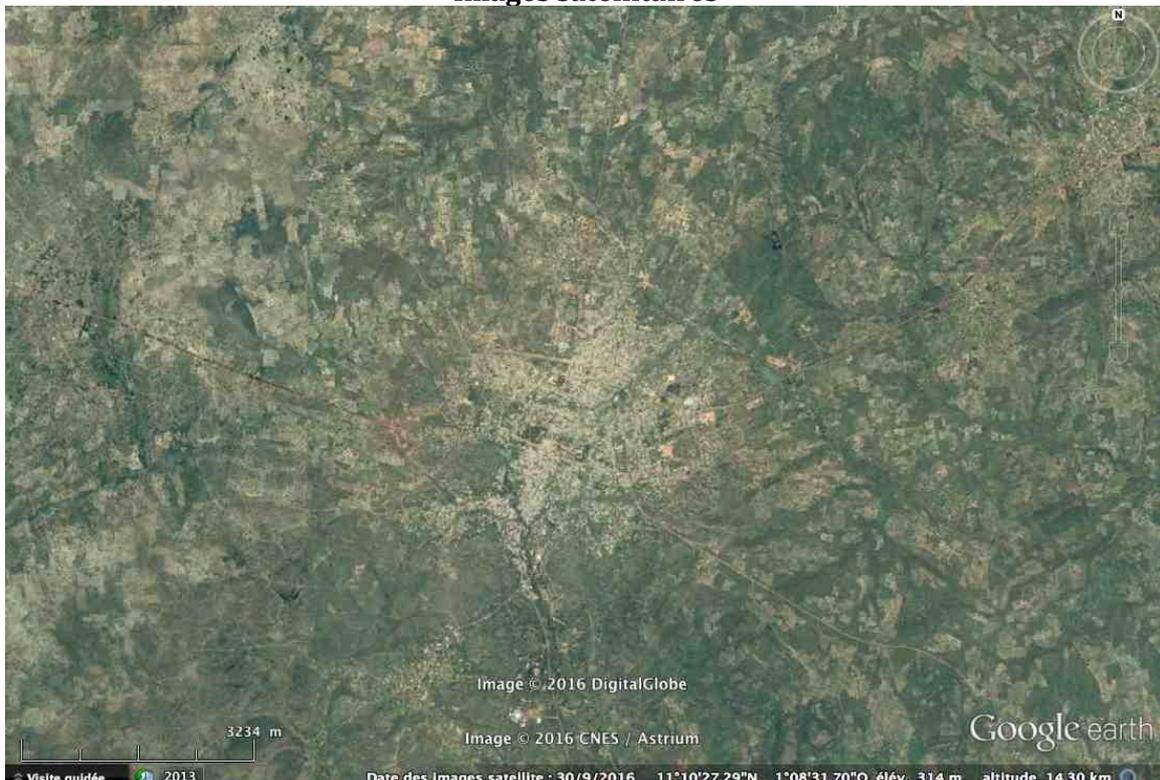
<p><b>Caractéristiques spatiales</b></p>	<p><b>Superficie estimée de la tache urbaine : 620 ha</b>  <b>Superficie estimée des zones loties : 539 ha</b>  <b>Superficie estimée des zones non loties : 81 ha</b>  <b>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1</b>  <b>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 3</b>  <b>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab./ha) : 115 hab./ha</b>  <b>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab./ha) : 54 hab./ha</b>  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 415 m<sup>2</sup> (1)</b>  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 813 m<sup>2</sup> (2)</b>  <b>Taux d'évolution du ratio individualisé : (2)/(1) : 1,95</b></p>
<p><b>Equipements d'infrastructure de la commune</b></p>	<p><b>Réseau d'adduction en eau potable : 1408 branchements particuliers, 39 bornes fontaines en 2014</b>  <b>Taux d'accès à l'eau potable (population) : 94 % en 2014</b>  <b>Réseau d'électricité : 43 855 ml de basse tension, 47 034 ml de ligne mixte et 14 263 ml de haute tension. Nombre d'abonnés particuliers<sup>29</sup> : 2 340 en basse tension et 3 en haute tension en 2015.</b></p>
<p><b>Equipements de</b></p>	<p><b>Equipements d'éducation : 48 écoles primaires, 11 CEG + Lycées, 2 centres de</b></p>

<sup>29</sup> Données pour Pô + Guiaro.

<p><b>superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b></p>	<p>formation technique  <b>Equipements de santé</b> : 1 CMA, 7 CSPS, 1 clinique privée  <b>Equipements administratifs et de sécurité</b> : Mairie, Directions provinciales (police nationale, agriculture et sécurité alimentaire, enseignement de base, environnement et cadre de vie, santé), direction régionale des sports et loisirs, gendarmerie, Haut-commissariat  <b>Equipements de loisirs, culture, sport</b> : 2 plateaux omnisport, 6 terrains de football, 1 maison de la femme, 2 maisons des jeunes  <b>Equipements d'hébergement</b> : 7 hôtels  <b>Equipements marchands</b> : 5 marchés non aménagés, 1 abattoir, 1 gare routière, 1 aérodrome  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS</b> : 33 146 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA</b> : 33 146 hab./1 CMA  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé</b> : Pô ne dispose pas d'un grand marché aménagé mais 2 petits marchés aménagés, ce qui donne le ratio de 33 146 hab./1 petit marché aménagé.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport</b> : 33 146 hab./1 plateau omnisport  <b>Indice de densité d'équipements présents</b> : 22,49  <b>Indice de diversité d'équipements présents</b> : 23 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence</b> : 0,4 (62/148)</p>																																				
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b>  <u>Emplois</u></p> <table border="1" data-bbox="424 1115 960 1368"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Taux d'activité</b></td> <td>77,8</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>99,6</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>0,4</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Données économiques provinciales, sources : monographie de la région du centre sud (RGPH 2006)</p> <p><b>2. Finances locales</b></p> <table border="1" data-bbox="424 1503 1493 1973"> <thead> <tr> <th>Commune de Pô</th> <th>2007</th> <th>2010</th> <th>Evolution 2007-2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td>84 642 621</td> <td>268 081 126</td> <td>33,60%</td> </tr> <tr> <td>Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td>70 382 002</td> <td>206 200 858</td> <td>30,8</td> </tr> <tr> <td>Montant des recettes fiscales (en FCFA)</td> <td>12 958 401</td> <td>29 764 533</td> <td>23,18%</td> </tr> <tr> <td>Niveau de service rendu (en FCFA)</td> <td>437</td> <td>976</td> <td>2 487</td> </tr> <tr> <td>Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)</td> <td>0,2</td> <td>771,3</td> <td>201%</td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Taux d'activité</b>	77,8		<b>Taux d'occupation</b>	99,6		<b>Taux de chômage</b>	0,4		Commune de Pô	2007	2010	Evolution 2007-2010	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	84 642 621	268 081 126	33,60%	Recettes réalisées (en FCFA)	70 382 002	206 200 858	30,8	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	12 958 401	29 764 533	23,18%	Niveau de service rendu (en FCFA)	437	976	2 487	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	0,2	771,3	201%
	2006	2014																																			
<b>Taux d'activité</b>	77,8																																				
<b>Taux d'occupation</b>	99,6																																				
<b>Taux de chômage</b>	0,4																																				
Commune de Pô	2007	2010	Evolution 2007-2010																																		
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	84 642 621	268 081 126	33,60%																																		
Recettes réalisées (en FCFA)	70 382 002	206 200 858	30,8																																		
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	12 958 401	29 764 533	23,18%																																		
Niveau de service rendu (en FCFA)	437	976	2 487																																		
Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	0,2	771,3	201%																																		

	<p><b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 4</b>  <b>Nombre d'entreprises en 2014 : 83</b>  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 3,32 %</b>  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 682 FCFA</b>  <b>Autofinancement de l'investissement : 273,73 %</b></p>
<p><b>Environnement</b></p>	<p><b>Relief :</b> Présence de vaste pénéplaine avec quelques élévations qui atteignent des hauteurs remarquables. Deux grands ensembles topographiques sont perceptibles : (i) les plaines, avec une altitude moyenne de 200m (ii) les plateaux, avec une altitude moyenne de 300m. La plus haute élévation (pic du Nahouri) atteint une hauteur de 447m. Sols : ferrugineux tropicaux lessivés, gravillonnaires et hydromorphes.</p> <p><b>Climat :</b> Type soudano-sahélien. La température moyenne maximale (annuelle) de 1997 à 2007 est estimée à 34,6°C. Les mois les plus chauds sont : Mars et Avril (ii) la température moyenne minimale (annuelle) de 1997 à 2007 s'élève à 22,15°C. Les mois les moins chauds sont : Décembre et Janvier (Annuaire statistique, 2008, INSD)</p> <p><b>Pluviométrie :</b> Précipitations moyennes annuelles de 1997 à 2007 : 1119,3mm (Annuaire statistique, 2008, INSD)</p> <p><b>Hydrographie :</b> Réseau hydrographique assez dense et essentiellement constitué par le bassin du Nazinon. Des affluents de la sissili et du Nakanbé traversent le territoire par endroits. Existence de Bassins versants en bas-fonds plus ou moins encaissés.</p> <p><b>Végétation :</b> Couvert végétal assez important caractérisé par des espèces ligneuses et des herbacées. La savane arborée et les forêts dominent également la végétation. On peut citer la forêt classée du Pic du Nahouri (836ha) ; la forêt classée du PNKT (Parc National Kaboré Tambi), réserves forestières protégées du Nazinga (913km<sup>2</sup>).</p> <p><b>Faune :</b> Présence de la grande faune (éléphant, antilopes, cobes de Buffon, cobes Defassa, crocodiles etc.), La petite faune (Perdreux, lièvres, reptiles, etc.).</p> <p><b>Assainissement :</b> Taux d'accès aux latrines améliorées en 2010 : 3,3%</p>

**Images satellitaires**





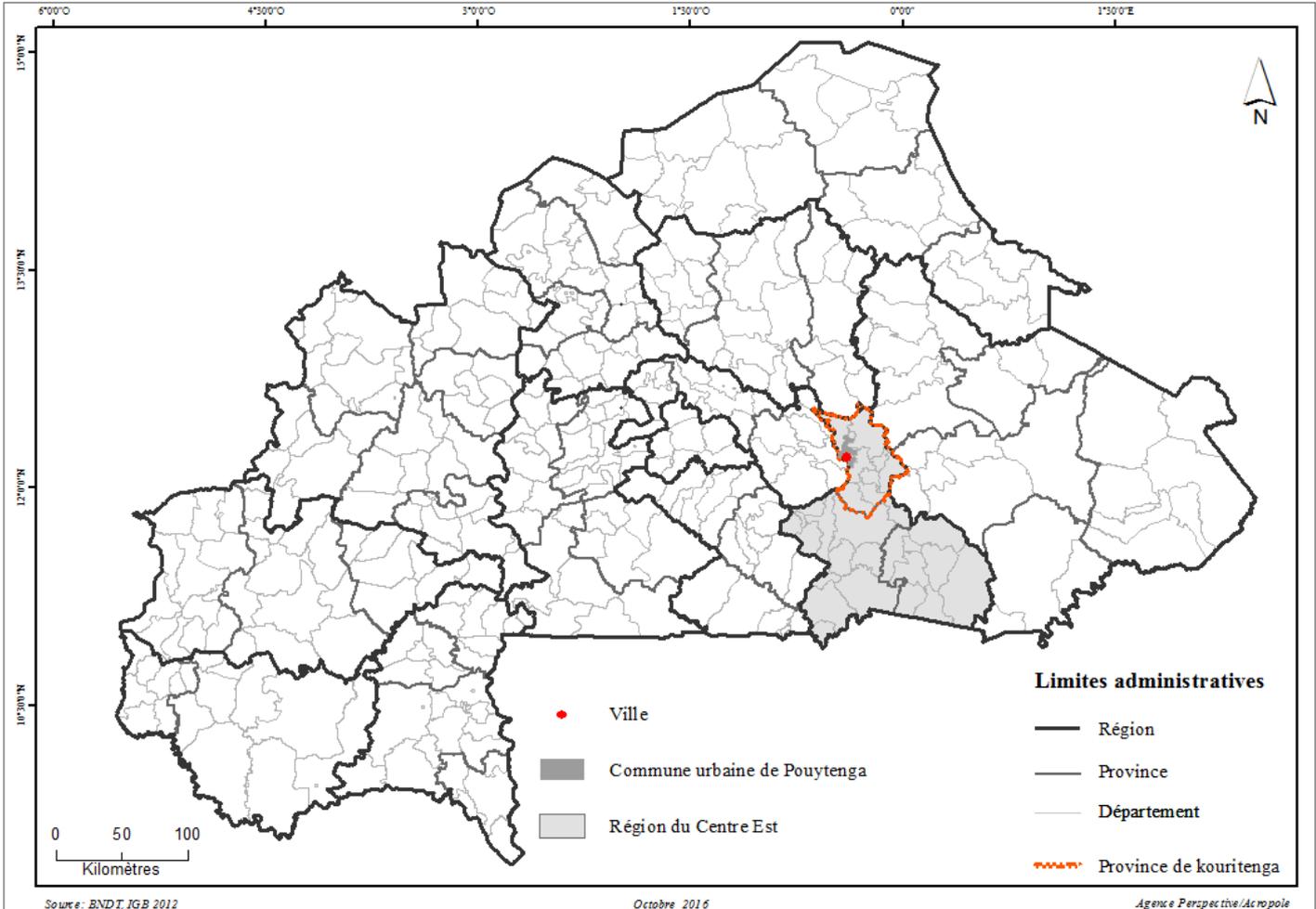
<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>Le site est complexe avec une armature hydrographique qui semble très intégrée au milieu rural dans son ensemble. Les franges urbaines sont dédiées aux cultures avec des aménagements de sites par plans d'eau visibles de part et d'autre de la zone urbaine. L'agglomération aux contours diffus montre une interpénétration progressive du milieu urbain et du milieu rural mais son cœur de forme géométrique bien perceptible montre que le processus de développement est un remplissage progressif du site au fur et à mesure des besoins. Le gros plan sur la partie centrale de l'agglomération montre un potentiel de densification. La conjonction des deux milieux urbain et rural demande des précautions environnementales et une prudence à l'égard des pollutions surtout dues à l'urbain.</p>
<p><b>Outils de planification de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b> - SNADDT 2017 (Horizon 2040) ; - PNDES 2016-2020 - AUN 2015 ; - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ; Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ; <b>Niveau régional</b> PRD- Plan régional de développement <b>Niveau communal</b> Plan communal de développement Plan de développement institutionnel (PDI) Plan de gestion des déchets solides</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Chef-lieu de province à fonction militaire, potentialité touristique, et de services. Agglomération urbaine sur transit en recherche de sa place dans le futur système auquel elle appartient, pourrait être un centre d'essor urbain.</p>	

## POUYTENGA

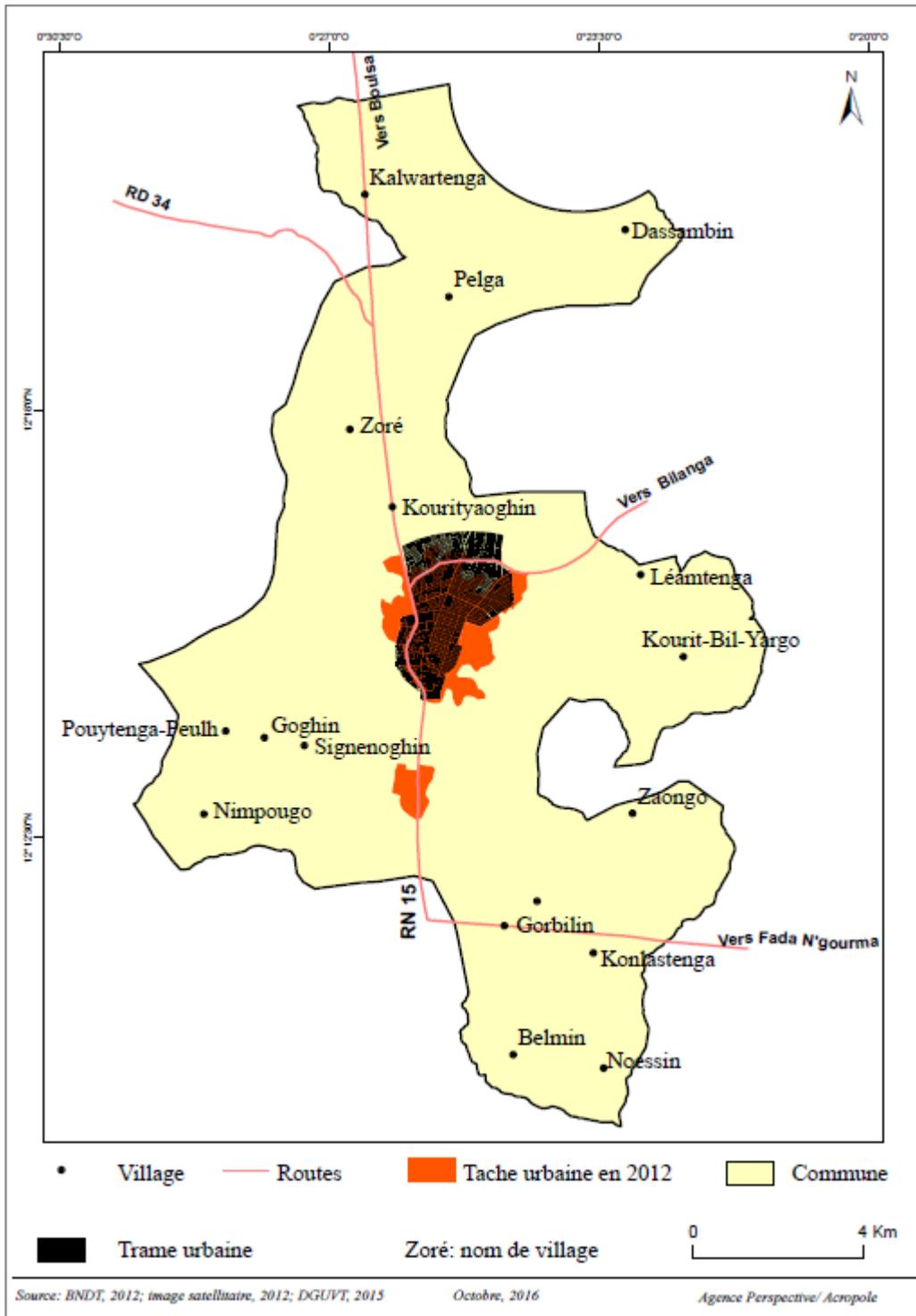
### Identification

**Région :** CENTRE-EST  
**Province :** KOURITENGA  
**Commune :** POUYTENGA  
**Noyau urbain :** POUYTENGA  
**Statut administratif :** CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT

### Carte de situation de la commune dans le pays



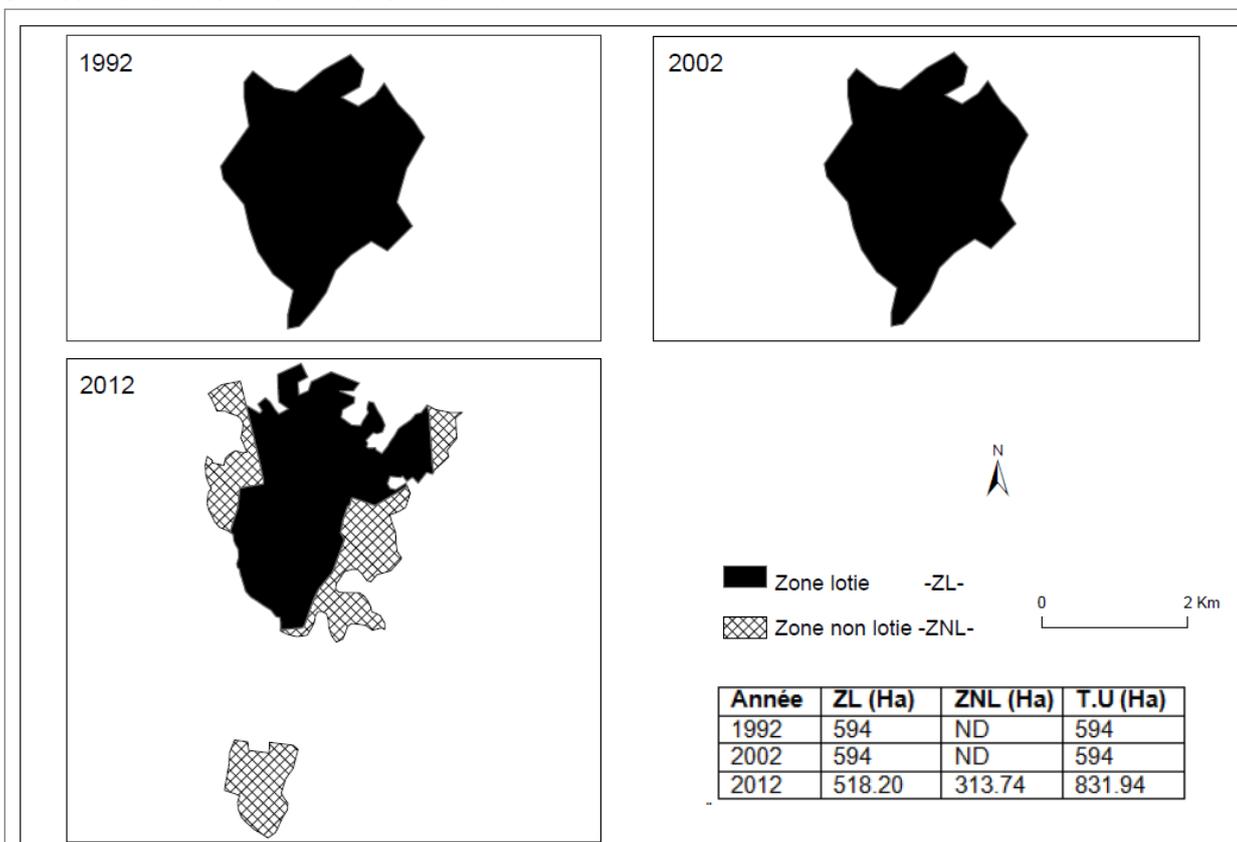
Carte de la ville à l'échelle communale



<p><b>Découpage administratif</b></p>	<p>Nombre de secteurs : 5 Nombre de villages de la Commune : 17</p>
<p><b>Démographie</b></p>	<p>Population urbaine estimée en 2015 : 97 312 hab. Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 11 074 (19 462) Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,54 % Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la</p>

population urbaine nationale : 1,65 %

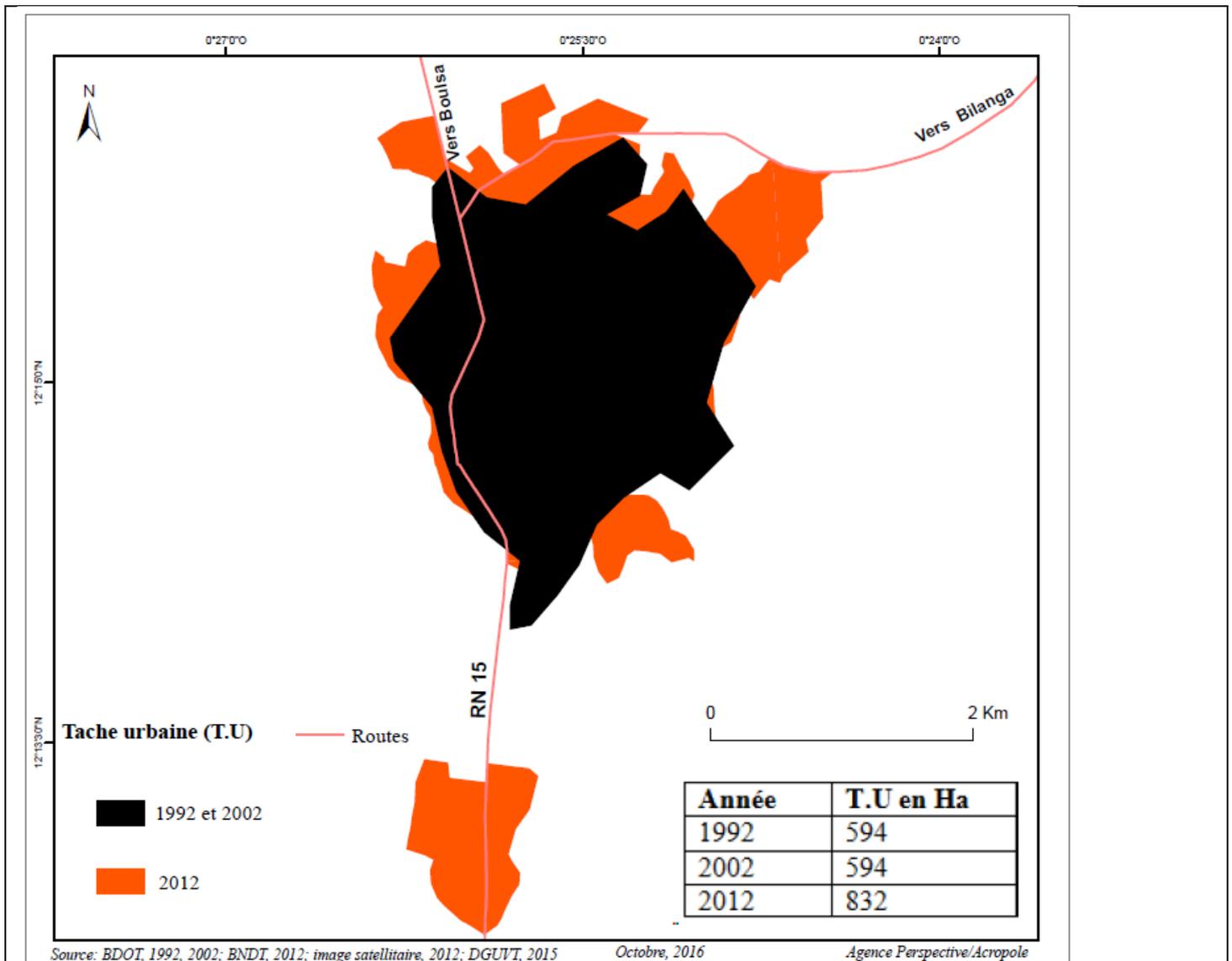
Cartes d'évolution de la tache urbaine



Source: BDOT, 1992, 2002; BNDI, 2012; image satellitaire adapté, 2012; DGUVI, 2015

Octobre 2016

Agence Perspective/ Acropole



**Caractéristiques spatiales**

Superficie estimée de la tache urbaine : 832 ha  
 Superficie estimée des zones loties : 789 ha  
 Superficie estimée des zones non loties : 43 ha  
 Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1  
 Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 1,4  
 Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab./ha) : 102 hab./ha  
 Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab./ha) : 117 hab./ha  
 Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : 536 m<sup>2</sup> (1)  
 Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : 405 m<sup>2</sup> (2)  
 Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1) : 0,75

**Equipements d'infrastructure**

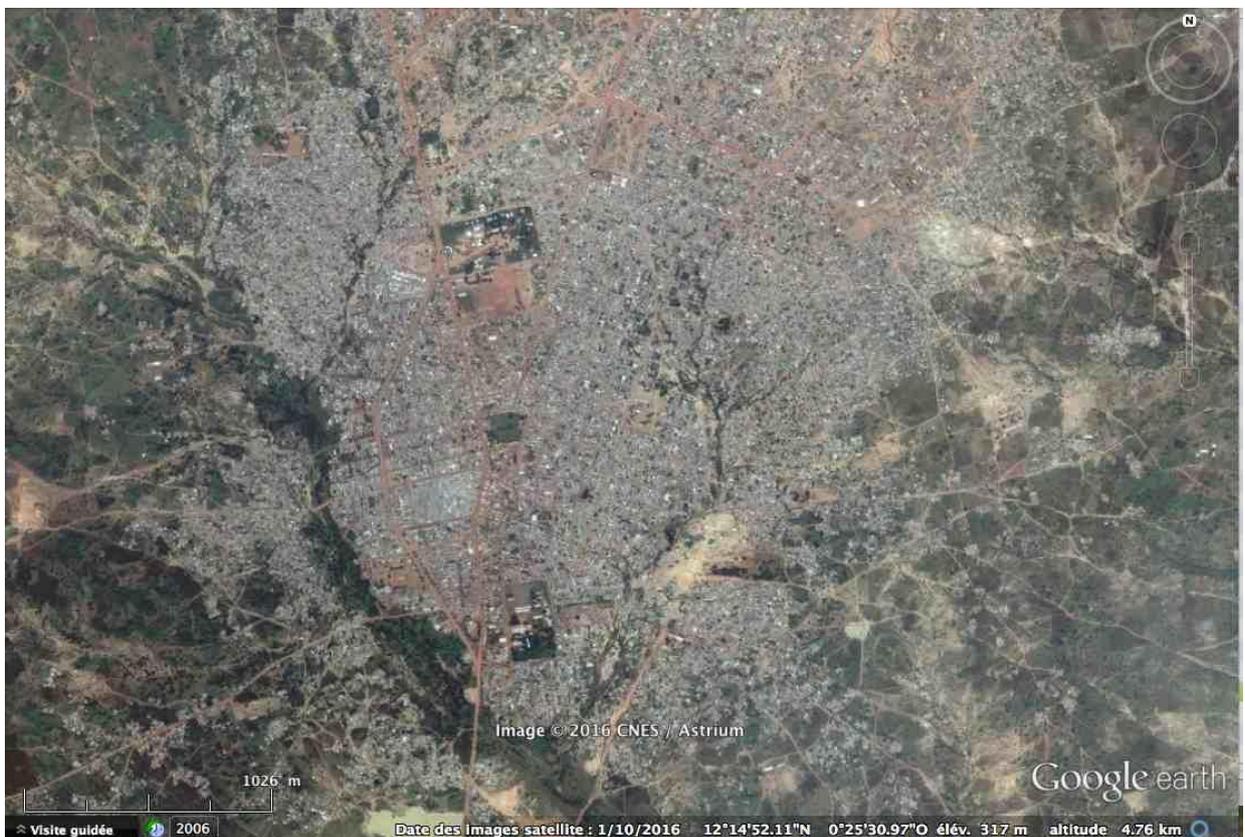
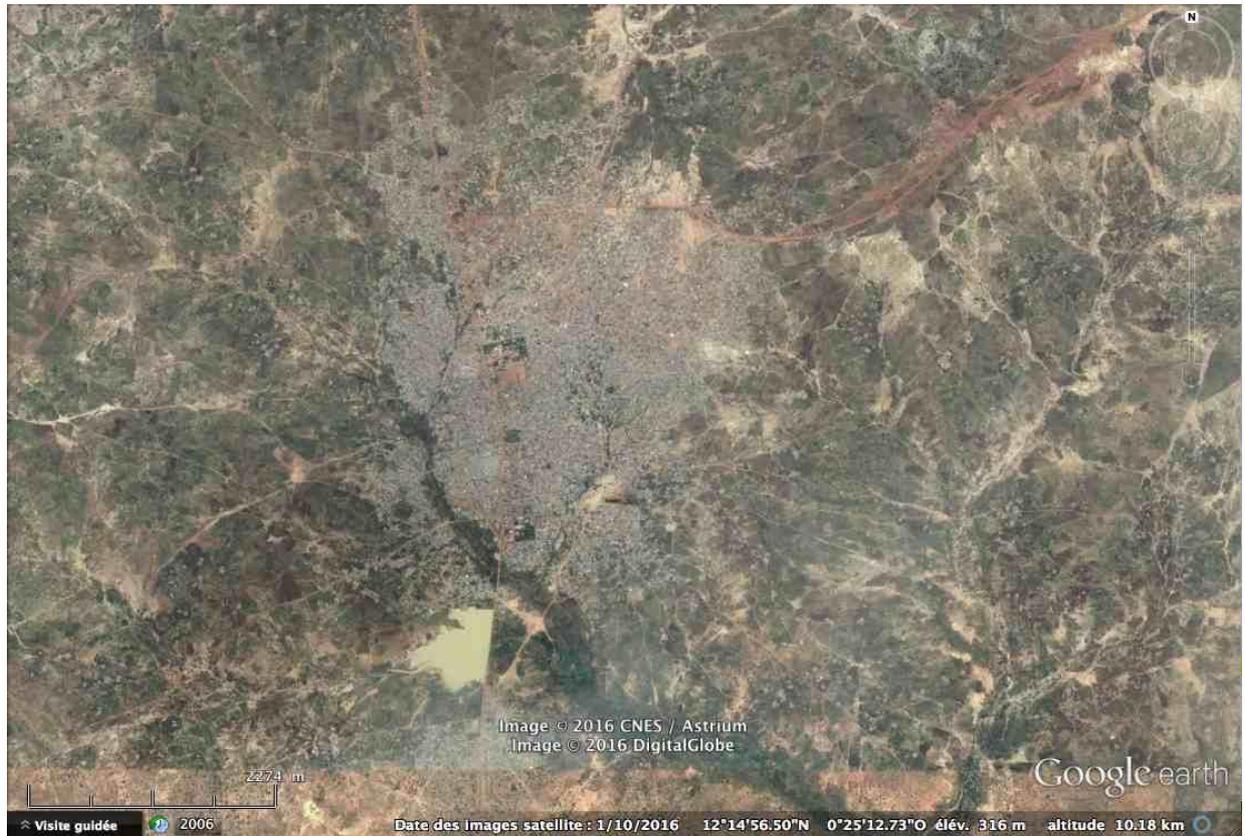
Voirie bitumée : 7 100,33 ml  
 Voirie non bitumée : 25 091,13 ml  
 Réseau d'adduction en eau potable : 29.428 km (en 2012) et 1187 branchements particuliers, 46 bornes fontaines en 2014  
 Taux d'accès à l'eau potable (population) : 34 % en 2014  
 Réseau d'électricité : 73 515 ml de basse tension, 12 410 ml de ligne mixte et 17 920 ml

<p><b>Equipements de superstructure et accès aux services sociaux</b></p>	<p>de haute tension. Nombre d'abonnés particuliers : 4 802 en basse tension en 2015<sup>30</sup>.</p> <p><b>Equipements d'éducation (universités, écoles supérieures, lycées, écoles primaires...) en 2009</b> : 59 écoles primaires, 1 CEG et 4 lycées          Nombre d'enseignants du primaire : 271          Taux brut de scolarisation du primaire en 2008/2009 : 87.1%          Taux brut de scolarisation du secondaire en 2007 : 20.01%</p> <p><b>Equipements de santé (CHR, CHN, CM, CMA, CSPS...)</b> : 1 CMA, 4 CSPS, 1 clinique privée, 1 pharmacie, 8 dépôts pharmaceutiques privés          Effectif du personnel technique de santé pour l'ensemble des CSPS en 2009 : 13          Effectif du personnel spécialisé pour l'ensemble du centre médical en 2009 : 55</p> <p><b>Equipements administratifs et de sécurité</b> : Services de plusieurs ministères (action sociale et solidarité nationale, éducation nationale et alphabétisation, ressources animales et halieutiques) Mairie, Gendarmerie, Police nationale</p> <p><b>Equipements d'hébergement</b> : 1 hôtel</p> <p><b>Equipement marchands</b> : 1 gare routière, 1 marché aménagé, 3 marchés secondaires non aménagés, 1 marché à bétail, 1 abattoir</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS</b> : 24 328 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA</b> : 97 312 hab./1 CMA  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé</b> : 97 312 hab.  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 centre culturel</b> : -  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 gare routière</b> : 97 312 hab./1 gare routière  <b>Indice de densité d'équipements présents</b> : 7,6  <b>Indice de diversité d'équipements présents</b> : 18 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence</b> : 0,7 (55/73)</p>																																
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p><b>1. Economie</b></p> <p><b>Emplois</b></p> <table border="1" data-bbox="379 1182 916 1406"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Taux d'activité</b></td> <td>49,9</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>99,7</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>0,3</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>NB : Données économiques provinciales, sources : monographie de la région du plateau central (RGPH 2006)</p> <p><b>2. Finances locales</b></p> <table border="1" data-bbox="379 1547 1442 1926"> <thead> <tr> <th><b>Commune de Pouytenga</b></th> <th><b>2007</b></th> <th><b>2010</b></th> <th><b>Evolution 2007-2010</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td>337 877 740</td> <td>349 838 502</td> <td>0,87%</td> </tr> <tr> <td>Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td>328 688 408</td> <td>180 113 231</td> <td>-13,90%</td> </tr> <tr> <td>Montant des recettes fiscales (en FCFA)</td> <td>107 984 468</td> <td>9 851 718</td> <td>-82,6%</td> </tr> <tr> <td>Niveau de service rendu (en FCFA)</td> <td>2 131</td> <td>495</td> <td>9 029</td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Taux d'activité</b>	49,9		<b>Taux d'occupation</b>	99,7		<b>Taux de chômage</b>	0,3		<b>Commune de Pouytenga</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	337 877 740	349 838 502	0,87%	Recettes réalisées (en FCFA)	328 688 408	180 113 231	-13,90%	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	107 984 468	9 851 718	-82,6%	Niveau de service rendu (en FCFA)	2 131	495	9 029
	2006	2014																															
<b>Taux d'activité</b>	49,9																																
<b>Taux d'occupation</b>	99,7																																
<b>Taux de chômage</b>	0,3																																
<b>Commune de Pouytenga</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>																														
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	337 877 740	349 838 502	0,87%																														
Recettes réalisées (en FCFA)	328 688 408	180 113 231	-13,90%																														
Montant des recettes fiscales (en FCFA)	107 984 468	9 851 718	-82,6%																														
Niveau de service rendu (en FCFA)	2 131	495	9 029																														

<sup>30</sup> Ces données combinent celles de Pouytenga, kougrisinghin et Finoungou.

	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	172,5	718,7	72,40%
<b>Environnement</b>	<p><b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 7</b>  <b>Nombre d'entreprises en 2014 : 314</b>  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,20 %</b>  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 689 FCFA</b>  <b>Autofinancement de l'investissement : 152,2 %</b></p> <p><b>Relief :</b> L'altitude moyenne varie entre 250 et 300 mètres. Relief légèrement ondulé avec quelques collines rocheuses. Le substratum est précambrien, les roches basiques et les granites caractérisent la province la commune de Pouytenga. On y rencontre quatre (04) types de sols : (i) les argiles noires dans les bas-fonds (ii) les sols ferrugineux (iii) les sols ferralitiques (iiii) les sols d'érosion et les cuirasses. Les sols ferrugineux et d'argiles noires se prêtent aux activités agricoles.</p> <p><b>Climat :</b> Type soudano sahélien. Caractérisé par une saison pluvieuse relativement courte de Mai à septembre et une longue saison sèche d'Octobre à Avril.</p> <p><b>Hydrographie :</b> Réseau hydrographique fortement dominé par des affluents du Nakambé.</p> <p><b>Pluviométrie :</b> Variation en dents de scie. La précipitation moyenne de 2009 à 2013 est de 800mm.</p> <p><b>Végétation :</b> Formation végétale initiale fortement dégradée et marquée par une savane arbustive et arborée. Quelques forêts galeries se trouvent le long des cours d'eau. Menaces liées au dessèchement des nappes aquifères et à la coupe abusive du bois.</p> <p><b>Faune :</b> A l'instar de la province du Kouritenga, la commune de Pouytenga est pauvre en faune. La disparition progressive du couvert végétal et la forte densité de la population sont entre autres la cause du dépeuplement de la faune. On enregistre une petite faune composée de : lièvre, perdreaux, rats, reptiles, etc.</p> <p><b>Assainissement :</b> Taux d'accès aux ouvrages en 2010 : 5,5%          Environ 17 000 tonnes de déchets ménagers produits annuellement          Avec une capacité de collecte de 18,7 tonnes/an</p> <p>Source : <a href="http://www.plateforme-re-sources.org/wp-content/uploads/2013/12/CR-DE-LA-MISSION-DE-COLLECTE-DE-DONNEES-A-POUYTENGA.pdf">http://www.plateforme-re-sources.org/wp-content/uploads/2013/12/CR-DE-LA-MISSION-DE-COLLECTE-DE-DONNEES-A-POUYTENGA.pdf</a></p>			

### Images satellitaires

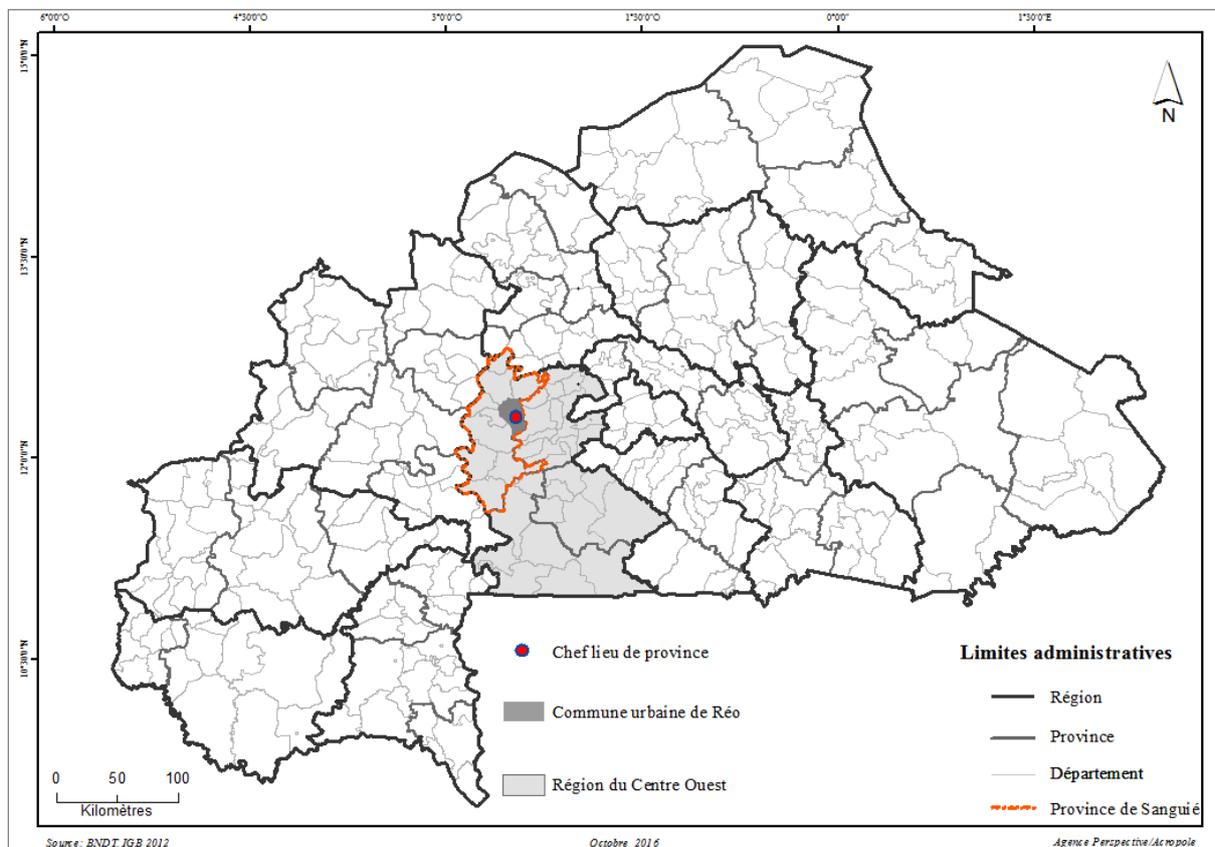


<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>Le site est très marqué par l'armature hydrographique. La zone urbaine s'est développée en conciliant contraintes de site et d'infrastructures supportant les déplacements, une retenue d'eau a été réalisée mais elle semble être dédiée à une zone verte urbaine et peu au service de productions maraichères susceptibles de se développer. Le milieu urbain et le milieu rural semblent avoir été mitoyens par des limites naturelles comme le cours d'eau du côté ouest qui a été franchi par une extension non lotie. La densité bâtie est urbaine mais la structuration de ville semble faible car elle est portée essentiellement par la voirie. Le risque environnemental est que la pression des pratiques urbaines soit forte sur les éléments naturels : cours d'eau et plateau agropastoral.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SNADDT 2017 (Horizon 2040);</li> <li>- PNDES 2016-2020</li> <li>- AUN 2015 ;</li> <li>- PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) - 2011 ;</li> <li>- Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso - 2014 ;</li> </ul> <p><b>Niveau régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PRD- Plan régional de développement</li> </ul> <p><b>Niveau communal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SDAU en cours</li> <li>- PCD -Plan communal de développement</li> </ul>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b>            Chef-lieu de commune urbaine à potentialité économique de transformation des produits de l'élevage et de services liés aux commerces /en voie de conurbation avec Koupéla.            Ville nœud citadin futur pilier de système émergent, ville moteur de développement.</p>	

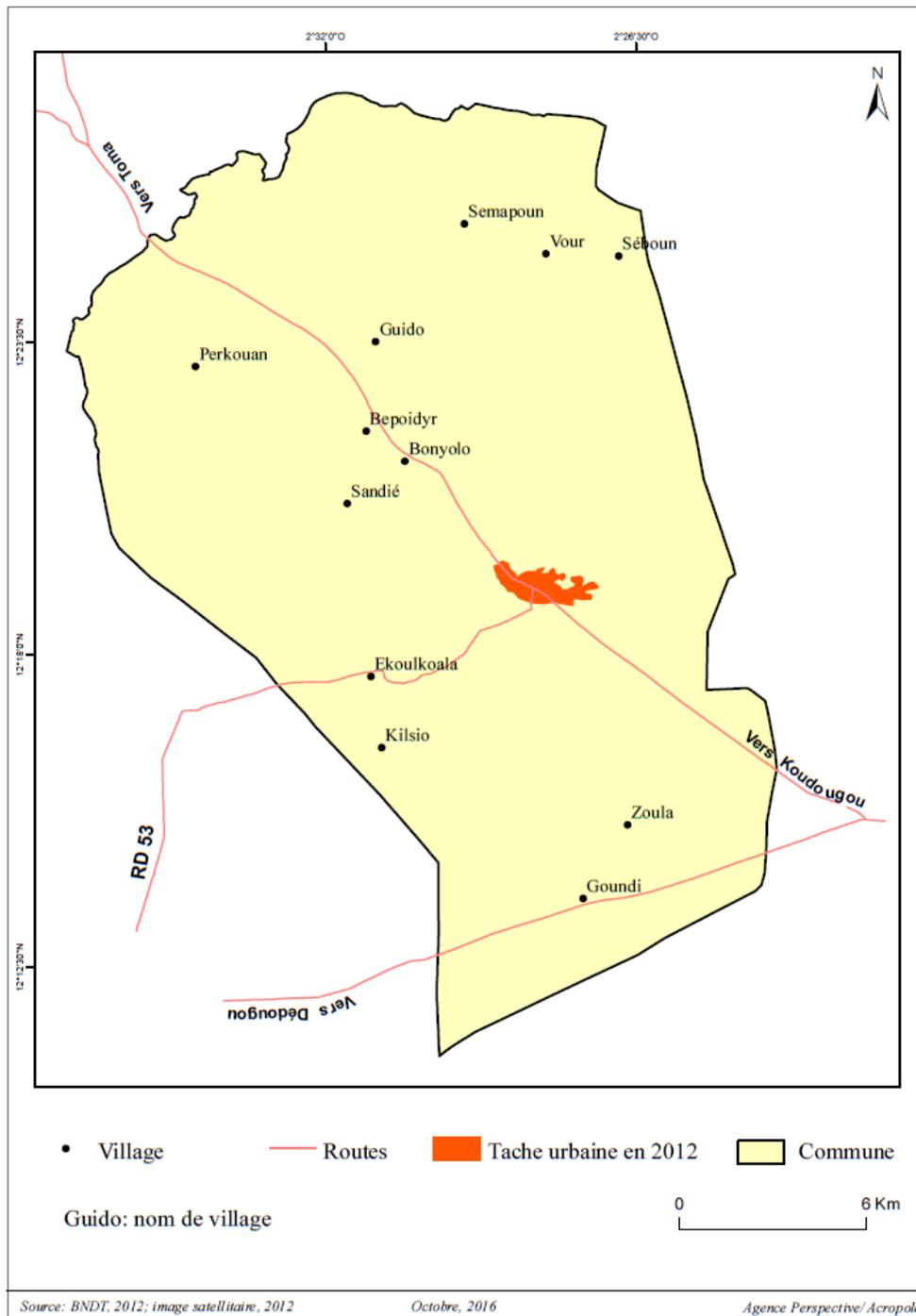
## REO

<b>Identification</b>	<b>Région :</b> CENTRE-OUEST <b>Province :</b> SANGUIE <b>Commune :</b> REO <b>Noyau urbain :</b> REO <b>Statut administratif :</b> CHEF-LIEU DE PROVINCE
-----------------------	---

### Carte de situation de la commune dans le pays



### Carte de la ville à l'échelle communale



**Découpage administratif**

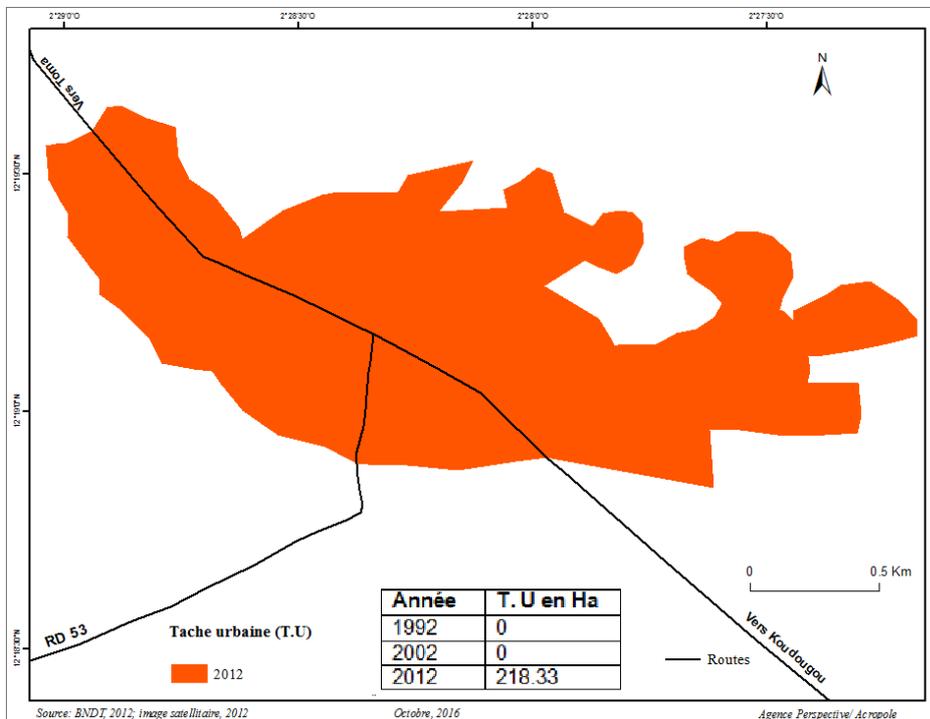
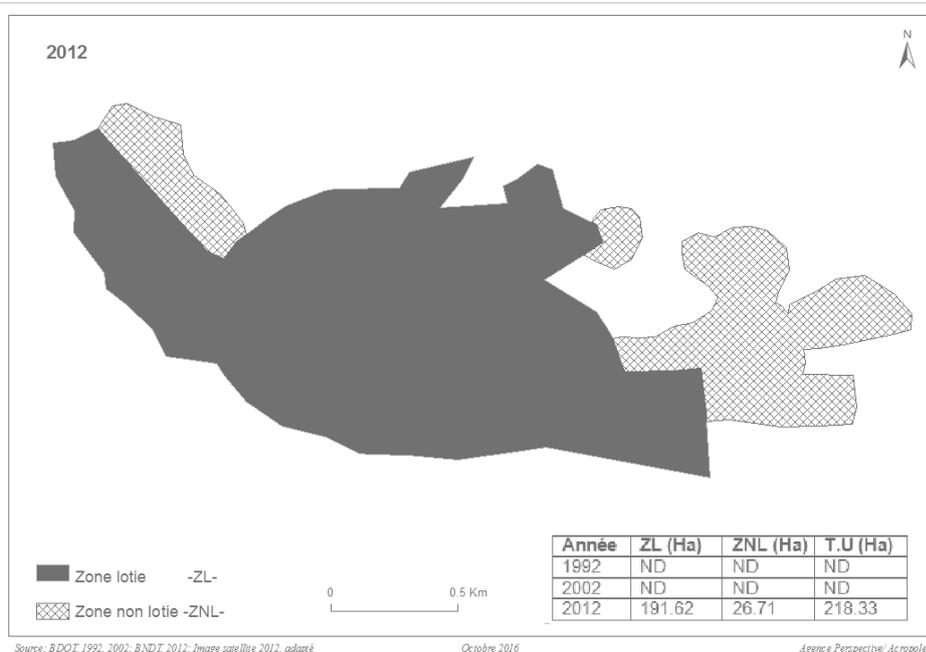
Nombre de secteurs : 9  
Nombre de villages de la Commune : 12

**Démographie**

Population urbaine estimée en 2015 : 39 107 hab.  
Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 4878 (7821)  
Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : 0,44 %

**Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 0,66 %**

**Cartes d'évolution de la tache urbaine**



**Caractéristiques spatiales**

**Superficie estimée de la tache urbaine : 218 ha**  
**Superficie estimée des zones loties : 192 ha**  
**Superficie estimée des zones non loties : 26 ha**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : ND**

	<p><b>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012</b> : ND</p> <p><b>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab./ha)</b> : 197 hab./ha</p> <p><b>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab./ha)</b> : 180 hab./ha</p> <p><b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002</b> : ND (1)</p> <p><b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012</b> : 245 m<sup>2</sup> (2)</p> <p><b>Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1)</b> : ND</p>						
<b>Equipements d'infrastructure de la commune</b>	<p><b>Voirie bitumée</b> : 1804,46 ml et 4456,54 ml aménagé non bitumé</p> <p><b>Réseau d'adduction en eau potable</b> : 786 branchements particuliers et 27 bornes fontaine en 2014</p> <p><b>Taux d'accès à l'eau potable (population)</b> : 56 % en 2014</p> <p><b>Réseau de drainage des eaux pluviales</b> : 3 km</p> <p><b>Réseau d'électricité</b> : 39 580 ml de basse tension, 5 945 ml de ligne mixte et 25 592 ml de haute tension en 2015. 1 178<sup>31</sup> abonnés particuliers en basse tension en 2015.</p>						
<b>Equipements de superstructure et accès aux service sociaux de la commune</b>	<p><b>Equipements d'éducation</b> : 59 écoles primaires dont 29 dans le noyau urbain, 12 établissements post-primaire dont 8 dans le noyau urbain.</p> <p><b>Equipements de santé</b> : 1 CMA, 1 CM, 5 CSPS, 1 pharmacie</p> <p><b>Equipements administratifs et de sécurité</b> : Haut-Commissariat, Mairie, les différentes directions provinciales et régionales des ministères (action sociale, éducation nationale et alphabétisation, économie et finances, agriculture, environnement, défense, santé, ressources animales et halieutiques), les agences de l'ONATEL, l'ONEA et la SONABEL, la SONAPOST, la Gendarmerie</p> <p><b>Equipements de loisirs, culture, sport</b> : 1 stade et quelques terrains de sport non aménagés, 1 salle de cinéma, 1 maison de la femme, 5 maisons des jeunes</p> <p><b>Equipements d'hébergement</b> : 1 auberge</p> <p><b>Equipements marchands</b> : 1 marché aménagé, 10 marchés non aménagés, 5 aires d'abattage</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPA</b> : 39 107 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA</b> : 39 107 hab./1 CM et 1 CMA</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé</b> : 39 107 hab.</p> <p><b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport</b> : 39 107 hab./1 stade</p> <p><b>Indice de densité d'équipements présents</b> : 14,54</p> <p><b>Indice de diversité d'équipements présents</b> : 17 %</p> <p><b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence</b> : 0,57</p>						
<b>Economie et finances locales</b>	<p><b>1. Economie</b></p> <p><u>Emplois</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Taux d'activité</b></td> <td>82,1</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Taux d'activité</b>	82,1	
	2006	2014					
<b>Taux d'activité</b>	82,1						

<sup>31</sup> Nombre d'abonnés particuliers pour Réo, Bonyolo et Perkouan.

	<b>Taux d'occupation</b>	99,6		
	<b>Taux de chômage</b>	0,4		
	Source : Données économiques provinciales, sources : monographie de la région du Centre Ouest (RGPH 2006)			
	<b>2. Fiances locales</b>			
	<b>Commune de Réo</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>Evolution 2007-2010</b>
	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	99 283 734	0	-3,50%
	Recettes réalisées (en FCFA)	79 200 186	0	8,70%
	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	14 622 039	0	59,90%
	Niveau de service rendu (en FCFA)	467	0	890
	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	-38,7	0	5,70%
	Nombre d'institutions financières en 2014 : 1 Nombre d'entreprises en 2014 : 31 Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,07 % Niveau de services rendu par habitant de la commune : 0 FCFA			
<b>Environnement</b>	Relief : plateau cristallin ; altitude moyenne de 400 m Climat : Nord soudanien avec une pluviométrie de 778,66 mm Réseaux hydrographiques : cours d'eau permanent (Mouhoun) ; un débit maxi de 383 515 m <sup>3</sup> /s et minimum de 4262 m <sup>3</sup> /s avec une longueur de 750 km. Températures : 28,1°C en moyenne Végétation : savane arborée ; tapis herbacé continu et dense Assainissement : Taux d'accès aux ouvrages en 2010 : 0,6% La commune dispose d'une déchèterie et d'un système de pré-collecte. Un plan de gestion de déchets est en cours d'élaboration. (Source : TBSE du centre Ouest (2014) ; climat-data.org)			

### Images satellitaires

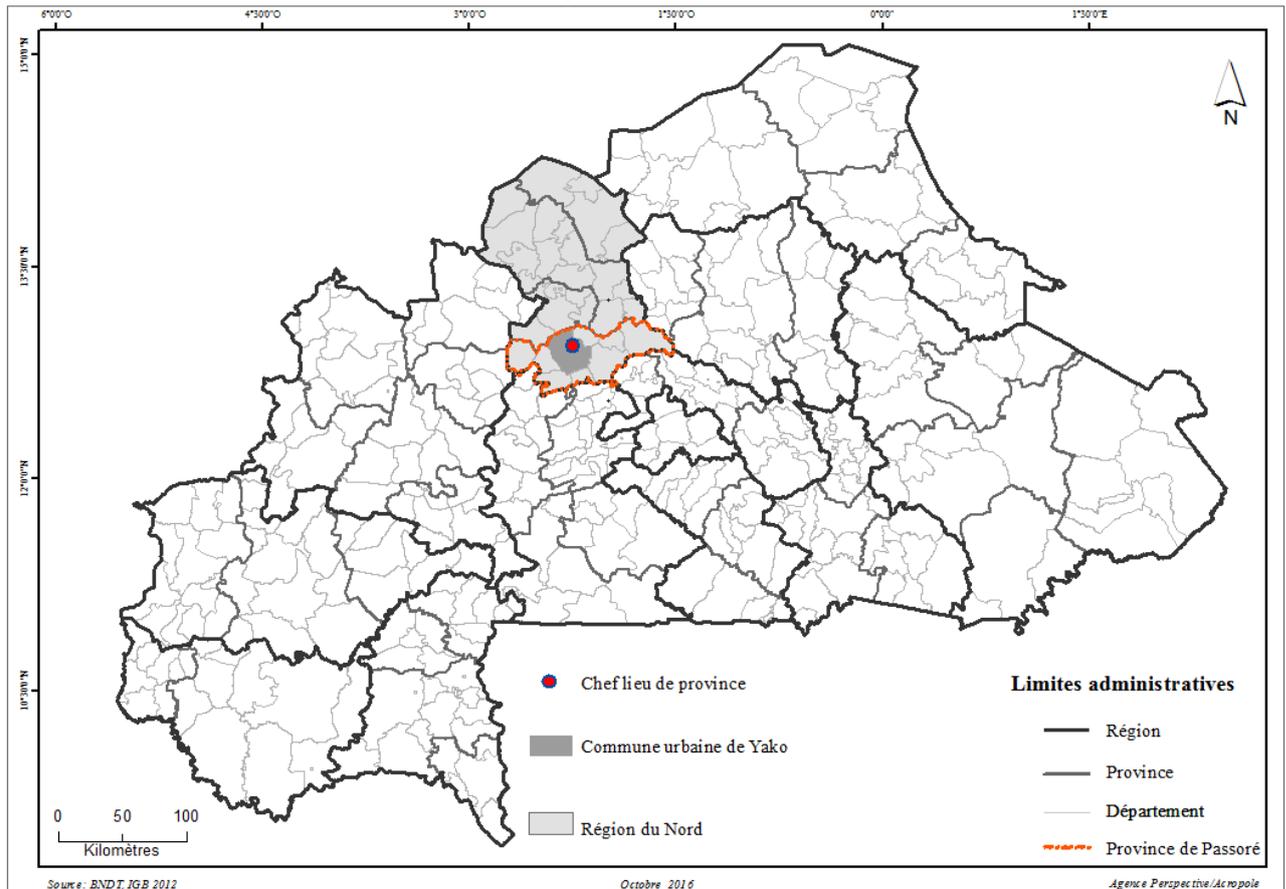


<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>Site formé par deux bras d'eau qui marquent fortement le paysage propice à la présence de bas-fonds. La tache urbaine montre que ces limites naturelles n'ont pas eu une grande force de résistance aux ambitions d'extension. La figure géographique de constitution urbaine est celle d'un village-rue à partir duquel le parcellaire s'ordonne perpendiculairement à l'axe principal en suivant son tracé. La densité très faible montre qu'il s'agit plutôt d'un milieu mixte issu de la conjonction du milieu urbain et du milieu rural que de l'interpénétration de chacun d'eux. La fragilité environnementale est certainement forte et l'image ne montre pas beaucoup d'éléments forts de résistance comme les arbres. La proximité de Koudougou conduit à mener une réflexion sur un site plus vaste qui pourrait jouer le rôle d'hinterland combiné pour les deux villes.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b> - SNADDT 2017 (Horizon 2040); - PNDES 2016-2020 - AUN 2015 ; - PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ; Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014 ; <b>Niveau régional</b> - PRD- Plan régional de développement <b>Niveau communal</b> - SDAU (2006-2021) - Plan communal de développement</p>
<p><b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b> Chef-lieu de province à potentialité économique de transformation des produits de l'élevage en voie de conurbation urbaine avec Koudougou. Ville futur pilier de système émergent, centre d'essor urbain.</p>	

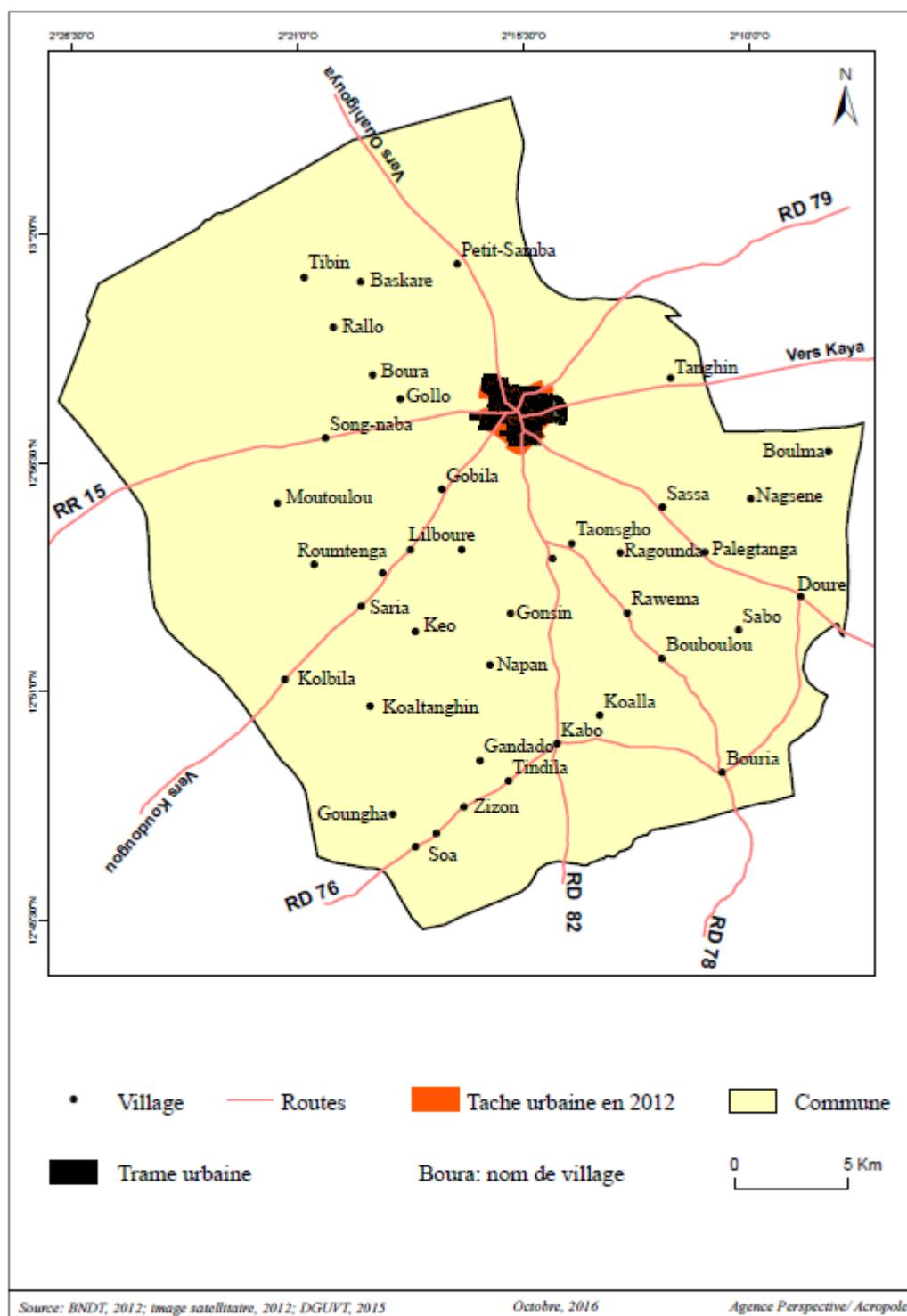
# YAKO

<b>Identification</b>	<b>Région : NORD</b> <b>Province : PASSORE</b> <b>Commune : YAKO</b> <b>Noyau urbain : YAKO</b> <b>Statut administratif : CHEF-LIEU DE PROVINCE</b>
-----------------------	---

## Carte de situation de la commune dans le pays



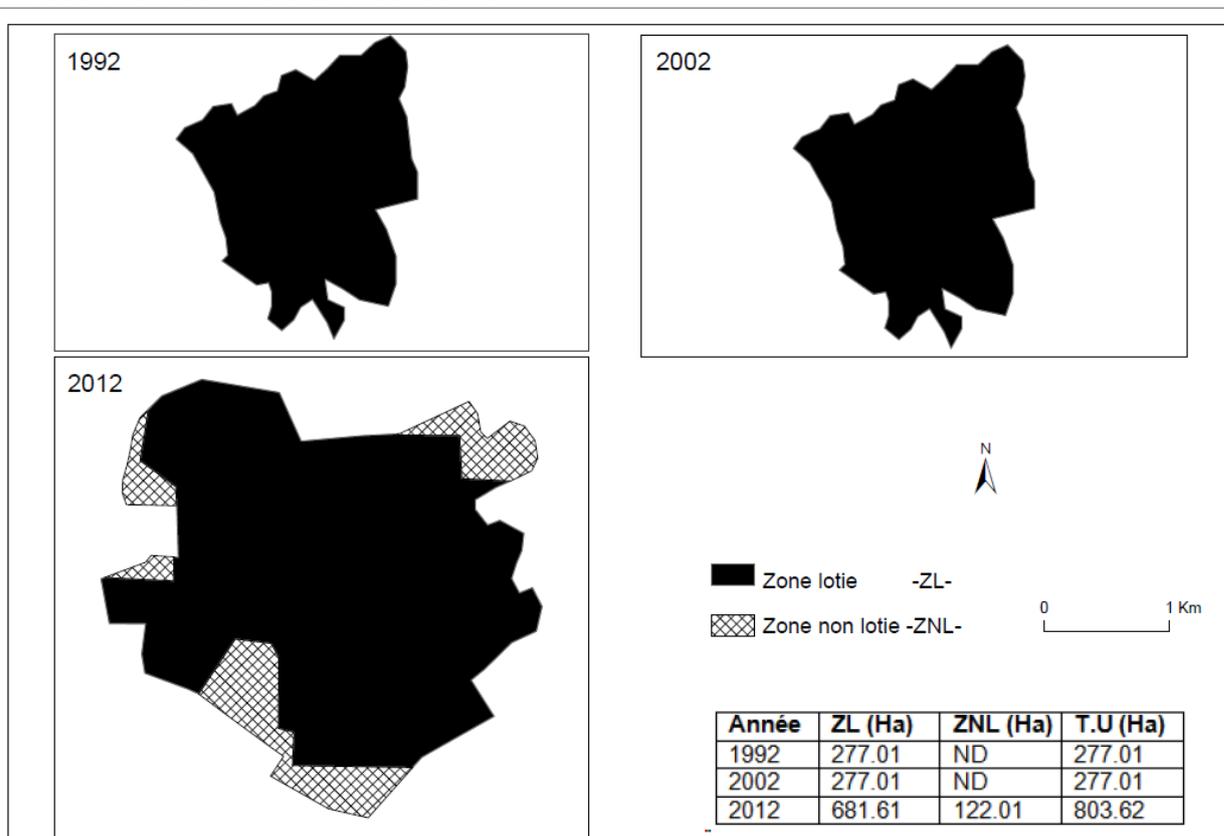
Carte de la ville à l'échelle communale



Découpage administratif	<p>Nombre de secteurs : 07</p> <p>Nombre de villages de la Commune : 40</p>
Démographie	<p>Population urbaine estimée en 2015 : 30 917 hab.</p> <p>Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : 4392 (6183)</p> <p>Poids démographique de la Commune par rapport à la population</p>

**nationale : 0,6 %**  
**Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : 0,52 %**

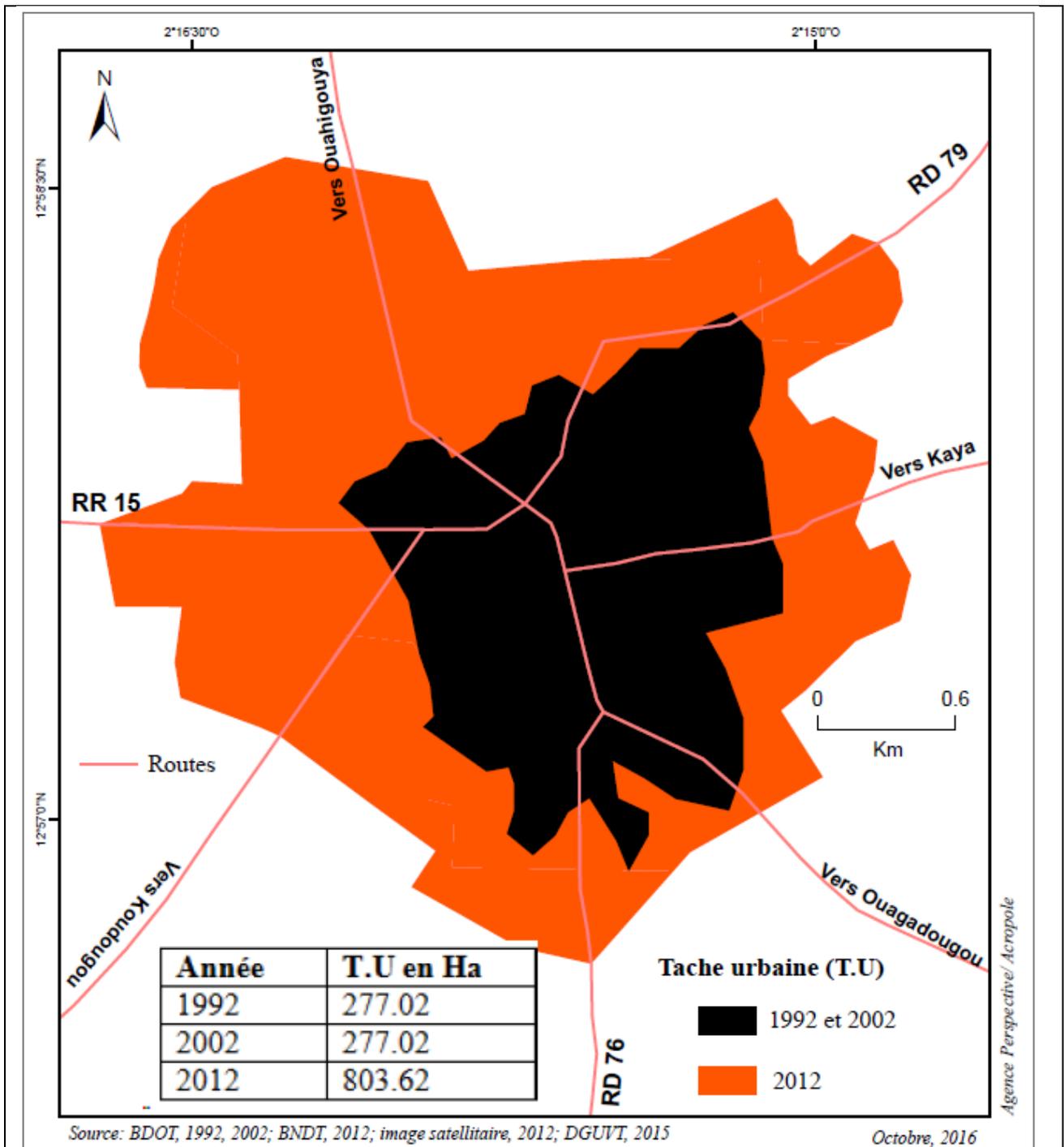
**Cartes d'évolution de la tache urbaine**



Source: BDOT, 1992, 2002; BNDI, 2012; Image satellite 2012, adapté; DGUVI, 2015

Octobre 2016

Agence Perspective/ Acropole



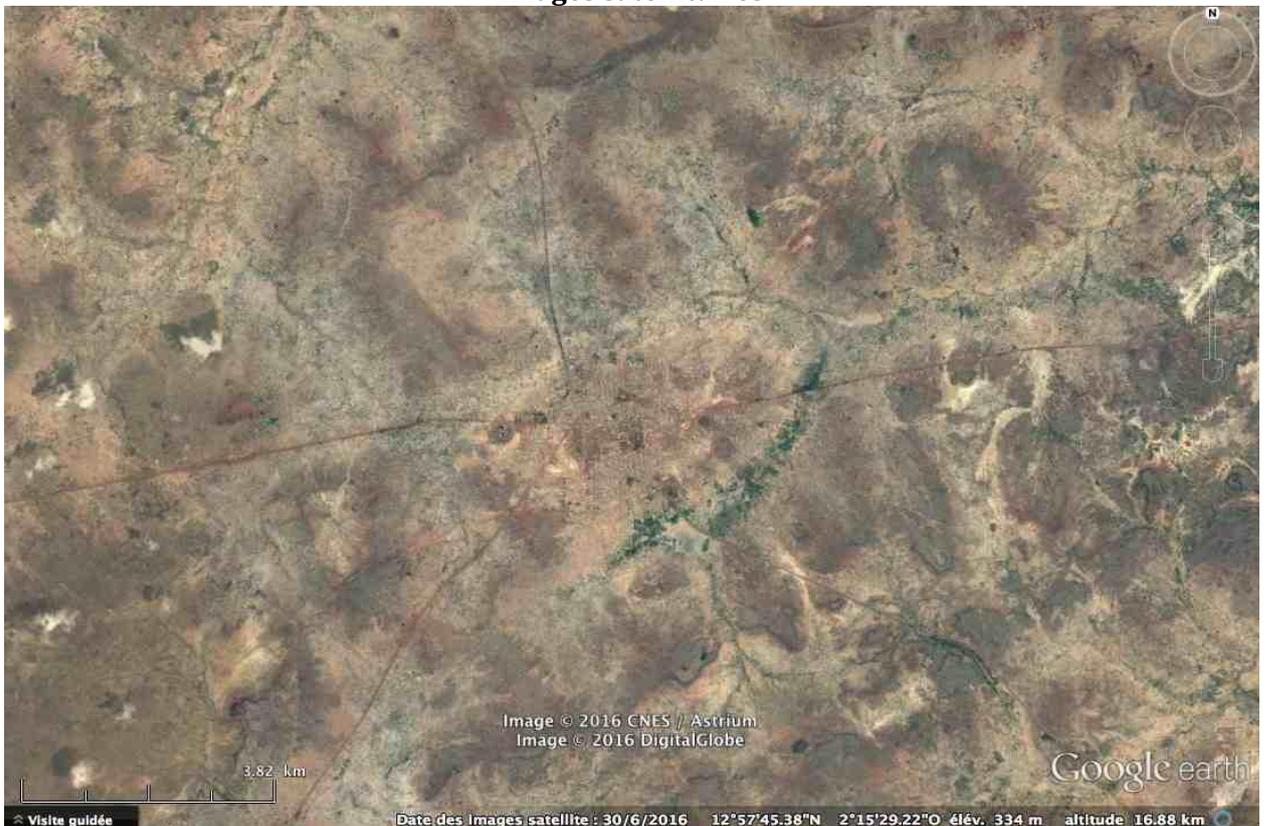
**Caractéristiques spatiales**

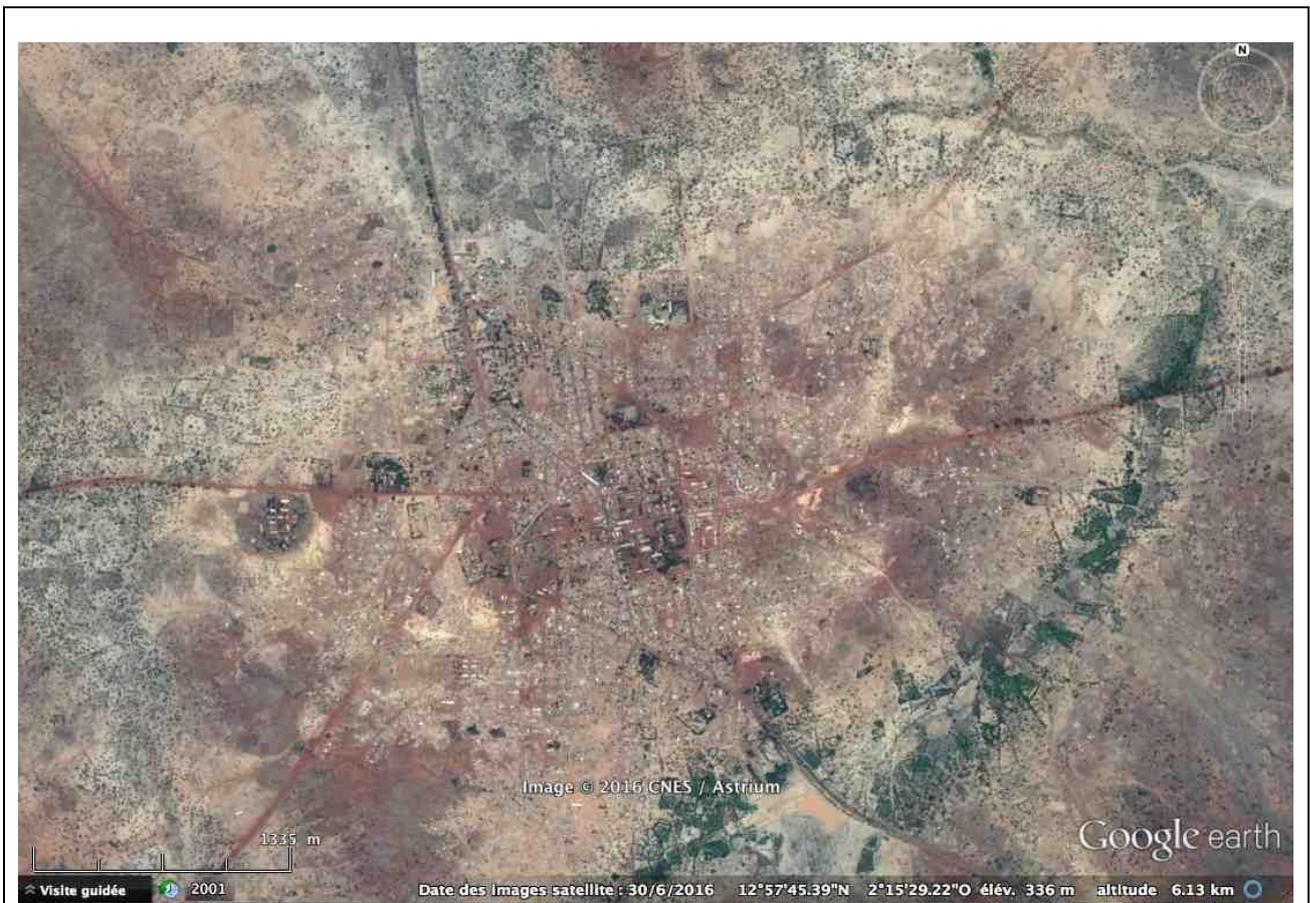
**Superficie estimée de la tache urbaine : 804 ha**  
**Superficie estimée des zones loties : 681 ha**  
**Superficie estimée des zones non loties : 122 ha**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : 1**  
**Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : 3**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab./ha) : 82 hab./ha**  
**Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab./ha) : 39**

	<p>hab./ha  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002</b> : 631 m<sup>2</sup> (1)  <b>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012</b> : 1300 m<sup>2</sup> (2)  <b>Taux d'évolution du ratio individualisé (2)/(1)</b> : 2,1</p>																								
<b>Equipements d'infrastructure de la commune</b>	<p><b>Réseau d'adduction en eau potable</b> : 1388 branchements particuliers et 42 bornes fontaines en 2014  <b>Taux d'accès à l'eau potable (population)</b> : 100 % en 2014  <b>Réseau d'électricité</b> : 57 250 ml de basse tension, 5 550 ml de ligne mixte et 129 658 ml de haute tension en 2014. 2 887 abonnés particuliers en basse tension et 17 abonnés particuliers en haute tension en 2015.</p>																								
<b>Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b>	<p><b>Equipements d'éducation</b> : 62 écoles primaires dont 16 dans le noyau urbain, 9 établissements secondaires dont 6 dans le noyau urbain  <b>Equipements de santé</b> : 1 CMA, 13 CSPS dont 3 dans le noyau urbain  <b>Equipements administratifs et de sécurité</b> : Commissariat de police, Haut-commissariat, Mairie, Direction provinciales et régionales (action sociale et solidarité nationale, sécurité alimentaire, économie et finances, enseignement de base, centre régional de télévision, sports et loisirs), gendarmerie  <b>Equipements de loisirs, culture, sport</b> : 4 terrains de sport, 1 maison de la femme, 2 maisons des jeunes  <b>Equipements d'hébergement</b> : 1 auberge  <b>Equipements marchands</b> : 1 marché aménagé, 7 marchés non aménagés, 1 aire d'abattage  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CSPS</b> : 10 305 hab./1 CSPS  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA</b> : 30 917 hab./1 CMA  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé</b> : 30 917 hab. pour le seul marché aménagé  <b>Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport</b> : Pas de stade ni de plateau omnisport. Le ratio est de 7730 hab. pour 1 terrain de sport.  <b>Indice de densité d'équipements présents</b> : 12,29  <b>Indice de diversité d'équipements présents</b> : 20 %  <b>Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence</b> : 0,43</p>																								
<b>Economie et finances locales</b>	<p><b>1. Economie</b>  <u>Emplois</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2006</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Taux d'activité</b></td> <td>82,7</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux d'occupation</b></td> <td>99,5</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Taux de chômage</b></td> <td>0,5</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Source : Données économiques provinciales, sources : monographie de la région du nord (RGPH 2006)</p> <p><b>2. Finances locales</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Commune de Yako</th> <th>2007</th> <th>2010</th> <th>Evolution 2007-2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montant des recettes budgétaires (en FCFA)</td> <td>110 571 363</td> <td>294 006 035</td> <td>27,70%</td> </tr> <tr> <td>Recettes réalisées (en FCFA)</td> <td>100 441 646</td> <td>278 530 731</td> <td>29,05%</td> </tr> </tbody> </table>		2006	2014	<b>Taux d'activité</b>	82,7		<b>Taux d'occupation</b>	99,5		<b>Taux de chômage</b>	0,5		Commune de Yako	2007	2010	Evolution 2007-2010	Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	110 571 363	294 006 035	27,70%	Recettes réalisées (en FCFA)	100 441 646	278 530 731	29,05%
	2006	2014																							
<b>Taux d'activité</b>	82,7																								
<b>Taux d'occupation</b>	99,5																								
<b>Taux de chômage</b>	0,5																								
Commune de Yako	2007	2010	Evolution 2007-2010																						
Montant des recettes budgétaires (en FCFA)	110 571 363	294 006 035	27,70%																						
Recettes réalisées (en FCFA)	100 441 646	278 530 731	29,05%																						

	Montant des recettes fiscales (en FCFA)	25 650 640	24 450 198	-1,19%
	Niveau de service rendu (en FCFA)	587	798	3 119
	Taux d'autofinancement de l'investissement (en %)	201,7	82,2	60,40%
	<p><b>Nombre d'institutions financières en 2014 : 4</b>  <b>Nombre d'entreprises en 2014 : 93</b>  <b>Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : 2,33 %</b>  <b>Niveau de services rendu par habitant de la commune : 484 FCFA</b>  <b>Autofinancement de l'investissement : 25,16 %</b></p>			
<b>Environnement</b>	<p><b>Relief :</b> Sols peu évolués. Altitude moyenne : 331 mètres (Google Earth)  <b>Pluviométrie :</b> Précipitations moyenne de 2009 à 2014 : 786,55mm  <b>Climat :</b> Type soudano sahélien  <b>Hydrographie :</b> Le réseau hydrographique s'organise autour de deux bassins versants principaux : le bassin versant du Nakanbé à l'Ouest et le sous-bassin versant du Niger, représenté par ses affluents (la Sirba et la Faga au Nord-Est), Le Nakanbé, le plus important de ces cours d'eau, se transforme en chapelet de mares une partie de l'année.  <b>Végétation :</b> Caractérisée essentiellement par quatre types de formations végétales. En allant du Nord vers le Sud on distingue respectivement une steppe, une brousse tigrée, une savane arbustive et une savane arborée.  <b>Assainissement :</b> Taux d'accès aux ouvrages en 2010 : 1,4%</p>			

### Images satellitaires





<p><b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b></p>	<p>Le site est composé d'unités géographiques morcelées fondées essentiellement sur l'armature hydrographique et aussi sur un croisement de voies immédiatement visible.</p> <p>La dynamique de déploiement de l'agglomération urbaine doit donc être un rayonnement en étoile enserré par des limites physiques fortes comme celle qui est visible sur le côté Est.</p> <p>La zone urbaine est basée sur un quadrillage bien visible, peu densément rempli et comportant très peu d'éléments végétaux.</p> <p>La sensibilité environnementale aux pollutions et aux changements climatiques doit donc être forte mais la faible densité d'occupation construite de la zone lotie doit permettre de préconiser des plantations en utilisant l'espace partagé de la zone urbaine par exemple.</p>
<p><b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b></p>	<p><b>Niveau national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SNADDT 2017 (Horizon 2040);</li> <li>- PNDES 2016-2020</li> <li>- AUN 2016 ;</li> <li>PNDS (Plan national de développement sanitaire (2011-2020)) – 2011 ;</li> <li>Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso – 2014</li> </ul> <p><b>Niveau régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PRD- Plan régional de développement</li> </ul> <p><b>Niveau communal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PCD- Plan communal de développement</li> </ul>

**Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale**

Chef-lieu de province à potentialité agro-industrielle et de transformation des produits de l'élevage.  
Agglomération urbaine sur transit en recherche de moyens de s'intégrer à un système pressenti,  
pourrait être centre d'essor urbain.

# **PARTIE 3 : PROPOSITIONS POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE**

## CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES VILLES

Il ne s'agit pas ici de faire un listing des problématiques économiques par secteur d'activités mais de s'en tenir à celles qui sont liées aux principaux éléments de caractérisation des économies urbaines ci-dessus présentées. Elles permettent de mettre en lumière les difficultés en matières économiques et d'esquisser des axes prioritaires permettant une dynamisation des économies urbaines et un développement économique porteurs de croissance pour l'ensemble des villes étudiées.

### 1. Problématiques et stratégies des grandes villes

L'économie des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso présente des caractéristiques favorables quant à leurs richesses ou leur patrimoine en infrastructures et équipements (parts importantes dans le PIB national, taux d'activités et niveau d'équipements et d'infrastructures élevés, etc.). Mais leur dynamisme et leur croissance ne peuvent s'apprécier au regard de ces seuls éléments. Marquées par une forte présence d'activités industrielles et agricoles, ces villes doivent faire face aux mutations qui affectent ces secteurs tout en réussissant à organiser la tertiarisation et la performance de leur économie.

Le problème économique de fond dans ces deux villes est le déséquilibre très poussé dans le profil des activités. Dans les secteurs qui caractérisent fortement leur économie et au sein d'un même secteur économique, sont observés des déficits importants. A Ouagadougou par exemple dans le secteur tertiaire pendant que « les banques et assurances » et « les transports et télécommunications » ont une part contributive de 64,1% et 69,1% au PIB national non agricole, le commerce et les autres services marchands sont à 31,4% et 29,2%. Il en est de même dans les autres secteurs économiques ou les déficits constatés à l'intérieur des branches d'activités sont tout aussi importants.

Les déficits constatés au sein des branches d'activités illustrent assez bien les faibles performances de certains secteurs d'activités économiques. Dans le secteur tertiaire par exemple, où les activités sont à dominante informelle, leur part dans la création de richesse reste encore faible. Une organisation et une amélioration de la productivité de cette branche d'activité économique s'impose.

Les activités informelles qui caractérisent fondamentalement l'économie de ces deux grandes villes ont une part contributive très faible au PIB. L'étude du SNADDT souligne que les activités informelles sont fortement représentées dans les grandes villes et contribuent à créer d'importantes richesses. Par ailleurs, elle souligne qu'aujourd'hui, les métropoles et en particulier Ouagadougou ne sont plus des milieux favorables aux activités informelles. L'informel a toujours été considéré comme une activité peu digne d'une capitale et qui devrait être refoulée dans les quartiers éloignés du centre-ville ou des quartiers modernes. Aussi, des cadres propices à leur développement ne sont pas encore promus alors qu'elles renferment des gisements importants d'emplois et de revenus. Les zones d'aménagement spécifiques dans les deux villes sont déjà au regard des évolutions actuelles au maximum de leurs capacités d'accueil. La contribution des activités informelles à l'économie de ces villes est en deçà de ce qu'elle devrait être aujourd'hui

Le tissu industriel dans ces deux villes est embryonnaire mais il constitue un potentiel économique important. Il reste peu diversifié et dominé par l'agroalimentaire, la transformation et le textile. L'industrie du pays de façon générale reste très peu développée et peu structurée. Sa contribution au Produit intérieur brut (PIB) demeure très faible et diminue progressivement. A ce stade, le secteur est peu compétitif et doit faire face aux mutations de l'économie à l'échelle mondiale. Les produits industriels sont peu compétitifs et sont concurrencés par les produits extérieurs. Le développement de l'industrie reste confronté à l'enclavement du pays, au coût élevé des facteurs et des moyens de production (énergie, transports, télécommunication et intrants) et à l'étroitesse du marché.

Le potentiel agricole de la commune de Bobo-Dioulasso demeure sous-exploité et demande à être mis en valeur. Elle appartient à la partie du pays la mieux dotée en ressources agricoles et peut mieux produire dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et dans les fruits et légumes. Le volume des échanges commerciaux peut s'améliorer et cela dans le cadre des échanges avec les villes frontalières de Korhogo et de Sikasso.

Au regard des caractéristiques du tissu économique et des problématiques énoncées, la stratégie de développement et de croissance économique envisageable, consisterait simplement à repenser les fonctions majeures que sont le commerce et les services, les activités informelles, l'industrie et l'artisanat afin de permettre à ces deux villes de jouer pleinement leur rôle économique et d'attirer les villes capitales régionales et les centres urbains secondaires vers des niveaux économiques acceptables.

## 2. Problématiques et stratégies des villes moyennes

Les villes étudiées ici sont dans la catégorie des villes chefs-lieux de régions. Elles remplissent d'office les fonctions administratives et économiques. Elles présentent toutes la caractéristique commune de ville à dominante économique agricole avec un tissu industriel embryonnaire et une relative présence d'activités commerciales et de services. Des filières économiques porteuses telles que la filière bétail et les mines sont en gestation dans certaines de ces villes moyennes.

L'économie de ces villes repose principalement sur l'activité agricole. Cependant, l'agriculture reste dans une situation qui ne permet pas à ces villes de tirer profit du surplus agricole et de jouer leur rôle de villes tampon entre les deux métropoles et le reste du pays. Les productions céréalières constituent la base de l'alimentation tant dans les villes que dans les campagnes. Même si les productions sont importantes, il est à noter que l'augmentation des rendements se fait par extension des superficies agricoles. L'accès au marché urbain des producteurs agricoles pose le problème crucial d'écoulement et de commercialisation des produits.

Le commerce et les services sont des sous-secteurs de soutien à l'économie des villes moyennes. Ils se mènent sous diverses formes, mais le caractère informel de ces activités est le plus répandu. Les transactions commerciales sont axées sur les produits agro-pastoraux et des produits manufacturés. Les villes carrefours comme Koudougou et Banfora profitent énormément de leur position géographique mais restent encore dépendantes du système agricole. Les activités commerciales et de services s'appuient sur les équipements et infrastructures disponibles. Alors que la quasi-totalité de ces villes moyennes présente des

niveaux d'équipements et d'infrastructures commerciales contrastées. Le niveau de service offert dans les villes moyennes reste en deçà des attentes. Elles manquent d'organisation et de choix de services à promouvoir. En y ajoutant l'absence de compétence et de qualification dans la promotion des acteurs, ces villes moyennes doivent surmonter des défis économiques majeurs.

Le secteur industriel marqué par la présence de quelques unités industrielles trouve les sources d'intrants dans la production agricole. Les quelques unités industrielles présentes dans ces villes n'arrivent pas à tirer l'économie locale et restent également assujetties aux coûts trop élevés des facteurs de production et à la faible compétitivité des produits. Les filières porteuses sont également confrontées à la faiblesse du tissu industriel et à la disponibilité d'une main d'œuvre local qualifiée.

### **3. Problématiques et stratégies des petites villes**

La mission essentielle des petites villes est de fournir une gamme aussi complète que possible de services de base à la population et aux activités agricoles. Dans ces villes, il n'existe pas de secteur dominant que l'on puisse qualifier de déterminant pour l'économie. Leurs sources de création de richesses sont tout aussi diversifiées que les activités économiques qui s'y mènent. Certaines villes comme Pouytenga et Leo tirent profit de leur position géographique et qui leur permet de développer plus d'échanges commerciaux avec les pays voisins (Ghana, Togo et Benin). D'autres villes mettent en évidence, la présence de structures administratives et jouent le rôle de pôles urbains assurant l'animation et la coordination des services. La ville de Bitou par exemple, avait profité de la présence d'un poste douanier pour bâtir son économie en développant des activités de transit et autres activités connexes. La diversité des situations économiques dans ces villes pose le problème de fond de la détermination de leurs sources de création de richesse et de leur contribution réelle à la croissance économique.

Dans ces petites villes, la problématique majeure se situe dans l'efficacité des infrastructures et des services économiques. Les marchés qui devraient constituer des lieux privilégiés pour les échanges et des transactions commerciales manquent véritablement de structuration et de dynamisme : souvent ils sont simplement des places marchandes en lieu et place de véritables infrastructures marchandes, marchés périodiques. Alors que pour une contribution réelle de ces petites villes à l'économie nationale, des marchés bien structurés leur sont indispensables. Les services économiques qui devraient orienter l'action économique et l'intervention des investisseurs se limitent à offrir essentiellement des services d'assistance aux formalités administratives.

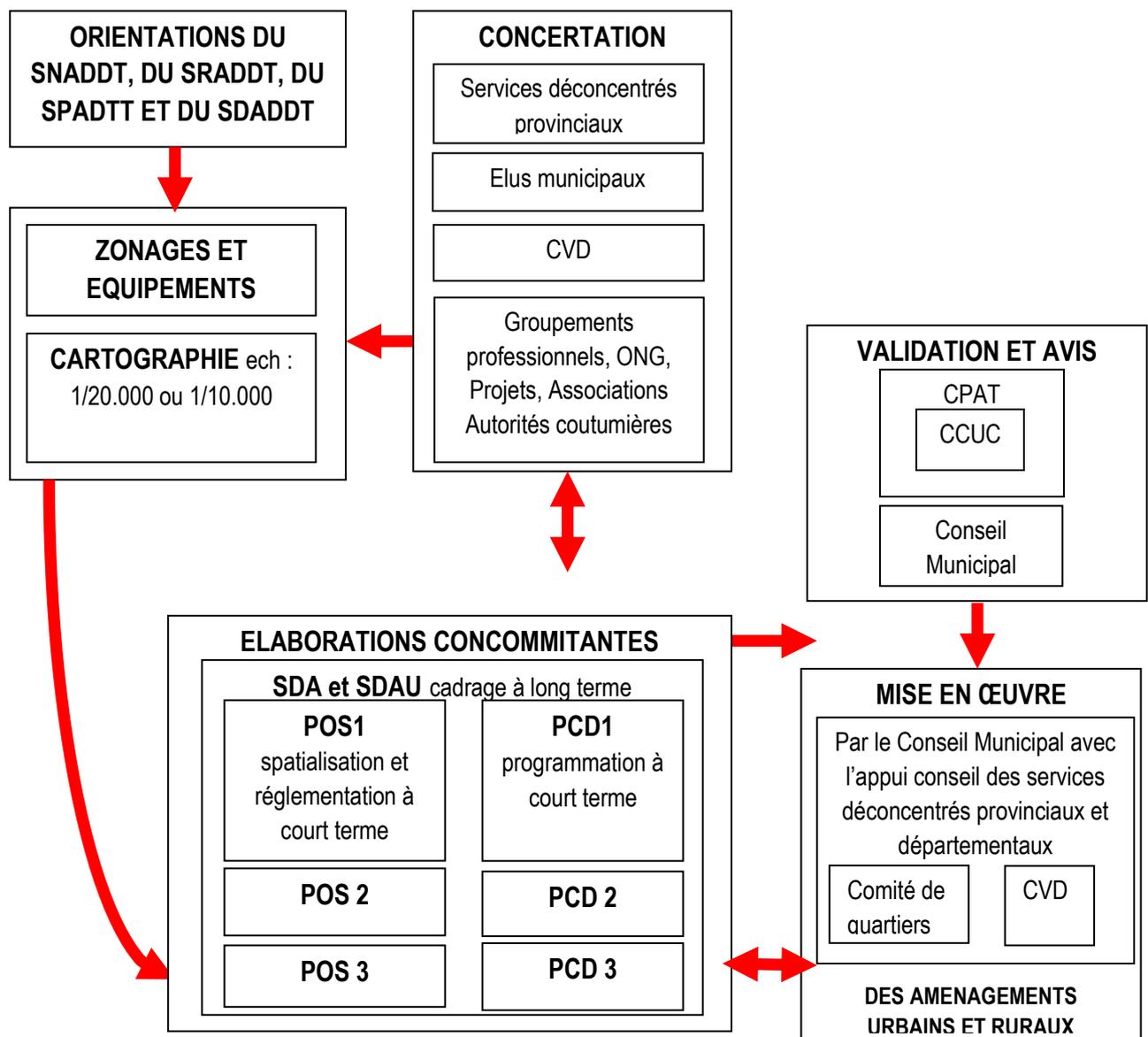
La relance économique des petites villes passe nécessairement par le renforcement des infrastructures économique, le développement des filières porteuses et la structuration des marchés.

## CHAPITRE 2 : PERSPECTIVE DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENTAL

### 1. Elaboration concomitante des outils de planification territoriale et de développement urbain

Afin d'assurer une cohérence entre les outils de planification territoriale au niveau communal, il est préconisé l'élaboration concomitante des SDAU (zonage du territoire), POS (règlement) et PCD (programmation des actions de développement), en lien avec les orientations des niveaux territoriaux supérieurs (SNADDT, SRADDT, SPADDT et SDADDT). La figure suivante illustre cette nouvelle dynamique préconisée par le Ministère en charge de l'économie et des finances (2010) à travers l'étude sur les outils d'aménagement du territoire.

Figure 33: L'élaboration concomitante des outils de planification territoriale et urbaine au niveau communal



Source : PERSPECTIVE - ACROPOLE, février 2017, inspiré des Outils d'aménagement du territoires (MEF, 2010)

## 2. Démarche pour des actions d'amélioration du cadre de vie urbain

Le schéma de principe des améliorations de la qualité environnementale pourrait être résumé dans le tableau suivant.

Projet	Objectifs	Résultats attendus	Cibles
<b>Projet d'amélioration des modes de mobilité urbaine, de créations de parc urbains et de plantations d'alignements sur le long des voiries urbaines</b>	Développer les modes de déplacement doux Développer les transports en commun Réduire l'utilisation des deux roues Offrir aux citoyens un environnement paysager propice aux déplacements doux	Les émissions des GES sont réduites La qualité de l'air en milieu urbain est améliorée	Ministère des transports Secteur privé Communes urbaines des grandes, moyennes et petites villes
<b>Projet de vulgarisation des outils de planification urbaine (SDAU, POS, PCD)</b>	Former et sensibiliser les autorités locales à l'utilisation systématique des outils de planification urbaine	Les outils de planification sont maîtrisés par les acteurs locaux L'occupation des sols est mieux organisée L'occupation des zones à risques est contrôlée	Décideurs locaux Secteur privé Secteur privé Populations des villes Communes urbaines des moyennes et petites villes
<b>Projet de Gestion des déchets Solides en milieu urbain, de récupération/stockage des eaux de pluviales et de promotions des énergies renouvelables.</b>	Promouvoir la valorisation des déchets dans les petites et moyennes villes Organiser des campagnes IEC sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et des eaux pluviales et de consommation énergétique Organiser les acteurs de la filière Promouvoir des modes de gestion durable des déchets	Une partie des déchets sont valorisés Une partie des eaux pluviales sont récupérées et stockées Les populations sont informées sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, des eaux pluviales et d'économie d'énergie Les acteurs de la filière sont organisés Des modes gestion durable des déchets, des eaux pluviales et de l'énergie électrique sont proposés	Mairies Associations de pré-collecte des ordures Secteur privé Populations ONG et OSC Communes urbaines des grandes, moyennes et petites villes

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Ces orientations sont à prendre en considération dans les pratiques de gouvernance locale.

L'élaboration des documents de planification spatiale ou programmatique (SDAU, POS, PCD) et l'application des diverses lois et autres textes s'appliquant au territoire communal dans sa diversité doivent les intégrer dans les débats à mener pour prendre les décisions.

Les services de l'État doivent attirer l'attention des élus et les informer, les consultants et autres spécialistes doivent montrer comment ces orientations participent à la construction des résolutions ou des projets et les élus doivent les introduire dans leurs informations ou négociations avec les habitants et les structures qui les organisent et les représentent.

Une bonne connaissance et une expression lucide de l'observation par l'ensemble des acteurs des usages des sols et des pratiques des habitants, sont indispensables pour la prise de conscience des aspects environnementaux du milieu de vie et des effets des actions accomplies dans les activités familiales ou professionnelles.

## CHAPITRE 3 : ORIENTATIONS PAR VILLE ET RÉVISION DU CLASSEMENT

### Orientations pour leur plan d'actions stratégiques selon la synthèse des données et la qualification des villes dans l'Armature urbaine nationale

Outre leurs caractéristiques rassemblées dans leurs fiches signalétiques et analysées sous divers angles thématiques : économie et finances, environnement, lien des noyaux urbains avec leur milieu environnant, les douze villes considérées ont été qualifiées par leur place et rôle dans l'armature urbaine qui concerne l'ensemble du territoire national.

Pour élaborer cette qualification, les données rassemblées, présentées ci-dessus dans les fiches signalétiques, les cartes, les courbes et schémas divers et les analyses ont été croisées de manière à composer des indices qui permettent de comprendre le positionnement des douze villes dans l'armature urbaine nationale.

L'argumentaire et les résultats de cette démarche ne sont pas détaillés mais présentés sous une forme plus facile à appréhender et mémoriser.

Répondant aux mêmes codes de couleurs<sup>32</sup> que l'Armature urbaine nationale (AUN), le tableau ci-dessous donne pour chacune des douze villes :

- une caractérisation synthétique extraite de l'AUN mettant en évidence des caractères à atténuer ou à développer pour viser une meilleure qualité urbaine ;
- des orientations pour atteindre ces objectifs à suggérer selon les catégories d'acteurs :
  - o État et collectivité territoriale ;
  - o opérateurs ou structures dont les actions ont une incidence sur le milieu urbain ;
  - o habitants qui doivent recevoir des injonctions qui encadrent leurs pratiques dans l'intérêt de tous.

Les douze villes sont considérées une à une à l'intérieur des trois groupes selon lesquels les termes de référence de l'étude les ont positionnées : les deux métropoles, les cinq villes moyennes qui sont chefs-lieux de régions, les cinq petites villes dont trois sont chefs-lieux de provinces (nomenclature PNHDU 2008). Une critique de ce classement conclut ce chapitre et propose un classement de substitution fondé sur des critères plus nombreux et coordonnés.

Dans le tableau ci-dessous, les orientations suggérées pour les prises de décisions des acteurs que sont l'État et les collectivités territoriales (communes et aussi régions) sont présentées en regard des messages ou injonctions qu'il faudrait adresser aux habitants pour qu'ils adhèrent aux choix et portent les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs.

---

<sup>32</sup> Les couleurs de fond des cases du tableau correspondent à la qualification des "12 villes" : Bleu pour les métropoles, vert pour les centres urbains à physionomie dominante de ville, ocre pour les centres urbains à physionomie dominante d'agglomération urbaines selon la définition construite par l'équipe PERSPECTIVE pour l'AUN : *un lieu qui manque trop de fonctions structurantes pour être qualifié de ville mais dans lequel les critères de proximité des constructions et densité d'occupation sont une marque forte.* (AUN vol.1 p.33)

Tableau 27 : Orientations des plans d'actions stratégiques par position des villes dans l'AUN

Désignation 12 Villes	JUSTIFICATIONS, FORMULATION, DESTINATIONS DES ACTIONS STRATÉGIQUES		
Ouagadougou	<p>Métropole en risque de mégapolisation, l'extension du milieu urbain se fait par un processus d'agglomération</p> <p>Contrôler les grandes emprises foncières en entrées de ville pour tempérer l'accaparement</p> <p>Améliorer l'urbanité en ajoutant des équipements et en les diversifiant selon la grille nationale</p>		
	Suggestions à État et collectivité	Injonction aux habitants	
	Structurer les quartiers lotis par l'implantation des équipements et l'amélioration de la voirie de desserte traitée en espace partagé	Essayer de provoquer la densification d'occupation construite des parcelles qui sont les logements des ménages	
Bobo-Dioulasso	<p>Métropole rayonnant sur un hinterland peu dynamique</p> <p>Territoire communal réellement dual : urbain/rural, il faudrait soutenir l'articulation des deux milieux</p> <p>Mieux qualifier l'urbanité en répartissant l'offre de nouveaux équipements entre le noyau urbain principal et les villages dispersés dans le milieu rural</p>		
	État et collectivité	Injonction aux producteurs et transporteurs privés	Injonction aux habitants
	Relancer la démarche PCD et compléter celle du POS pour bien choisir les équipements	Stimuler les conditions trajets et haltes marchandises et passagers	Prise en charge avec eux de l'espace partagé en leur faisant élucider leurs pratiques
Banfora  Chef-lieu Région +Province  Ville Moyenne en PNHDU	<p>Physionomie dominante de ville dont l'urbanité manque d'équipements relativement au nombre habitants</p> <p>Croissance spatiale restée partagée entre tous les acteurs, empiètement modéré du noyau urbain sur le milieu rural mais fragilité des zones villageoises de vie quotidienne soumise à l'empiètement sur les champs de case et besoin de soins pour les zones urbaines appartenant à l'armature hydrographique.</p> <p>Noyau sous connecté : la nationale vers la Côte d'Ivoire domine, il serait bon de chercher des effets incitatifs pour une liaison entre Gaoua et Orodara.</p>		
	État et collectivité	Injonction aux habitants	
	Garantir l'application du POS pour contrôler les périphéries urbaines et l'empiètement sur le milieu rural.  Rendre le PCD performant pour bien choisir les équipements	Prise en charge avec eux de l'espace partagé  Les familiariser au concept de densité en lotissement et en rural	

<b>Dédougou</b>	Agglomération urbaine en étalement accaparé (extension foncière plus forte que la croissance démographique) donc carence de ménagement de ville même au cœur du noyau et étalement en forme de non ville		
Chef-lieu Région +Province	Indice d'urbanité favorable, 1 <sup>er</sup> national en diversité. En surplomb sur sa région mais la région est morne.		
Ville Moyenne en PNHDU	État et collectivité	Injonction aux opérateurs production - manufacture	Injonction aux habitants
	PCD et POS pourraient préparer la maîtrise de consommation foncière aux entrées de ville et un rôle de relai entre Bobo et Ouahigouya	Travailler la sous connexion de Dédougou dans l'armature urbaine nationale en s'appuyant sur Solenzo et Nouna	Prise en charge avec eux de l'espace partagé  Les familiariser au concept de densité en lotissement et en rural
<b>Dori</b>	Ville en position de point de pénétration dans le pays		
Chef-lieu Région +Province	Indice d'urbanité favorable, bien placée pour la densité (démarches de la forte personnalité du maire précédent pour les financements d'équipements) En surplomb sur sa région mais la région est morne. Croissance partagée qui va être contrariée par le dédoublement du noyau		
Ville Moyenne en PNHDU	État et collectivité	Injonction aux opérateurs exploitation - manufacture	Injonction aux habitants
	PCD et POS pourraient préparer la maîtrise de consommation foncière dans la zone d'extension qui risque un manque de charpente de ville. En finances, locales monter niveau de service rendu	Impliquer les miniers dans les préoccupations de la ville et les entreprises qui sont dans leur sphère.  Les étrangers mobilisés par l'ancien maire ?	Par le POS et un tableau de bord des usages des sols et pratiques des habitants stimuler une meilleure implication des habitants de « bidonvilles »
<b>Koudougou</b>	Ville apte à commander un système émergent qui compte 5 noyaux		
Chef-lieu Région +Province	Position de carrefour à équilibrer avec conditions à offrir pour retenir des implantations ou développements d'activités		
Ville Moyenne en PNHDU	État et collectivité	Injonction aux habitants	
	POS et PCD doivent conserver une urbanité qui ne baisse pas à cause du nombre croissant d'habitants et une force de commandement région-province soulignée par un bel espace partagé pour accès aux services	POS avec un tableau de bord des usages des sols et pratiques des habitants pour prendre conscience du besoin de densification et d'espace partagé de qualité	
<b>Tenkodogo</b>	Agglomération urbaine subissant un flux de transit routier en position de commander un territoire où l'on pressent un système d'armature urbaine		
Chef-lieu Région +Province	État et collectivité	Injonction aux habitants	
Ville Moyenne en PNHDU	Noyau bien placé en urbanité pour la diversité par la grille d'équipements, PCD-POS doivent prévoir d'améliorer la diversité & la fréquence des équipements	POS avec un tableau de bord des usages des sols et pratiques des habitants pour prendre conscience et enrayer l'étalement laxiste de la zone urbaine aménagée	
Tenkodogo, Bitou, Po peuvent en termes d'AUN être prises en considération comme des noyaux supports			

d'un grand système pressenti pour l'avenir du territoire national.			
<b>Bitou</b>  Petite ville en PNH DU	Agglomération urbaine à fonction frontalière de transit et d'attente dans un territoire qui pourrait être porteur d'un système avec Cinkansé		
	<b>État et collectivité</b>	<b>Opérateurs / transporteurs</b>	<b>Injonction aux habitants</b>
	Doivent renforcer la densité en équipements pour les habitants et la voirie en urbaine	Besoin de règles pour un dynamisme correspondant bien au territoire	Amélioration de diversité et de fréquence des équipements pourraient inciter à se sentir du lieu
<b>Pô</b>  Chef-lieu de province  Petite ville en PNH DU	La fréquence d'équipements montre que l'agglomération n'est pas en position trop dominante de sa province. Ses perspectives sont dans les complémentarités portées par l'appartenance à un système urbain pressenti		
	<b>État et collectivité</b>	<b>Opérateurs / corps d'armée</b>	<b>Injonction aux habitants</b>
	POS PCD pour prise en mains de l'étalement laxiste	Bon rang en diversité besoins d'usages des sols persistants et valorisants	Viser une densification d'occupation à la place de la boulimie foncière

<b>Pouytenga</b>  Petite ville en PNH DU	Manque d'équipements au service des habitants mais la mobilisation des privés est à envisager dans ce contexte où opérateurs sont puissants Doit être considérée avec Koupéla, Zorgho et par rapport à Boulsa		
	<b>État et collectivité</b>	<b>Commerçants/ transporteurs</b>	<b>Injonction aux habitants</b>
	POS PCD pour stimuler une aptitude à faire ville plus qu'agglomération	POS PCD pour optimiser les investissements en partenariat public/privé	Donner soin à l'espace partagé pour mise en visibilité des services
<b>Réo</b>  Chef-lieu de province  Petite ville en PNH DU	Rôle de pilier d'armature en partenariat et complémentarité avec Koudougou et en relai vers Toma-Tougan. Manque d'information sur l'étalement mais emprise très vaste de terrains lotis non perceptibles comme tels par l'occupation visible		
	<b>État et collectivité</b>	<b>Injonction aux habitants</b>	
	Ouvrir l'éventail de diversité des équipements	POS avec un tableau de bord des usages des sols et pratiques des habitants pour prendre conscience de la démesure du lotissement et travailler le besoin de densification	
<b>Yako</b>  Chef-lieu de province  Petite ville en PNH DU	Serait un élément dans un système pressenti qui irait de Gourcy à Kaya Manque de densité et fréquence d'équipements mais mieux placé en diversité Étalement en tache tout autour du noyau qui est pourtant très structuré		
	<b>État et collectivité</b>	<b>Injonction aux habitants</b>	
	POS et PCD pour orientations en choix	POS avec un tableau de bord usages des	

	d'implantation d'équipements Et éléments qui porteraient vers une physionomie urbaine : espace partagé qui structurerait le tissu urbain	sols et pratiques des habitants pour prendre conscience de l'inintérêt de l'étalement et travailler le besoin de densification pour gagner une physionomie plus urbaine et attirer l'attention sur les espaces partagés
--	---	--

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Cette présentation synthétique peut ensuite être développée pour chacune des "12 Villes" et pour chacun des trois groupes entre lesquels elles sont réparties. L'étape suivante du raisonnement sera de réviser le classement en métropoles, villes moyennes et petites villes.

**REMARQUE** : Comme cela a été amorcé dans le tableau, le texte qui suit propose des recommandations pour **le traitement ou l'aménagement de l'espace partagé**. On entend par espace partagé, ce qui est communément désigné par *espace public* dans le milieu urbain.

Le choix d'employer *espace partagé* est fondé sur deux raisons :

- la première est d'ordre juridique : quand on parle d'espace public, les habitants considèrent que la responsabilité de l'aménagement et de l'entretien des lieux est portée par les services de l'État ou de la mairie mais ne se sentent pas responsables de l'état des lieux qu'ils utilisent que ce soient les rues, les places, les parvis de bâtiments publics, les entrées de gares, etc. ;
- la seconde est d'ordre psycho-social : ces lieux dont tout le monde fait usage sont l'objet de pratiques individuelles préjudiciables quand elles sont répétées comme jeter des ordures ou malmener la végétation, etc. Il est nécessaire de prendre conscience que chacun doit adopter un comportement qui ne soit pas porteur de désagréments pour les autres.

L'espace partagé est ce qui donne sa singularité à chaque localité, c'est la partie de la zone aménagée où l'on doit se sentir à l'aise, où l'on doit trouver des repères à indiquer à d'autres pour se retrouver, que l'on doit avoir en tête pour se sentir fier d'être habitant de la localité.

C'est le soin mis par la collectivité à personnaliser et prendre soin de l'espace partagé, quel que soit son rattachement juridique, qui incite les habitants au respect des lieux et qui peut attirer des commerces, des entreprises, des services privés qui, en s'installant contribuent au développement de la localité.

## 1. LES DEUX METROPOLES

### Ouagadougou

Sa croissance de population, son étalement spatial périphérique, le parasitage par son satellite Ouaga 2000, processus mal accompagnés par le développement d'espaces et d'activités qui auraient pu être structurants en milieu urbain, ont atténué sa force de métropole au sens de *ville mère* (μητερ πόλις) qui caractérisait l'actuel centre ancien. Ces dynamiques entraînent Ouagadougou vers une physionomie d'agglomération fournissant des conditions de vie urbaine mais en déficit de charpente pour les déployer efficacement et les valoriser.

Le rattrapage du retard en équipements montré par l'appréciation de l'indice d'urbanité et l'amélioration de la desserte par une voirie de caractère urbain plus affirmé que celle qui est actuellement produite, pourraient être une opportunité pour éveiller les habitants des quartiers périphériques lotis à la convivialité de l'espace citadin portée actuellement par des portions de zones non loties grâce à leur densité correspondant à des valeurs urbaines.

### **Bobo-Dioulasso**

Cette ville au cœur d'une commune urbaine qui conjugue milieu urbain et milieu rural dans un large éventail d'occupations des sols gagnerait à mieux se mettre en harmonie avec son hinterland. Elle pourrait travailler la dualité urbain/rural des communes urbaines mentionnée par la PNHDU en cherchant à développer des fonctions spécifiques pour ses espaces verts urbains et à renforcer l'équilibre environnemental complexe de ses espaces ruraux qu'ils soient voués à la vie quotidienne villageoise, à l'agriculture aux cycles de production annuels, aux cultures permanentes nécessitant une maîtrise qui rende la présence de l'eau pérenne ou à la conservation et régénération de la végétation naturelle.

L'autorité socioéconomique stimulante de la métropole se trouvera renforcée si la répartition des équipements entre le noyau urbain et les villages est décidée non seulement en réponse à des besoins exprimés mais aussi dans l'objectif de promotion des pratiques souhaitables.

### **Le groupe des métropoles**

Le problème commun que doivent actuellement affronter les deux métropoles est celui de l'agrandissement de leur tâche urbaine qui s'explique par :

- la couronne démesurée de lotissement dont Ouagadougou s'est entourée jusqu'à déborder de son territoire administratif et contaminer les communes voisines ;
- les excroissances tentaculaires de lotissements qui s'extirpent de la zone aménagée de Bobo-Dioulasso.

Par contrepoint, la question cruciale pour les deux métropoles devient celle de comprendre cet étalement, de le contrôler, de le contrecarrer en substituant à la boulimie de terrain une envie de densification qui donnerait une meilleure qualité urbaine à la zone aménagée.

L'état des deux métropoles est que chacune peut cultiver des singularités qui renforceraient sa vocation métropolitaine :

- Ouagadougou doit densifier et charpenter son tissu urbain pour renforcer sa citadinité ;
- Bobo-Dioulasso doit trouver sa juste position et stabiliser son rayonnement sur son territoire communal et, au-delà, sa force de polarité vis-à-vis des noyaux d'armature à sa portée,

Elles rejoindraient en cela l'objectif affiché par la PNHDU de *contribuer à la réalisation d'une armature urbaine équilibrée* en prenant appui sur les dispositions de politique urbaine préconisées par le SNADDT d'*élaborer une stratégie métropolitaine pour Ouagadougou, et une stratégie pour contribuer à la relance de Bobo-Dioulasso.*

## 2. LES VILLES MOYENNES CHEFS-LIEUX DE RÉGIONS

### **Banfora**

L'évolution de la tache urbaine, donc de la zone aménagée, montre que la consommation foncière a été modérée dans la période 1992-2012 considérée. La ville cependant n'a pas un bon ratio d'équipements par habitant, elle pourrait se renforcer dans sa zone urbaine et répondre ainsi à la demande des villages les plus proches tentés d'accaparer leurs champs de case pour des constructions répondant à des besoins qui sont davantage urbains que ruraux.

La conjonction POS-PCD doit être essentielle pour cette ville car elle sera l'outil le plus pertinent pour prendre les repères nécessaires à des choix.

Deux thèmes de dialogue entre la collectivité et les habitants doivent être abordés dans la démarche participative amorcée avec la restitution du POS :

- Que faut-il comprendre de la notion de densité pour accepter et organiser la densification ?
- Comment ressentir une bonne qualité de l'espace partagé et accepter de prendre soin (ménager) les lieux fréquentés par tout le monde ?

Un objectif de projet structurant : la préparation de l'intersection entre les voies Bobo-Dioulasso – frontière Côte d'Ivoire et Gaoua – Orodara.

### **Dédougou**

La consommation foncière a été frénétique et le noyau urbain est défiguré par de grands accaparements de terrains inutilisés aux entrées en ville. Le tissu urbain mal structuré par des parcelles très vastes est très effiloché. La qualité physique de ville est perceptible seulement à travers l'essaimage de bâtiments anciens cependant la position administrative de la commune comme chef-lieu de région, lui confère des équipements qui lui donnent un rang avancé d'urbanité. La présence de ces équipements doit donc être l'occasion leur donner accès par un espace partagé de belle qualité, aménagé en accord avec les habitants pour qu'ils en soient fiers.

La conjonction POS-PCD devrait faire exprimer des manières de passer de la physionomie actuelle d'agglomération urbaine à celle de ville entre autres par le renforcement des voies de circulation qui doit agir à deux niveaux :

- voirie routière et amélioration de la connexion de Dédougou comme noyau d'AUN ;
- voirie urbaine avec amélioration qualitative de l'espace partagé fondé sur les travaux d'infrastructures réalisés à l'occasion des festivités du 11 décembre.

La présence visible des grands opérateurs comme la SOFITEX doit être équilibrée par des résultats plus visibles de la collaboration entre la municipalité et des opérateurs privés comme les commerçants, les transporteurs, les banques, etc. que les habitants pourraient percevoir si le noyau urbain est mieux entretenu et structuré.

## **Dori**

Sa qualification penche vers une physionomie de ville mais le dédoublement de la tache urbaine, par un vaste lotissement sur la rive opposée de la mare, porte un fort risque d'orientation en agglomération urbaine. Pourtant la position administrative de la commune, chef-lieu de région, lui confère des équipements qui lui donnent un rang avancé d'urbanité en tant que centre de services.

La ville est doublement liée à son hinterland :

- ville d'éleveurs où la promiscuité entre hommes et animaux est dense en milieu intra-urbain et ;
- ville pourvoyeuse de services pour les activités agropastorales et d'exploitations minières qui occupent son hinterland.

La ville doit faire évoluer son noyau urbain en dé-densifiant les quartiers précaires riverains de la mare par un redéploiement des habitants dans les zones plus externes au cœur de ville qu'il faut densifier pour consolider leur appartenance au milieu urbain. Pour ce faire, l'outil efficace peut être l'implantation d'équipements avec un bon aménagement qualitatif de leur accès, c'est à dire de l'espace partagé qui compose la voirie urbaine.

Pour ce faire, il serait bon de renforcer tout le flanc Est du noyau urbain de manière à bien rendre visible l'ancrage de l'espace urbain et à atténuer l'impression actuelle qu'il se dilue progressivement dans le milieu rural.

On ne doit pas considérer que la délimitation du périmètre du SDAU jouera ce rôle car, l'expérience montre qu'une limite linéaire même forte incite à son franchissement. C'est un remplissage engageant à poser des activités, marchés, logements dans un tissu urbain maillé par un espace partagé de belle facture qui incitera à renforcer une occupation urbaine efficace et à ne pas la disperser.

La commune urbaine est située dans une zone géopolitique actuellement en grande fragilité et instabilité, elle a d'autant plus besoin de se doter de documents de planification qui lui donnent des repères pour un avenir au-delà de la période d'incertitude à traverser.

## **Koudougou**

La tache urbaine est envahissante, la ville pas encore assez dotée en équipements par habitant pour être à un bon rang mais favorisée par sa fonction administrative régionale pour la diversité et la fréquence des équipements.

La conjonction POS-PCD serait efficace sur plusieurs plans :

- pour piloter un renforcement de la structuration en ville nécessaire à son rang de noyau pilier d'un système urbain d'AUN qui compte quatre autres noyaux dans un rayon d'environ 20 km dont Réo observé, lui aussi ;
- pour guider la maîtrise du milieu rural environnant où plusieurs villages doivent trouver à équilibrer leurs zones d'usages quotidiens avec des zones de production basées sur la maîtrise de l'eau ;

- pour aborder l'espace partagé tant en espaces verts urbains auxquels des fonctions doivent être données qu'en espaces ruraux proches du noyau urbain qu'ils doivent approvisionner par leurs productions ;
- pour préparer la conjonction avec Réo sous forme d'une conurbation qui ne soit pas paralysée ou refusée à cause des statuts administratifs de l'une et l'autre.

Le dynamisme socioéconomique visible dans Koudougou montre qu'aucune décision d'aménagement ne pourra être véritablement appliquée si elle n'obtient pas l'adhésion de tous les acteurs par une réelle démarche participative.

### Tenkodogo

La tache urbaine formée par la zone aménagée, montre un fractionnement en deux entités dont l'une en étalement frénétique dans les dix dernières années. L'urbanité est un indice qui pourrait approcher cette agglomération urbaine d'une physionomie de ville, elle est bien assurée par l'éventail d'équipements présents dû probablement à sa position administrative régionale mais devrait se conforter par un plus grand nombre d'équipements par habitant qui lui donnerait aussi un meilleur score de fréquence au niveau provincial.

La conjonction POS-PCD (effectivement prévue à Tenkodogo pour la première fois au Burkina Faso) devrait l'aider à élaborer une stratégie qui lui permette de prendre une position forte dans la conjonction de sa position de noyau d'armature influencée à la fois par la proximité frontalière et par la proximité d'un pôle de croissance auquel elle appartient (de Garango à Cinkansé avec Bagré et Bitou).

Cette agglomération urbaine devrait aussi renforcer son caractère de ville pour se placer sans ambiguïté vis à vis de l'espace rural important qui occupe sa commune. Ceci passe par une clarification de la configuration et du statut de la voirie :

- voirie routière avec, dans le franchissement du noyau urbain de Tenkodogo, amélioration de la sécurité sur cet axe emprunté pour des trajets en grande partie internationaux
- voirie urbaine avec amélioration qualitative de l'espace partagé pour structurer cette agglomération en une ville que ses habitants reconnaissent et apprécient.

Ainsi Tenkodogo, une fois devenue une ville à la personnalité affirmée, serait prête à être le pilier du grand système urbain sud de l'armature urbaine nationale.

### Le groupe des villes moyennes

**Ce groupe est marqué par un paradoxe.** Les singularités de chacune des cinq communes urbaines chefs-lieux de régions par rapport aux quatre autres se trouvent dans ce qui fait leur ressemblance : la dualité de l'espace communal au sens où la PNHDU le relevait (p.26) *Il y a donc la ville et la campagne dans la commune urbaine telle que définie au Burkina Faso.* Chacune de ces cinq communes urbaines doit donc, à sa manière, établir les relations entre le noyau urbain et le milieu rural qui la composent.

**Ces cinq villes moyennes ont cependant des points communs** autour desquels certaines se retrouvent. Pour illustrer ce constat on peut trouver des :

- similarités de contexte entre Banfora, Dori et Tenkodogo où la position de noyau de transit en arrière garde d'une localisation frontalière est importante et doit être considérée dans la stratégie d'aménagement-gestion urbaine pour les années à venir à une échéance correspondant à celles du POS et/ou du PCD ;
- similarités de déficit de structuration en tant que ville pour Dédougou et Tenkodogo marquées par une physionomie d'agglomérations urbaines qui serait à faire muter par des éléments de la stratégie d'aménagement-gestion urbaine pour les années à venir à une échéance correspondant à celles du POS et/ou du PCD ;
- elles doivent faire des efforts pour améliorer le tissu urbain qui les compose :
  - o dans sa structure en distinguant bien leur voirie urbaine propre de la voirie routière qui les traverse parce qu'elles sont sur des itinéraires internationaux ;
  - o dans son aménagement pour que la densification nécessaire à une ville soit perçue comme une amélioration : signalétique harmonieuse, plantations préservées et entretenues, caniveaux préservés, mobilier urbain harmonisé pour les kiosques et édicules divers, etc. ;
- similarités de nécessité de renforcement de fonctions de commandement entre Dédougou et Koudougou cœurs de systèmes d'AUN à faire émerger et plus tard Tenkodogo.

La variété dans les caractères et potentialités de ces villes dite moyennes contredit cette désignation. On peut se demander par rapport à quoi elles sont moyennes, et se dire que c'est par rapport à un hinterland qu'elles doivent aider à dévoiler et renforcer qu'elles ont à construire leur avenir plus que par rapport à deux métropoles qu'elles n'ont pas à devoir imiter.

### 3. LES PETITES VILLES

#### **Bitou**

Cette agglomération urbaine s'est développée à partir de fonctions d'attente, de contrôle et de transit qui lui ont valu le statut de commune urbaine mais ne sont pas efficaces pour générer un tissu urbain qui se structure selon un mode de vie lui-même urbain.

Sa ressource en équipements, sans appui sur une fonction administrative de la décentralisation, ne la met en bonne position d'urbanité pour aucun des indices car elle a émergé et s'est développée essentiellement pour exercer deux tâches : contrôle administratif et passage de véhicules dont des grands gabarits lourdement chargés.

Cette prise de conscience serait, à l'occasion de l'élaboration d'un POS et/ou PCD, l'occasion de décider des mesures de structuration de l'espace urbain, de densification, de développement sélectif d'activités spécifiques à sa position frontalière et à sa place dans le système urbain évoqué à propos de Tenkodogo.

Bitou n'a pas vocation à devenir centre de services dans la hiérarchie administrative, elle doit chercher ses opportunités de développement dans un partenariat économique avec d'autres agglomérations et villes de son territoire d'appartenance dans l'armature urbaine. Elle peut

devenir un centre d'essor urbain attractif à partir d'un centre-ville soigné, surtout dans son espace partagé et être un repli apaisant pour les personnes stressées par les démarches douanières accomplies à Cinkansé.

## **Pô**

Cette agglomération urbaine ne semble pas en position de commandement affirmée dans la province dont elle est le chef-lieu, son étalement urbain ne correspond pas à une demande facile à repérer. Elle est un carrefour et aussi un point d'aboutissement de circulation routière soutenue à cause de l'implantation militaire qui représente une emprise en termes de zonage urbain et un obstacle en termes de maîtrise de son aménagement et de sa gestion.

L'élaboration d'un POS et/ou d'un PCD serait l'occasion d'analyser, outre sa zone urbaine, la conjonction urbain/rural sur le territoire communal et de trouver des orientations qui appuieraient son rôle administratif et son positionnement dans l'AUN.

Une stratégie de densification aiderait à modérer l'étalement urbain. Une bonne signalétique urbaine et un traitement de l'espace partagé montrant les itinéraires vers les services, une amélioration de l'espace partagé avec les opérateurs privés qui y sont très présents permettraient à Pô d'évoluer d'une physionomie actuelle d'agglomération urbaine vers une physionomie de ville.

## **Pouytenga**

N'ayant pas de fonction de commandement dans l'administration du territoire national en décentralisation, Pouytenga occupe un rang médiocre pour le ratio d'équipements par habitants. Cependant on sait que la capacité d'investissement des opérateurs privés améliore l'offre d'équipements sans qu'elle entre dans les statistiques.

On peut donc dire que la physionomie de ville de Pouytenga montrée par l'AUN est portée par le secteur privé : écoles, cabinet médicaux ou infirmiers privés peuvent lui donner rang équivalent à celui de chef-lieu de province et région sans qu'elle n'en ait le titre ni la catégorisation en ville moyenne dans la PNHDU.

On sait aussi que Pouytenga est bien équipée en ce qui concerne les marchés thématiques correspondant à son dynamisme économique : céréales et bestiaux par exemple et qu'elle dispose de l'une des premières gares routières réalisées avec l'appui du dispositif de décentralisation.

Par le biais d'un POS et/ou PCD, des options d'aménagement affirmées pourraient optimiser les potentialités de ce centre urbain à renforcer sa physionomie de ville. La zone satellite visible dans la tache urbaine ne doit pas être l'amorce d'un processus d'étalement urbain mal maîtrisé, la densification de la ville développée à partir de la présence des équipements de santé et commerce doit être encouragée par une bonne attractivité de l'espace partagé.

Une bonne clarification de l'articulation rural/urbain confirmerait la suprématie économique et sociale de la ville et optimiserait les conditions de fonctionnement du marché de bétail et de l'activité de transport routier qu'il induit.

## Réo

La tache urbaine ample et difforme ne facilite pas la compréhension de la situation de Réo ni sa liaison avec Koudougou, mise en système visible sous l'angle de l'AUN. Faute d'informations aux dates recherchées aucune évolution n'a pu être montrée, le gigantisme de la tache rouge qui représente l'ampleur en en 2012 de la zone aménagée est frappant.

Malgré son rang de chef-lieu de province Réo est en position médiocre du point de vue de l'urbanité que pourraient lui conférer les équipements. Elle doit donc s'affirmer comme ville malgré son centre qui est minuscule dans une tache urbaine.

Les options d'aménagement que pourraient prôner un POS et/ou PCD permettraient de soutenir la physionomie de ville actuellement portée par un noyau central qui risque d'être englué dans un étalement à maille lâche.

Une clarification franche des relations urbain/rural et des spécificités du territoire communal est d'autant plus nécessaire que Réo doit trouver une place qui ne soit pas dans l'ombre de Koudougou.

## Yako

La désignation *tache urbaine* correspond bien un étalement démesuré qui semble s'être répandu à partir du cœur ancien pourtant solidement quadrillé. Le lotissement frénétique a été engendré par la ville centre mais il pourrait se retourner contre elle et l'asphyxier et la transformant en une agglomération urbaine qui se répand comme une méduse sans squelette (ni cerveau !).

Ce chef-lieu de province a besoin d'améliorer son niveau d'urbanité par l'implantation d'équipements correspondant à son rang de chef-lieu de province. L'agglomération urbaine doit prendre appui sur son territoire communal et sur un hinterland qui le soutienne pour prendre rang dans un système urbain d'AUN pressenti de Gourcy à Kaya et Kongoussi. Yako est aussi une étape sur le trajet Koudougou – Ouahigouya.

L'élaboration d'un POS et/ou PCD permettrait d'apprécier les relations urbain/rural afin de mieux connecter le noyau urbain à son territoire communal et/ou hinterland. La situation négative d'agglomération urbaine déliquescence actuelle pourrait être renversée et Yako deviendrait un centre d'essor urbain dans le classement proposé en substitution à la petite ville qu'elle est dans le classement en trois niveaux.

## Le groupe de petites villes

**Ces cinq « petites villes » ont des caractères singuliers** que parfois elles partagent.

Bitou et Pouytenga ont une fonction dominante d'échanges commerciaux dont elles peuvent appuyer les potentialités, cependant l'une et l'autre sont d'ampleurs extrêmes dans ce groupe.

Pô subit une contrainte fonctionnelle par l'emprise militaire.

Réo doit s'affirmer sans rivaliser avec Koudougou qui pourrait la dominer.

Yako doit consolider sa puissance de chef-lieu de province afin d'atténuer sa position actuelle d'agglomération vouée au transit sur les parcours entre Ouagadougou et Ouahigouya.

Ces cinq « petites villes » ont en commun de devoir chercher à s'affirmer dans des configurations géoéconomiques où il faut dominer des obstacles avant d'exploiter des potentialités.

A l'exception de Pouytenga dont le dynamisme commercial a fait la réputation, les *petites villes* paraissent être plutôt des centres d'essor urbain dans la mesure où les caractéristiques urbaines ne qualifient pas leur situation présente mais semblent à même de soutenir leur avenir.

## 4. RÉVISION DU CLASSEMENT

### Le classement initial

**La répartition en trois groupes** actuellement valide au Burkina Faso a permis de construire une démarche qui se conclut par l'interprétation synthétique de l'état des douze villes et de formuler des orientations pour leur croissance.

Le passage de la formulation d'orientations à la suggestion d'actions concrètes a été résumé en un tableau qui va être commenté ci-dessous.

Les perspectives pour un élargissement de la problématique d'état des villes des douze sélectionnées dans un premier temps à toutes les localités reconnues comme villes dans le pays, ont conduit à rechercher un classement plus pertinent que celui en trois catégories actuellement pratiqué.

### Synthèse des orientations en fonction de l'état des douze villes réparties en trois groupes

**Les métropoles** doivent se donner des orientations stratégiques qui les confortent comme métropoles car leur situation actuelle présente des signes d'affaiblissement.

**Les villes moyennes** sont trois à physionomie dominante de ville et deux à physionomie dominante d'agglomération urbaine. Leurs orientations stratégiques peuvent leur permettre de renforcer leurs caractères de villes et de consolider les rôles qui leur sont perceptibles dans l'AUN. Leur appartenance à un groupe ne permet pas de préconiser une politique qui serait applicable à toutes mais de suggérer un catalogue d'actions que chacune pourrait réaliser à sa façon.

**Les petites villes** sont deux à dominante de ville et trois à dominante d'agglomération urbaine, leurs orientations stratégiques doivent être formulées en prenant appui sur leurs singularités dans le but d'affirmer la puissance de leur statut administratif ou de leur vocation économique.

Les grandes disparités entre elles obèrent quelque peu la validité de la catégorie *petites villes* telle qu'elle est utilisée actuellement.

Il serait donc nécessaire d'envisager une clarification des critères de définition des catégories *villes moyennes* et *petites villes* de manière à envisager des passages d'une catégorie à l'autre selon la qualification des localités au regard de ces critères. Quels standards devrait avoir atteint une petite ville pour passer dans la catégorie des villes moyennes ? Inversement, une ville moyenne peut-elle devenir une petite ville en fonction d'un événement d'origine interne ou externe qui change sa qualification au regard des critères ?

Ces questions posées forment la conclusion de l'observation de l'état des villes à partir des conditions données à l'étude.

### Les orientations pour l'accélération de la croissance

Le chapitre 1 de cette partie III de l'étude a formulé des stratégies de développement économique, le chapitre 2 a synthétisé les perspectives de développement environnemental, le chapitre 3 a formulé des orientations par ville puis par groupe de villes qui s'apparentent à de l'aménagement urbain.

Dans un souci de clarté d'expression les objectifs à atteindre et des actions qui pourraient y mener sont rassemblés dans un tableau qui peut être considéré comme un outil de gouvernance municipale.

Les actions de gestion urbaine à engager ont été regroupées en quatre combinaisons.

- **Travaux de configuration de l'espace partagé et de la signalétique urbaine** en référence à ce qui a été dit du besoin de créer une sensation de fierté d'appartenance qui légitimerait les exigences de l'équipe municipale d'un respect des aménagements réalisés et mettrait en valeur la présence d'équipements qui aident à percevoir le rang de ville.
- **Actions vers une densification urbaine pour contrecarrer l'étalement urbain.** Toutes les extensions récentes par le lotissement sont peu ou mal mises en valeur, beaucoup de parcelles ne sont pas construites, sont occupées de manière précaire et les réserves pour équipements et espaces verts sont accaparées car elles restent vides trop longtemps. Un signe fort d'appropriation de ces réserves rendrait la zone attractive et il serait plus facile d'inciter à une densification par une implantation des constructions correspondant à une emprise au sol et une occupation du sol qui produisent un tissu de ville en horizontal comme en hauteur.
- **Actions pour une bonne insertion des activités des opérateurs privés dans le tissu urbain.** Les transporteurs et les commerçants doivent être associés à la conception de l'aménagement de l'espace partagé qui irrigue les marchés et gares routières de transport de personnes ou de marchandises. Il conviendrait de les habituer à apprécier un espace urbain de qualité qui donne du confort à leurs clients et, par ce raisonnement, il serait envisageable de les amener à contribuer financièrement aux travaux à réaliser pour atteindre des standards de qualité urbaine efficaces.
- **Actions pour stimuler la productivité de l'hinterland des noyaux urbains.** Dans la mesure où toutes les communes urbaines sont aussi composées d'une part de territoire

rural, il est important que les autorités municipales sachent se positionner à plusieurs niveaux.

Le lien avec les villageois est à faire vivre pour qu'ils soient assurés que leurs efforts d'amélioration de productivité ne soient pas vains et que leurs produits seront écoulés.

Le lien avec les circuits nationaux et internationaux doit aussi être travaillé à l'échelle communale pour que le centre urbain maîtrise les mouvements de stockage, chargement, déchargements, passages de marchandises et ne se contente pas de voir passer et/ou s'arrêter des véhicules sans que la commune n'en tire de bénéfice fiscal.

Tableau 28 : Actions stratégiques à intégrer à la gouvernance municipale

	Traduction de la politique municipale en			
Actions de gestion urbaine à engager	Travaux de configuration de l'espace partagé et signalétique urbaine pour renforcer accès aux services et équipements et personnaliser la voirie urbaine	Renforcement de l'attractivité des quartiers par amélioration de l'insertion des équipements dans le tissu urbain pour une densification à la place de l'étalement	Négociations pour des actions pour une bonne insertion dans le tissu urbain des lieux d'activité des commerçants, transporteurs, services bancaires et médicaux	Actions pour rendre l'hinterland productif par recherche de liens avec les acteurs économiques, opérateurs, habitants, autorités, etc.
Les 12 villes				
Ouagadougou		+		
Bobo-Dioulasso		+		+
Banfora	+	+	+	
Dédougou	+	+	+	+
Dori	+	+	+	
Koudougou	+	+	+	+
Tenkodogo	+	+	+	
Bitou		+	+	+
Pô	+	+	+	+
Pouytenga	+	+	+	
Réo	+	+	+	+
Yako	+	+	+	+

En tant qu'outil de gouvernance, ce tableau propose une maîtrise d'un panorama d'actions qui permettraient de répondre à la question posée par certains maires : comment moderniser ma ville ? Ou qu'est-ce qu'une ville moderne et comment s'engager sur la piste de sa réalisation ?

### Un classement renouvelé : deux métropoles, cinq villes et agglomérations moteurs de développement, quatre centres d'essor urbain

Le classement en deux *métropoles*, cinq *villes moyennes* et cinq *petites villes*, correspondant à des niveaux de responsabilités administratives qui a servi de base à la démonstration effectuée est conçu comme un classement où les villes sont des objets qu'il faut ranger le plus efficacement

possible pour avoir une vision globale de la collection complète. Ce classement perd sa pertinence au fur et à mesure que le temps s'écoule et que les changements politiques, économiques et sociaux s'enchevêtrent les uns aux autres.

La recherche d'une qualification par des critères fonctionnels est apparue nécessaire pour suivre le processus de décentralisation au niveau central comme au niveau local.

L'introduction de ce chapitre par le tableau n° 25 "Orientations des plans d'actions stratégiques par position des villes dans l'AUN" et la description ville par ville qui a été faite ci-dessus en prenant appui sur les données et la problématique développées pour mettre en visibilité l'armature urbaine nationale, peuvent se conclure en un classement qui compte toujours trois groupes mais repère des sous-groupes permettant de visualiser une répartition fonctionnelle qui n'a pas besoin d'être enfermée dans une hiérarchie pour être pertinente.

Les trois groupes sont : **Les villes métropoles, les villes et agglomérations urbaines moteurs de développement, les centres d'essor urbain.**

**Le groupe des villes métropoles** est composé de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui ne sont pas des métropoles à proprement parler car l'étymologie du mot les voudrait protectrices de l'hinterland qu'elles dominent alors qu'elles sont un peu prédatrices et qu'en tant que noyaux urbains, elles n'exercent pas une maîtrise totalement efficace sur leur étalement en tache urbaine.

**Le groupe des villes moteurs de développement et des agglomérations urbaines moteurs de développement** est composé des cinq communes urbaines chefs-lieux de régions et de province auxquelles s'ajoute Pouytenga.

Ce groupe est subdivisé en trois sous-groupes.

**Les centres de suprématie** sont quatre villes en position de piliers c'est à dire forte puissance dans l'armature urbaine nationale. Banfora, Dori et Koudougou associent des moyens de commandement administratifs à un dynamisme économique qui rayonne dans leur région, La suprématie de Pouytenga est essentiellement construite sur son dynamisme économique qui optimise à la fois sa position de commandement sur un hinterland productif et sa fonction de générateur de déplacements de longue distance.

Dédougou est une agglomération urbaine dont le rôle de pilier de développement est actuellement étouffé par sa fonction de **centre de services administratifs** de rang régional, elle doit se donner la physionomie qui l'aidera à assumer son rôle de pilier de développement dans l'armature nationale.

Tenkodogo est une agglomération urbaine isolée **de l'hinterland** dont elle devrait soutenir la mise en visibilité. Son objectif doit être de se donner la physionomie qui traduise, à terme, le rang qu'elle doit assumer dans l'armature urbaine nationale.

**Le groupe des centres d'essor urbain** est composé de communes urbaines dont trois sont chefs-lieux de provinces Pô, Réo et Yako tandis que Bitou n'est qu'en position départementale.

L'essor urbain est une ambition dont on sent les capacités chez toutes ces communes, il doit être le déclenchement de leur avenir.

**Une absence d'hinterland perceptible** affecte Pô et Yako qui seront, à terme appelée à jouer un rôle dans de vaste systèmes pressentis par l'armature urbaine nationale. Ces deux agglomérations urbaines doivent faire évoluer leur noyau urbain de manière à chercher une position de suprématie sur un hinterland qui leur donnera une place active dans de systèmes urbains à venir. C'est en améliorant leur qualité urbaine qu'elles attireront les acteurs efficaces pour cette mobilisation future.

**Un appui sur d'autres centres** caractérise la position de l'agglomération urbaine de Bitou et de la ville de Réo. En effet Bitou doit modifier sa physionomie pour compenser la mise en régression que lui a imposée le retrait des activités qui lui apportaient une catégorie d'usagers affairés et consommateurs. Elle doit compenser en cherchant les ressources qu'elle pourrait trouver dans un hinterland proche et en les mettant en valeur pour attirer de nouveaux usagers. Réo doit évoluer en ville de qualité pour ne pas être une médiocre banlieue de Koudougou, elle doit renforcer son centre en s'appuyant sur les besoins urbains des fonctions administratives que comporte son rang de chef-lieu de province, elle doit absolument maîtriser son étalement urbain en faisant une revue de la gigantesque tache rouge qui la caractérise actuellement.

Tableau 28 : Classement des douze villes selon leur dispositions pour le développement urbain

Qualification hiérarchisée des noyaux de l'AUN	LÉGENDE DE POLICE DE CARACTÈRES		LÉGENDE DES COULEURS	
	En gras souligné : Communes à statut spécial En gras : Communes urbaines chefs-lieux de régions, Soulignés : autres communes urbaines dont chefs-lieux de provinces		Noyaux métropolitains : national régional Noyaux urbains : • à physionomie dominante de ville • à physionomie dominante d'agglomération urbaine	
Villes métropoles	<b><u>Bobo-Dioulasso</u></b> Noyau métropolitain à dominante ville		<b><u>Ouagadougou</u></b> Noyau métropolitain à dominante agglomération	
Villes Moteurs de développement et Agglomérations urbaines moteurs de développement	Centres de suprématie	Centre de services administratifs	Isolée d'hinterland	
	<b>Banfora Dori</b> <b>Koudougou</b> <b>Pouytenga</b>	<b>Dédougou</b>	<b>Tenkodogo</b>	
Centres d'essor urbain	Absence d'hinterland perceptible		En appui sur d'autres centres	
	<b><u>Pô, Yako</u></b>		<b><u>Bitou, Réo</u></b>	

Source : PERSPECTIVE – ACROPOLE, février 2017

Le classement proposé est donc conçu pour appuyer les douze communes dans leur pratique de la gouvernance urbaine, fonction qui leur est dévolue par la mise en pratique de la décentralisation qui n'était pas encore lancée quand le classement précédent avait été formulé.

Pour prendre position dans le débat relatif à l'estimation des futurs taux de croissance démographique des 12 noyaux urbains étudiés à savoir 7,1%, taux de croissance du milieu urbain calqué sur ce qu'a subi Ouagadougou ou 3,1%, taux national globalisé, on pourrait moduler les taux en faisant des recommandations avec une proposition de valeur pour chacune des 3 catégories du nouveau classement.

- Taux préconisé pour les métropoles : descendre le taux d'accroissement de 7,1% à 5%, en maîtrisant l'arrivée des nouveaux habitants par l'offre de lieux aménagés et la dissuasion de créer du non-loti.
- Taux préconisé pour les villes et agglomérations moteurs de développement : il serait à mi-chemin entre les 7,1% d'emballage avec déploiement de non-loti et 3,1%, taux national de principe affranchi des contraintes de localisation : prendre comme objectif la limitation à 5%.
- Taux préconisé pour les centres d'essor urbain : il doit être tel qu'ils acquièrent la maîtrise de leur développement et de leur extension spatiale en réussissant à freiner l'extension du non-loti à défaut de la maîtriser, il doit être le plus proche possible de la moyenne nationale : 3,5%.

**La logique** est que nous proposons des orientations pour prendre en considération l'augmentation du nombre d'habitants dans chaque catégorie de noyaux urbains étudié :

- les métropoles doivent trouver l'optimum du couple formé par densification et agrandissement surfacique, en prenant une nette orientation vers la densification.
- les villes et agglomérations moteurs de développement doivent procurer des possibilités de densification pour préserver leur avenir en termes de développement durable et lutter efficacement contre l'étalement qui est une pathologie.
- les centres d'essor urbain doivent au plus vite prévoir leur extension spatiale de manière à canaliser l'augmentation de population (nouveaux arrivants et décohabitation des nouvelles générations par rapport à leurs parents), ils doivent donc repérer au plus vite les nouvelles zones aménageables et contrôler leur occupation.

**Le résultat** de notre raisonnement est que le taux de croissance démographique avec les 3 valeurs que nous préconisons soit un repère pour prévoir des orientations d'aménagement à introduire dans les POS et/ou PCD qui assurent une maîtrise de l'accélération de la croissance qui nous a été demandée.

## CONCLUSION : UN OUTIL D'APPUI À LA DÉCISION AU SERVICE DES DOUZE VILLES

Cette étude a montré plusieurs fois que les douze villes doivent se dédier à la gouvernance urbaine pour laquelle des conseils porteurs de principes leur sont édictés de tous les bailleurs et de leur tutelle politique.

La gouvernance urbaine municipale se doit d'être participative, donc de mettre en jeu tous les occupants du territoire communal.

La démarche menée dans cette étude a abouti à un classement qui est un repérage auquel les communes peuvent se référer pour comprendre leur situation avant de mettre en pratique les actions suggérées dans le tableau 30 et bien d'autres que leur PCD doit les aider à formaliser.

Le besoin qu'ont ces douze communes est alors de **se référer à un document de planification** qui clarifie, rende compréhensible et exprime la situation actuelle afin de mobiliser les stratégies d'acteurs dans des directions acceptées par tous.

Ces documents sont établis pour certaines, en cours d'élaboration pour d'autres, encore balbutiants voire absents selon les cas.

La portée de ces documents, au-delà de leur élaboration, ne peut être effective que s'ils s'inscrivent dans l'adhésion de tous les acteurs à une démarche participative.

Ce type de démarche nécessite un **outil de construction de la décision**.

Ce type d'outil qui a été conçu pour l'élaboration des POS mais pourrait être mis en place dans toutes les communes pour guider la prise des décisions de gestion et d'aménagement est le **Tableau de bord communal des usages des sols et des pratiques des habitants**.

Bobo-Dioulasso, Banfora et Koudougou vont pouvoir expérimenter cet outil à l'occasion de la finalisation de leur Plan d'occupation des sols (POS) qui est imminente.

Les autres *Villes et agglomérations urbaines moteurs de développement* et les *centres d'essor urbain* pourraient, par l'intermédiaire de la dynamique lancée par l'étude *L'état des villes au Burkina Faso, 1995-2015*, bénéficier de cet outil qui a la capacité d'être isolé du POS dont il est une composante essentielle de la démarche.

## Bibliographie

### Ouvrages généraux

- Conseil Economique et Social (1995), *La politique des villes au Burkina Faso*, Bobo-Dioulasso, février 1995, 75p.
- Décret N° 2008-431/PRES/PM/MHU du 15 juillet 2008 portant adoption du document de Politique nationale de l'habitat et du développement urbain
- Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Habitat/République de la Haute Volta (1983), *L'armature urbaine nationale*, Juin 1983, 103p.
- GUENGANT J. P., LANKOANDE M., TAPSOBA T., ZANOU B. Recensement général de la population et de l'habitation, RGPH, Thème 16 : Projections démographiques 2007-2050, INSD, 108p.
- MINEFID/SEAT, *Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) à l'horizon 2040*, (2017), 168p.
- MEF, *Etude du Schéma National d'Aménagement du Territoire- SNAT*, Rapport n°1 Bilan-Diagnostic, Rapport n°2 Problématiques et orientations et Atlas, réalisé par DIRASSET-G2 CONCEPTION
- Ministère de l'Economie et des Finances, Programme d'Appui à la Gestion de l'Economie (1999), *Armature Urbaine du Burkina Faso*, Décembre 1999, 109p.
- Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (2014), *Guide d'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) au Burkina Faso*, 46p.
- Ministère de la Culture et du Tourisme (2014), *Répertoire des sites touristiques du Burkina Faso*, 116 p.
- Ministère des Infrastructures du Désenclavement et des transports, Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (2015), *Annuaire statistique 2013*, Mai 2015, 55p.
- OUATTARA A. SOME L. (2009), Recensement général de la population et de l'habitation, RGPH, Thème 9 : La croissance urbaine au Burkina Faso, INSD, 118p.
- ROCHEFORT M. (2005), « les notions de réseau urbain et d'armature urbaine » in *Strates*, Hors-série - 2002, mis en ligne le 02 mai 2005 <http://strates.revues.org>
- Société Nationale d'Electricité du Burkina (2014), Direction Générale des Etudes et de la Planification Electrique, *Rapport d'activité SONABEL 2014*, 66p.

### Boucle du Mouhoun

- MUH, Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Dédougou, rapport définitif, 2013
- Région de la Boucle du Mouhoun, Direction Régionale de la Culture et du Tourisme de la Boucle du Mouhoun, les Etablissements Touristiques d'Hébergement de la Région de la Boucle du Mouhoun en 2015, 4p.
- Région de la Boucle du Mouhoun, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Tableau de Bord Socioéconomique 2014, Octobre 2014, 76p.
- Région de la Boucle du Mouhoun, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.

### **CASCADES**

- MUH, Plan d'occupation des sols de Banfora, rapport provisoire
- MUH, Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Bobo-Dioulasso, rapport définitif, 2013
- Région des Cascades, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.

### **CENTRE**

- Assonsi S., 2015, Vulnérabilité et résiliences urbaines : perception et gestion territoriale des risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou, Thèse de doctorat, Université de Ouaga I Pr. Joseph Ki-ZERBO, 435 p.
- BANI SAMARI S., 2016, Vulnérabilité territoriale aux inondations dans un contexte de changement climatique : cas de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso, Thèse de doctorat, Université Aube Nouvelle, Ouagadougou, 219 p.
- MUH, Schéma directeur d'aménagement du Grand Ouaga de Bobo-Dioulasso, rapport définitif, 2010,
- Hangnon H. Y. ; De Longueville F., OZER P, 2015, « Précipitations 'extrêmes' et inondations à Ouagadougou ou quand le développement urbain est mal maîtrisé » in Erpicum M. (ed), Actes du 28<sup>e</sup> colloque de l'Association Internationale de Climatologie, Liège, Belgique : Université de Liège, p. 497-502.
- Kaboré W. F. R., 2016, Évènements pluvieux extrêmes et inondations dans l'espace « Grand Ouaga » au Burkina Faso. Mémoire inédit, master en ingénierie de l'eau et de l'environnement, Institut international de l'eau et de l'environnement, 2iE, Ouagadougou 77 p.
- Région du Centre, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.
- Région du Centre, Fonds de Développement de l'Electrification au Burkina Faso (FDE), Liste des localités électrifiées de 2003 au 31 décembre 2014 et des localités en cours, 12p.

### **CENTRE EST**

- MUH, 2013 Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Tenkodogo, rapport définitif
- Région du Centre-Est, Direction Régionale de L'Economie et de la Planification, Tableau de Bord Socioéconomique 2014, Version définitive, Mai 2015, 69p.
- Région du Centre-Est, Direction Régionale de L'Economie et de la Planification, Profil de la région, Mai 2015, 42p.
- Région du Centre-Est, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Annuaire statistique 2013 de la région, Septembre 2014, 195p.
- Région du Centre-Est, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances,

les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.

### **Centre Nord**

- Région du Centre-Nord, Plan Régional de Développement du Centre-Nord 2015-2019, octobre 2014, 195p.
- Région du Centre-Nord, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Tableau de Bord Socioéconomique 2014, Version définitive, Aout 2014, 99p.
- Région du Centre-Nord, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.

### **Centre Ouest**

- MUH, Plan d'occupation des sols de Koudougou, rapport provisoire, 2016
- Commune de Koudougou (Province du Boulkiemde), Plan Communal de Développement de Koudougou, version finale, avril 2012, 71p.
- Commune Rurale de Kokologho (Province du Boulkiemde), Plan Communal de Développement 2014-2018, Juin 2013, 83p.
- Province du Boulkiemdé, CEFORE Koudougou, Fichier intégral de suivi annuel des enregistrements d'entreprises au Centre de Formalités des Entreprises de Koudougou depuis le 11 novembre 2009
- Région du Centre-Ouest, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Tableau de bord socioéconomique, Octobre 2014, 91p
- Région du Centre-Ouest, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.

### **CENTRE-SUD**

- Région du Centre-Sud, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.

### **HAUTS-BASSINS**

- MUH, Plan d'occupation des sols de Bobo-Dioulasso, rapport provisoire, 2016
- MUH, Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Bobo-Dioulasso, rapport définitif, 2013
- Région des Hauts Bassins, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.
- Région des Hauts Bassins, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Profil de la région 2014, Mai 2015, 42p.

### **NORD**

- Région du Nord, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Tableau de

Bord Socioéconomique, Octobre 2014, 244p.

- Région du Nord, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Profil Régional, Octobre 2014, 81p.
- Région du Nord, Statistiques du CEFORE 2012, 2013, 2014.
- Région du Nord, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Base de données sur l'assainissement, le commerce, l'éducation, l'élevage, l'énergie, les finances, les infrastructures hydrauliques, la santé, le sport et loisir, le social, les télécommunications, le transport, Juin 2014.
- Région du Sahel, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Tableau de Bord Socioéconomique, Septembre 2014, 99p.
- Région du Sahel, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Profil Régional, Septembre 2014, 123p.
- Région du Sahel, Direction Régionale de l'Economie et de la Planification, Statistiques des Infrastructures socioéconomiques, Mai 2012.
- Direction Générale de l'Urbanisme et des Travaux Fonciers, Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Dori horizon 2030, rapport définitif, Novembre 2012, 284p.
- Commune de Dori (Province du Séno), Plan Communal de Développement 2009-2013, Octobre 2008, 117p.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Tableaux d'analyse économiques et financières

#### Tableaux analyses financières des communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

**Tableau 1 : Evolution des prévisions et réalisations de recettes budgétaires des communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso de 2007-2010**

Collectivité/Rubrique	2007	2008	2009	2010	Taux d'accroissement
<i>Commune de Ouagadougou</i>					
<b>Recettes totales (budget)</b>	14 318 844 152	25 012 541 025	25 549 507 494	28 758 409 698	<b>19,02%</b>
<b>Recettes totales (réalisés)</b>	13 606 239 249	20 302 253 766	19 114 428 153	20 128 070 920	<b>10,25%</b>
<b>Ecart</b>	<b>712 604 903</b>	<b>4 710 287 259</b>	<b>6 435 079 341</b>	<b>8 630 338 778</b>	
<b>Taux de réalisation</b>	<b>95</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>70</b>	
<i>Commune de Bobo-Dioulasso</i>					
<b>Recettes totales (budget)</b>	3 188 011 022	5 022 875 182	5 906 411 604	7 885 526 979	<b>25,90%</b>
<b>Recettes totales (réalisés)</b>	2 248 898 066	2 392 789 649	4 046 040 758	6 300 933 278	<b>30,08%</b>
<b>Ecart</b>	<b>939 112 956</b>	<b>2 630 085 533</b>	<b>1 860 370 846</b>	<b>1 584 593 701</b>	
<b>Taux de réalisation</b>	<b>71</b>	<b>48</b>	<b>69</b>	<b>80</b>	

**Tableau 2 :** Structures des recettes budgétaires dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Poste de recette budgétaire	2007		2008		2009		2010	
	<i>Ouagadougou</i>	<i>Bobo Dioulasso</i>	<i>Ouagadougou</i>	<i>Bobo Dioulasso</i>	<i>Ouagadougou</i>	<i>Bobo Dioulasso</i>	<i>Ouagadougou</i>	<i>Bobo Dioulasso</i>
<b>Produits de l'exploitation</b>	629 885 438	177 007 064	642 984 572	193 952 335	711 531 975	182 472 718	868 552 000	199 363 010
<b>Produits domaniaux</b>	327 458 369	197 761 825	423 803 556	311 465 854	451 733 661	214 477 905	459 075 301	238 155 622
<b>Recouvrements et participation</b>	126 606 561	11 896 760	824 263 859	2 353 077	838 357 900	235 289 166	443 947 993	201 358 137
<b>Recettes fiscales</b>	7 149 321 865	1 388 980 863	7 344 207 641	1 401 161 925	8 222 034 442	1 573 882 834	7 689 707 776	1 959 700 293
<b>Produits exceptionnels</b>	385 073 119	123 749 157	441 404 953	158 654 611	469 508 502	174 734 838	562 789 578	172 636 542
<b>Recettes totales de fonctionnement</b>	<b>9 991 329 167</b>	<b>2 012 000 359</b>	<b>11 045 719 777</b>	<b>2 244 372 676</b>	<b>12 778 052 379</b>	<b>12 778 052 379</b>	<b>13 304 338 424</b>	<b>3 149 773 286</b>

**Tableau 3 :** Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso de 2007-2010

Communes	2007	2008	2009	2010	Taux d'accroissement moyen
Ouagadougou	8 814 591 530	9 200 709 256	9 842 259 134	11 023 958 394	<b>44,90%</b>
Bobo-Dioulasso	1 853 826 709	2 220 060 291	2 144 705 850	3 149 773 286	<b>50,70%</b>

**Tableau 4 :** Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Communes	2007	2008	2009	2 010
Ouagadougou	4 908 055 524	9 392 768 814	5 562 705 531	396 787 073
Bobo-Dioulasso	23 760 767	657 204 935	1 533 991 788	023 287 128

**Tableau 5 : Evolution de la capacité d'autofinancement de la commune de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso**

Communes	Rubriques	2007	2008	2009	2010
Ouagadougou	Recettes de fonct.	9 991 329 167	11 045 719 777	12 778 052 379	13 304 338 424
	Dépenses de fonct.	8 814 591 530	9 200 709 256	9 842 259 134	11 023 958 394
	<b>CAF</b>	<b>1 176 737 637</b>	<b>1 845 010 521</b>	<b>2 935 793 245</b>	<b>2 280 380 030</b>
Bobo-Dioulasso	Recettes de fonct	2 012 000 359	2 244 372 676	2 442 793 812	3 149 773 286
	Dépenses de fonct	1 853 826 709	2 220 060 291	2 144 705 850	3 149 773 286
	<b>CAF</b>	<b>158 173 650</b>	<b>24 312 385</b>	<b>298 087 962</b>	<b>0</b>

**Tableaux analyses financières des communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo**

**Tableau 1.1 : Evolution des recettes budgétaires dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo de 2007 à 2010**

Communes	2007	2008	2009	2010	Taux d'accroissement moyen
<i>Dori</i>					
Recettes totales (budget)	222 776 354	208 585 733	332 248 199	251 429 847	<b>3,1%</b>
Recettes totales (réalisés)	124 000 934	195 083 450	159 196 508	378 109 332	<b>32,14%</b>
Taux de réalisation	56	94	48	150	
<i>Dédougou</i>					
Recettes totales (budget)	0	181 476 348	324 279 947	364 441 061	<b>26,1%</b>
Recettes totales (réalisés)	0	164 100 573	315 788 579	348 902 856	<b>28,50%</b>
Taux de réalisation		90	97	96	
<i>Tenkodogo</i>					
Recettes totales (budget)	232 296 757	264 144 829	521 595 277	731 563 347	<b>33,2%</b>
Recettes totales (réalisés)	193 282 327	211 886 177	453 829 690	742 261 766	<b>40%</b>
Taux de réalisation	83	80	87	101	

<i>Koudougou</i>					
Recettes totales (budget)	272 703 477	482 451 292	1 373 293 235	1 334 119 928	<b>48,7%</b>
Recettes totales (réalisés)	357 246 570	438 633 778	622 959 595	794 002 170	<b>22,10%</b>
Taux de réalisation	131	91	45	60	
<i>Banfora</i>					
Recettes totales (budget)	0	581 997 318	1 576 796 209	1 514 464 772	<b>37,1%</b>
Recettes totales (réalisés)	0	440 641 333	947 568 140	997 299 005	<b>31,20%</b>
Taux de réalisation	0	76	60	66	

**Tableau 1.2 Structures des recettes de fonctionnement des communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo de 2007 à 2010**

Année	Collectivités	Produits de l'exploitation	Produits domaniaux	Recouvrements et participation	Recettes fiscales	Produits exceptionnels	Recettes totales de fonctionnement
2007	Dori	5 779 250	12 464 325	9 949 549	28 138 546	4 636 250	92 962 525
	Dédougou	0	0	0	0	0	0
	Tenkodogo	15 648 200	16 634 200	1 896 760	87 321 999	10 088 800	154 263 401
	Koudougou	41 968 770	40 610 000	0	233 892 800	27 275 000	357 246 570
	Banfora	0	0	0	0	0	0
2008	Dori	8 866 970	14 532 375	7 586 528	29 717 203	5 905 590	107 666 745
	Dédougou	21 098 930	16 763 075	2 353 077	69 135 219	11 361 257	138 345 949
	Tenkodogo	16 835 775	15 260 100	2 353 077	71 535 932	12 913 457	129 095 701
	Koudougou	40 981 200	24 049 520	2 353 077	191 897 744	31 692 070	356 602 871
	Banfora	18 071 475	28 754 800	2 738 087	246 004 320	34 576 965	336 559 294
2009	Dori	18 106 890	22 615 750	28 006 314	37 324 583	7 625 266	138 070 136
	Dédougou	20 480 720	18 584 910	52 413 333	92 677 633	11 984 410	209 066 781

	Tenkodogo	165 946 800	14 403 000	62 398 331	81 875 096	14 480 090	346 596 857
	Koudougou	42 265 450	25 454 500	108 148 172	202 319 919	34 150 257	448 429 928
	Banfora	14 993 550	35 292 076	79 033 055	270 025 471	28 994 125	452 250 859
2010	Dori	11 786 150	20 977 125	50 032 857	55 646 127	5 881 055	235 981 975
	Dédougou	24 329 520	20 987 825	40 832 918	122 964 186	13 010 551	234 722 469
	Tenkodogo	90 338 175	12 639 125	59 990 585	69 997 086	25 919 506	360 017 134
	Koudougou	54 511 800	30 507 295	92 145 046	274 739 207	31 580 056	514 559 874
	Banfora	23 738 450	56 357 229	94 471 688	544 354 498	29 866 327	755 614 898

**Tableau 1.3 : Evolution des dépenses totales de fonctionnement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo entre 2007 et 2010.**

Communes	2007	2008	2009	2010	Taux moyen d'évolution
Dori	73 676 663	87 923 172	90 060 408	236 358 197	33,80%
Dédougou	0	154 012 218	281 698 424	214 154 406	11,60%
Tenkodogo	149 265 216	198 710 314	260 069 813	364 597 032	25%
Koudougou	402 043 046	395 878 595	567 975 606	662 104 935	13,2%
Banfora	0	453 810 800	961 738 546	929 724 260	27%

**Tableau 1.4 : d'évolution des dépenses d'investissement dans les communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo**

Communes	2007	2008	2009	2 010	Taux d'évolution moyen en %
Dori	21 271 621	78 601 345	13 841 886	28 941 673	<b>8,05%</b>
Dédougou	0	28 675 302	103 472 895	58 981 928	<b>27,2%</b>
Tenkodogo	23 056 181	65 334 254	61 421 451	157 811 393	<b>19,70%</b>
Koudougou	139 179 856	82 170 017	186 269 511	267 792 510	<b>17,70%</b>
Banfora	0	103 621 561	471 219 676	396 787 073	<b>56,40%</b>

**Tableau 1.6 : Evolution de la CAF des communes de Banfora, Dédougou, Dori, Koudougou et Tenkodogo de 2007 à 2010**

Communes		2007	2008	2009	2010	Taux d'évolution moyen de la CAF
Dori	Recettes de fonct	92 962 525	107 666 745	138 070 136	235 981 975	
	Dépenses de fonct	55 103 546	58 981 499	76 218 522	176 441 966	
	<b>CAF</b>	<b>37 858 979</b>	<b>48 685 246</b>	<b>61 851 614</b>	<b>59 540 009</b>	<b>12,00%</b>
Dédougou	Recettes de fonct	0	138 345 949	209 066 781	234 722 469	
	Dépenses de fonct	0	128 257 574	188 672 478	188 672 478	
	<b>CAF</b>	<b>0</b>	<b>10 088 375</b>	<b>20 394 303</b>	<b>46 049 991</b>	<b>66,30%</b>
Tenkodogo	Recettes de fonct	154 263 401	129 095 701	346 596 857	360 017 134	
	Dépenses de fonct	147 672 457	154 416 042	253 576 000	245 874 711	
	<b>CAF</b>	<b>6 590 944</b>	<b>-25 320 341</b>	<b>93 020 857</b>	<b>114 142 423</b>	<b>104,60%</b>
Koudougou	Recettes de fonct	357 246 570	356 602 871	448 429 928	514 559 874	
	Dépenses de fonct	359 143 330	341 602 871	443 602 127	469 860 628	
	<b>CAF</b>	<b>-1 896 760</b>	<b>15 000 000</b>	<b>4 827 801</b>	<b>44 699 246</b>	<b>-123,10%</b>
Banfora	Recettes de fonct	0	336 559 294	138 070 136	755 614 898	
	Dépenses de fonct	0	429 810 990	598 817 051	659 919 470	
	<b>CAF</b>	<b>0</b>	<b>-93 251 696</b>	<b>-460 746 915</b>	<b>95 695 428</b>	<b>-0,80%</b>

**Tableaux analyses financières des communes de Pouytenga, Yako, Po, Réo et Bitou**

**Tableau 2.1 : Evolution des prévisions et réalisations de recettes budgétaires des communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako de de 2007-2010**

Communes	2007	2008	2009	2010	Taux d'accroissement moyen
<i>Pouytenga</i>					
Recettes totales (budget)	337 877 740	470 584 850	288 744 308	349 838 502	0,87
Recettes totales (réalisés)	328 688 408	401 108 477	315 342 632	180 113 231	-13,9
Taux de réalisation	97,3	85,2	109,2	51,5	
<i>Yako</i>					
Recettes totales (budget)	110 571 363	121 916 657	190 666 530	294 006 035	27,7
Recettes totales (réalisés)	100 441 646	119 170 489	183 524 680	278 530 731	29,05
Taux de réalisation	90,8	97,7	96,3	94,7	
<i>Po</i>					
Recettes totales (budget)	84 642 621	106 319 915	415 943 626	268 081 126	33,6
Recettes totales (réalisés)	70 382 002	74 662 753	117 666 734	206 200 858	30,8
Taux de réalisation	83,2	70,2	28,3	76,9	
<i>Réo</i>					
Recettes totales (budget)	99 283 734	92 287 863	0	0	-3,5
Recettes totales (réalisés)	79 200 186	93 752 588	0	0	8,7
Taux de réalisation	79,8	101,6	0	0	
<i>Bitou</i>					
Recettes totales (budget)	154 436 168	146 051 640	174 875 895	270 414 023	15,0
Recettes totales (réalisés)	125 427 410	127 540 302	138 498 771	222 307 602	15,3
Taux de réalisation	81,2	87,3	79,2	82,2	

**Tableau 2.2 : Structure des recettes de fonctionnement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako**

Communes	Produits de l'exploitation	Produits domaniaux	Recouvrements et participation	Recettes fiscales	Produits exceptionnels
Pouytenga					
2007	13,6	35,1	0,6	35,0	3,8
2008	10,3	25,2	0,6	22,3	6,8
2009	13,5	17,3	12,9	22,5	7,1
2010	5,4	2,0	30,1	17,6	14,1
Yako					
2007	7,7	5,9	2,6	34,6	20,9
2008	8,3	7,8	3,2	37,2	25,4
2009	6,3	5,1	44,0	25,8	15,8
2010	7,8	4,9	39,3	21,3	17,9
Po					
2007	14,2	38,3	10,7	23,1	0,2
2008	14,2	35,0	12,2	26,5	1,0
2009	8,0	23,6	34,5	22,5	4,9
2010	7,0	14,4	28,1	21,3	2,4
Reo					
2007	42,5	11,5	3,2	24,7	16,2
2008	7,8	10,7	3,6	51,8	24,4
2009					
2010					
Bitou					
2007	7,7	40,8	28,5	23,0	0,0
2008	5,1	45,1	2,3	36,7	4,6
2009	5,7	38,7	20,4	25,4	5,3
2010	5,0	37,3	13,3	24,9	6,0

**Tableau 2.3 : Evolution des dépenses de fonctionnement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako**

Communes	2 007	2 008	2 009	2 010	Taux d'évolution
Pouytenga	185 294 427	303 768 569	253 136 945	43 040 573	-30,5%
Yako	64 424 485	72 078 546	118 445 828	87 642 520	7,90%
Po	54 619 010	59 678 301	74 591 298	121 962 389	22,23%
Réo	64 546 246	58 520 827	0	0	-4,7%
Bitou	105 401 202	103 426 500	99 897 945	123 425 195	4,04%

**Tableau 2.4: Evolution des dépenses d'investissement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako**

Communes	2 007	2008	2009	2 010	Dépenses moyennes	Taux d'évolution des dépenses d'investissement
Pouytenga	71 638 839	174 648 691	86 030 012	1 786 107	83 525 912	-60,7%
Yako	4 782 069	20 850 665	19 102 006	33 212 759	19 486 875	63,02%
Po	7 048 670	9 429 292	4 696 292	2 300 559	5 868 703	-24,3%
Réo	13 589 774	10 047 883	0	0	11 818 829	13,9%
Bitou	48 160 049	45 728 866	20 221 077	29 949 620	36 014 903	-11,2%

**Tableau 2.6 : Evolution de la Capacité d'autofinancement dans les communes de Bitou, Po, Pouytenga, Réo et Yako**

Communes	Rubrique	2007	2008	2009	2010
Pouytenga	Recettes de fonct	308 860 096	373 562 653	288 744 308	55 877 333
	Dépenses de fonct	185 294 427	303 768 569	253 136 945	43 040 573
	CAF	123 565 669	69 794 084	35 607 363	12 836 760
Yako	Recettes de fonct	74 069 287	73 888 952	126 781 351	114 939 103
	Dépenses de fonct	64 424 485	72 078 546	118 445 828	87 642 520
	CAF	9 644 802	1 810 406	8 335 523	27 296 583
Po	Recettes de fonct	56 042 508	59 637 930	102 641 911	139 707 433
	Dépenses de fonct	54 619 010	59 678 301	74 591 298	121 962 389
	CAF	1 423 498	-40 371	28 050 613	17 745 044
Réo	Recettes de fonct	59 293 287	65 118 926	0	0
	Dépenses de fonct	64 546 246	58 520 827	0	0
	CAF	-5 252 959	6 598 099	0	0
Bitou	Recettes de fonct	14 692 759	100 429 172	117 387 641	150 746 419
	Dépenses de fonct	105 401 202	103 426 500	99 897 945	123 425 195
	CAF	-90 708 443	-2 997 328	17 489 696	21 224

## Annexe 2 : Grille des équipements et aire d'influence des noyaux urbains

Catégories d'équipements	Aire d'influence			
	Niveau national	Niveau régional	Niveau provincial	Niveau départemental
<b>Éducation</b>	Universités publiques et privées Écoles supérieures/ professionnelles Centre de formation technique Lycées (général/technique) et CEG (post-primaire) Écoles primaires CEEP	Universités publiques et privées Écoles supérieures/ professionnelles Centre de formation technique Lycées (général/technique) et CEG (post-primaire) Écoles primaires CEEP	Lycées (général/technique) et CEG (post-primaire) Écoles primaires CEEP	Lycées (général/technique) et CEG (post-primaire) Écoles primaires CEEP
<b>Santé</b>	CHUN CHR CMA CM CSPS (Poly)cliniques privées Pharmacies	CHR CMA CM CSPS (Poly)cliniques privées Pharmacies	CMA CM CSPS (Poly)cliniques privées Pharmacies	CM CSPS (Poly)cliniques privées Pharmacies
<b>Commerces, équipements marchands</b>	Centre commercial Hypermarché / Supermarché Marchés aménagés principaux Marchés aménagés secondaires Marchés non aménagés Marchés à bétail et parc de vaccination Abattoir frigorifique Abattoirs Aires d'abattage Village artisanal/galerie d'art	Supermarché Marchés aménagés principaux Marchés aménagés secondaires Marchés non aménagés Marchés à bétail et parc de vaccination Abattoir frigorifique Abattoirs Aires d'abattage	Supermarché Marchés aménagés principaux Marchés aménagés secondaires Marchés non aménagés Marchés à bétail et parc de vaccination Abattoir frigorifique Abattoirs Aires d'abattage	Supermarché Marchés aménagés principaux Marchés aménagés secondaires Marchés non aménagés Marchés à bétail et parc de vaccination Abattoir frigorifique Abattoirs Aires d'abattage

	Boulangerie Aire de stationnement Station services Poste de douane	Village artisanal/galerie d'art Boulangerie Aire de stationnement Station services Poste de douane	Galerie d'art Boulangerie Aire de stationnement Station services Poste de douane	Galerie d'art Boulangerie Aire de stationnement Station services Poste de douane
<b>Établissements financiers et assurances</b>	Banques et représentations bancaires Assurance Caisse populaire Établissement de micro-crédit	Représentations bancaires Assurance Caisse Populaire Établissement de micro-crédit	Représentations bancaires Caisse populaire Établissement de micro-crédit	Caisse populaire Établissement de micro-crédit
<b>Administration</b>	Institutions/Ministères Directions régionales, Directions provinciales, Services départementaux Complexe administratif national/régional/provincial/communal Gouvernorat Conseil Régional Haut-Commissariat Mairie Préfecture Haute cour Cour d'appel Tribunal Maison d'arrêt et de correction	Gouvernorat Conseil Régional Directions régionales, Directions provinciales, Services départementaux Complexe administratif régional/provincial/communal Haut-Commissariat Mairie Préfecture Cour d'appel Tribunal Maison d'arrêt et de correction	Haut-Commissariat Directions provinciales, Services départementaux Complexe administratif provincial/communal Préfecture Mairie Tribunal Maison d'arrêt et de correction	Préfecture Mairie Directions provinciales, Services départementaux Complexe administratif provincial/communal Tribunal Maison d'arrêt et de correction
<b>Sécurité</b>	Caserne de sapeurs-pompiers Gendarmerie Sureté de l'État Police judiciaire Circulation routière Police nationale	Caserne de sapeurs-pompiers Gendarmerie Police judiciaire Circulation routière Police nationale	Caserne de sapeurs-pompiers Gendarmerie Police judiciaire Circulation routière Police nationale	Caserne de sapeurs-pompiers Gendarmerie Police judiciaire Circulation routière Police nationale

	Police municipale Commissariat de police de District /d'Arrondissement Camp de Compagnie Républicaine de Sécurité Camp pour Brigade Anti-Criminalité Camp pour Unité de lutte contre le grand banditisme Garage de la police nationale	Police municipale Commissariat de police de District /d'Arrondissement Camp de Compagnie Républicaine de Sécurité Camp pour Brigade Anti-Criminalité Camp pour Unité de lutte contre le grand banditisme Garage de la police nationale	Police municipale Commissariat de police de District /d'Arrondissement Camp de Compagnie Républicaine de Sécurité Camp pour Brigade Anti-Criminalité Camp pour Unité de lutte contre le grand banditisme Garage de la police nationale	Police municipale Commissariat de police de District /d'Arrondissement Camp de Compagnie Républicaine de Sécurité Camp pour Brigade Anti-Criminalité Camp pour Unité de lutte contre le grand banditisme Garage de la police nationale
<b>Sports et loisirs</b>	Stade national /régional/provincial/municipal/Complexe sport Plateau omnisport/Terrain de sport / Hippodrome Piscine olympique/municipale Aire de jeux Aire de loisirs (maquis, bar, restaurant...)	Stade régional/Complexe sportif Plateau omnisports/Terrain de sport/ Hippodrome Piscine olympique Aire de jeux Aire de loisirs (maquis, bar, restaurant...)	Stade provincial/Complexe sportif Plateau omnisports/Terrain de sport/ Hippodrome Piscine municipale Aire de jeux Aire de loisirs (maquis, bar, restaurant...)	Stade municipal/Complexe sportif Plateau omnisports/Terrain de sport/ Hippodrome Piscine municipale Aire de jeux Aire de Loisirs (maquis, bar, restaurant...)
<b>Culture</b>	Centre culturel Cinéma/Théâtre Centre d'écoute/de lecture/bibliothèque/médiathèque Maison de la femme Maison des jeunes Musée Place publique principale/secondaire Culte principal/secondaire (y compris lieux sacrés)	Centre culturel Cinéma/Théâtre Centre d'écoute/de lecture/bibliothèque/médiathèque Maison de la femme Maison des jeunes Musée Place publique principale/secondaire Culte principal/secondaire (y compris lieux sacrés)	Cinéma/Théâtre Centre d'écoute/de lecture/bibliothèque/médiathèque Maison de la femme Maison des jeunes Musée Place publique principale/secondaire Culte principal/secondaire (y compris lieux sacrés)	Cinéma/Théâtre Centre d'écoute/de lecture/bibliothèque/médiathèque Maison de la femme Maison des jeunes Musée Place publique principale/secondaire Culte principal/secondaire (y compris lieux sacrés)

<b>Hébergement</b>	Hôtel de 2 à 5* Auberges Centre d'hébergement	Hôtel de 2 à 4* Auberges Centre d'hébergement	Hôtel de 2* Auberges Centre d'hébergement	Auberges Centre d'hébergement
<b>Transport, mobilité interurbaine et télécommunication (télévision et radio)</b>	Aéroport (inter)national /aérodrome Gare ferroviaire (inter)nationale/interurbaine Gare routière (inter)nationale/interurbaine Arrêts d'autobus Nombre d'axes routiers bitumés/carrossables reliant la localité à d'autres pôles nationaux /régionaux/provinciaux/départementaux Centres d'émission télé Centres d'émission radio Couverture par le réseau ONATEL Couverture par les 3 réseaux de téléphonies mobiles	Aéroport national Gare ferroviaire (inter)nationale/interurbaine Gare routière (inter)nationale/interurbaine Arrêts d'autobus Nombre d'axes routiers bitumés/carrossables reliant la localité à d'autres pôles nationaux /régionaux/provinciaux/départementaux Centres d'émission télé Centres d'émission radio Couverture par le réseau ONATEL Couverture par les 3 réseaux de téléphonies mobiles	Aérodrome Gare ferroviaire (inter)nationale/interurbaine Gare routière (inter)nationale/interurbaine Arrêts d'autobus Nombre d'axes routiers bitumés/carrossables reliant la localité à d'autres pôles nationaux /régionaux/provinciaux/départementaux Centres d'émission télé Centres d'émission radio Couverture par le réseau ONATEL Couverture par les 3 réseaux de téléphonies mobiles	Gare ferroviaire (inter)nationale/interurbaine Gare routière (inter)nationale/interurbaine Arrêts d'autobus Nombre d'axes routiers bitumés/carrossables reliant la localité à d'autres pôles nationaux /régionaux/provinciaux/départementaux Centres d'émission télé Centres d'émission radio Couverture par le réseau ONATEL Couverture par les 3 réseaux de téléphonies mobiles
<b>Infrastructures urbaines (voirie intra-urbaine et réseaux divers)</b>	Présence de voirie bitumée interurbaine Présence du réseau ONEA/AEP et AEPS Station de traitement de l'eau Présence du Réseau SONABEL ou FdE/Électricité Centrale électrique/ Centre	Présence de voirie bitumée interurbaine Présence du réseau ONEA/AEP et AEPS Station de traitement de l'eau Présence du Réseau SONABEL ou FdE/Électricité	Présence de voirie bitumée interurbaine Présence du réseau ONEA/AEP et AEPS Station de traitement de l'eau Présence du Réseau SONABEL ou	Présence de voirie bitumée interurbaine Présence du réseau ONEA/AEP et AEPS Station de traitement de l'eau Présence du Réseau SONABEL ou

	(régional) de distribution de l'électricité Présence d'ouvrages de drainage EP Centre de Traitement et de Valorisation des Ordures /Décharge finale contrôlée Centre de Transfert des Ordures Ménagères (CTOM)	Centrale électrique/ Centre (régional) de distribution de l'électricité Présence d'ouvrages de drainage EP Centre de Traitement et de Valorisation des Ordures /Décharge finale contrôlée Centre de Transfert des Ordures Ménagères (CTOM)	FdE/Électricité Centrale électrique/ Centre de distribution de l'électricité Présence d'ouvrages de drainage EP Centre de Traitement et de Valorisation des Ordures /Décharge finale contrôlée Centre de Transfert des Ordures Ménagères (CTOM)	FdE/Électricité Centrale électrique/ Centre de distribution de l'électricité Présence d'ouvrages de drainage EP Centre de Traitement et de Valorisation des Ordures /Décharge finale contrôlée Centre de Transfert des Ordures Ménagères (CTOM)
<b>Espaces verts</b>	Parc urbain / « Forêt communale » Jardin public (bosquet/verger) Espace vert de proximité	« Parc urbain / « Forêt communale » Jardin public (bosquet/verger) Espace vert de proximité	Parc urbain / « Forêt communale » Jardin public (bosquet/verger) Espace vert de proximité	Parc urbain / « Forêt communale » Jardin public (bosquet/verger) Espace vert de proximité

Source : Armature urbaine nationale (MUH, 2016, Rapport provisoire), réalisée à partir de MEF (1999), *Armature urbaine du Burkina Faso* et MHU (2015), *Grille des équipements du Burkina*, Avant-projet.

### Annexe 3 : Inventaire des inondations au sein des 12 noyaux urbain étudiés entre 1986 et 2015

Ville	Date	Aléa	Source de données	Titre de l'article
DEDOUGOU	2010	Pluie	Le Pays N°4701 du 17/09/2010; EM-DAT	Pluie torrentielle: deux morts à Dédougou
DORI	2005	Pluie	Sidwaya N°5311 du 06/06/2005	Inondation dans le sahel: un mort, un véhicule emporté par les flots
	2012	Pluie	Sidwaya N° 7240 du 27/08/2012; EM-DAT	Inondations à Dori: 766 personnes sinistrées, 50 maisons effondrées
KOUDOUGOU	2003	Pluie	Sidwaya N°4785 du 01/07/2003; EM-DAT	Grande pluie à Koudougou: La ville coupée en 2 pendant des heures
YAKO	2009	Pluie	Le Pays N°4443 du 03/09/2009; EM-DAT	Une pluie anodine fait de nombreux dégâts
BOBO-DIOULASSO	1998	Pluie	Le Pays N°1716 du 02/09/1998	La pluie fait des victimes à bobo
	2008	Pluie	Sidwaya N°6179 du 22/05/2008; EM-DAT	Pluviométrie: Les bobolais ont eu les pieds dans l'eau
	2008	Pluie	Le Pays N°4197 du 08/09/2008; EM-DAT	Pluies diluviennes du 4 septembre: Bobo les pieds dans l'eau
	2009	Pluie	Sidwaya N°6506 du 10/09/2009; EM-DAT	69,3 mm d'eau à Bobo-Dioulasso: des sueurs froides aux secteurs n°9 et 21
	2010	Pluie	Sidwaya N°6754 du 09 au 12/09/2010; EM-DAT	Pluie Diluvienne à Bobo-Dioulasso: Deux morts et de nombreux dégâts matériels
	2010	Pluie	Sidwaya N°6754 du 09 au 12/09/2010; EM-DAT	Pluie Diluvienne à Bobo-Dioulasso: Deux morts et de nombreux dégâts matériels
OUAGADOUGOU	1986	Pluie + Grand vent	Sidwaya N°582 du 13/08/1986	La pluie du Dimanche 10 Août a détruit et tué
	1991	Pluie + Débordement des barrages n°1, n°2 et n°3	Sidwaya N°1773 du 22/05/1991	Inondations à Ouagadougou
	1993	Pluie	L'observateur Paalga N°3427 du 03/06/1993; Sidwaya N°2280 du 04/06/1993	OUAGADOUGOU : Premières pluies, Premières inondations/Inondation au secteur 5 de Ouagadougou
	1993	Pluie	L'observateur Paalga N°3457 du 15/07/1993	Pluie du 14-Juillet: Pissy se noie

	1993	Pluie	L'observateur Paalga N°3463 du 23 au 25/07/1993	Il est tombé 60 mm d'eau à Ouagadougou
	1996	Pluie torrentielle + Grand vent	Sidwaya N°3094 du 12/09/1996	Pluie torrentielle à Ouagadougou: des blessés et d'importants dégâts
	2002	Pluie + Débordement des barrages de Boulmiougou et de baskuy	Sidwaya N°4581 du 27/08/2002; Le Pays N°2700 du 27/08/2002	Pluie du 26 août 2002: 3 morts et d'importants dégâts matériels/ Pluie du 25 Août: des dégâts à la pelle
OUAGADOUGOU	2005	Pluie	Sidwaya du 22/06/2005	Inondation au secteur n°20 de Ouagadougou : des dizaines de familles sans-abri
	2005	Pluie + Débordement du barrage n°2	Sidwaya N°5342 du 12/07/2005; Le Pays N°3415 du 12/07/2005; L'Observateur Paalga N°6432 du 12/07/2005	Forte pluie du dimanche: OUAGA les pieds dans l'eau/ Inondation au secteur 12 de OUAGA: des dizaines de maisons sous les eaux/Pluies diluviennes de dimanche: Décor d'apocalypse après le "tsunami"
	2007	Pluie	L'Observateur Paalga N°6957 du 28/08/2007; EM-DAT	Pluie diluvienne à Ouaga: des maisons en ruines et un crocodile au commissariat
	2008	Pluie	Sidwaya N°6181 du 26/05/2008; Le Pays N°4125 du 27/05/2008; EM-DAT	Inondation à Ouagadougou: des sans-abri à Kouritenga/Inondations à Ouagadougou 546 sinistrés à Song-naaba
	2008	Pluie	Sidwaya N°6221 du 21/07/2008; L'Observateur Paalga N° 7182 du 23/07/2008; EM-DAT	Inondation à Ouagadougou: des sans-abri au secteur n°17/Inondations à Zongo: "Ne comptez plus sur nous aux élections de 2010"
	2008	Pluie	Sidwaya N° 6246 du 27/08/2008; EM-DAT	Inondation au secteur n°28 de Ouagadougou: Les sinistrés exigent de l'ONATEL, des dédommagements
	2009	Pluie centennale	Service d'information du gouvernement –SIG-DGRTB DVD diffusé en Septembre 2009	Inondations à Ouagadougou – Éléments du journal télévisé du 1 <sup>er</sup> et 2 septembre 2009

	2009	Pluie	Rapport d'activités 2009 du CONASUR; DFO; EM-DAT	
	2010	Pluie	Le Pays N°4668 du 29/07/2010; EM-DAT	Inondations: L'ombre du 1er-septembre a plané sur Ouaga
	2011	Pluie	Le Pays N°4913 du 22/07/2011	Pluie du 18 juillet: 3 décès et 160 ménages sinistrés
	2012	Pluie	L'Observateur Paalga N°8179 du 26/07/2012; Sidwaya N°7220 du 25/07/2012; EM-DAT	Orage à Ouagadougou: Yalgado sauvé des eaux/Pluie diluvienne à Ouagadougou: Le rond-point des Nations Unies et les urgences de l'hôpital Yalgado sous les eaux
	2015	Pluie	Le Pays N°5884 du 25/06/2015 ,L'Observateur Paalga N°8899 du 25/06/2015,L'Observateur Paalga N°8901 du 29/06/2015, Sidwaya N°7944 du 25/06/2015; EM-DAT	Saison des pluies: l'hôpital Yalgado sous les eaux/Pluie diluvienne à Ouagadougou: Des services du CHU Yalgado Ouédraogo dans l'eau
	2015	Pluie	Le Pays N°5910 du 03/08/2015; L'Observateur Paalga N°8926 du 04 au 05/08/2015	Inondations à Rimkièta et à Bissinghin: de nombreuses maisons effondrées
	2015		L'Observateur Paalga N°8947 du 03/09/2015; EM-DAT	

Source : HANGNON, 2013 et KABORE, 2016

## Annexe 4 : Spécimen de fiche signalétique

### NOM DE LA VILLE

<b>Identification</b>	<b>Région :</b> <b>Province :</b> <b>Commune :</b> <b>Noyau urbain :</b> <b>Statut administratif :</b>
<p><b>Carte de situation de la commune dans le pays</b>  <i>(Élaborée par Perspective-Acropole)</i></p> <p><b>Carte de la ville à l'échelle communale</b>  <i>(Élaborée par Perspective-Acropole)</i></p>	
<b>Découpage administratif</b>	Nombre d'arrondissements : <i>SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina, PCD</i> Nombre de secteurs : <i>SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina, PCD</i> Nombre de villages de la Commune : <i>SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina, PCD</i>
<b>Démographie</b>	Population urbaine estimée en 2015 : <i>Projection à partir du RGPH 2006</i> Population rurale estimée en 2015 : <i>Projection à partir du RGPH 2006</i> Population totale communale estimée en 2015 : <i>Projection à partir du RGPH 2006</i> Nombre de ménages selon RGPH 2006 (et projeté 2015) : <i>RGPH 2006 et projection à partir du RGPH 2006</i> Poids démographique de la Commune par rapport à la population nationale : <i>(Population communale estimée en 2015 sur population nationale estimée en 2015) *100</i> Poids démographique de la population urbaine communale par rapport à la population urbaine nationale : <i>(Population urbaine communale estimée en 2015/population urbaine nationale en 2015) *100</i>

<b>Cartes d'évolution de la tache urbaine</b> <i>(Élaborée par Perspective-Acropole)</i>	
<b>Caractéristiques spatiales</b>	<p>Superficie estimée de la tache urbaine : <i>BDOT 1992, 2002 ; BNDT 2012 ; IGB ; Images satellites 2012 et adapté</i></p> <p>Superficie estimée des zones loties : <i>BDOT 1992, 2002 ; BNDT 2012 ; IGB ; Images satellites 2012 et adapté</i></p> <p>Superficie estimée des zones non loties : <i>BDOT 1992, 2002 ; BNDT 2012 ; IGB ; Images satellites 2012 et adapté</i></p> <p>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 1992 et 2002 : <i>Superficie de la tache urbaine en 2002/superficie de la tache urbaine en 1992</i></p> <p>Ratio d'agrandissement de l'emprise de la tache urbaine entre 2002 et 2012 : <i>Superficie de la tache urbaine en 2012/superficie de la tache urbaine en 2002</i></p> <p>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2002 (nbre hab/ha) : <i>Population urbaine en 2006/superficie du noyau urbain en 2002</i></p> <p>Densité moyenne dans la tache urbaine de 2012 (nbre hab/ha) : <i>Population urbaine estimée en 2015/superficie du noyau urbain en 2012</i></p> <p>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2002 : <i>Superficie des zones loties en 2002/nombre de ménages en 2002 (1)</i></p> <p>Ratio du foncier individualisé (m<sup>2</sup>/ménage) en 2012 : <i>Superficie des zones loties en 2002/nombre de ménages en 2002 (2)</i></p> <p>Taux d'évolution du ratio individualisé : <i>(2) / (1)</i></p>
<b>Equipements d'infrastructure de la commune</b>	<p>Voirie bitumée : <i>SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina Faso, AUN</i></p> <p>Réseau de drainage des eaux pluviales : <i>SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina, AUN</i></p> <p>Réseau d'égouts : <i>SDAU, Répertoire des villes du Burkina Faso</i></p> <p>Réseau d'adduction en eau potable : <i>Direction générale des ressources en eau</i></p> <p>Taux d'accès à l'eau potable (population) : <i>Direction générale des ressources en eau</i></p> <p>Réseau d'électricité : <i>SONABEL, SDAU, Répertoire des villes du Burkina</i></p>
<b>Equipements de superstructure et accès aux services sociaux de la commune</b>	<p>Equipements d'éducation : <i>AUN, SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina Faso (2013)</i></p> <p>Equipements de santé : <i>AUN, SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina Faso (2013)</i></p> <p>Equipements administratifs et de sécurité : <i>AUN, SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina Faso</i></p> <p>Equipements de loisirs, culture, sport : <i>AUN, SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina Faso</i></p> <p>Equipements d'hébergement : <i>AUN, SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina Faso (2013)</i></p>

	<p>Equipements marchands : <i>AUN, SDAU, POS, Répertoire des villes (2013)</i>  Ratio du nombre d'habitants pour 1CSPS : <i>Population communale/nombre de CSPS de la commune</i>  Ratio du nombre d'habitants pour 1 CM ou CMA : <i>Population communale/nombre de CM ou CMA de la commune</i>  Ratio du nombre d'habitants pour 1 CHR ou CHUN : <i>Population communale/nombre de CHR ou CHUN de la commune</i>  Ratio du nombre d'habitants pour 1 Grand marché aménagé : <i>Population communale/nombre de grands marchés aménagés de la commune</i>  Ratio du nombre d'habitants pour 1 stade ou plateau omnisport : <i>Population communale/nombre de stades ou plateaux omnisport de la commune</i>  Ratio du nombre d'habitants pour 1 centre culturel : <i>Population communale/nombre de centres culturels de la commune</i>  Ratio du nombre d'habitants pour 1gare routière : <i>Population communale/nombre de gares routières de la commune</i>  Taux de scolarisation 2015 : <i>SDAU, POS, Répertoire des villes du Burkina Faso (2013)</i>  Ratio du nombre d'élèves du primaire par enseignant : <i>SDAU, POS, PCD</i>  Ratio du nombre d'habitants pour un médecin : <i>SDAU, POS, PCD</i>  Indice de densité d'équipements présents : <i>AUN</i>  Indice de diversité d'équipements présents : <i>AUN</i>  Indice de fréquence d'équipements présents par rapport à celui de référence : <i>AUN</i></p>
<p><b>Economie et finances locales</b></p>	<p>1. Economie (<i>RGPH 2006, Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014 (données régionales), SNAT 2007</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emplois</li> <li>- Occupation par secteurs d'activités</li> <li>- Part des secteurs d'activités dans le PIB régional</li> </ul> <p>2. Finances locales  Nombre d'institutions financières en 2014 : <i>AUN</i>  Nombre d'entreprises en 2014 : <i>AUN</i>  Croissance des entreprises entre 2004 et 2014 : <i>AUN</i>  Niveau de services rendu par habitant de la commune : <i>AUN</i>  Autofinancement de l'investissement : <i>AUN</i>  Industrie : <i>Répertoire des villes du Burkina 2013, SDAU, POS, PCD</i></p>
<p><b>Environnement</b></p>	<p>Relief  Climat et pluviométrie  Réseaux hydrographiques  Végétation ou massif forestier  Assainissement  Taux d'accès aux ouvrages d'assainissement  Pollutions sols, air  Ouvrages de maîtrise d'eau pour cultures  <i>TBSE, climat-data.org, SDAU, POS, PCD</i></p>
<p><b>Images satellite</b></p> <p><i>Google</i></p>	

<b>Situation visible géographiquement et risques perceptibles</b>	
<b>Outils de planification élaborés de 1996 à nos jours</b>	Niveau national : Niveau régional : Niveau communal :
<b>Qualification générale et fonction potentielle dans l'armature urbaine nationale</b>	